Archives
Unesco

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.

INTERNATIONAL INSTITUTE OF INTELLECTUAL CO-OPERATION.

OBJET. SUBJECT.

1945

Dossier No. File No.

A. VII. 4 B (bis)

Date

Lettre / Letter — Enregistrement / Registration

Dossiers connexes
Other relevant papers

Transmis à Referred to	Date	Transmis à Referred to	Date	Transmis à Referred to	Date
2e -		1er Semestre			

ttres et
late en
-dessus.

should
r this
he top.

ion in-
gauche.

e filed

N° d'Ordre des Dépenses 36 — Proposition d'engagement N° 35

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde.				Honoraires de comédiens 18600 d° d'un conteur 450 19.050	19050 —

Chèque N° 147046 à 147055

VU sans observations

Le 2 juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 2 juillet 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Chapitre : 1/B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé par chèque à -
Monsieur Pierre COHEN
76, Rue Saint- Louis-en-l'Ile
P A R I S

la somme de : - Frs/ 450,-
(Quatre cent cinquante francs)

pour les documents utilisés pour la rédaction de l'éditorial de Monsieur Kurt Lang - Editorial remanié.-

Paris, le 5 Juillet 1945.-

Le Rédacteur en Chef

Le Chef du Service des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

RG-SB

"RADIO-MONDE"

Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

Paris, le 2 Juillet 1946.-

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, les chèques couvrant les honoraires de vos comédiens, concernant les émissions que nous diffusons par l'intermédiaire de votre service :

Mr. PEINADO -	Emission du 23 Mai	Frs. 600,-	
"	Emission du 30 Mai	- 600,-	
"	Emission du 6 Juin	- 600,-	
"	Emission du 19 Juin	- 600,-	
			Frs. 2.400,-
Mr. ASTUA -	Emission du 23 Mai	Frs. 600,-	
"	Emission du 30 Mai	- 600,-	
"	Emission du 6 Juin	- 600,-	
"	Emission du 19 Juin	- 600,-	
			Frs. 2.400,-
Mr. [illegible]ERA -	Emission du 23 Mai	Frs. 600,-	
"	Emission du 30 Mai	- 600,-	
"	Emission du 6 Juin	- 600,-	
"	Emission du 19 Juin	- 600,-	
			Frs. 2.400,-
Mme. GARBEIL -	Emission du 23 Mai	Frs. 600,-	
			Frs. 600,-
Mme. BOULEY -	Emission du 30 Mai	Frs. 600,-	
"	Emission du 6 Juin	Frs. 600,-	
"	Emission du 19 Juin	Frs. 600,-	
			Frs. 1.800,-

9 600

9 600

Mr. CALLADO -	Emission du 23 Mai	Frs. 600,-	
"	Emission du 30 Mai	- 600,-	
"	Emission du 6 Juin	- 600,-	
"	Emission du 19 Juin	- 600,-	
			Frs. 2.400,-
Mme. CALLADO -	Emission du 23 Mai	Frs. 600,-	
"	Emission du 30 Mai	- 600,-	
"	Emission du 6 Juin	- 600,-	
"	Emission du 19 Juin	- 600,-	
			Frs. 2.400,-
Mr. MONCHAUSSE -	Emission du 23 Mai	Frs. 600,-	
"	Emission du 30 Mai	- 600,-	
"	Emission du 6 Juin	- 600,-	
"	Emission du 19 Juin	- 600,-	
			Frs. 2.400,-
Mme. MOREL -	Emission du 30 Mai	Frs. 600,-	
"	Emission du 6 Juin	- 600,-	
"	Emission du 19 Juin	- 600,-	
			Frs. 1.800,-

Nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.-

18.600

Le Chef du Service
des Emissions

Monsieur Roger BREUIL

Service des émissions
Amérique latine

118, Avenue des Champs Elysées
PARIS

N° d'Ordre des Dépenses 37

Proposition d'engagement N° 36

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				Dépenses au comptant	10 20 5 -

Chèque N° C. 147045

VU sans observations

Le 6 Juillet 1935.

Le Contrôleur,

PARIS, le 6 Juillet 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

"RADIO-MONDE"

Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

DEPENSES DU MOIS DE JUIN 1945

Date	Objet de la dépense	Montant	Chapitre I		Chapitre III				
			A	B	B	C	F	I Frais Techniques a	I Frais Techniques b
			Traitements	Collab. Occasion.	Frais de Représ.	Frais de Deplac.	Frais de bureau	Voiture Enrg.	Enreg. Disques
11	Coll.Occasionn.	500,-		500,-					
11	Fournitures	32,-					32,-		
11	Coll.Occasionn.	2.250,-		2.250,-					
12	F.de Représent.	42,-			42,-				
18	F.de Représent.	86,50			86,50				
19	F.de Représent.	458,-			458,-				
20	Coll.Occasionn.	2.400,-		2.400,-					
20	Coll.Occasionn.	2.000,-		2.000,-					
25	F.de Représent.	39,50			39,50				
26	F.de Représent.	322,-			322,-				
30	F.de Représent.	325,50			325,50				
30	F.de Représent.	1.750,-			1.750,-				
	TOTAUX :	10.205,50		7.150,-	3.023,50		32,-		

Paris, le 30 Juin 1945.-

Le Chef du Service

Le Comptable

Date	Objet de la dépense	Mandat	Chapitre 2		Chapitre III					
			Sect.-commune	Oeuvres Décentralisation	8 Frais de déplacement, réception,	9 Frais de visite médicale, Dépenses	0 Frais de justice, Dépenses	1 Frais de bureau, Dépenses	Travaux d'entretien, Réparations locatives	Travaux d'entretien, Réparations locatives
11	Coll. Conseiller	500		500						
11	Vacations	25						25		
11	Coll. Conseiller	1.000		1.000						
14	2. de représent.	50								
14	2. de représent.	150								
14	2. de représent.	200								
50	Coll. Conseiller	500		500						
50	Coll. Conseiller	1.000		1.000						
52	2. de représent.	50								
52	2. de représent.	150								
52	2. de représent.	200								
52	2. de représent.	1.350								
TOTAUX :		10.000		7.000				25		

Chap: III/B

12

FRAIS DE REPRESENTATION

Emission du 1er Juin		
Pourboire Opérateur (Mr. Lubin)	Frs.	250,-
2 Juin - 2 Apéritifs avec Mr. René Guilly- Chef du Service des Emissions Amérique latine	-	65,-
4 Juin - Entrevue, entre Mr. PORTER -Représentant de la N.B.C. en France et Mr. Riesner - Représentant Américain de "Radio-Monde" Apéritifs et pourboire	-	265,-
Emission du 8 Juin		
Pourboire Opérateur	-	250,-
8 boissons rafraichissantes à 15 Frs.	-	120,-
Pourboire au garçon	-	15,-
Emission du 15 Juin		
Pourboire a l'Opérateur	-	250,-
Emission du 22 Juin		
Pourboire opérateur	-	250,-
Emission du 29 Juin		
Pourboire Opérateur	-	250,-
30 Juin - Entretien Miss Conard Romancière Anglaise - Apé-ritifs et pourboire	-	35,-
	-	1.750,-

Frais de Représentation effectués pas Mr. GUIGNARD - Chef du Servic des Emissions "RADIO-MONDE", pour le mois de JUIN 1945.-

Paris, le 30 Juin 1945.-

Reçu Paris

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

A noter qu'à partir du Mois de Juillet, le pourboire-Opérateur, sera supprimé et remplacé par un cachet "COLLABORATEURS-OCCASIONNELS". Ceci du fait que pour l'amélioration de nos émissions, il nous faut prendre toujours le même opérateur.

En conséquence, une fiche correspondante à ce nouveau cachet, sera établie et dûment signée par l'interessé.-

Paris, le 30 Juin 1945.-

René Maheu

Chap : III/B

11

FRAIS DE REPRESENTATION

Mois de Juin 1945.-
2ème Quinzaine

Semaine du 16 au 23 Juin 1945.-

Frais de transport métro :

Samedi 16 - 2 Voyages
Lundi 18 - 2 "
Mardi 19 - 3 "
Jeudi 21 - 1 "
Vendredi 22-2 "
Samedi 23 - Néant
soit : 10 voyages à 3,50 Frs. 35,-

Téléphone extérieur pour l'Institut

Samedi 16 - 2 Com. (Col.Miguel)
Lundi 18 - 2 com. (Appel.Inst.)
Mardi 19 - 2 com. (Femmes Intel.Sov.)
Mercredi 20-Néant
Jeudi 21 - 3 coM. (France U.R.S.S.)
Samedi 23 - 2 com. (Appel.Inst.)
soit ; 11 Communications à Frs. 4,-
Frs. 44,-

Reportage Claude Roy (4 apéritifs offerts à 20 Frs.) Frs. 80,-

Semaine du 24 au 30 Juin 1945.-

Frais de transport métro :

Lundi 25 - 3 Voyages
Mardi 26 - 3 Voyages
Mercredi 27-2 "
Vendredi 29-3 "
soit : 11 voyages à 3,50 Frs. 38,50

Téléphone extérieur pour l'Institut

Lundi 25 - 2 Com. (Appel.Inst.)
Mardi 26 - 4 Com. (Musée de la Parole)

à reporter : 197,50

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Report : Frs. 197,50

Mercredi 27 - 1 Com. (Appel.Inst.)
Jeudi 28 - 3 Com. (Légation Suède
(France-U.R.S.S.)
(Institut)
Samedi 30 - 2 Com. (Institut -Hotel
Ritz)
soit : 12 Communications à 4 Frs.
Frs. 48,-

2 apéritifs au Ritz avec Monsieur
WILLIAM KIEGHLEY -Metteur en scène
de la Paramount) à 40 Frs. Frs. 80,-

Frs. 325,50

Frais de représentation effectués par Mr.
RIESNER - Reporter aux Emissions "RADIO-MONDE"

Paris, le 30 Juin 1945.-

payé

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Ch. III/B

10

FRAIS DE REPRESENTATION

Dépenses effectuées au cours du mois de Juin, par Madame BERASALUCE -

6 Journaux hebdomadaires Anglais (Economist - New-Statesman (Observer - Spectator (Sunday Times - Tide and Times	(Semaine du 3 au 10 Juin	Frs. 57,-
6 Journaux hebdomadaires Anglais (Economist - New-Statesman (Observer - Spectator (Sunday Times - Tide and Times	(Semaine du 10 au 17 Juin	Frs. 57,-
6 Journaux hebdomadaires Anglais (Economist - New-Statesman (Observer - Spectator (Sunday Times - Tide and Times	(Semaine du 17 au 24 Juin	Frs. 57,-
6 Journaux hebdomadaires Anglais (Economist - New-Statesman (Observer - Spectator (Sunday Times - Tide and Times	(Semaine du 24 au 30 Juin	Frs. 57,-
Pourboire au Kiosque pour garder les journaux		Frs. 30,-
4 Times à 5 Frs. 1 par semaine		Frs. 20,-
1 Manchester à 4 Frs.		Frs. 4,-
2 Conférences France-U.R.S. (2 places à 20 Frs.)		Frs. 40,-
		Frs. 322,-

Bon à payer

Paris, le 26 Juin 1945.-

payé le 26.6.45

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Chap. III/B

9

FRAIS DE REPRESENTATION

Semaine du 18 au 23 Juin 1945

LUNDI 18

Contact téléph. avec Officier américain	10,-
Métro	7,-

MARDI 19

British Ambassy pas de contact. (Métro)	7,-

JEUDI 21

Téléphone Centre de Recherches scientifiques	5,-
Recherche foyer des étudiants polonais (Métro)	7,-
	3,50
Frs.	39,50

Frais de représentation effectués par Monsieur JOUIN - Reporter au Service des Emissions "RADIO-MONDE"

Bon à payer.

Paris, le 25 Juin 1945

René Seigneur

payé le 25-6-45

H Blanchet

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Chap: I/B

8

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Reçu de "RADIO MONDE" la somme de deux mille francs (2.000) pour heures du soir supplémentaires dûes aux enregistrements depuis le 16 Avril 1945.

Paris, le 20 Juin 1945

Date d'enregistrement :

le 22-4-	Frs.	200 -
le 23-4-	Frs.	200 -
le 14-5-	Frs.	200 -
le 23-5-	Frs.	200 -
le 24-5-	Frs.	200 -
le 28-5-	Frs.	200 -
le 6-6-	Frs.	200 -
le 7-6-	Frs.	200 -
le 12-6-	Frs.	200 -
le 13-6-	Frs.	200 -

soit 10 enregistrements à Frs. 200 -
(Deux mille francs)

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Chap: 1/8 Collaborateurs occasionnels

7

Reçu de Raoul Vonder
pour 3 enregistrements
à 800.

total. 2.400

le 20-6-45

Signature

Renseignement

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Chap : III/B

6

FRAIS DE REPRESENTATION

1ère Quinzaine -

Semaine du 1er au 7 Juin 1945 -

Frais de transport (métro) 22 voy. à 3,50 = Frs. 77,-
Lundi 5 v. - mardi 3 v. - mercredi 4 - jeudi 2 - vendredi 3 - samedi 3 v.

Téléphone extérieur à l'Institut
(14 communications) lundi 2 - mardi 4 - mercredi 2 - jeudi 4 - vendredi 2 - samedi (néant) - 56,-

Inauguration "Tunisie 45"
(Pourboire Maitre d' Hôtel) - 25,-

Semaine du 8 au 15 Juin 1945 -

Frais de transport (métro) 12 voy. à 3,50 = - 42,-
Lundi 3 - mardi 3 - mercredi 2 - jeudi 2 - vendredi 2 (samedi néant)

Versailles (Chemin de fer) - 15,-

Téléphone extérieur à l'Institut
(17 communications) lundi 4 - mardi 5 - mercredi 3 - jeudi 4 - vendredi 1 - samedi (néant) - 68,-

Inauguration "Crimes Hitlériens"
(Pourboire Maitre d'hôtel) - 25,-

Hôtel de Ville : Réception Eisenhower -
Pourboire : Huissier - 50,-
Maitre d'hôtel - 25,-

Colonel MIGUEL - Attaché aux Affaires de Tunisie (2 apéritifs à 25 frs.) - 50,-

Inauguration "Exposition des Artistes" Suèdois au 18 siècle
(Pourboire Maitre d'hôtel) - 25,-

Frs.458,-

(Quatre cent cinquante huit francs)

Paris, le 19 Juin 1945.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Chap : III/B

5

FRAIS DE REPRESENTATION

Semaine du 11 au 16 Juin 1945

LUNDI 11

Hôtel Majestic - Métro A.et R.	7,-
Téléphone	5,-
Ministère Informations A. et R.	7,-

MARDI 12

(Informations Téléphone-	5,-
(Américaines Métro	3,50
Mr. LITVAK - Téléphone	5,-

MERCREDI 13

Fox-Films A; et R.	7,-
Mr. Bob GERARD Téléphone	5,-
Métro Aller et retour	7,-

JEUDI 14

Affaires Etrangères (Métro)	7,-
Téléphone Litvak - Téléphone	5,-

VENDREDI 15

Informations Américaines -Métro	10,50
Téléphone à Mr. Litvak	5,50
Pourboire au garçon du Bosh Ritz	10,-
Centre Nat. de Recherches Scien.	7,-
	86,50

Frais de Représentation effectués par Mr. JOUIN - Reporter au Service des Emissions "RADIO-MONDE"

Paris, le 18 Juin 45

Bon à payer
Raoul Aufrand

payé le 18-6-45

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

FRAIS DE REPRESENTATION

Chap : III/B

Semaine du 4 au 9

4

Frais de Déplacement

Lundi 4	Présidence	A. Retour	7+00
Mardi 5	Af. Etrangères Information		10+50
Mercredi 6	Af. Etrangères Information		10+50
Jeudi 7	Information	A.R.	7+00
Vendredi 8	British Ambassy	A.R.	7+00
			42+00

total quarante deux francs.

Georges Jouin.

payé le 11-6-45

Bon à payer

Reçu fin mai 45
12 6

TÉL. : CENTRAL 70-62
(3 LIGNES GROUPÉES)

TOUTE LA VIE

Hebdomadaire Illustré

PARAIT TOUS LES JEUDIS

33, RUE DU LOUVRE
PARIS - 2e

Chèques Postaux : Paris 2848-57

R. C. Seine 283.092 B

FACTURE

Le .....

DATE et TITRE de l'annonce	RUBRIQUE & PRIX	LIGNAGE	PRODUIT		MONTANT

MODE DE RÈGLEMENT :

Chap – I/B

Collaborateurs occasionnels Mr. Moraine

3

Reçu de Radio-Monde
pour trois documentaires
la somme de
deux mille deux
cent cinquante francs
le 11-6-45
F. Moraine

3 pages à 750 = 2.250

Reçu signé.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Chap III. / F.

REPRÉSENTANT

Établissements JAPY Frères

Société Anonyme au Capital de 40.000.200 Francs
Siège Social : PARIS, 6, Rue de Marignan (VIIIe)
Téléphone : BALzac 44-90 (12 lignes groupées)
R. C. Seine 278.226 B — R. P. 5017 Seine C. A. O.
C. C. Postaux : PARIS 2463.41
Capital porté à 108 MILLIONS de Francs

FACTURE N°

Paris le 11 juin 1945

FRAIS GENERAUX.

2/

S/s. Direction Commerciale : MÉCANOGRAPHIE

Section :
Usine :

Établissements JAPY Frères
SERVICE D'EXPÉDITION
BORDEREAUX A ÉCRIRE
7, Boulevard de l'Opéra
PARIS

Représentant : M.

Maison Union Meunière
11, rue du 29 juillet
Paris 1e

DOIt pour marchandises expédiées à

PAIEMENT au

suivant bordereau N° du

port par

F. A. 43 — N° 5003

Poids et Marques des Colis	Désignation des Articles	Caractéristiques	Quantités	Prix	Montant Brut	Montant net
	4 chemises à rabat			8.	32.--	

Timbre 50c P.A.

Bon à payer
Paris le 15 juin

Toutes nos factures sont payables à Paris. L'acceptation de règlement ou l'émission de nos traites ne modifient pas cette clause attributive de juridiction.
Nos marchandises, même celles expédiées franco, voyagent toujours aux risques et périls du destinataire.

Imp. Lotelin 39043 - 1-43

Cloup III F.

FACTURE N°

Partiale 12 Juin 1945

PARIS-SENLECAUX.

Etablissements JAPY Frères

Société Anonyme au Capital de 40.000.000 Francs

Siège Social : PARIS, 6, Rue de Morigny (VIIIe)

Téléphone : BAlzac 44-60 (12 lignes groupées)

R. C. Seine 328.226 B. — R. P. 80/2 Seine C. A. O.

C. C. Postaux : PARIS 2463-41

S/s. Direction Commerciale

Section :

Usine :

Représentant : M.

PAIEMENT au

Port Par

F. A. 31 — N° 1003

Poids et Mesures des Colis	Désignation des Articles	Fabrication/Ligne	Quantités	Prix	Montant Brut	Montant net
				R.	32.--	

Toutes nos factures sont payables à Paris. L'acceptation de règlement ou l'émission de nos traites ne modifient pas cette clause attributive de juridiction.
Nos marchandises, même celles expédiées franco, voyagent toujours aux risques et périls du destinataire.

Imp. Lutetia Paris - 1-43

Chap: I/B.

Collaborateurs occasionnels M. Derzansky

1

Reçu de Radio-Monde

la somme de

Cinq cent francs

(500.-)

Le 11-6-45

Interview de Mlle Saillant et enregistrement

AS

(A Derzansky)

Reçu signé.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 38 — Proposition d'engagement N° 37

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Abonnements				La Séguanaise : primes	2 31 -

Chèque N° C 14[illegible]

VU sans observations

Le 5 Juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 6 Juillet 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

LA SÉQUANAISE

INCENDIE, ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES

Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938

R. C Seine 215.468 B

AU CAPITAL DE SIX MILLIONS DE FRANCS ENTIÈREMENT VERSÉ

Siège Social : **4, Rue Jules-Lefebvre, PARIS (IX^e)**

QUITTANCE

de Prime d'Assurance

pour la période commençant à la date indiquée ci-dessous en conformité de la Police.

Incendie & Droit commun	Accidents du Travail
TIMBRE DE QUITTANCE Acquitté en compte avec le Trésor (Autorisation du 12 Nov. 1925)	DISPENSE DU TIMBRE QUITTANCE (Loi du 9 Avril 1898, art. 29)

BON pour QUITTANCE
de la prime totale ci-dessous

Le Directeur,

Yvelon

Reçu de M.	AGENCE	N° DE POLICE	CATÉGORIE	ÉCHÉANCE Jour	Mois	An	Fract.	PRIME TOTALE comprenant les taxes perçues pour le compte de l'Etat
MLLE FABRE	10008	144984	39	1	1	45	A	231 00

43/188

• A • Annuel S • Semestriel T • Trimestriel M • Mensuel

CODE
DES CATÉGORIES

Incendie

01 Risque simple.
02 — Industriel.
03 — agricole.
04 — meule.
05 Risque valeur vénale.
06 Assurance complémentre
07 Risque auto.
08 — industriel 1er feu.

Droit Commun

26 Cinémas.
27 Bris des glaces.
28 Dégâts des eaux.
29 Individuelle recours.
30 Complémentaire Vie
36 Assurance journaux.
37 I. P. W.
38 I. P. B.
39 Individuelle.
41 Respons. civile: divers.
42 — risq. trav.
43 — chiens.
44 — chasse.
51 Vol mobilier.
52 — tous risques.

Accidents du Travail

60 Accidents du travail.
61 Mixte.
62 Agricole.
63 Gens de maison

Assurance des Véhicules

70 a 89 Véhicules automobiles
90, 91 et 92 Autres véhicules.

AVIS

En cas de réclamation ou demande relative au présent contrat, l'assuré est prié de rappeler dans sa lettre le numéro de son contrat.

LA SÉQUANAISE
CAPITALISATION
Société Anonyme au capital de 50.000 fr.
Entreprise privée régie par la loi du 19 Décembre 1907
R. C. Seine N° 8277

LA SÉQUANAISE VIE
Société Anonyme au cap. de 2.000.000 fr.
Entreprise privée régie par la loi du 17 Mars 1905
R. C. Seine N° 8278

LA SÉQUANAISE INCENDIE
ACCIDENTS & RISQUES DIVERS
Société Anonyme au capital de 6.000.000 fr.
Entreprise privée régie par la loi du 9 Avril 1898,
en ce qui concerne l'assurance contre les Accidents du Travail
et par le décret-loi du 8 Août 1935,
en ce qui concerne l'assurance des Risques Automobiles
R. C. Seine N° 215 465 B

4, Rue Jules-Lefebvre, 4
PARIS (IX°)

Ad. tél. : SÉQUANAISE-PARIS
C. Ch. Postaux : 3250 PARIS
Téléphone : TRInité 29-42

le 4 Sept. 1935

Cher Monsieur,

En rentrant de congé, je trouve votre chèque de 231ᵉ pour couvrir le montant de la quittance de Mlle Fabre.

Je vous adresse ci-inclus cette quittance

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Monsieur Ristorelli
2 R Montgenie

100 - 376 - I. S. Mod. 4011

Paris, le 29 juillet 1945

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser ci-inclus, en un chèque barré de 231 Frs, le montant de la prime correspondant à la police N° 144.984, au nom de Mademoiselle FABRE.

Je vous serais très obligé de me faire parvenir la quittance correspondante.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Chef des Services administratifs:

(P. Ristorcelli)

Monsieur FALLUEL Georges
"LA SEQUANAISE"
4, rue Jules Lefebvre,
PARIS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LA SÉQUANAISE
CAPITALISATION
Société Anonyme au capital de 50.000 fr.
Entreprise privée régie par la loi du 19 Décembre 1907
R. C. Seine N° 6277

LA SÉQUANAISE VIE
Société Anonyme au cap. de 2.000.000 fr.
Entreprise privée régie par la loi du 17 Mars 1905
R. C. Seine N° 6278

LA SÉQUANAISE INCENDIE
ACCIDENTS & RISQUES DIVERS
Société Anonyme au capital de 6.000.000 fr.
Entreprise privée régie par la loi du 9 Avril 1898,
en ce qui concerne l'assurance contre les Accidents du Travail
et par le décret-loi du 8 Août 1935,
en ce qui concerne l'assurance des Risques Automobiles
R. C. Seine N° 215 465 B

4, Rue Jules-Lefebvre, 4
PARIS (IX°)

Ad. tél. : SÉQUANAISE-PARIS
C. Ch. Postaux : 3250 PARIS
Téléphone : TRInité 29-42

le 5 juillet 193[illegible]

Monsieur Ristorelli
2 R. Montpensier Paris 1er

Cher Monsieur.

Je mis en possession de la quittance afférente à la police N° 144984 de Mlle Fabre dont le montant est de 231 fr. -.

Dès que je serai en possession du chèque de pareille somme que vous voudrez bien m'adresser, je vous enverai la quittance.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Falluel

FALLUEL Georges
Inspecteur-Général rattaché à la Direction des SÉQUANAISE CAPITALISATION ET VIE

100 - 376 - I. S. Mod. 4011

N° d'Ordre des Dépenses 39 — Proposition d'engagement N° 38

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Entretien des Bâtiments				1° Entretien électrique et téléphonique : installation des téléphones	2H 080 —

Chèque N° C. 147 059

VU sans observations

Le 11 Juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 11 Juillet 1935.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

L'ENTRETIEN ÉLECTRIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 100.000 Francs
R. C. SEINE 288.528 B

TÉLÉPHONE : TRINITÉ 41-56
LIGNES GROUPÉES
CHÈQ. POSTAUX : PARIS 1912-27
REG. DES PROD. 34215 SEINE

PARIS, LE 26 JUILLET 1945
23, RUE JOUBERT (9e)

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION
INTELLECTUELLE
2, rue de Montpensier, 2
PARIS

SERVICE COMPTABILITE- LG

Messieurs,

Nous vous accusons réception de votre honorée du 24 Juillet dernier ainsi que du chèque de Frs : 24.080,-- qui y était joint en règlement de notre facture du 31 Mai 1945.

Avec nos remerciements,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

L'Entretien Électrique et Téléphonique
Le Directeur-Gérant

EXÉCUTION ET ENTRETIEN D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE TOUS SYSTÈMES

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE AU CAPITAL
DE 100000 FRANCS
R.C. SEINE 268528 B

TÉLÉPHONE :
TRINITÉ 41-56
(LIGNES GROUPÉES)
CHÈQ. POST : PARIS 1912.27

23, RUE JOUBERT, PARIS-9E

PARIS, LE 31 MAI 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DES
COOPERATIONS INTELLECTUELLES
2, rue Montpensier, 2 PARIS

Doit

N° V 2204 /

PAYABLE AU COMPTANT SANS ESCOMPTE

-Remplacement de la première batterie d'accus (I2 TDO 3).			
-Vérification générale du standard, nettoyage et remise en état ainsi que du Tableau de charge (lampe défectueuse).			
-Raccordement provisoire de la ligne Ric. 66-92 sur poste P.T.T. 24 et vérirication batterie de piles sonneries.			
-Remplacement du câble colonne entre répartiteur général et répartiteur pièce I03.			
FOURNITURES, MAIN-D'OEUVRE ET DEPLACEMENT..	23.475	--	
Taxe de Transaction.....	237	I0	
" Ville de PARIS.....	352	I5	24.064 25
Timbre P.T.T.....			I6 --
			24.080 25

VINGT QUATRE MILLE QUATRE VINGT FRANCS, 25 CTS-

Fourniture libérée de la Taxe

Valeur en votre chèque

EXÉCUTION ET ENTRETIEN D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE TOUS SYSTÈMES

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE AU CAPITAL
DE 100000 FRANCS
R. C. SEINE 266.528 B

L'ENTRETIEN
ÉLECTRIQUE
ET
TÉLÉPHONIQUE

TÉLÉPHONE :
TRINITÉ 41-56
(LIGNES GROUPÉES)
CHÈQ. POST. : PARIS 1912.27

23, RUE JOUBERT (9e)

PARIS, LE 7 JUILLET 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DES COOPERATIONS

INTELLECTUELLES

2, Rue Montpensier

PARIS (Ier)

SERVICE COMMERCIAL
RL / YB

Messieurs,

Comme suite à votre demande, concer-nant notre facture N° 2 204 de FRS: 24.080, 25, nous vous stipulons que celle-ci comporte les fournitures suivantes:

- 22 Cordons de combiné
- 37 Mètres de cable sous plomb à 2I paires
- I6 Lampes pour Standard, de I2 volts.
- 8 Lampes d° d° de 24 Volts
- I2 Accumulateurs T D 3
- IO Mètres de cordon souple à IO conducteurs
- Et la Main d'Oeuvre correspondante.

Dans l'attente de votre règlement,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos empressées salutations.

L'ENTRETIEN ELECTRIQUE et TÉLÉPHONIQUE
Le Directeur-Gérant ;

L'ENTRETIEN
ÉLECTRIQUE
ET
TÉLÉPHONIQUE

N° d'Ordre des Dépenses 40 — Proposition d'engagement N° 39

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1934/5

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Cie Radio-France : télégramme	20 H —

Chèque N° C. 147060

VU sans observations

Le 12 Juillet 1934/5

Le Contrôleur,

PARIS, le 12 Juillet 1934/5

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

A détacher et retourner, **après l'avoir signé** au Service de la Comptabilité de l'Institut International de Coopération Intellectuelle 2, rue de Montpensier, Paris-1er

REÇU de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme de Deux cent quatre francs (204 Frs)

~~pour~~ montant de ma facture du mois de Juin 1945 (29 Juin) : télégramme à Washington.

CIE RADIO-FRANCE
1er AOUT 1945
PARIS

Paris, le 1er Août 1945

chèque n° 114.060 du 30/7/45
de fcs. 204. s/ C.C.P

(Signature)
Le Directeur

Compagnie Radio-France
79, Bd Haussmann, PARIS

C. 43 B

COMPAGNIE RADIO-FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 44.000.000 FRS.

SIÈGE SOCIAL : 79, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (VIII^e)

R. C. PARIS 164.419

Adresse Télégraphique :
FRADIORF-PARIS

Compte Chèques Post. :
PARIS 363-35

COMPTE N°

TÉL { GUT. 93-40 (2 LIGNES)
GUT. 119 : INTER

Doit

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION
INTELLECTUELLE

2, Rue Montpensier, 2

à PARIS (1°)

Envoyer toute la Correspondance :
BUREAUX ET SERVICES
D'EXPLOITATION RADIO-ÉLECTRIQUE
166, RUE MONTMARTRE. 166
PARIS 2e
(ENTRE LA BOURSE ET LES GRANDS BOULEVARDS)

Pour télégrammes remis pendant le mois de Juin 1945

VALEUR EN VOTRE RÈGLEMENT

DATES	DESTINATION		NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE		OBSERVATIONS A. Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée. T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par service télégraphique.
29	Bonnet	Washington	nlt	29	204,20	204,20	PM
		A Reporter. . .					

DATES	DESTINATION	NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE				OBSERVATIONS A. Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée. T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par service télégraphique
	Report. . .							
	A Reporter. . .							

30 juillet 45

Monsieur,

Deux cent$ quatre

francs (204 Frs)

Monsieur

Compagnie Radio-France
79, Bd Haussmann, PARIS

N° d'Ordre des Dépenses 41 — Proposition d'engagement N° 40

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Publications				Editions Sefi : prospectus	2525 —

Chèque N° C 147061

VU sans observations

Le 13 juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 13 juillet 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

A détacher et retourner, **après l'avoir signé** au Service de la Comptabilité de l'Institut International de Coopération Intellectuelle 2, rue de Montpensier, Paris-1er

REÇU de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme de deux mille cinq cent vingt cinq francs (2.525 Frs)

en un chèque barré sur le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE N° 14706I

~~pour~~ montant de notre facture du 9 Juillet : impression de prospectus.

Paris, le 1er août 1945

ÉDITIONS SEFI

(Signature)

Editions S.E.F.I.
35, rue Godot de Mauroy, PARIS

30 juillet 45

Monsieur,

deux mille cinq

cent vingt cinq francs (2.525 Frs).

Monsieur

Editions S.E.F.I.
35,rue Godot-de-Mauroy, PARIS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

2, RUE DE MONTPENSIER, PALAIS-ROYAL, PARIS (1er).

(Compte chèques postaux : 811-36, Paris.)

EXTRAIT du CATALOGUE des PUBLICATIONS (1)

SCIENCES SOCIALES ET RELATIONS INTERNATIONALES

L'ETAT ET LA VIE ECONOMIQUE. I, 1932. Première Conférence internationale d'études sur l'Etat et la Vie économique. Milan, 23-27 mai 1932. 210 pages. Fr. **60.** (Ed. angl. : The State and Economic Life). II, 1934. Deuxième Conférence d'études, Londres, 29 mai-2 juin 1933. 450 p. Fr. **120.** Ed. angl. : Vol. rel. Fr. **150**).

LA SECURITE COLLECTIVE. 1936. 530 p. Fr. **140.** (Ed. angl. : Collective Security. Vol. rel. Fr. **175.**)

D'après les travaux des VII[e] et VIII[e] Conférences des Hautes Etudes internationales. Paris 1934. — Londres 1935. Attitudes et réactions nationales devant le problème de la Sécurité collective. — Les fondements du problème. — La prévention de la guerre. — La répression de la guerre.

LES ENTENTES INTERNATIONALES DE MATIERES PREMIERES. William Oualid et L. Ballande, 1938, 56 p. Fr. **20.** (Ed. angl. : International Raw Materials Cartels).

LE PROBLEME DES CHANGEMENTS PACIFIQUES DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES. 1939. T. I : Procédures, Matières premières, Colonies, Populations. 686 p. Fr. **200.** (Ed. angl. : Peaceful Change. Vol. rel. Fr. **250**). II et III : en angl. seulement. Respectivement : Population and Peace — Colonial Questions and Peace. Vol. rel. Chaque : Fr. **150.** IV. Le problème des matières premières. E. Dennery. En fr. seul. 246 p. 4 tableaux statistiques. Fr. **80.**

LES ETUDES INTERNATIONALES DANS L'ENSEIGNEMENT CONTEMPORAIN. S. H. Bailey. 1938. 236 p. Fr. **80.**

L'OPTIMUM SYNTHETIQUE DU PEUPLEMENT. Dr. Imre Ferenczi. 1938. 126 p. Fr. **40.** (Ed. angl. : The Synthetic Optimum of Population).

COLLECTION "ENTRETIENS"

L'AVENIR DE LA CULTURE. 1933. 332 p. Fr. **90.**

Entretiens qui ont eu lieu à Madrid en mai 1933 sous la présidence de Mme Curie.

L'AVENIR DE L'ESPRIT EUROPEEN. 1934. 320 p. Fr. **90.**

Entretiens qui ont eu lieu à Paris. Présidés par M. Paul Valéry.

LA FORMATION DE L'HOMME MODERNE. 1936. 232 p. Fr. **80.**

Exposé analytique de l'entretien qui a eu lieu à Nice en avril 1935. Confrontation des vues les plus diverses sur les éléments de la Culture.

VERS UN NOUVEL HUMANISME. 1937. 232 p. Fr. **80.**

Entretiens qui ont eu lieu à Budapest. Présidés par M. Paul Valéry.

EUROPE — AMERIQUE LATINE. 1937. 266 p. Fr. **80.**

Dix écrivains européens et neuf écrivains latino-américains se sont rencontrés à Buenos-Ayres sous la présidence de M. Sanin-Cano.

LE DESTIN PROCHAIN DES LETTRES. 1938. 280 p. Fr. **80.**

Entretiens qui ont eu lieu à Paris. Présidés par M. Paul Valéry.

COLLECTION "CORRESPONDANCE"

POUR UNE SOCIETE DES ESPRITS. 1933. 128 p. Fr. **40.** (Ed. angl. : *A League of Minds*). Réunit des lettres de MM. Henri Focillon, Salvador de Madariaga, Gilbert Murray, Miguel Ozorio de Almeida, Alfonso Reyes, Tsaï-Yuang-Pei et Paul Valéry.

(1) Les prix marqués sont donnés à titre indicatif et ne comprennent aucun engagement de notre part.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

2, RUE DE MONTPENSIER, PALAIS-ROYAL, PARIS (1er).

LES PUBLICATIONS

DE

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

« Une Société des Nations suppose une société des esprits », disait Paul Valéry en 1932.

Demain, une interdépendance accrue nécessitera des systèmes d'échanges mondiaux sur les plans politiques, économiques, sociaux et culturels.

Pour comprendre ce « changing world », ce monde en métamorphose, il est nécessaire de connaître les grands travaux préparatoires que les Institutions internationales ont élaborés et mis au point avant et pendant cette guerre, travaux qui serviront d'assises et de base pour l'organisation du monde de demain.

Les études entreprises et publiées par l'Institut International de Coopération Intellectuelle présentent à cet égard un très grand intérêt.

Que ce soit dans le domaine de la haute pensée et des grands échanges spirituels entre les peuples, que ce soit dans les domaines plus concrets où l'esprit s'applique objectivement à l'étude des problèmes essentiels que pose notre époque en matière d'économie, de questions sociales, d'éducation, d'art, de littérature, etc., les Collections éditées par l'Institut International de Coopération Intellectuelle, ou sous son égide par des groupements hautement qualifiés, constituent le plus sûr des *guides* dans le dédale des problèmes internationaux que posent avec acuité les lendemains de cette guerre et de la solution desquels dépend l'avenir du monde.

ÉDITIONS
SEFI
35, Rue Godot-de-Mauroy
Téléphone : OPÉRA 02-13
— — 02-14
Compte Chèques Post. Paris 4640-20
R. C. Seine 786.439
R. Producteurs 9.333
C. O. L. 11-0247

PARIS, LE 9 Juillet 1945

N° 1 S 356

M INSTITUT INTERNATIONAL DE
COOPERATION INTELLECTUELLE
2 Rue de Montpensier
P A R I S (Ier) DOIT

5.000	Prospectus	2.500	--	
	Taxe de transactions 1 %	25	--	
				2.525 --

Taxe perçue pour le Trésor

En votre réglement

Vu et approuvé
Mirouli
12/7/45

N° d'Ordre des Dépenses 42 — Proposition d'engagement N° 41

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1931

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				Société des Vernis Lyrolac : disques	1044 —

Chèque N° C 147062

VU sans observations

Le 17 juillet 1931.

Le Contrôleur,

PARIS, le 17 juillet 1931

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

A détacher et retourner, **après l'avoir signé** au Service de la Comptabilité de l'Institut International de Coopération Intellectuelle 2, rue de Montpensier, Paris-1er

REÇU de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme

de Mille quarante quatre francs (1.044 Frs)

en un chèque sur le C C F à Paris

~~*pour*~~ notre facture du 6 Juin 1945 : fourniture de disques.

SOCIÉTÉ DES VERNIS
PYROLAC
31 JUIL 1945
51, Rue de l'Echat
CRETEIL (SEINE)

Créteil, le 31 Juillet 1945

(Signature) P.O.

Société des Vernis Pyrolac
51, rue de l'Echat, CRETEIL (Seine)

30 juillet 45

Monsieur,

Mille quarante quatre

francs (1.044 Frs).

Monsieur

Société des Vernis Pyrolac
51, rue de l'Echat, Creteil (Seine)

Société des Vernis Pyrolac

Société à Responsabilité limitée au Capital de 830.000 Frs.

PYROLAC

51, Rue de l'Echat, **CRÉTEIL** (Seine)
TÉL. ENTREPOT 34-35 ET 34-36
R. C. SEINE 225.789 B
CHÈQUES POSTAUX PARIS 1872-14

CRÉTEIL, le trente Juin 1945

1.044,--

Au par chèque au trente et un Juillet valeur en ~~société~~ votre chèque

MILLE QUARANTE QUATRE FRANCS //////////////////////

RELEVÉ

A INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION
INTELLECTUELLE
2, rue de Montpensier
PARIS 1 er.

6	6	N/ Fact.	1 044 -			0
		v/ chèque au 31 Juillet		1 044 --		

Marque Déposée Comptabilité Simplifiée Moderne

Société des Verres Pyrolac

Société à Responsabilité limitée au Capital de 600.000 Frs

PYROLAC

51, Rue de l'Ecluse, CRÉTEIL (Seine)

Tél. ENTREPOT 24-35 et 24-36

CHEQUES POSTAUX PARIS 1072-14

CRÉTEIL, le

RELEVE

En raison des Congés Annuels

fermeture de l'Usine du :

6 au 23 Juillet 45 inclus

&

du 13 au 20 Aout 45 inclus

PYROLAC

SOCIÉTÉ DES VERNIS PYROLAC

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 2.075.000 Fcs

51, RUE DE L'ÉCHAT, CRÉTEIL (SEINE)

TÉL. ENTREPOT 34-35 +

PYROLAC

Retro

Créteil, le 6 Juin 1945

VERNIS CELLULOSIQUES
VERNIS A L'ALCOOL
COLLODIONS

CH. POST. PARIS 1872-14

Doit

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION
INTELLECTUELLE
2, Rue Montpensier, 2
PARIS

N. R.

V. R. Commande du 20 - 4 - 45

H. Becquet, Imprimeur, Paris - 40.0166 - 3-45

R. C. Seine 225.789 B

Notre livraison suivant bon n° 15.218

40	Disques noirs aluminium de 30 cms.	26,10	1.044, --

valeur sur relevé

Taxe de 9 % perçue pour le Trésor

P.C.A. N° 6115
PRODUCTEUR

La revente des disques vierges faisant l'objet de la présente livraison est RIGOUREUSEMENT INTERDITE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE. — Nos marchandises sont prises et payables à Créteil, au comptant, net sans escompte.
Tout autre mode de livraison et de paiement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.
Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, même lorsqu'elles sont expédiées franco.
Toute marchandise reconnue défectueuse ou non conforme est échangée purement et simplement, sans que notre responsabilité puisse être engagée à quelque titre que ce soit. — Toute réclamation doit être faite dans un délai de 8 jours à dater de la réception.
Les emballages consignés sont repris aux prix factures sous déduction de 10 %, s'ils nous sont retournés en bon état, franco domicile dans un délai de trois mois, date de facture et après vérification.
En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de la Seine est seul compétent.

MEMBRE AC COMMERCIAL

N° d'Ordre des Dépenses 43 — Proposition d'engagement N° 42

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Traitements non émargés	56 771	1 500	55 271	Mme Colin 1 400 Mlle Max 4 543 5 943	5 943 —
				Chèque N° C. 147 063 1400 Virement 4543	

VU sans observations

Le 17 juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 17 juillet 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

le 13-8-45

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 30 juillet contenant un chèque de 1400 fr dont je vous remercie - Je m'excuse de ne vous avoir pas répondu plus tôt, mais, absente, je viens de trouver votre lettre à mon retour -

Je vous envoie ci-joint la somme de 1750 fr devant être affectée à la régularisation de mon compte à la Caisse

Caisse nationale des retraites -

Lausanne - mai 1914

Vous voyez que je ne vous oublie pas, comme vous me le demandez déjà, mais n'ayant pas repris contact avec la banque de Neuflize depuis l'occupation j'ai craint que mon compte ait été liquidé comme tous ceux qui n'étaient pas crédités et effectués ses versements depuis six ans -

Je vous adresse également une lettre pour la Directeur de l'Institut au sujet de ma demande d'emploi déjà déposée entre vos mains - Cette lettre

vient simplement en confir-
mer et justifier les termes,
je vous serais reconnais-
sant de bien vouloir la
lui transmettre.

Veuillez - vous agréer
bon pour en informer
M. Lafli, car il a bien
voulu me promettre de
donner au Directeur
tous renseignements com-
plémentaires sur le fonction-
nement et l'activité de
mon ancien service.

En vous remerciant
d'avance, je vous prie de
croire, cher Monsieur à
mes sentiments les meilleurs

T.O.V.p. Ag - Collin

Rectification :
le Bureau de poste me disent qu'un mandat carte vous sera payé à domicile
j'ai donc modifié ma déclaration, et vous envoie par ce même courrier la somme convenue en un mandat carte

Je ne savais pas qu'on payait plus de 5000 à domicile

Y.C.

3 août 1945

124, Avenue Victor Hugo. XVI[e]

Cher Ami,

Je viens de subir un [illegible] très sérieux
de 4.5.43 pour [illegible] et vais à
[illegible] dit jeudi à P.P.C.I. Je vous
remercie vivement et vous prie
de vous [illegible] de vos
sentiments [illegible]

Colette Laurent

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Fr. 200.000.000 entièrement versés

Registre du Commerce de la Seine N° 36.383
Liste B. F. N° 141

20, RUE LA FAYETTE

COMPTE N°		NATURE DE L'OPERATION	MONTANTS	VALEURS
319515	INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE - 2 RUE DE MONTPENSIER PARIS 1ER	NOS VERSEMENTS CHEZ LE CREDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL A PARIS POUR ETRE PORTE AU CREDIT DU CTE DE MME C. LAROQUE	4543 --	24/7
		CHEZ LE CREDIT LYONNAIS A PARIS POUR ETRE PORTE AU CREDIT DU CTE DE M. A.MOUSSET	6000 --	Dº

Nous avons l'honneur de vous informer que nous DEBITONS votre compte selon détail ci-contre.

Vos dévoués,

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
SUCCURSALE LA FAYETTE
P. Pon Spéciale

PARIS, le 25 JUIL. 1945

Mod. 3041

23 JUIL 1945

Messieurs,

Par prélèvement sur notre compte N° 319515, veuillez payer :

1°) Quatre mille cinq cent quarante trois francs (4.543), à Madame LAROQUE, Colette,

compte N° 5890, Crédit Industriel et Commercial, Place de la Madeleine à Paris.

2°) Six mille francs (6.000) à Monsieur Albert MOUSSET,

compte N° 41.513, Crédit Lyonnais, Agence SL, Gare Saint-Lazare Paris.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef des Services Administratifs: Le Secrétaire Général :

(P. Ristorcelli) (J. Lorotte)

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
20, rue Lafayette,
PARIS

Mesdames,

Par prélèvement sur notre compte N° 81961B, veuillez payer :

1°) quatre mille cinq cent quarante trois francs (4.543), à Madame LAMOUR, Colette,

compte N° 3890, Crédit Industriel et Commercial, Place de la Madeleine à Paris.

2°) dix mille francs (6.000) à Monsieur Albert ROUSSET,

compte N° 41.813, Crédit Lyonnais, Agence 32, Gare Saint-Lazare Paris.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef des Services Administratifs Le Secrétaire Général ;

(P. Mastroselli) (J. Lorette)

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
20, rue Lafayette,
PARIS

N° d'Ordre des Dépenses 44 — Proposition d'engagement N° 50

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				M. Albert Mousset : textes pour émissions	6000 —

Chèque N° Virement

VU sans observations

Le 18 juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 18 juillet 1935.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

CHAPITRE I/B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payable à M. Albert MOUSSET, 34, Rue du Bac Paris :

quatre textes fournis pour nos émissions des :

29 Juin -

Un nouveau plan de collab. internationale - Frs. 1.500-

6 Juillet

Où en est le problème des matières premières ? 1.500-

20 Juillet

Le transfert des populations 1.500-

Pour une de nos proch. émissions

Retour à l'unité du monde orthodoxe 1.500-

Soit. Frs. 6.000-

(Six mille francs)

Cte. 41.513 au Crédit Lyonnais, Agence SL, Gare Saint-Lazare à Paris -

Le Chef des Emissions,

Voir avis de virement joint à la proposition d'engagement N° 42, dépense N° 43

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

23 JUIL 1945

Messieurs,

Par prélèvement sur notre compte N° 319515, veuillez payer :

1°) Quatre mille cinq cent quarante trois francs (4.543), à Madame LAROQUE, Colette,

compte N° 5890, Crédit Industriel et Commercial, Place de la Madeleine à Paris.

2°) Six mille francs (6.000) à Monsieur Albert MOUSSET,

compte N° 41.513, Crédit Lyonnais, Agence SL, Gare Saint-Lazare Paris.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef des Services Administratifs: Le Secrétaire Général :

(P. Ristorcelli) (J. Lorotte)

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
20, rue Lafayette,
PARIS

Monsieur,

Par prélèvement sur notre compte N° 23815, veuillez payer :

1°) Quatre mille cinq cent quarante trois francs (4.543), à Madame LEROUX, Colette,

compte N° 2890, Crédit Industriel et Commercial, Place de la Madeleine à Paris.

2°) Six mille francs (6.000) à Monsieur Albert MOUSSU,

compte N° 13.513, Crédit Lyonnais, Agence 31, Gare Saint-Lazare Paris.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef des Services Administratifs Le Secrétaire Général :

(P. Mastroselli) (J. Leroute)

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
80, rue Lafayette,
PARIS

N° d'Ordre des Dépenses 45 — Proposition d'engagement N° 43

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Transports - Presse : journaux suisses	980 —
				Chèque N° C. 147064	

VU sans observations

Le 20 juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 20 juillet 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

TRANSPORTS-PRESSE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

TÉLÉPH CENTRAL 54-55 et la suite

ADR. TÉLÉG. PORTPRESSE R.C. Seine 272.194.B

SIÈGE SOCIAL : 5, RUE D'ARGOUT - PARIS (2e)

C^e Chèques Postaux 2160-61 PARIS

PARIS. LE 12 Juillet 1945

Relevé de Compte de INSTITUT INTERNATIONAL-
COOPERATION INTELLECTUELLE
2, rue Montpensier
PARIS

MOIS DE JUIN 1945

	DOIT	AVOIR
Journaux suisses fournis en JUIN 45 suivant détail ci-joint:		
Total....Frs	980. -	

VALEUR EN VOTRE REGLEMENT

Vu et approuvé
Marseille
18/7/45

A détacher et retourner, **après l'avoir signé** au Service de la Comptabilité de l'Institut International de Coopération Intellectuelle 2, rue de Montpensier, Paris-1er

REÇU de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme de Neuf cent quatre vingts francs (980) en un chèque n° 141.064 sur Crédit Commercial de France du 30 juillet 1945 ~~pour~~ montant de notre relevé du mois de Juin 1945. (fourniture de journaux suisses.)

Paris, le 31 juillet 1945

(Signature)

Transports-presse
5, rue d'Argout, Paris

TRANSPORTS-PRESSE
SOCIÉTÉ ANONYME
28 JUIL 1945
5, RUE D'ARGOUT
PARIS-2e

30 juillet 45

Monsieur,

Neuf cent quatre

vingt francs (980) .

Monsieur

Transports-presse
5, rue d'Argout, PARIS

TRANSPORTS-PRESSE
5, Rue d'Argout
PARIS-2e

INSTITUT INTERNATIONAL -COOPERATION INTELLECTUELLE
2, rue Montpensier

Livraison du mois de JUIN *1945*

10.000 - 1-45 - Imp. Moulin, Paris — 11.1140

Quantités	TITRES	Prix Fort		Quantités	TITRES	Prix Fort	
	Journaux Suisses				**Journaux Belges**		
52	Journal de Genève (Quot.)	3 »	156.-		La Métropole	2 »	
	Tribune de Genève (Quot.)	3 »			La Cité Nouvelle	2 »	
52	Gazette de Lausanne (Quot.)	3 »	156.-		Le Peuple	2 »	
	Basler Nachrichten (Matin)	3 »			Le Gaulois	2 »	
	— (Soir)	3 »			La Nation Belge	2 »	
52	National Zeitung (Matin)	3 »	156.-		Le Drapeau	2 »	
52	— (Soir)	3 »	156.-		Dernière Heure	2 »	
	Der Bund (Matin)	3 »			La Lanterne	2 »	
	— (Soir)	3 »			L'Informateur	2 »	
60	Neue Zurcher Zeitung	5 »	300.-		Le Soir de Bruxelles	2 »	
8	Die Weltwoche (Hbdo)	7 »	56.-		De Roode Vaan	2 »	
			980.-		La Patrie (Hebdo.)	4 50	
	Journaux et Publications diverses				France Belgique (Hebdo.)	4 50	
	Narodowiec (Quot.)	1 50			Pourquoi Pas (Hebdo.)	5 »	
	Magyar Szemslé (Hebdo.)	3 »					
	Parisian Weekly Inf. (Hebdo.)	7 »					
	Science et Vie						

N° d'Ordre des Dépenses 46 — Proposition d'engagement N° 44

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Mme Lylière : papeterie	62 45

Chèque N° C. 147 065

VU sans observations

Le 29 juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 29 juillet 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

PAPETERIE DU CENTRE

FOURNITURES DE BUREAUX
Timbres en Caoutchouc
et Cuivre

GRAVURE - TIMBRAGE
CARTES DE VISITE

Mme GLIÈRE
7, rue de Valois
PARIS - 1er

R. C. Seine n° 230.414

Paris, le 25 Juillet 1945

M Institut International de Coopération Intellectuelle

782	30	feuilles emballage	9	27
	1	boîte carbone 100 feuilles ménistée		2,70
784	10	blocs	18	1,70
	10	éponges caoutchouc	6	60
	1	ruban machine bicolore		28
	8	rames papier blanc	220	17,60
	1	craie		15
	1	rame papier velin blanc (solde)		50
	1	rame papier velin jaune		1,50
	2	pancartes pour (Office des Musées)		8,00
	1	boîte stencils	150	10,50
770	5	boîtes punaises	11	55
"	100	dossiers	3	3,00
784	500	dossiers	3	15,00
				62,45

arrêté le présent mémoire à la somme de
six mille deux cent quarante cinq francs
dans le 25 juillet 1945
A. Glière

Voir acquit au verso

Reçu la somme de six mille deux cent quarante cinq francs en un chèque sur le Crédit Commercial de France n° 147065.

Paris le 30 Juillet 1945

A. Stein

N° d'Ordre des Dépenses 47 — Proposition d'engagement N° 45

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1931 5

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Traitements non émargés	56771	7443	49328	M. Vranek : traitement non émargé	7687 —
				Reçu sept mille six cents quatre vingt sept francs	
				le 28 Juillet 1945	
				M^me F. Vranek	
				(chèque 147.066).	
				Chèque N° C. 147.066	

VU sans observations

Le 28 Juillet 1931 5

Le Contrôleur,

PARIS, le 28 Juillet 1931 5

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

N° d'Ordre des Dépenses 48 — Proposition d'engagement N° 46

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
traitements				traitements et impôts du mois de juillet 1935	247 699
Radio Monde					69 000
Frais de représentation					8 000
					324 699

Virements 234 121 +
Chèque N° C 147067 63 196
bb 27 382
324 699

VU sans observations
Le 30 juillet 1935
Le Contrôleur,

PARIS, le 30 juillet 1935
Le Directeur,

VU et Vérifié
Le Commissaire aux Comptes,

N° 000561 Perception de [illegible]

délivré le 21 JUIN 1945 à M. [illegible]

pour un versement de fr. : Vingt sept mille trois cent quatre vingt deux

inscrit en recette le 21 JUIN 1945

EXTRAIT DU QUITTANCE [illegible]

Justifier Sut. al de Cont. Intellectuel

COMMUNES.	ARTICLES.	NATURE DES PRODUITS.	MONTANT.
		Impôt Cédulaire mois de Juillet 45	27.382
		TOTAL.....	27.382

La somme ci-dessus a été versée au comptable soussigné par (indiquer le mode de versement) : CCP

Le Percepteur

AVIS IMPORTANT : Voir au verso.

AVIS IMPORTANT

Le présent extrait est soumis au timbre-quittance lorsqu'il s'agit de produits assujettis à cet impôt.

Il n'est libératoire que s'il a pour objet de constater un versement effectué suivant l'un des modes ci-après : chèque bancaire, mandat-contributions, mandat-poste, mandat-carte, mandat télégraphique, versement ou virement au compte courant postal du comptable.

Traitements du Mois de Juillet 1945

	Traitement Net	Indemnités	Total	Impôts	Net à payer	Arrondissement au franc	à payer par virement	à payer en numéraire
M.M. Lozotte	..	29 750.24	29 750,24	3881	25 869,24	25 869	25 869	..
Ristorcelli	15 437.50	..	15 437.50	..	15 437.50	15 437	15 437	..
Laquet	..	10 800.	10 800.	1288	9 512.	9 512	9 512	..
Guist'hau	950.	..	950.	..	950.	950	..	950
Rouzet	..	5 000.	5 000.	226	4 774.	4 774	..	4 774
Mlles Liard	8 312.50	666.66	8 979.16	1088	7 891.16	7 891	7 891	..
Malterre	7 600.	666.66	8 266.66	980	7 286.66	7 287	7 287	..
Pannier	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5 473	5 473	..
Zi Heren	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5 473	5 473	..
Civelli de Borch	4 037.50	1 750.	5 787.50	597	5 190.50	5 190	5 190	
Fabre	4 037.50	666.66	4 704.16	409	4 295.16	4 295	..	4 295
Fournier	4 393.75	666.66	5 060.41	247	4 813.41	4 813	..	4 813
Nello	3 325.	666.66	3 991.66	232	3 759.66	3 760	..	3 760
Lossoz	3 087.50	666.66	3 754.16	273	3 481.16	3 481	..	3 481
Rosenstrauch	3 087.50	666.66	3 754.16	296	3 458.16	3 458	..	3 458
M.M. Labattut	3 372.50	1 050.	4 422.50	376	4 046.50	4 046	..	4 046
Pinaud	2 945.	2 108.33	5 053.33	346	4 707.33	4 707	..	4 707
Van der Luppen	2 945.	800	3 745.	294	3 451.	3 451	..	3 451
Mme Labattut	2 945.	1 266.66	4 211.66	360	3 851.66	3 852	..	3 852
Office des Musées								
M.M. Foundoukidis	..	30 000.	30 000.	..	30 000.	30 000	30 000	..
Balin de Balle	10 687.50	666.66	11 354.16	1448	9 906.16	9 906	9 906	..
Le Roy	10 687.50	800.	11 487.50	1468	10 019.50	10 019	10 019	..
Mme Koumcany	7 600.	666.66	8 266.66	980	7 286.66	7 287	7 287	..
Relations Universitaires								
Mlle Lajti	..	10 000.	10 000.	..	10 000.	10 000	10 000	..
Informations								
M.M. Massoulier	..	10 000.	10 000.	1173	8 827.	8 827	8 827	..
Lang	9 500.	1 608.33	11 108.33	1176	9 932.33	9 932	9 932	..
Mlles Musso	6 175.	666.66	6 841.66	764	6 077.66	6 078	6 078	..
Ehrlich	3 800.	666.66	4 466.66	404	4 062.66	4 063	..	4 063
Yeme	..	4 500.	4 500.	381	4 119.	4 119	..	4 119
M. Guardiola	..	3 750.	3 750.	273	3 477.	3 477.	..	3 477
	125 851.25	121 850.14	247 701.39	20272	227 429.39	227 427	174 181	53 246

Traitements du Mois de Juillet 1945 (suite)

	Traitements net	Indemnités	Total	Impôts	Net à payer	Arrondissement en francs	à payer par Virement	à payer en numéraire
Radio Monde								
M.M. Guignard	..	15 000.	15 000.	1559	13 441.	13 441	13 441	..
Van der Vlugt	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6 259	6 259	..
Grégory	..	8 000.	8 000.	885	7 115.	7 115	7 115	..
Riesner	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6 259	6 259	..
Monsour	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6 259	6 259	..
Desgranges	..	8 000.	8 000.	796	7 204.	7 204	7 204	..
M.M^lle Aubé	..	6 000.	6 000.	597	5 403.	5 403	5 403	..
Delpierre	..	5 500.	5 500.	525	4 975.	4 975	..	4 975
Blanchet	..	5 500.	5 500.	525	4 975.	4 975	..	4 975
	..	69 000	69 000	7110	61 890	61 890	51 940	9 950
Frais de Représentation (M^lle Mayoux)	..	8 000	8 000	..	8 000	8 000	8 000	..

Récapitulation								
1° Personnel de l'Institut	125 851.25	121 850.14	247 701.39	20 272	227 429.39	227 427	174 181	53 246
2° Radio-Monde	..	69 000.	69 000.	7 110	61 890.	61 890	51 940	9 950
3° Frais de Représentation	..	8 000.	8 000.	..	8 000.	8 000	8 000	..
	125 851.25	198 850.14	324 701.39	27 382	297 319.39	297 317	234 121	63 196

Détail des Dépenses :

1° Institut

Traitements net : 227 427
Impôts : 20 272 ✓

247 699

2° Radio. Monde

Traitements net : 61 890
Impôts : 7 110 ✓

69 000

3° Frais de représentation 8 000

324.699 fr.

HS

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés

Liste B. F. N° 141

2

PARIS, le 31 JUILLET 1945

20, Rue La Fayette

Compte

Virement N° 925

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATIO
INTELLECTUELLE
2, RUE MONTPENSIER,
PARIS

N° 319515

Nous vous accusons réception de votre honorée

du 31/7/45

et vous informons que nous vous Débitons

Val 30/7/45

de Francs : 5.473.-

(CINQ MILLE QUATRE CENT SOIXANTE TREIZE FRS)

transférés au Crédit de

MADAME PANNIER
24, AVENUE LEDRU-ROLLIN,
PARIS (XI)

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale.

Frs :

R. C. Seine N° 36.383

JONNART, IMP., LES LILAS - C. D. L. 30.0075

HS

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés
Liste B. F. N° 141

2

PARIS, le 31 JUILLET 1945
20, Rue La Fayette

Compte

Virement N° 934

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATIO
INTELLECTUELLE
2, RUE MONTPENSIER,
PARIS

N° 319515

Nous vous accusons réception de votre honorée

du 31/7/45

et vous informons que nous vous Débitons

Val 30/7/45

de Francs : 15.437.-
(QUINZE MILLE QUATRE CENT TRENTE SEPT FRANCS)

JONNART, IMP., LES LILAS - C. O. L. 30.0075

transférés au Crédit de

MONSIEUR RISTORCELLI
C/O MONSIEUR COLOMBANI
DIRECTEUR C.C.F. LAFAYETTE

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale.

Frs :

R. C. Seine N° 36.383

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Fr. 200.000.000 entièrement versés

Registre du Commerce de la Seine N° 36.383
Liste B. F. N° 141

20, RUE LA FAYETTE

COMPTE N°		NATURE DE L'OPERATION	MONTANTS	VALEURS
319515	INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE - 2 RUE DE MONTPENSIER PARIS 1ER	N/ VERSEMENTS DIVERS SUIVANT DETAIL SUR BORDEREAU JOINT	213211 --	30/7

Nous avons l'honneur de vous informer que nous DEBITONS votre compte selon détail ci-contre.

Vos dévoués,

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
SUCCURSALE LA FAYETTE
P. Pon Spéciale

PARIS, le 31 JUIL. 1945

ANNEXES

Mod. 3041 - C. JOHNART, IMP., LES LILAS - C. O. L. 30.0075 - 2-44

LISTE des VERSEMENTS DE Chèques émis par M. INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

et payés le 31 JUIL 1945 CTE NO 319.515 aux Caisses du CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE.

20, Rue La Fayette — PARIS

NUMEROS DES CHEQUES	MONTANTS	TOTAUX	NUMEROS DES CHEQUES	MONTANTS	TOTAUX
BARCLAYS BK•	8.000,				
B UE INDO CHINE	25.869,				
CT• LYONNAIS	9.512,				
C•I•C•	7.891,				
D°	7.287,				
BQUE PAYS EUR•CENT•	6.473,				
CT• LYONNAIS	5.190,				
D°	30.000,				
CHEQ• POSTAUX	9.906,				
LLOYDS & NAL PR•	10.019,				
CT• LYONNAIS	7.287,				
STE GENERALE	10.000,				
CT• LYONNAIS	8.827,				
D°	9.932,				
B•N•C•I•	6.078,				
BQUE PARIS•CRED•	13.441,				
C•N•E•P•	7.115,				
D°	6.259,				
CT• LYONNAIS	6.259,				
STE GENERALE	7.204,				
CT• LYONNAIS	6.259,				
D°	5.403,				
		213.211,			

Mod. 3019 — Imp. C. Jonnart - 6-40

NUMEROS DES CHEQUES	MONTANTS	TOTAUX	NUMEROS DES CHEQUES	MONTANTS	TOTAUX

Paris, le 31 Juillet 1945

Messieurs,

Veuillez, pour débit de notre compte n° 319.515, effectuer les virements ci-dessous énumérés:

Bénéficiaires	Montant:	Banque	N°du Compte
M. MAYOUX	8.000	Berkleys Bank- Rue du 4 Septbre	39.225
M. LOROTTE	25.869	Banque de l'Indochine 96, Bd Haussman	D.53.719
M. RISTORCELLI	15.437	Crédit Commercial de France 20, Rue Lafayette	156.003
M. PAQUET	9.518	Crédit Lyonnais (Ag. A.2) 163 bis, Rue Damrémont	D.44.891
Mme LIARD	7.891	Société Générale de Crédit-Industriel & Commercial. 66, Rue de la Chaussée d'Antin	6.023
Mme MALTERRE	7.287	Crédit Industriel & Commercial 64, Rue de la Victoire	8.466
Mme PANNIER	5.473	Crédit Commercial de France 20, Rue Lafayette	152.477
Mme ZIFFERER	5.473	Banque des Pays de l'Europe Centrale 12, Rue de Castiglione	21.919
Mlle CIVELLI de BOSCH	5.190	Crédit Lyonnais -60.Av Bosquet	D. 41.016
M. FOUNDOUKIDIS	30.000	Crédit Lyonnais (Ag.A.) 4, Place du Théatre Français	40.966
M. BELIN DE BALLU	9.906	Chèques Postaux - Paris	364.362
M. LE ROY	10.019	Lloyds National of Provincial Bank Ltd. 43, Brd des Capucines	5.609
Mme KOUMANY	7.287	Crédit Lyonnais (Ag. A.) 4, Place du Théatre Français	44.831
	147.344		

T.S.V.P.

Bénéficiaires	Montant	Banque	N°du Compte
Report	147.344		
M. LAJTI	10/000	Société Générale. 29,Bld Saint Michel	G. 27.354
M. MASSOULIER	8.827	Crédit Lyonnais (Ag. A.O.) 2,Rue Lecourbe	46.234
M. LANG	9.932	Crédit Lyonnais (Ag. A.D.) 141,Avenue Mozart	D. 45.298
Mlle MUSSO	6.078	B.N.C.I.-Av. des Champs-Elysées	75.45
M. GUIGNARD	13.441	Banque Parisienne de Crédit à Boulogne S/Seine	30.36-C.D.
M. GREGORY	7.115	Comptoire National d'Escompte de Paris-16,Rue Etienne Marcel (Ag.A.Y)	2.220
M. RIESNER	6.259	Comptoire National d'Escompte de Paris 1,Avenue de Villiers	14.143
M. MONSOUR	6.259	Crédit Lyonnais (Ag. A.F) 1,Avenue Niel	50.443
M. DESGRAUPS	7.204	Société Générale (Ag. A.D) 40,Avenue des Ternes	16.562
M. VAN der VLUGT	6.259	Crédit Lyonnais (Ag. A) 4,Place du Théatre Français	45.695
Mme AUBE	5.403	Crédit Lyonnais (Ag. A) 4,Place du Théatre Français	D.45.606
Total	234.121		

Arrêté à la somme de DEUX CENT TRENTE QUATRE MILLE CENT VINGT-ET UN FRANCS.

Paris, le 31 Juillet 1945

Le Chef des Services Administratifs: Le Secrétaire Général:

(P. Ristorcelli) (J. Lorotte)

N° d'Ordre des Dépenses 49 — Proposition d'engagement N° 48

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				M. Joly : Radio-reportage du mois de Juillet 1935 (Contrat joint à la proposition d'engagement n° 29. N° d'ordre des dépenses 30 de 1935)	30 000 —

Chèque N° Virement bancaire

VU sans observations

Le 31 Juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 31 Juillet 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Paris le 31 juillet 1945

Messieurs,

Veuillez, par prélèvement sur notre compte, payer la somme de TRENTE MILLE FRANCS (30.000 frs) à Monsieur Raymond JOLY

Compte D 33.80 CCF Est Magenta.

Le Chef des Services administratifs :

(Paul Ristorcelli)

Le Secrétaire Général :

(Jean LOROTTE)

Crédit Commercial de France
20, rue Lafayette,
PARIS

Crédit Commercial de France
30, rue Lafayette,
PARIS

Paris, le 30 Juin 1945

Messieurs,

Veuillez, par prélèvement sur notre compte, payer la somme de TRENTE MILLE FRANCS (30.000 frs) à Monsieur Raymond JOLY

Compte D 33.80 C.C.F. Est Magenta.

Le Chef des Services administratifs : Le Secrétaire Général :

(Paul Ristorcelli) (Jean Lorotte)

Crédit Commercial de France
20 rue Lafayette
PARIS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Raymond Joly
Compte D 33.80
C.C.F Ag. Est. Magenta

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

HS

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés

Liste B. F. N° 141

2

PARIS, le 1ER AOUT 1945

20, Rue La Fayette

Compte

Virement N° 971

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE MONTPENSIER,
PARIS 1ER

N° 319515

Nous vous accusons réception de votre honorée

et vous informons que nous vous Débitons

du 31/7/45

Val 1/8/45

de Francs : 30.000.-

(TRENTE MILLE FRANCS)

VIREMENT AU CREDIT DU COMPTE N° D 33.80 DE MONSIEUR RAYMOND JOLY CHEZ NOTRE AGENCE EST-MAGENTA

transférés au Crédit de SIEGE CENTRAL

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale,

Frs :

R. C. Seine N° 36.383

JONNART, IMP., LES LILAS - C. O. L. 30.0075

N° d'Ordre des Dépenses 50 — Proposition d'engagement N° 47

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				M. Belin de Balleu : fourniture d'une machine à écrire à caractères russes	5000 —

Chèque N° C 147069

VU sans observations

Le 30 Juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Juillet 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

M. E. BELIN DE BALLU
31, rue Saint-Armand,
P a r i s 15°

Paris, le 30 Juillet 1945.

Vendu a l'Institut International de Coopération Intellectuelle, 2, rue Montpensier, Paris 2ème, une machine à écrire "STANDARD SUN TYPEWRITER" n° 5, clavier russe, pour la somme de Frs 5.000 (Cinq Mille francs).

Reçu cinq mille frs chèque N 147069.
31 Juillet 1945
E. Belin de Ballu.

Inscrite à l'inventaire

Madame H. Peltzer
5 bis, rue Antoine-Chantin
P a r i s I4ème.

Paris, le 29 Juillet 1945.

Vendu à mon domicile à Monsieur E. Belin de Ballu, demeurant 31, rue Saint-Amand, Paris XVème, une machine à écrire "STANDART SUN TYPEWRITER", N° 5 cl. russe. d'occasion m'appartenant personnellement, pour la somme de Frs. 5.000 (Cinq mille francs).

Pour acquit : H. Peltzer.

N° d'Ordre des Dépenses 51 — Proposition d'engagement N° 49

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Messageries Dawson : fourni. Tuo de journaux anglais	786 —
				Chèque N° C 147070	

VU sans observations

Le 31 Juillet 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 31 Juillet 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

SERVICE RÉGULIER DE PUBLICATIONS & JOURNAUX ANGLAIS & AMÉRICAINS

M. Institut Int^al de Coopération intellectuelle, 2 R. Montpensier

COMMISSION EN LIBRAIRIE
Anglaise et Française

C. C. Postal : F. Groves Paris 1071-62
Adr. Télégr. : DASONSAD-PARIS (X^e)
Téléphone : Provence 53-48

Messageries DAWSON

Société Anonyme au Capital de 100.000 Francs (R. C. Seine 219.452 B)

4, Rue du Faubourg-Poissonnière — PARIS (X^e)

ABONNEMENTS POUR TOUS PAYS

Paris

PRODUCTEURS
26.038 Seine

PARIS, le 10/7 19 45

Tous les volumes fournis **EN DÉPOT** *ne seront repris* **QU'EN PARFAIT ÉTAT** *et munis de leur couverture.*

Mr Ristorcelli

2	Terres du 1 au 31/5/1945		270	00
2	Manchester		216	00
2	Economist des 28/4 - 5/5 - 12/5 - 19/5 - 26/5	20	200	00
2	News Statesman " " " " "	10	100	00
			786	00

Reçu et approuvé
Manuel
25/7/45

N.B. — Les marchandises facturées en dépôt restent notre propriété exclusive jusqu'à la date du paiement intégral de ce dépôt.
Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires et les frais de port, aller et retour, sont à la charge du client.

Ad. Télégr. : DASONSAD-PARIS Téléphone : PROVENCE 53-48

MESSAGERIES DAWSON

Société Anonyme Capital 100.000 Francs

COMMISSION EN LIBRAIRIE FRANÇAISE & ÉTRANGÈRE
ABONNEMENTS POUR TOUS PAYS

4, Faubourg Poissonnière — PARIS (X^e)

Chèques Postaux : F. J. GROVES-PARIS 1071-62 PRODUCTEURS 26.038 Seine
R. C. Seine 219.452 B

le 24 Juillet 1945

M Institut International de
Coopération Intellectuelle
Paris

Mr. Ristorcelli

Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre ci-joint notre facture pour les journaux anglais que nous vous avons fournis pendant le mois de Mai dernier et qui n'ont pas été réglés.

Nous vous serions obligés de votre chèque pour la bonne règle de nos écritures, et dans cette attente, veuillez agréer, Messieurs nos sincères salutations.

L'Administrateur Délégué

F. J. Groves

A détacher et retourner, **après l'avoir signé** au Service de la Comptabilité de l'Institut International de Coopération Intellectuelle 2, rue de Montpensier, Paris-1er

REÇU de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme

de Sept Cent Quatre Vingt Six Francs----------

pour notre facture du IO Juillet 1945.

Cheque sur le Credit Commercial de France No. 147070 daté du Trente et un Juillet 1945.

Paris , le 2/8/ 1945

(Signature)

Messageries Dawson S.A.,
l'Administrateur.

M. Ristelhueber

N° d'Ordre des Dépenses 52 — Proposition d'engagement N° 51

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Traitements				Dépenses au comptant effectuées en Juillet 1945	140
Frais de bureau					10 304
Frais de représentation					4720
Entretiens du mobilier					14 689
					29853

Chèque N° C. 147071

VU sans observations

Le 31 Juillet 1945.

Le Contrôleur,

PARIS, le 31 Juillet 1945.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Juillet 1945

Dépenses effectuées au comptant pendant le 3e Trimestre

1945				1/ Traitements	4 Frais de Bureau	5 Batiments & Mobilier	6 Chauffage & Eclairage
Juillet	1	Frais d'expédition	1	28 90		28 90	
	3	Surtaxes lettres	2	31 50		31 50	
	..	Heures supplémentaires (Labathut)	3	50	50		
	..	Timbre Regie bancaire	4	1		1	
	5	Frais de mandat AS. VT.	5	4		4	
	..	Frais d'expédition livres	6	18 40		18 40	
	..	— 3e —	7	13 70		13 70	
	6	Toiles à laver	8	225			225
	..	2 Couronnes mortuaires	9	2030		2030	
	..	Timbres	10	60		60	
	7	Frais de metro (m: lampe)	11	49		49	
	9	Achat d'une pélerine cycliste	12	900			900
	10	Travaux de nettoyage	13	770			770
	..	10 pinceaux à 2f.	14	20		20	
	11	Achat livres	15	162		162	
	..	Desinfection 14 couvertures velours	16	215			215
	12	Achat de Timbres	17	3000		3000	
	13	Achat lampe electrique	18	186 10			186 10
	18	Amenagement bibliotheque-archives	19	1400			1400
	18	3 numéros "Technique & Architecture"	20	305		305	
	"	1 numero "Architecture d'Aujourd'hui"	21	130		130	
	20	Blanchissage	22	30 50			30 50
	"	Produits d'entretien (mat. Savon)	23	60			60
	"	Index généralisé (2 V.)	24	2000		2000	
	"	Déménagement bibliotheque	25	250			250
	"	Achat 10 formules "expédition"	26	11 50		11 50	
	21	Frais d'expédition	27	77 90		77 90	
	..	Demenagement bibliotheque (1 manoeuvre)	28	250			250
	..	— d° — (1 manoeuvre)	29	250			250
		à Reporter		12529 50	50	7942 90	4350 50	186 10

				1 Traitements	4 Frais de Bureau	5 Batiments et mobilier	6 Chauffage Eclairage	Frais de Représentation
		Report :	12529 50	50	7942 90	4350 50	186 10	
Juillet	21	Déménagement Bibliothèque (1 manœuvre) 30	250			250		
	..	. d°. 31	250			250		
	23	. d°. 32	500			500		
	..	_ d°_ 33	500			500		
	24	Allo Transport (2 manœuvres) 34	550			550		
	"	Achat Fournitures 35	25		25			
	..	Télégrammes 36	18		18			
	..	Déménagement Bibliothèque 37	500			500		
	25	Frais d'impression 38	88		88			
	26	Réception du Directeur 39	4720					4720
	..	Déménagement bibliothèque (1 manœuvre) 40	750			750		
	..	_ d°_ 41	1000			1000		
	27	Abonnement aux Répertoires Télégraphiques 42	422		422			
	"	Télégrammes 43	782 20		782 20			
	28	Mme Lenet ménage 44	1880 40			1880 40		
	..	Mme Le Meur . d°. 45	2024 60			2024 60		
	..	Mme Clerfeuille . d°. 46	1914 60			1914 60		
	30	Papier Timbré 47	8		8			
	..	M. Labathut (heures supplémentaires) 48	90	90				
	..	Blanchissage 49	33			33		
	"	Gerbe Obsèques Paul Valery 50	1018		1018			
			29853 30	140	10304 10	14503 10	186 10	4720
		Arrondissement au franc	— 0 30		— 0 10	— 0 10	— 0 10	
			29853	140	10304	14689.		4720

- *A la Rose* -

H. PAGET
FLEURS NATURELLES
COURONNES — CORBEILLES
Livraison et Expédition
— PARTOUT —
ue de Richelieu, 10
— PARIS —
Registre du Commerce Seine 376.297
Téléphone : RICHELIEU 30-37

PARIS, le 30 juillet 1945

50

M. Institut international de Coopération intellectuelle 2 rue Montpensier Paris Doit

1	Gerbe livrée le 28 juillet 1945 pour les obsèques de Monsieur Paul Valéry 45 rue de Villejust	1.000
	taxe 1.50 %	15
	timbre	3
		1.018 F

Pour acquit
Paris le 30-7-1945
H. Paget

Acquitté
Paris le 30 juillet 1945
FRANCS

~~49~~

Blanchissage 49

I.I.C.I.

5. Rouleau 2.00
2 essuie meuble 5.00
1 tap. dif. 3.00
33.00

30 Juillet 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

48

Paris 28/7-45

Trois heures supplémentaires
pour cours divers 30 fr x 3 = 90 fr.

Mme Labattut

8 f

47

Papier timbré

1 feuille pour mémoire
au Musée de la Marine
Paris

8 f

Le 30 juillet 1945

H. Pannier

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Institut International de Coopération Intellectuelle

46

Heures de Ménage effectuées du 2 Juillet au 28 Juillet 1945

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 2 au 7 Juillet						
Mme Clerfeuille	22	20	440	26 40	413 60	M. Clerfeuille
Semaine du 9 au 13 Juillet						
Mme Clerfeuille	19	20	380	22 80	357 20	M. Clerfeuille
Semaine du 16 au 21 Juillet						
Mme Clerfeuille	23	20	460	27 60	432 40	M. Clerfeuille
Semaine du 23 au 28 Juillet						
Mme Clerfeuille	23	20	460	27 60	432 40	M. Clerfeuille
	87	20	1740	104 40	1635 60	

RÉCAPITULATION

Montant net payé			1635 60
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	104 50		209
b) Cotisation de l'Institut	104 50		70
c) Contribution spéciale V.T. 4%	70		
Dépense totale			1914 60

279

Institut International de Coopération Intellectuelle

45

Heures de Ménage effectuées du 2 juillet au 28 juillet 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 2 au 7 juillet						
Mme Le Meur	22	20	440	26 40	413 60	Le Meur
Semaine du 9 au 13 juillet						
Mme Le Meur	21	20	420	25 20	394 80	Le Meur
Semaine du 16 au 21 juillet						
Mme Le Meur	24	20	480	28 80	451 20	Le Meur
Semaine du 23 au 28 juillet						
Mme Le Meur	25	20	500	30 00	470	Le Meur
	92	20	1840	110 40	1729 60	

RÉCAPITULATION

Montant net payé			1729 60
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	110 50		221
b) Cotisation de l'Institut	110 50		74
c) Contribution spéciale V.T. 4%	74		
Dépense totale			2024 60

295

Institut International de Coopération Intellectuelle

44

Heures de Ménage effectuées du 2 Juillet au 28 Juillet 1945

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 2 au 7 Juillet						
Mme Levet	21	20	420	25 20	394 80	Levet
Semaine du 9 au 13 Juillet						
Mme Levet	17 ½	20	350	21	329	Levet
Semaine du 16 au 21 Juillet						
Mme Levet	23	20	460	27 60	432 40	Levet
Semaine du 23 au 28 Juillet						
Mme Levet	24	20	480	28 80	451 20	Levet
	85 ½	20	1710	102 60	1607 40	

RÉCAPITULATION

Montant net payé		1607	40
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	102 50	205	
b) Cotisation de l'Institut	102 50	68	
c) Contribution spéciale V.T. 4%	68		
Dépense totale		1880	40

273

43

Coût de 2 Télégrammes signés par Monsieur Ris Torcelli.

envoyés avec Reponse payée.

1°	en Finlande –	405 f. 80
2°	en Grèce –	376 f. 40
		782 f. 20

le 27-7-25

J. Van Rysselberghe

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

42

Abonnement au Répertoire Télégraphique

420 +
+ 2 timbres
422

41

Reçu

Reçu la somme de
mille francs pour
travaux de dénazification
de la bibliothèque :

20 heures à 50 = 1000 F

Paris 26 juillet 1945

G. Bonj

L. Denis Jorys

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

40

Reçu

Reçu la somme de
sept cent cinquante francs
pour dédommagement de
la Bibliothèque :

15 heures à 50 = 750 f

Paris le 26 juillet 1945 Vincent

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

M. Vincent Henri

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

89

Champagne servi à
l'occasion de l'entrée en
fonctions du Directeur :

Champagne	3500 f
Patisserie	675
Orangeade	27.80
Glace	40.
Matériel (verres, linge)	40
	4282.80
Pourboire	437.20
	4720.00

Reçu 4720 francs.
Paris le 26 Juillet 1945

88

Frais d'impression
du document C.E. 375,
de communications
& divers . . . . . 88 Fr

Comité d'Entente
25 Juillet 1945

Vu
[signature]

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Pourboire imprimeur	30c
4 timbres à 2c	8c
6 Téléphones à 5c	30c
10 mètres à 2c	20c.
	88 Fr

Reçu 88 Fr le 25.VII.45

87

Reçu

Reçu de l'I.C.I.I. la
Somme de Cinq cents francs
pour travaux de déménagement
de la Bibliothèque —

10 h à 50 francs = 500 frs —

Paris le 24 Juillet 1945

Vincent

M. Vincent Henri

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

36

Extrait d'un Télegramme adressé
par Mr Tsundoukidis à
Mr Charnod à Evian

18 h

24-7-45

M. Van Leeuwen

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

85

SERVICE D'INFORMATION

9 Juillet 45

Les Etoiles du 22	2 ex.	IO
Les Etoiles du 29	I ex.	5
Pinceaux 2		IO
		25

Reçu 25 fr.
le 24-7-45.
Lang.

IMPRIMERIE INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

34

ALLÔ TRANSPORT

N° 106127

A conserver par le Client

87, Rue Réaumur

Tél. : GUT. 19-87 à 89, GUT. 09-68, CENtral 67-85 et 86
CEN. 26-46 et 37-69

ALLÔ GUT. 19-87 à 89 CEN. 67-85 et 86 CEN. 26-46 et 37-69 GUT. 09-68 TRANSPORT 87, Rue Réaumur

Le 19-7 1945

M Institut International

Les marchandises transportées sont assurées jusqu'à cinq mille (5000) francs par véhicule.

Prix total payé :

150

Ne perdez pas votre temps en attentes inutiles
A toute heure du JOUR donnez-nous vos ordres sur nos 8 lignes

Gut. 19-87 à 89 : Petits Transports
Cen. 67-85 } Gut. 09-68 } Camions et Main-d'œuvre
Cen. 67-86 : Réclamations
Cen. 26-46 : Secrétariat
Cen. 37-69 : Comptabilité.

Travail effectué par :

Delaunay

Motor 2

33

Reçu

Reçu la somme de
Cinq cents francs pour
dédommagement de
la bibliothèque —

10 h à 50 f = 500 fr

Paris le 23 juillet 1945

Vincent

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Mme Vincent Henri

32

Reçu

Reçu la somme de cinq cents francs pour travaux de dénumérotage de la bibliothèque.

10 h. à 50 f. = 500 francs

Paris, le 23 juillet 1945

J. Denis

M. Denis pages

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

81

Reçu

Reçu la somme de
deux cent cinquante francs
pour travaux de déménagement
de la bibliothèque -
5 heures à 50 fr = 250 fr

Paris le 21 juillet 1945

Vincent Henri

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

30

Reçu

Reçu la somme de
Deux cent cinquante francs
pour travaux de déménagement
de la bibliothèque.

5 h à 50 h = 250 frs.

Paris le 21 Juillet 1945

H. Chapelet.

Chapelet Henri

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

29

Reçu

Reçu la somme de
deux cent cinquante francs
pour travaux de déménagement
de la bibliothèque

5 à 50 frs = 250 frs

Paris le 21 Juillet 1945

G. Dervy

Denis Georges

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

28

Reçu

Reçu la somme de
Deux cent cinquante francs
pour travaux de déménagement
de la bibliothèque —

5 h à 50 frs = 250 F.

Paris le 21 Juillet 1945

Lucien

Lucien Fernand

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

NAL DE COOPERATION INTELLE

RÉCÉPISSÉ à remettre à l'EXPÉDITEUR

27

COLIS POSTAUX

Partie à remplir par l'Expéditeur.

5

NOM ET ADRESSE DU DESTINATAIRE :

Nom Blake-Hare Godwin

Rue Toledo Museum of Art

à Toledo (Ohio) U.S.A

Désignation du ou des colis :

Livres

dont le poids n'excède pas 5 kg. par colis.

Valeur déclarée

Remboursement

5

Mode de placement du remboursement } Voir au verso

Etiquette à coller sur le bulletin

204

Partie à r

Numéro d'enregistr

Timbre

S.N.C.F. NORD

21-7-45

5

PARIS SUD EST

Nota. Aucune réclamation ne sera admise à être examinée sans la production du présent récépissé.

Taxe perçue : 76.80

+ 1.10 imprimés

59 77.90

Co - 7/45

26

Reçu 10 formules
"Déclaration d'exportation"

11 f 50

H. Pannier

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

25

Reçu la somme
de deux cent cinquante francs
pour transport de livres
(Déménagement de la
bibliothèque)

5 ? à 50 f = 250 f

Paris le 20 juillet 1945

Vincent

Mr Vincent Henri.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

2.4

Vente Comptant Livres N° 000621

MASSON & Cie 40

S.A.R.L. au Capital de 5.000.000 de Francs

ÉDITEURS, 120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

TÉL.: DANTON 56-11 — C. CHÈQ. POST. PARIS N° 599

R. C. SEINE 15.234 — REP. PROD. SEINE C. A. 354

2 Index 1000

2000

Reçu
20-7/45
H. Lamiu

MASSON & Cie ÉDITEURS
[illegible] JUIL. 1945
[illegible]

FICHE A RAPPORTER AU VENDEUR APRÈS PAIEMENT

PARIS - CONTROLE PARISIEN IMPRIMERIE TOMPEUS

23

2 nat. 10 a
Samtarf 5 a
60

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

22

Blanchissage

Y.W.C.A.
3. rue Montpensier

5 - Rouleaux	2f.00
2 sur toile-éponge	2f.50
1 paquet divers.	3.00
	30 50

LIBRAIRIE FISCHBACHER

21

Tél. : DANTON 84-87
Reg. du Comm. Seine 139.727

Société Anonyme
33, RUE DE SEINE, PARIS-VI^e

Chèques Postaux
PARIS N° 187-17

Fourni à M _____

D. N° _____

Paris, le 18.7. 193*5

ETABL. HOMEYER, ÉPINAL 10431

1	2° 1	Architecture d'aujourd'hui	180 -

Reçu
H. Fauvin
18-7-[illegible]5

Achat de Gravures
Anciennes et Modernes
Ornements Anciens
Livres, Partitions Modernes
Autographes, Ex-Libris

DOCUMENTS
pour l'Architecture
et les Beaux-Arts

ESTAMPES MODERNES
EAUX-FORTES ORIGINALES
LIVRES EN TOUS GENRES

G. DEYSSIÉ

53, Rue de Seine, PARIS (VI^e^)

Doit M^r Institut International

Paris, le 18 Juillet 1945

Technique et Architecture
d'après Nos Divers prix 30f^c^

M^me^ Deyssié

Reçu
H. Paulin
18-7-45

LIBRAIRIE
DEYSSIÉ
53, Rue de Seine, 53
PARIS-VI^e^
R.C. Seine N° 612,238

A conserver par le Client

ALLÔ TRANSPORT

87, Rue Réaumur

Tél. : GUT. 19-87 à 89, GUT. 09-68, CEN. 67-85 et 86
CEN. 26-46 et 37-69

N° 105170

ALLÔ GUT 19-87 à 89 CEN 67-85 et 86 CEN 26-46 et 37-69 GUT 09-68 TRANSPORT 87, Rue Réaumur

Le 10 - 7 - 1945

M Institut Inter[illegible] de Coopération Intellectuelle

Les marchandises transportées sont assurées jusqu'à cinq mille (5000) francs par véhicule.

Prix total payé :

400 F

4 H 2 Hommes

Ne perdez pas votre temps en attentes inutiles
A toute heure du JOUR donnez-nous vos ordres sur nos 8 lignes
Gut. 19-87 à 89 : Petits Transports
Cen. 67-85 } Camions et Main-d'œuvre
Gut. 09-68 }
Cent. 67-86 : Réclamations
Cent. 26-46 : Secrétariat
Cent. 37-69 : Comptabilité.

Travail effectué par :

Mohan 1
Mohan 2

19

A conserver par le Client

ALLÔ TRANSPORT

87, Rue Réaumur

Tél. : GUT. 19-87 à 89, GUT. 09-68, CENtral 67-85 et 86
CEN. 26-46 et 37-69

N° 106201

ALLÔ GUT 19-87 à 89 CEN 67-85 et 86 CEN 26-46 et 37-69 GUT 09-68 TRANSPORT 87, Rue Réaumur

Le 16 - 7 - 1945

M Institut Int.[illegible] de Coopération Intellectuelle

Les marchandises transportées sont assurées jusqu'à cinq mille (5000) francs par véhicule.

Prix total payé :

420 F

2 h = 4 h 1/2
9 h

Ne perdez pas votre temps en attentes inutiles
A toute heure du JOUR donnez-nous vos ordres sur nos 8 lignes
Gut. 19-87 à 89 : Petits Transports
Cen. 67-85 } Camions et Main-d'œuvre
Gut. 09-68 }
Cen. 67-86 : Réclamations
Cen. 26-46 : Secrétariat
Cen. 37-69 : Comptabilité.

Travail effectué par :

Délaunay
Boisseau

19

A conserver par le Client

ALLÔ TRANSPORT

87, Rue Réaumur

Tél. : GUT. 19-87 à 89, GUT. 09-68, CEN. 67-85 et 86
CEN. 26-46 et 37-69

N° 105759

ALLÔ GUT 19-87 à 89 CEN 67-85 et 86 CEN 26-46 et 37-69 GUT 09-68 TRANSPORT 87, Rue Réaumur

Le 17 - 7 - 1945

M Institut International

Les marchandises transportées sont assurées jusqu'à cinq mille (5000) francs par véhicule.

Prix total payé :

850 F

11 H

Ne perdez pas votre temps en attentes inutiles
A toute heure du JOUR donnez-nous vos ordres sur nos 8 lignes
Gut. 19-87 à 89 : Petits Transports
Cen. 67-85 } Camions et Main-d'œuvre
Gut. 09-68 }
Cent. 67-86 : Réclamations
Cent. 26-46 : Secrétariat
Cent. 37-69 : Comptabilité.

Travail effectué par :

Delaunay
Breitel

19

18

1 lamp 75 W 3270

1 — 60 W. 2620

6 — 15 W 212 = 1272

1861

LACOUA & CIE
- 14 JUIL 1945
10, Rue J.J. Rousseau, PARIS

LACOUR & CIE
-MUNIPHAS-
10, Rue du Moulin-Vert, PARIS

17

Timbres achetés le
12 juillet 1945

1.000	à	0.10 —	100
500	à	0.40 —	200
600	à	0.50 —	300
500	à	0.60 —	300
500	à	0.80 —	400
500	à	1.00 —	500
600	à	2.10 —	1.200
			3.000

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

CENTRE
HYGIÉNIQUE
PRINCIPAL
ETS CANONNE
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS
49, RUE RÉAUMUR - PARIS - IIIe
S/M

ARCHIVES
83-03 à 83-08
CHÈQUES POSTAUX
Nº 9173
R.C. SEINE 237-550 B

Service de désinfection 16

DÉSINFECTION . DÉSINSECTISATION A L'ÉTUVE & A DOMICILE

Paris le I5 Juin I945

Doit " INSTITUT "

2, rue Montpensier - PARIS

DESINSECTISATION de :

I4	Coussins en velours à	I9.20	268.80
	20% de réduction pour le transport à Montreuil.....		53.75
			2I5.--

DEUX CENTS QUINZE FRANCS

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Société anonyme coopérative à capital variable
LIBRAIRIE GÉNÉRALE
49, Boulevard Saint-Michel, Paris V^e^
Chèques Postaux : Paris 392-33 Tél. : ODéon 47-35

N° 2897

M Institut International de Coopération Intellectuelle
2 rue de Montpensier
Palais Royal Paris

Doit

PARIS, le 22 - 5 1945

2 Dubon Germain

Ecrubu 80 160
2
162 -

Volumes mis au magasin

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE 1 FRANC DA 1945 1,20 FRANC 49 Boulevard St Michel PARIS-V^e^

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE 1 FRANC DA 1946 1,20 FRANC 49 Boulevard St Michel PARIS-V^e^

Payé par caisse le 11 juillet 1945

R. C. Paris 177.895 — R. Prod. N° 33.94 Seine C.A. — C. O. Livre N° 90 0154

AUX GALERIES P. L. M.

le 14/

M

D.

10	pinceaux	à 2F pièce	20F	

K Lamiée

10 7/45

LES PRODUITS DU "LION NOIR" SONT LES PLUS ÉCONOMIQUES

Nouveautés !

LION D'ACIER ET MÉTAPOL - Pâtes et liquide pour l'entretien des objets en fer, fonte et acier polis.

CIRE LIQUIDE " LIONA " - Pour meubles, parquets, cuirs d'ameublement, etc...

CIRE LIQUIDE " LIONEX " - Brillant d'elle-même sans frottage, pour linoléums, tapis caoutchouc, parquets sans joints, etc...

MIROLAC - Liquide à lustrer pour l'entretien des meubles vernis ou laqués.

SAVONA - Pâte à récurer, pour le nettoyage des baignoires, éviers. lavabos, etc... recommandée pour l'aluminium ; polit sans rayer.

ANTI-MITES " MYOTOX " - Comprimés parfumés pour la destruction des parasites.

■

Principaux produits du Lion Noir :

Cirage Crème **LION NOIR** - Brillant liquide **MIROR** - Brillant **ARGENTIL** - Noir brillant **RADIOLA** - Blanc adhérent **LIONA** - Insecticide **MYOTOX** - **LION BLANC**, produit complet pour lessive - Pâte à brillanter **LÉOR** - Poudre à couteaux **LION D'ACIER** - Teinture **CROMA** - **DIABOLIC** détacheur Liquide pour lin.

Encaustiques, Teintures et Produits de Luxe pour Chaussures.

R. C. Seine 100 739

LA RENAISSANCE

Entreprise Générale de Nettoyage

Nettoyage de boutiques
Châssis -- Vérandahs
Marquises et tout verre

Entretien de Parquet
Bureau & Administration

Nettoyage par le vide
Tapis & Tentures

Ancienne Maison DECHELLOTTE-MOULIN

C. MOULIN, Succr

5, Passage Basfour - PARIS (2e)

~~Tél. Louvre 65-58~~

~~R. C. Seine 48 [illegible]~~

PARIS, le 30 Juin 1945

13

La Coopération Intellectuelle
2 rue Monpensier
Paris

Juin 1945

1: Nettoyage de toutes les fenêtres du 1er étage et glaces miroir. nettoyage des deux plafonds vitrés du 1er étage
2: Rez-de-chaussée. nettoyage des grandes baies vitrées

au prix de fr.	7 50
	2
Remise	
Taxe 10%	7.50
Taxe 1.50 %	1.125
	770,75

Sept cent soixante dix francs 75 cts

Reçu sept cent soixante dix francs.

Paris le 10 juillet 1945

En nous

Institut de coopération intellectuelle

2, rue Montpensier

21

1 pondre - (pelouse)

9 m²

Sport

POUR LE SPORT

290, Rue de Vaugirard

PARIS - XV^e

VÊTEMENTS ET ARTICLES

POUR SPORT ET CAMPING

TÉL. : VAUgirard 05-81

REG. DU COM. SEINE 281841

MÉTRO : VAUGIRARD ET CONVENTION

Frais de Déplacements voyage en métro

Lang

11

31-5	Service de Presse anglais	7-
15-6	Ministère de l'Information	7-
24-6	agence Suisse	7-
25-6	Mr. G. Jouve	7-
5-6	SEFI	7-
11-6	Pedone	7-
28-6	Maison de Chimie	7-
	Total	49 fr.

Le 3 juillet 1945
Reçu le 7 juillet 1945 49 fr.
Lang.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

10

Reçu la somme
de 60 francs pour
achat de :
100 timbres à 0.40 = 40f
100 .. à 0.20 = 20

60fr

Paris le 6 juillet 1945

M. Fabre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

-6 JUIL 1945

- *A la Rose* -

H. PAGET
FLEURS NATURELLES
COURONNES — CORBEILLES
Livraison et Expédition
— PARTOUT —

10, Rue de Richelieu, 10
— PARIS —

Registre du Commerce Seine 376.297
Téléphone : RICHELIEU 30-37

PARIS, le 2 Juillet 1945

9

M Institut international de Coopération intellectuelle — Doit

2	Couronnes à 1.000 pour les obsèques de Monsieur Mercier 84 a.m. du Raule à Neuilly le 29 Juin 1945. taxe 1.50 % timbre	2.000 30 ~~3~~
		2.030

Acquitté le 2-7-1945
Paris le 2-7-1945

Pour acquit
Paris le 2-7-1945

Mme Paget

COULEURS & VERNIS – PRODUITS CHIMIQUES

SPÉCIALITÉS POUR MODES

APPRETS POUR PAILLES, FEUTRES ET CRINS, GUTTA, COLLES

VERRES A VITRES
Pose en Ville
BROSSERIE - EPONGES
PINCEAUX - PLUMEAUX
PRODUITS d'ENTRETIEN
pour la Maison & l'Auto
PAPIERS PEINTS
PHOTO
ÉLECTRICITÉ
ÉCLAIRAGE
CHAUFFAGE
FOURNITURES
pour Administrations & Hôtels

A La Fontaine Molière

Ancienne Maison MONDO, Fondée en 1856

A. GUÉRIN Succr

22, rue Molière - 31, rue Richelieu

PARIS (1er)

TÉL. : RICHELIEU 91-58 C.C.P. 1764-25

M Institut International 2 R Doit

PARIS, le 6 Juillet 194[illegible]

	Notes à laver		22[illegible].00

P

547574

PARIS STE ANNE 7

5 JUIL 45

S.N.C.F. NORD

DÉSIGNATION ET CONTENU DU COLIS : Livres

LIVRAISON (4) : A DOMICILE - [illegible]

DESTINATAIRE (Nom et adresse) : M Lucien Barbéra
23bis av. Maréchal Foch
à BEAUSOLEIL.

VALEUR DÉCLARÉE : Je déc. Valeur non déclarée

INTÉRÊT A LA LIVRAISON :

REMBOURSEMENT : Néant

JUSQU'A 3 KG. 8,6F ★

12/70

RÉCÉPISSÉ POUR L'EXPÉDITEUR

POSTAL COLIS POSTAL COLIS POSTAL COLIS

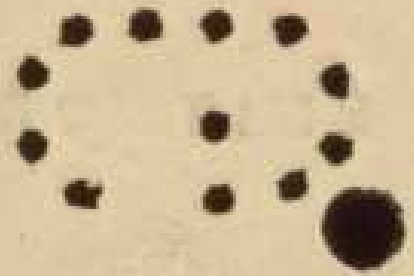

N

395538

PARIS STE ANNE 7

15 JUIL 45

S.N.C.F. NORD

DÉSIGNATION ET CONTENU DU COLIS : Livres

LIVRAISON (4) : A DOMICILE - [illegible]

DESTINATAIRE (Nom et adresse) :
Monsieur E. Loppé
6, rue Delayant
à La Rochelle.

VALEUR DÉCLARÉE : Je dis, valeur non déclarée

PAYABLE A LA LIVRAISON

REMBOURSEMENT

DE 3 A 5 KG. 18t40. 11,1

RÉCÉPISSÉ POUR L'EXPÉDITEUR

VOIR AVIS IMPORTANT AU VERSO

5

Frais de Mandats

Assurances sociales 2 f

Vieux travailleurs 2 f

4 f

5 juin

4

Timbre pour
reçu bancaire du 3 juillet

1 franc

Le 3 juillet 1945

Paris

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Le Jeudi 21 Juin 3a
17 heures. Salle du
Conseil (Heures supplémentaires
faites par M. Labbat)

Réunion de l'Enquête
institutionnelle.

reçu Cinq Quante francs
le 3 Juillet 1945

50 Francs

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

2

Mr Labatut

Payé pour Taxes de lettres
insuffisamment affranchies,
période du 29 Mai au 1. Juillet 45

31 f 50

Reçu 31 f 50

3 Juillet

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

COLISPOSTAL
OLISPOSTALC
LISPOSTALCO
ISPOSTALCOL
SPOSTALCOLI
POSTALCOLIS

DE 5 A 10 KG G ★

RECÉPISSÉ POUR L'EXPÉDITEUR

OSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTA
STALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTAL

264148 C

LIBELLÉ DE LA MAIN DU BUREAU DE DÉPOT

S.N.C.F. NORD

-3-7-45

PARIS-STE ANNE E

VOIR AVIS IMPORTANT AU VERSO

DÉSIGNATION ET CONTENU DU COLIS : Livres de l'ICI

LIVRAISON (1) : à DOMICILE - par ~~EXPRÈS~~ ~~TAXE~~
au BUREAU à

VALEUR DÉCLARÉE : 1000 francs

INTÉRÊT A LA LIVRAISON : sans valeur déclarée

REMBOURSEMENT : 28.90

DESTINATAIRE (Nom et adresse) : M ROSSIGNOL
1 Av. de Grasse
à Cannes (Alpes-Marit.)

N° d'Ordre des Dépenses 53 — Proposition d'engagement N° 52

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Conférences internes				M. Vranek : frais de voyage et de séjour à Paris	11 25
				Chèque N° C. 147072	

VU sans observations

Le 2 Août 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 2 Août 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

D.A.I. 1933

NOM DE L'INTERESSE JIRI P. VRANEK LIEU DU VOYAGE Paris

OBJET DU VOYAGE Mission Officielle

1°) INDEMNITES DE SEJOUR

Durée de l'absence

Départ de ~~Paris~~ Londres le 26. VII à 07. h 00. m
Arrivée à ~~Paris~~ Londres le 4. VIII à 12. h 57. m } 9 jours 5 heures ..... minutes

Période à indemniser 9 jours à 1.000 = 9.000

2°) FRAIS DE VOYAGE REMBOURSABLES

Billet de Londres	à Paris (Aller & Retour)	
de	à £ 11.5.0. à 200	2.250
de	à	
Autres frais s'il y a lieu		

Le soussigné certifie que les montants demandés ont été dépensés aux cours du voyage dans les buts sus-indiqués TOTAL 11.250

Paris le 2 Août 1945

Signature de l'intéressé

Jiří F. Vranek

Vu :
Bon à payer

Le Directeur :

Reçu un chèque de 11.250 Frs
Onzemille deux cents cinquante francs
le 2 Août 1945
Jiří F. Vranek

N° d'Ordre des Dépenses 54 — Proposition d'engagement N° 53

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				Dépenses au comptant du mois de Juillet 1945.	23692

Chèque N° C. 147073

VU sans observations

Le 4 Août 1945

Le Contrôleur,

PARIS, le 4 Août 1945.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

"RADIO-MONDE"

Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

DEPENSES DU MOIS DE JUILLET 1945

Date	Objet de la dépense	Montant	Chapitre I		Chapitre III				
			A	B	B	C	F	I	
			Traitements	Coll. Occas.	Frais de Représ.	Frais de Dépl.	Frais de bureau	a Voit. Enreg.	b Enreg. disques
2 1	Coll.Occasionn.	2.400,-		2.400,-					
5 2	Cool.Occasionn.	2.000,-		2.000,-					
5 3	Coll.Occasionn.	2.000,-		2.000,-					
6 4	Coll.Occasionn.	2.000,-		2.000,-					
6 5	Coll.Occasionn.	1.000,-		1.000,-					
9 6	Frais de Repré.	67,-			67,-				
10 7	Frais de Bureau	100,-					100,-		
13 8	Frais de Repré.	400,-			400,-				
18 9	Coll.Occasionn.	1.000,-		1.000,-					
18 10	Coll.Occasionn.	1.000,-		1.000,-					
18 11	Frais de Voiture	200,-						200,-	
19 12	Carburant	2.615,-						2.615,-	
20 13	Coll.Occasionn.	1.000,-		1.000,-					
28 14	Coll.Occasionn.	1.000,-		1.000,-					
30 15	Coll.Occasionn.	500,-		500,-					
30 16	Frais de Repré.	210,-			210,-				
	à reporter.....	17.492,-		13.900,-	677,-		100,-	2.815,-	

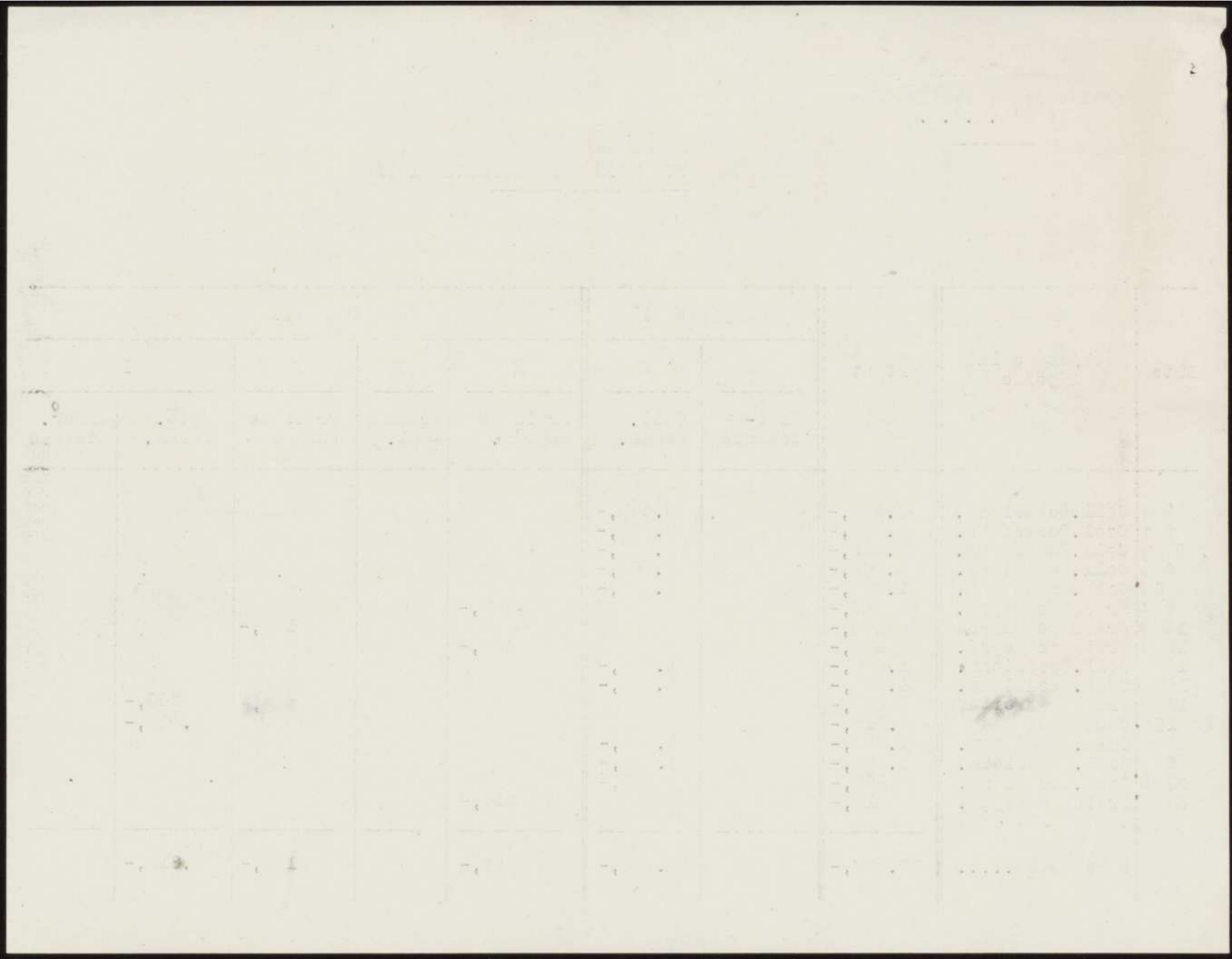

Date	Objet de la dépense	Montant	Chapitre I		Chapitre III				
			A	B	B	C	F	I	
			Traitements	Collab. Occas.	Frais de Représ.	Frais Déplac.	Frais de Bureau	a Voiture Enreg.	b Enreg. disques
	Report.....	17.492,-		13.900,-	677,-		100,-	2.815,-	
31 17	Fr.de disques	1.200,-							1.200,-
31 18	Coll.Occaionn.	1.600,-		1.600,-					
31 19	Frais de Repr.	1.900,-			1.900,-				
31 20	Frais de Repr.	1.500,-			1.500,-				
		23.692,-		15.500,-	4.077,-		100,-	2.815,-	1.200,-

Paris, le 31 Juillet 1945.-

Le Comptable

Le Chef du Service
des Emissions

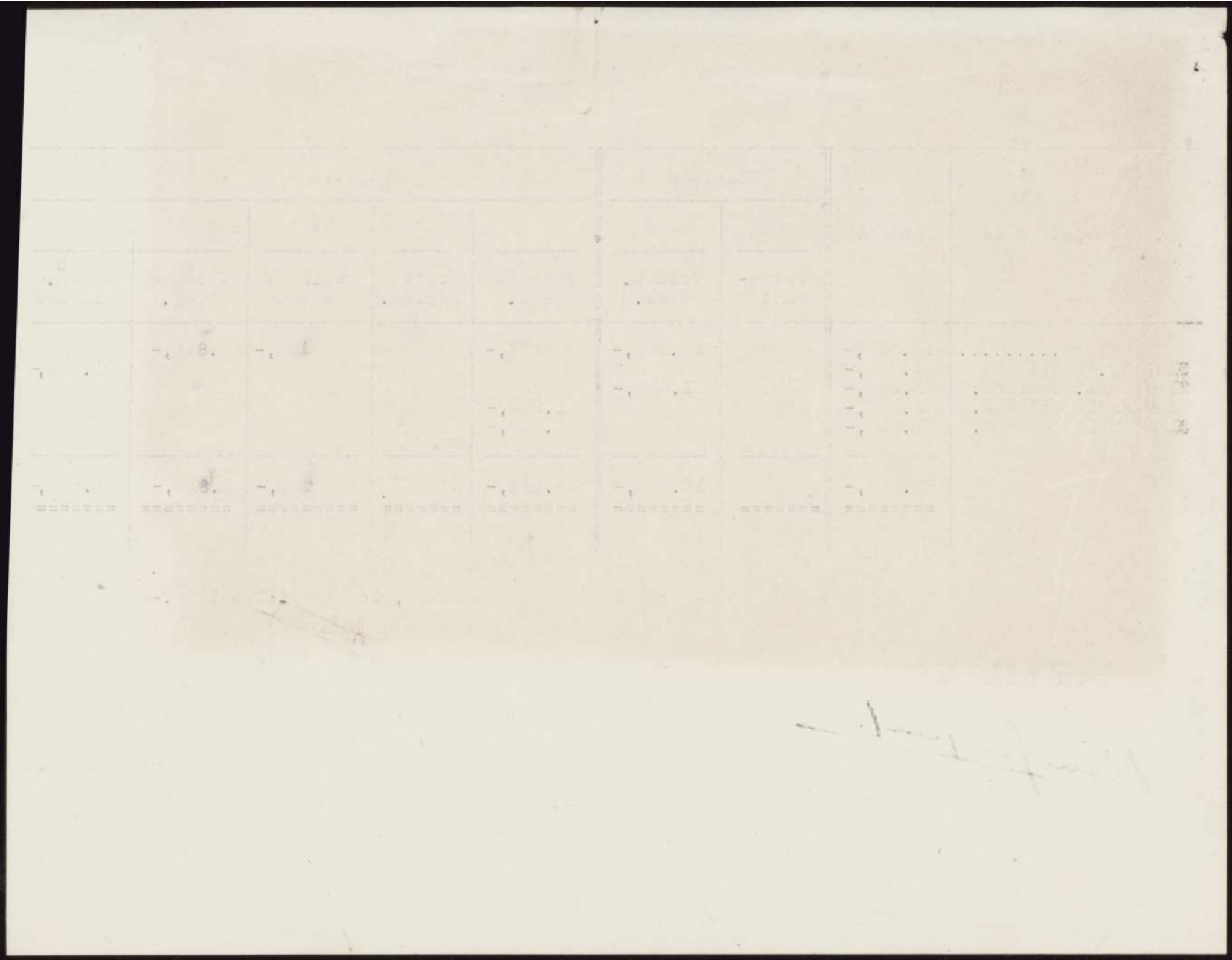

20

20

CHAPITRE III - A

FRAIS DE REPRESENTATION

Payé à Monsieur VAN DER VLUGT, la somme de :

- Frs . 1.500,-

(Mille cinq cents francs)

pour les frais de représentation suivants :

Réception et cooktails, pour le "OLD VIC", avec Messieurs :
- Mr. EVANS - Metteur en scène Anglais
- Mr. John BURREL - Metteur en scène Anglais Frs. 1.000,-

Fleurs offertes pour remerciements à Madame Sybil THORNDIKE (la plus grande actrice Anglaise) Frs. 200,-

Déjeuner avec Monsieur CAVALCANTI Metteur en scène aux Studios EALING en Angl. et Monsieur VAN DER VLUGT, Reporter à "RADIO-MONDE" Frs. 300,-

Frs. 1.500,-

Paris, le 31 Juillet 1945

Le Chef de Service des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

19

19

CHAPITRE III - A

FRAIS DE REPRESENTATION

Emissions du 6-13- 20-27
Opérateurs - Mrs. LUBIN-NINO-
MATHIEU-TAMOULADE- Frs. 1.000,-
4 Emissions à 250 Frs.

Reportage Fête aérienne du 15
Juillet - Frais de dégustation
Frs. 250,-

Contact avec Monsieur W. AGUET le
24 Juillet - Représentant de la
Radio Suisse à Paris - Boisson
Frs. 135,-

Contact avec Monsieur Stan GOLESTAN
le 30 Juillet - Compositeur Roumain
(Frais de dégustation) Frs. 85,-

Contact avec Monsieur KOWALSKY le
25 Juillet - Colonel Américain
(Frais de dégustation) Frs. 150,-

Contact avec Monsieur PORTER -
représentant de la B.B.C.) le
4 Juillet 1945 Frs. 120,-

un Diner Soirée Roumaine -
Mr. R. GUIGNARD - Chef du Service
des Emissions "RADIO-MONDE"
Frs. 160,-

1.900,-

Frais de représentation payés à Monsieur
GUIGNARD, pour le mois de juillet 1945.

le 31 Juillet 1945

Le Chef du Service
des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

18

18

CHAPITRE 1/B

CODLABORATEURS OCCASIONNELS

Traduction du texte du Colonel KOWALSKY - 6 pages à 100Frs. Frs. 600,-

Traduction du texte de Monsieur Philip HORTON - 3 pages à 100 frs. Frs . 300,-

Traduction du texte de Monsieur Jodjana RADEN - 7 pages à 100 frs. (Hollandais). Frs. 700,-

1.600,-

Payé à Monsieur VAN DER VLUGT, la somme de :

- Frs . 1.600,-

(Mille six cents francs)

pour les textes anglais et Hollandais cités ci-dessus, traduits en Français.

Paris, le 31 Juillet 1945

Le Chef du Service des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

17

17

CHAPITRE III - I/b

FRAIS DE DISQUES -

La maison PYROLAC étant fermée, Mr. JOLLY nous a fourni une boite de 40 disques à 30 Frs. soit, la somme de;

- Frs. 1.200,-

(Mille deux cents francs)

Paris, le 31 Juillet 1945

Le Chef du Service
des Emissions

Pour acquit mille deux cent francs
Paris le 1er Août 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

16

18

CHAPITRE III - A

FRAIS DE REPRESENTATION

Payé à Monsieur GUIGNARD, la somme de

- Frs. 210,-

(Deux cent dix francs)
pour frais de représentation suivants :

Entretien avec le Lieutenant LAGARDE (Attaché de Presse et Radio au Ministère de l'air) - Dégustation

Paris, le 30 Juillet 1945.-

Le Chef du Service
des Emissions

Porté.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

15

CHAPITRE 1/B

COLLABORATEURS OCCASIONELS

Payé à Monsieur HINCKER, la somme de

- Frs . 500,-

(Cinq cents francs)

pour texte, de l'émission n° 4 du 1er Juin 1945.-

Paris, le 30 Juillet 1945.-

Payé

Le Chef du Service
des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

14

CHAPITRE I/B

14

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur QUERO MOLARES, texte fourni pour notre émission espagnole du 29 Mai -

"L'INSTITUT DE COOPERATION INTELLECTUELLE"

la somme de :

Frs. 1.000,-

(mille francs)

Le 28 juillet 1945

J. Quero Molares

Le Chef des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

13

13

CHAPITRE I/B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur Jean de la HAYE, 10 Rue du Pont d'Ile à Liège (Belgique), texte fourni pour notre émission du 22 Juin 1945 :

" L'ORDRE PUBLIC INTERNATIONAL ET "

"LE PRINCIPE DE NON-INTERVENTION"

la somme de :

Frs. 1.000,-

(mille francs)

Paris, le 20 Juillet 1945

Le Chef des Emissions

de la Haye

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

12

Chapitre III -

12

NOTE DE FRAIS DE CARBURANT -

1er Juin - 50 Kgs. de bois à Frs. 6,-	Frs.	300,-
5 Juin - 50 Kgs. de bois à Frs. 6,-	Frs.	300,-
5 Juin - 2 litres essence à Frs. 65,-	Frs.	130,-
10 Juin - 40 Kgs. bois à Frs. 6,-	Frs.	240,-
12 Juin - 65 Kgs. de bois à Frs. 7,-	Frs.	455,-
14 Juin - 2 litres essence à Frs. 75,-	Frs.	150,-
26 Juin - 2 litres essence à Frs. 70,-	Frs.	140,-
26 Juin - 200 Kgs. de bois à Frs. 4,50	Frs.	900,-
	Frs.	2.615,-

Pour acquit
Deux mille six cent quinze -
Paris le 19 Juillet 1945

payé

Paris, le 6 Juillet 45

Le Chef du Service
des Emissions

Rémi Guiyesse

Partie remboursée à mon
avoir -

A prendre sur le budget du
mois de Juin.

INSTITUT NATIONAL DE COOPERATION INTERNATIONALE

Enseignes G. BARATEAU

• INSCRIPTIONS SUR •
CALICOT – MOLESKINE
BOUTIQUES – VOITURES

ÉTIQUETTES – CARTONS
SOUS-GLACE – ATTRIBUTS

• LETTRES ZINC •
PLAQUES GRAVÉES – ÉMAIL

11

11

4, RUE CHATEAU-LANDON
PARIS 10e

REGISTRE MÉTIERS SEINE 60.696
TÉLÉPHONE : NORD 49-06

PARIS, le 13 Juillet 194 5

Ch. III. I. a

FRAIS de VOITURE

1 contreplaqué – peinture et inscriptions – 200 fr

Plaque pour la Voiture de Radio-Reportages avec inscription : "RADIO-MONDE" Institut International de Coopération Intellectuelle.-

Bon de livraison

Bon à payer

Reçu [illegible]

Pour acquit du mont
Paris le 18 Juillet 45

- O.C.R.P.I -

- 3 ave Paul Cezanne -

10/

10

CHAPITRE I/B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur DUROCHER, pour son texte :"L'utilisation de la Main-d'oeuvre allemande dans les pays dévastés" passé dans notre émission du 13 Juillet,

la somme de :

Frs. 1.000,-

(mille francs)

Paris, le 18 Juillet 1945

J. Durocher

Le Chef des Emissions

Rud. Seigneur

9

CHAPITRE I/B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur FIGOROLI, pour son texte : "L'utilisation de la main-d'oeuvre allemande dans les pays dévastés", passé dans notre émission du 13 Juillet,

la somme de :

Pour M. Figaroli Frs. 1.000,-

(mille francs)

J. Duroche

Paris, le 18 Juillet 1945

Le Chef des Emissions

Rene Jacquard.

8

Chapitre III - A

FRAIS DE REPRESENTATION

(Mois de Juillet)

1ère Quinzaine -

- Semaine du 2 au 7 Juillet 1945 -

Frais de transport (Métro)

Lundi 2	- 3 Voyages	)	
Mardi 3	- 2 -	)	soit 14
Mercredi 4	- 4 -	)	voy. à
Jeudi 5	- 3 -	)	3,50
Samedi 7	- 2 -	)	Frs. 49,-

Frais de télphone -

Lundi 2	- 3	Com.-Institut France U.R.S.S.	soit 12
Mardi 3	- 2	Com.-Institut	Com. à
Mercredi 4	- 4	Com.-Institut Légation Suède	4 Frs.
Vendredi 6	- 3	Com. Institut	Frs. 48,-

Reportage de Légation de Suède - Mr. STROMBERG - Trois apéritifs à 25Frs.
Frs. 75,-

Reportage de France-U.R.S.S.
Trois apéritifs à Frs. 25,- Frs. 75,-

Musée de la Parole et du geste
Contact - 2 apéritifs à Frs.25,-
Frs. 50,-

- Semaine du 9 au 14 Juillet 1945.-

Frais de transport - Métro

Lundi 9	- 2 Voyages	)	soit 10
Mardi 10	- 3 -	)	Voy. à
Jeudi 12	- 3 -	)	3,50
Vendredi 13	- 2 -	)	Frs. 35,-

.....

332

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

8

332

Frais de téléphone -

Lundi	9	- 2	Com.-Institut)	
Mardi	10	- 3	Com.-Institut)	
			Minist.de l'Air)	soit 12
Mercredi	11	- 1	Com.-Institut)	Com. à
Jeudi	12	- 4	Com.-Préf.de la)	4,-
			Seine-Institut)	
Vendredi	13	- 2	Com.- Institut)	Frs. 48,-

Photo identité, pour carte d'informations, l'accréditant au Ministère de l'Air. Frs. 20,-

Frs. 400,-

Frais de représentation effectués par Monsieur RIESNER - Reporter à "RADIO-MONDE", pour la première quinzaine de Juillet 1945.-

Paris, le 13 juillet 1945

Le Chef du Service des Emissions

Paris

C Riesner

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

7

7

Chapitre III - F

FRAIS DE BUREAU

Achat de 50 timbres à 2 Frs. pour correspondance de "RADIO-MONDE",

- Frs. 1 00,-

(Cent francs)

Paris, le 10 Juillet 1945

Le Chef du Service
des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

6

6

Chapitre III - A

FRAIS DE REPRESENTATION

Envoi d'un télégramme à Monsieur CAZAMIAN - pour qu'il nous retourne un texte pour l'émission du 13 Juillet 1945

Montant du télégramme :

Frs. 67,-

(Soixante sept francs)

Paris, le 9 Juillet 1945

Le Chef du Service
des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Chapitre 1/B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur MAQUET, pour le texte de FEDERICO GARCIA LORCA -, passé dans l'émission du 29 Juin 1945.-

la somme de :

- Frs . 1.000,-

(Mille francs)

Paris, le 6 Juillet 1945

Le Chef du Service
des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

4

4

Chapitre 1/B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur J. QUERO MOLARES, la somme de :

- Frs. 2.000,-

(Deux mille francs)

pour avoir fourni un texte et avoir fait la traduction en espagnol, titre du texte "Du problème espagnol".

Paris, le 6 Juillet 1945.

J. Quero

Le Chef du Service
des Emissions

Rene Seigneret.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

3

Chapitre 1/B

3

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur Pierre DESGRAUPES - en Juillet 1945, 2 piges de chacune Frs.1.000, remises en Mai 1945.- et Avril 1945.-

soit 2 textes :

"Charlot - Mythe Moderne" pour émission du 1er Juin 1945.- Frs. 1.000,-

"Les Arts dans le Monde " pour émission du 25 Avril 1945.- Frs. 1.000,-

pour le total de :

- Frs. 2.000,-

(Deux mille francs)

Paris, le 5 Juillet 1945.-

Le Chef du Service
des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

2/

2

Chapitre 1/B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur Bernard MONSOUR -
en Juillet 1945, 2 piges de chacune Frs.1.000
remises en Mai 1945.-

soit 2 textes :

Le cinéma Soviétique :

"Attends-moi" - pour émission du
25 Mai 1945 Frs. 1.000,-

Le Cinéma Américain :

"Le long voyage" - pour émission du
25 Mai 1945. Frs. 1.000,-

pour un total de :

- Frs. 2.000,-

(Deux mille francs)

Paris, le 5 Juillet 1945.-

Reçu deux mille

B Monsour

Le Chef du Service
des Emissions

P/o

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

1

Collaborateurs occasionnels — madame Fontaine

1

Reçu du service des émissions Radio-Monde
3 Cachets à 800 f.

Soit 2.400

Du 21 Mai
" 7 Juin
" 15 Juin.

Deux mille quatre cents f.

Bon à part.
Reçu fini.

Paris, le 2 Juillet 1945

Simone Fontaine

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 55 — Proposition d'engagement N° 54

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio Musée				Collaborateurs Occasionnels : Honoraires de Comédiens.	27725.
				Chèque N° C/147074 à C/147084	

VU sans observations

Le 24 Août 1945.

Le Contrôleur,

PARIS, le 24 Août 1945.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

TOTAL : 21 000

6725

27725

23/8-17

"RADIO-MONDE"

Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

Paris, le 21 Août 1945.-

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, les chèques couvrant les honoraires de vos Comédiens, concernant les émissions que nous diffusons par l'intermédiaire de votre service :

Mr. PEINADO -	Emission du 26/27-6-45.	Frs.	600,-
"	Emission du 10/11-7-45.	-	600,-
"	Emission du 17/18-7-45.	-	600,-
"	Emission du 24/25-7-45.	-	600,-
"	Emission du 31/7 - 1/8.	-	600,-
			Frs.3.000,-
Mr. ASTUA -	Emission du 26/27-6-45.	Frs.	600,-
"	Emission du 10/11-7-45.	-	600,-
"	Emission du 17/18-7-45.	-	600,-
"	Emission du 24/25-7-45.	-	600,-
"	Emission du 31/7 - 1/8.	-	600,-
			Frs.3.000,-
Mr. MERA -	Emission du 26/27-6-45.	Frs.	600,-
"	Emission du 10/11-7-45.	-	600,-
"	Emission du 17/18-7-45.	-	600,-
			Frs.1.800,-
Mme. BOULEY -	Emission du 26-27-6-45.	Frs.	600,-
"	Emission du 10/11-7-45.	-	600,-
			Frs.1.200,-

9 000-

.....

Mme. GARBELL -	Emission du 17/18-7-45.	Frs.	600,-
"	Emission du 24/25-7-45.	Frs.	600,-
"	Emission du 31/7 - 1/8.	-	600,-
			Frs.1.800,-
Mr. CALLADO -	Emission du 26/27-6-45.	Frs.	600,-
"	Emission du 10/11-7-45.	-	600,-
"	Emission du 24/25-7-45.	-	600,-
"	Emission du 31/7 - 1/8.	-	

1.000

Mme. GARBELL -	Emission du 17/18-7-45.	Frs. 600,-
"	Emission du 24/25-7-45.	- 600,-
"	Emission du 31/7 - 1/8.	- 600,-
		Frs.1.800,-

Mr. CALLADO -	Emission du 26/27-6-45.	Frs. 600,-
"	Emission du 10/11-7-45.	- 600,-
"	Emission du 17/18-7-45.	- 600,-
"	Emission du 24/25-7-45.	- 600,-
"	Emission du 31/7 - 1/8.	- 600,-
		Frs.3.000,-

Mr. MONCHAUSSE -	Emission du 26/27-6-45.	Frs. 600,-
"	Emission du 10/11-7-45.	- 600,-
"	Emission du 17/18-7-45.	- 600,-
		Frs.1.800,-

Mme. CALLADO -	Emission du 26/27-6-45.	Frs. 600,-
"	Emission du 10/11-7-45.	- 600,-
"	Emission du 17/18-7-45.	- 600,-
"	Emission du 24/25-7-45.	- 600,-
"	Emission du 31/7 - 1/8.	- 600,-
		Frs.3.000,-

Mme. MOREL -	Emission du 26/27-6-45.	Frs. 600,-
"	Emission du 10/11-7-45.	- 600,-
"	Emission du 24/25-7-45.	- 600,-
	Emission du 31/7 - 1/8.	- 600,-
		Frs.2.400,-

Nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.-

21.000

Le Chef du Service
des Emissions

Monsieur Roger BREUIL

Service des émissions
Amérique latine

118, Avenue des Champs-Elysées
PARIS

23/8-17

"RADIO-MONDE"

Service de Radiodiffusion
de l'E.I.C.I.

Paris, le 21 Août 1945.-

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, les chèques couvrant les honoraires de vos traducteurs, concernant les émissions que nous diffusons par l'intermédiaire de votre service :

Mr. QUIROGA PLA	- Emission du 26/27-6-45.		
	- 8 pages	Frs.	800,-
"	Emission du 10/11-7-45.		
	- 7 pages	Frs.	700,-
"	Emission du 17/18-7-45.		
	- 7 pages	Frs.	700,-
"	Emission du 24/25-7-45.		
	- 6 pages	Frs.	600,-
"	Emission du 31/7 - 1/8.		
	- 6 pages	Frs.	600,-
		Frs.	3.400,-
Mr. CALLADO	- Emission du 26/27-6-45.		
	- 9 pages	Frs.	900,-
"	Emission du 10/11-7-45.		
	- 6 pages	Frs.	600,-
"	Emission du 17/18-7-45.		
	7 pages	Frs.	700,-
"	Emission du 24/25-7-45.		
	- 5 pages 3/4	Frs.	575,-
"	Emission du 31/7 - 1/8.		
	- 5 pages 1/2	Frs.	550,-
		Frs.	3.325,-

Nous vous prions, Monsieur, nos salutations distinguées.-

6 725

Monsieur Roger BOEUIL

Service des Emissions
Amérique latine

118, Avenue des Champs-Elysées
P A R I S

Le Chef du Service
des Emissions

N° d'Ordre des Dépenses 56 — Proposition d'engagement N° 55

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Taxes et communications téléphoniques	7 387.

Chèque N° C.147090

VU sans observations

Le 29 août 1945.

Le Contrôleur,

PARIS, le 29 août 1945.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

N° 272 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Reg. 1108.

PARIS (43) 31-8-46 Le Receveur,

Reçu du sieur [illegible] la somme de [illegible]

ART.	MOTIF DE LA PERCEPTION.	Détail du vers'. fr. c.
150	EXERCICE 1941..	1387
	TOTAL.....	

Timbre-quittance voir au verso.

Timbre

(Voir au verso)

AVIS.

En cas de payement par chèque bancaire ou par chèque de virement postal exemptant les payements du droit de timbre, compléter l'une des mentions suivantes :

a. Payé par un chèque n° _____, du _____.

b. Payé par chèque postal de virement n° _____, du _____, c/c postal n° _____.

Nota. — 1° La délivrance par les comptables publics de quittances passibles de droit de timbre à la charge des particuliers est obligatoire (art. 56 de la loi du 25 juin 1920).

2° Pour les emprunts du Trésor ou des Postes, Télégraphes et Téléphones les titres ne pourront être délivrés qu'au souscripteur désigné sur le présent récépissé ou à ses ayants droit justifiant de leur qualité.

Reçu 1 ___ titre ___ faisant l'objet de la souscription dont la valeur nominale en rente s'élève à _____

A _____, le _____.

Communications Téléphoniques -

Richelieu 66-91 (16 juillet 30 août) 6270

" 67-07 (juillet) 627

" 7663 (juin juillet) 490

7387

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
Paris-15e.

Compte de Chèques postaux : N° 120-82 Paris
Téléphone : SÉGUR 84-07

Richelieu 6707 — Numéro d'appel — Montant du dépôt de garantie :

Fridun Jurelle
2R. Montpensier
Paris 1er

Paris, le 25 de juillet

RELEVÉ
DES
REDEVANCES D'ABONNEMENT
ET TAXES
DES COMMUNICATIONS
TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en venant verser.

Redevances d'abonnement

Période }

NUMÉRO du COMPTE. (1)	DÉBIT. SOMMES RESTANT DUES d'après le relevé précédent. (2)	DÉBIT. SOMMES DUES pour l'abonnement. (3)	DÉBIT. SOMMES DUES pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE. (6)	AVOIR à reporter. (7)
			627		627	

L'Administration est autorisée à interrompre votre ligne si le versement de la somme due (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué **dans un délai de 7 jours** à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20410-43. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la Banque de France **doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à l'ordre de ce comptable.

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis en règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer des sommes inférieures à **20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple { 10 Ja 21 56 30.
{ 10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56' 30" à 21 h. 58' 30".

A PARTIR DU 1er.MARS ;
COMMUNICAT.LOCALES ; 2fr.50
t.Ppal.;100 fr.PAR MOIS
POSTES SUPPLEMENTAIRES ;
JUSQU'A 10 ; 36 fr.PAR AN

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,
SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
PARIS-15e.

Compte de Chèques postaux : N° 120-82 Paris
Téléphone : SÉGUR 84-07

RIC. 66 91 à 94 4600
INSTITUT INTERNATIONAL de COOPER. INTELLECTUELLE
2 Rue Montpensier
PARIS I 111

Numéro d'abonné — Montant du dépôt de garantie

RELEVÉ DES REDEVANCES D'ABONNEMENT ET TAXES DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en versant verser.

Redevances d'abonnement

Période { 16 JUIL 1945 à 30 AOUT 1945

Juillet 945

Paris, le 24 AOUT 1945

NUMÉRO du COMPTE. (1)	DÉBIT. SOMMES RESTANT DUES d'après le relevé précédent. (2)	SOMMES DUES pour l'abonnement. (3)	SOMMES DUES pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE. (6)	AVOIR à reporter. (7)
66 91		408 00 105 00	5457 00 300 00		6270 00*	

L'Administration est autorisée à interrompre votre ligne si le versement de la somme due (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué **dans un délai de 7 jours** à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20410-43.. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la Banque de France **doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à **l'ordre de ce comptable.**

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis en règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer **des sommes inférieures à 20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple { 10 Ja 21 56 30.
{ 10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56' 30" à 21 h. 58' 30".

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,
SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
PARIS-15e.

Compte de Chèques postaux : N° 120-82 Paris
Téléphone : SÉGUR 84-07

Numéro d'appel : Rch 7663

Montant du dépôt de garantie :

Institut International de Coopération intellectuelle
Rue Montpensier

RELEVÉ DES REDEVANCES D'ABONNEMENT ET TAXES DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en venant verser.

Redevances d'abonnement

Période } Juin et Juillet

Paris, le 16/8/45

Paris 2e

NUMÉRO du COMPTE. (1)	DÉBIT. SOMMES RESTANT DUES d'après le relevé précédent. (2)	DÉBIT. SOMMES DUES pour l'abonnement. (3)	DÉBIT. SOMMES DUES pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE. (6)	AVOIR à reporter. (7)
			4 90		4 90	

L'Administration est autorisée à **interrompre votre ligne** si le versement de la **somme due** (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué **dans un délai de 7 jours** à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20410-43. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la **Banque de France doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à l'ordre de ce comptable.

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis en règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer **des sommes inférieures à 20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple { 10 Ja 21 56 30.
{ 10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56' 30" à 21 h. 58' 30".

A PARTIR DU 1er.MARS ;
COMMUNICAT.LOCALES ; 2fr.50
ABONNt. Ppal. ; 100 fr. PAR MOIS
POSTES SUPPLEMENTAIRES ;
JUSQU'A 10 ; 36 fr. PAR AN

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,
SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

N° d'Ordre des Dépenses 57 — Proposition d'engagement N° 56

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				The Commercial Cable Company: Télégrammes juillet 1945.	937.
				Chèque N° C. 147086	

VU sans observations

Le 29 Août 1945.

Le Contrôleur,

PARIS, le 29 Août 1945

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

THE COMMERCIAL CABLE COMPANY

24, BOULEVARD DES CAPUCINES,
PARIS

Compte N° 7654

TÉLÉPHONE
RENSEIGNEMENTS
OPÉRA 93-14
(5 Lignes)

Compte Chèques Postaux :
PARIS 1718-85

INSTITUT International de
COOPERATION Intellectuelle.
2, rue Montpensier
P A R I S (I°)

POUR TÉLÉGRAMMES
TRANSMIS PENDANT
LE MOIS DE:

JUILLET I945

RC HAVRE B214

Date		N° d'origine	Mots	Taxes	Sommes	Adresse
18		86	71	NLT	424 10	AMERICAN COMMITTEE N.Y.
		REPONSE PAYEE...			144 00	
		84	60	NLT	422 40	PAMAMERICAIN UNION
		REPONSE PAYEE			176 00	INTELLECTUELLE.WASHINGTO
				Total Ffrs.	I.I66.50	S.E. ou O.

R E L E V E

Votre solde débiteur à fin Juin I945 Frs. 40I.90
Notre facture ci-dessus " I.I66.50
Total " I.568.40

A déduire:
Chèque du 2 Juillet I945 Frs. 4I2.--
Bon de Réponse payée " 2I9.20 " 63I.20

A votre débit à fin Juillet I945 " 937.20

— M. Ristorelli

N° d'Ordre des Dépenses 58 — Proposition d'engagement N° 57

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Cie Radio France. Télégrammes juillet 1945	28 081.

Chèque N° C147085.

VU sans observations

Le 30 août 1945.

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 août 1945.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

COMPAGNIE RADIO-FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 44.000.000 FRS.

SIÈGE SOCIAL : 79, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (VIIIe)

R. C. PARIS 164.419

C. 41 B

Adresse Télégraphique : FRADIORF-PARIS

Compte Chèques Post. : PARIS 363-35

COMPTE N°

TÉL { GUT. 93-40 (2 LIGNES) / GUT. 119 INTER

Envoyer toute la Correspondance :

BUREAUX ET SERVICES D'EXPLOITATION RADIO-ÉLECTRIQUE

166, RUE MONTMARTRE, 166

PARIS 2e

(ENTRE LA BOURSE ET LES GRANDS BOULEVARDS)

Mr. Ristorelli

M. MAYOUX

2, Rue Montpensier, 2

à PARIS (1°)

Pour télégrammes remis pendant le mois de Juillet *19* 45

VALEUR EN VOTRE RÉGLEMENT

DATES	DESTINATION		NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE		OBSERVATIONS A. Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par service téléphonique
27	Torres	Mexico	nlt	92	1.832,80		RP 645,40
.	Gleditsch	Oslo	elt	89	461,40		RP 165,90
.	Osvaldo Baez	CiudadTrujillo	nlt	91	2.420,70	4.714,90	RP 857,90 PM
		A Reporter. . .					

DATES	DESTINATION	NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE				OBSERVATIONS A. Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée. T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par service télégraphique.
	Report. . .							
	A Reporter. . .							

COMPAGNIE RADIO-FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 44.000.000 FRS.

SIÈGE SOCIAL : 79, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (VIIIe)

Envoyer toute la Correspondance :
BUREAUX ET SERVICES D'EXPLOITATION RADIO-ÉLECTRIQUE
166, Rue Montmartre - PARIS (2e)
(entre la Bourse et les Grands Boulevards)

TÉLÉPH. { GUT. 93-40 (2 LIGNES) / GUT. 119 : INTER

Compte Chèques Postaux
PARIS 363-35

Adresse Télégraphique :
FRADIORF-PARIS

R. C PARIS 164.419

COMPTE N°

Doit (

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION
INTELLECTUELLE

2, Rue de Montpensier, 2

M. Ristorcelli

à PARIS (1°)

pour télégrammes remis pendant le mois de Juillet 194 5 **VALEUR EN VOTRE RÈGLEMENT**

DATES	DESTINATION		NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE		OBSERVATIONS A. Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée. T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par le service télégraphique.
6	Gleditsch	Oslo	elt	40	215,80		RP 83,00
12	Maas Geesteraicus	-Londres	.	29	53,40		
17	Gleditsch	Oslo	.	90	381,80		RP 83,00
19	Marinus	Bruxelles	.	25/24	72,00		
.	Vranek	Londres	.	26	47,80		
27	Almeida	Rio Janeiro	nlt	108	1.954,90		RP 618,60
.	Clemente Palma	Lima	.	94	2.380,70		RP 826,60
.	Antonio Aita	Buenos Aires	.	89	1.927,40		RP 693,30
.	Hekmat	Teheran	.	93	1.403,20		RP 490,60
.	Dantas	Lisbonne	elt	95	447,50		RP 154,90
.	Unden	Stockholm	.	90	425,60		RP 152,00
.	Jauregui	Sucre	nlt	95	2.320,00		RP 800,00
.	Fumbogason	Reykjavik	ord	88	1.032,10		RP 373,90
.	Castro Ramirez	S.Salvador	nlt	91	2.594,40		RP 920,00
.	Kenneth Bunis	Canberra	.	93	2.436,70		RP 852,00
.	Sanchez Bustamente	-LaHavane	.	92	1.491,90		RP 525,30
.	Hernandez	SantiagoChili	.	103	2.121,60		RP 693,40
.	Tory	Ottawa	.	97	878,10		RP 298,70
.	Cook	Pretoria	.	94	1.244,20	23.429,10	RP 432,00
	REMBOURSEMENT Bon de R.P. N° 97 du 9/7/45 de					63,20	
						23.365,90	
	A Reporter . . .					4 714 90	
						28 080 80	

PM

DATES	DESTINATION	NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE				OBSERVATIONS
	Report . . .							

N° d'Ordre des Dépenses 59 — Proposition d'engagement N° 58

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio Monde				Mr Joly : Radio reportage ou mois d'août 1945 (Contrat joint à la Proposition de d'engagement N°. 29. N°. d'ordre des dépenses 30. de 1945)	30 000—
				~~Chèque N°~~ Virement bancaire	

VU sans observations

Le 31 Août 1945

Le Contrôleur,

PARIS, le 31 Août 1945.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

L T

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés

Liste B. F. N° 141

2

PARIS, le 3 SEPTEMBRE 1945
20, Rue La Fayette

Compte *Virement N°* 39

N° 319515

INSTITUT INTERNATIONAL DE
COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE DE MONTPENSIER
PARIS 1 ER

Nous vous accusons réception de votre honorée

du 31/8/45

et vous informons que nous vous Débitons

Val. 3/9/45

de Francs : 30.000.-
(TRENTE MILLE FRANCS)

VIREMENT AU CREDIT DU COMPTE N° D 3380 DE MONSIEUR RAYMOND JOLY, CHEZ NOTRE AGENCE EST MAGENTA

transférés au Crédit de SIEG CENTRAL

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Frs :

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale,

R. C. Seine N° 36.383

N° d'Ordre des Dépenses 60 — Proposition d'engagement N° 59

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Traitements				Traitements et Impots du mois d'août 1945	258 449.
Raccord-Monde					61 000.
Frais de représentation					8 000.
					327 449.

Virements : 238129
Chèque N° C 147088 61632
C 147089 27688

VU sans observations
Le 31 Août 1945.
Le Contrôleur,

PARIS, le 31 Août 1945.
Le Directeur,

VU et Vérifié
Le Commissaire aux Comptes,

N° 001536 Perception de [illegible] EXTRAIT DE QUITTANCE PAYE

délivré le 3 sept 45 à M [illegible] pour un versement de fr. : Deux mille sept cent quatre vingt huit

inscrit en recette le 3/9/45 au registre P 14 sous le n° 3884

COMMUNES.	ARTICLES.	NATURE DES PRODUITS.	MONTANT.
		Impôt Cédulaire mois de août	27 888
		TOTAL.....	27 888

La somme ci-dessus a été versée au comptable soussigné par (indiquer le mode de versement) : [illegible]

Le Percepteur,

AVIS IMPORTANT : Voir au verso.

AVIS IMPORTANT

Le présent extrait est soumis au timbre-quittance lorsqu'il s'agit de produits assujettis à cet impôt.

Il n'est libératoire que s'il a pour objet de constater un versement effectué suivant l'un des modes ci-après : chèque bancaire, mandat-contributions, mandat-poste, mandat-carte, mandat télégraphique, versement ou virement au compte courant postal du comptable.

Traitements du Mois d'Août 1945

		Traitement net	Indemnités	Total	Impôts	Net à payer	Arrondissement au franc	à payer par virement	à payer en numéraire
M.M.	Lozotte	"	29 750.24	29750.24	3881	25.869.24	25.869	25.869	"
	Ristorcelli	15 437.50	"	15437.50	"	15 437.50	15.437	15.437	"
	Laquet	"	10 800.	10 800.	1288	9 512.	9.512	9.512	"
	Guist'hau	950.	"	950.	"	950.	950	"	950
	Rouzet	"	12 000.	12 000.	877	11 123.	11.123	11.123	"
M.Mmes	Licard	8 312.50	666.66	8 979.16	1088	7 891.16	7.891	7.891	"
	Malterre	7 600.	666.66	8 266.66	980	7 286.66	7.287	7.287	"
	Launier	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5.473	5.473	"
	Zifferer	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5.473	5.473	"
M.Mlle	Civelli de Borch	4 037.50	1 750.-	5 787.50	597	5 190.50	5.190	5.190	"
	Fabre	4 037.50	666.66	4 704.16	409	4 295.16	4.295	"	4.295
Mme	Fournier	4 393.75	666.66	5 060.41	247	4 813.41	4.813	"	4.813
	Nello	3 325.	666.66	3 991.66	232	3 759.66	3.760	"	3.760
M.Mlle	Possoz	3 087.50	666.66	3 754.16	273	3 481.16	3.481	"	3.481
	Rosenstrauch	3 087.50	666.66	3 754.16	296	3 458.16	3.458	"	3.458
M.M.	Labathut	3 372.50	1 050.	4 422.50	376	4 046.50	4.046	"	4.046
	Pinaud	2 945.	2 108.33	5 053.33	346	4 707.33	4.707	"	4.707
	Van der Luppen	2 945.	800.	3 745.	294	3 451.	3.451	"	3.451
Mme	Labathut	2 945.	1 266.66	4 211.66	360	3 851.66	3.852	"	3.852
	Office des Musées								
M.M.	Foundoukidis	"	30 000.	30 000.	"	30 000.	30.000	30.000	"
	Belin de Balleu	10 687.50	666.66	11 354.16	1448	9 906.16	9.906	9.906	"
	Le Roy	10 687.50	800.	11 487.50	1468	10 019.50	10.019	10.019	"
Mme	Roumeau	7 600.	666.66	8 266.66	980	7 286.66	7.287	7.287	"
	Relations Universitaires								
M.	Lajfi	"	10 000.	10 000.	"	10 000.	10.000	10.000	
	Informations								
M.M.	Massoulier	"	10 000.	10 000.	1173	8 827.	8.827	8.827	"
	Laug	9 500.	1 608.33	11 108.33	1176	9 932.33	9.932	9.932	"
	Guardiola	"	7 500.	7 500.	813	6 687.	6.687	"	6.687
MMlle	Muno	6 175.	666.66	6 841.66	764	6 077.66	6.078	6.078	"
	Ehrlich	3 800.	666.66	4 466.66	404	4 062.66	4.063	"	4.063
	Yenne	"	4 500.	4 500.	381	4 119.	4.119	"	4.119
	Total	125 851,25	132 600,14	258 451,39	21463	236 988.39	236.986	185.304	51.682

Traitements du mois d'Août 1945 (Suite)

	Traitement Net	Indemnités	Total	Impôt	Net à payer	Remboursement au franc	à payer — par Virements	à payer — en numéraire
Radio monde								
M. M. Guignard	"	15 000.	15 000.	1559	13 441.	13.441	13.441	"
Desgraupes	"	8 000.	8 000.	796	7 204.	7.204	7.204	"
Monsour	"	7 000.	7 000.	741	6 259.	6.259	6.259	.
Van der Hugt	"	7 000.	7 000.	741	6 259.	6.259	6.259	"
Riesner		7 000.	7 000.	741	6 259.	6.259	6.259	.
Mmes Aubé	"	6 000.	6 000.	597	5 403.	5.403	5.403	"
Mmes Delpierre	"	5 500.	5 500.	525	4 975.	4.975	"	4.975
Blanchet	"	5 500.	5 500.	525	4 975.	4.975	"	4.975
Total		61.000	61.000	6225	54.775	54.775	44.825	9.950
Frais de Représentation								
M. Mayoux	"	8 000.	8 000.	"	8 000.	8.000	8.000	"

Récapitulation								
1° Personnel de l'Institut	125.851,25	132 600,14	258 451,39	21.463	236 988,39	236 986	185 304	51 682
2° Radio. Monde	"	61 000,00	61 000,00	6 225	54 775,00	54 775	44825	. 9950
3° Frais de Représentation	"	8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000	8000	"
Total	125851,25	201600,14	327451,39	27688	299763,39	299761	238129	61 632

Récapitulation :

1° Institut

Traitements nets à payer : 236 986

Impôt : 21 463 — 258.449

2° Radio. Monde

Traitements nets à payer : 54 775

Impôt : 6 225 — 61.000

3° Frais de Représentation — 8 000 — 8 000

Total : 327.449

Paris, le 31 Août 1945.

Le Chef du Service Administratif — Le Secrétaire Général

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Fr. 200.000.000 entièrement versés

Registre du Commerce de la Seine N° 36.383
Liste B. F. N° 141

20, RUE LA FAYETTE

COMPTE N°		NATURE DE L'OPERATION	MONTANTS	VALEURS
319515	INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE - 2 RUE DE MONTPENSIER PARIS 2EME	NOS VERSEMENTS DIVERS SUIVANT DETAIL SUR BORDEREAU JOINT	206087 --	3/9

Nous avons l'honneur de vous informer que nous DEBITONS votre compte selon détail ci-contre.

Vos dévoués,

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
SUCCURSALE LA FAYETTE
P. Pon Spéciale

PARIS, le 4 SEPT 1945

Mod. 3041 - C. JONNART, IMP., LES LILAS - C. O. L. 30.0075 - 2-44

ANNEXES 61

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Fr. 200.000.000 entièrement versés

Registre du Commerce de la Seine N° 36.383
Liste B. F. N° 141

20, RUE LA FAYETTE

COMPTE N°		NATURE DE L'OPERATION	MONTANTS	VALEURS
319515	INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE - 2 RUE DE MONTPENSIER PARIS 1ER	NOTRE VERSEMENT CHEZ LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE A PARIS - POUR ETRE PORTE AU CREDIT DU COMPTE DE MR. RIESNER	9 --	19/9

Nous avons l'honneur de vous informer que nous DEBITONS votre compte selon détail ci-contre.

Vos dévoués,

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
SUCCURSALE LA FAYETTE
P. Pon Spéciale

PARIS, le 20 SEPT. 1945

Mod. 3041 - C. JONNART, IMP., LES LILAS - C. O. L. 30.0075 - 2-44

LISTE des Chèques remis par M. VERSEMENTS POUR
le payés le - 4 SEPT 1945 CTE DE L'INSTITUT INTERNA-
DE COOPERATION INTELLECTUELLE - CTE 319515

NUMEROS DES CHEQUES	MONTANTS	TOTAUX
BARCLAYS BK.	8.000,	
BQUE IND. CHINE	25.869,	
CT. LYONNAIS	9.512,	
C.I.C.	7.891,	
D°	7.287,	
BQUE P.B.EUR.CENT.	5.473,	
CT. LYONNAIS	5.190,	
D°	30.000,	
CHEQ. POSTAUX	9.906,	
LLOYDS & NAL.	10.019,	
CT. LYONNAIS	7.287,	
STE GENERALE	10.000,	
CT. LYONNAIS	8.827,	
D°	9.932,	
B.N.C.I.	6.078,	
BQUE PAR. CREDIT	13.441,	
STE GENERALE	7.204,	
CT. LYONNAIS	6.259,	
D°	6.259,	
C.N.E.P.	6.250,	
CT. LYONNAIS	5.403,	
		206.087,

Mod. 3019 — Imp. C. Jonnart - 6-40

61

NUMEROS DES CHEQUES	MONTANTS	TOTAUX

L T

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés
Liste B. F. N° 141

PARIS, le 4 SEPTEMBRE 1945
20, Rue La Fayette

Compte

Virement N° 105

N° 319525

INSTITUT INTERNATIONAL DE
COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE DE MONTPENSIER PARIS 1ER

Nous vous accusons réception de votre honorée

du 31/8/45

et vous informons que nous vous Débitons

Val. 3/9/45

de Francs : 5.473.-
(CINQ MILLE QUATRE CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS)

transférés au Crédit de

MADAME PANNIER
24, AVENUE LEDRU ROLLIN
PARIS 11 EME

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. spéciale,

Frs :

R. C. Seine N° 36.383

L T

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés
Liste B. F. N° 141

PARIS, le 4 SEPTEMBRE 1945
20, Rue La Fayette

Compte

Virement N° 103

N° 319515

INSTITUT INTERNATIONAL DE
COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE DE MONTPENSIER PARIS 1ER

Nous vous accusons réception de votre honorée

et vous informons que nous vous Débitons

du 31/8/45

Val. 3/9/45

de Francs : 15.437.-

(QUINZE MILLE QUATRE CENT TRENTE SEPT FRANCS)

transférés au Crédit de

MONSIEUR RISTORCELLI
C/O MONSIEUR COLOMBANI
DIRECTEUR C.C.F LAFAYETTE

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Frs :

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale,

R. C. Seine N° 36.383

L T

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés
Liste B. F. N° 141

PARIS, le 4 SEPTEMBRE 1945
20, Rue La Fayette

Compte

Virement N° 104

N° 319515

INSTITUT INTERNATIONAL DE
COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE DE MONTPENSIER PARIS 1ER

Nous vous accusons réception de votre honorée

du 31/8/45

et vous informons que nous vous Débitons

Val. 3/9/45

de Francs : 11.123.-

(ONZE MILLE CENT VINGT TROIS FRANCS
VIREMENT AU CREDIT DU COMPTE N° 44 63 DE MONSIEUR
ROUZET CHEZ NOTRE AGENCE ST GERMAIN.

transférés au Crédit de SIEGE CENTRAL

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Frs :

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale,

R. C. Seine N° 36.383

Paris, le 31 août 1945

Messieurs,

Veuillez, pour débit de notre compte N°. 39.515, effectuer les virements ci-dessous énumérés :

Bénéficiaires	Montant	Banque	N° du Compte
M. MAYOUX	8.000	Barkleys Bank, rue du 4-Septembre	39.225
M. LOROTTE	25.869	Banque de l'Indochine, 96, Boulevard Haussmann	D. 53.719
M. RISTORCELLI	15.437	Crédit Commercial de France 20, rue Lafayette	156.003
M. PAQUET	9.512	Crédit Lyonnais (Agence AZ) 163 bis, rue Damrépont	D. 44.891
M. ROUZET	11.123	Crédit Commercial de France (Agence de St-Germain, 2 Carrefour de l'Odéon	44.63
Mme LIARD	7.891	Société Gal de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue Chaussée d'Antin	6.023
Mme MALTERRE	7.287	Crédit Industriel et Commercial 64, rue de la Victoire	8.466
Mme PANNIER	5.475	Crédit Commercial de France 20, rue Lafayette	152.477
Mme ZIFFERER	5.473	Banque des Pays Bas de l'Europe Centrale, 12 rue de Castiglione	21.919
Melle CIVELLI de BOSCH	5.190	Crédit Lyonnais, 68 avenue Bosquet	D. 41.016
M. FOUNDOUKIDIS	30.000	Crédit Lyonnais (Agence A) 4, Place du Théâtre Français	40.966
M. BELIN de BALLU	9.906	Chèques Postaux - Paris	364.362
M. LE ROY	10.019	Lloyds National of Provincial Bank Ltd, 43, Boulevard des Capucines	5.609
Mme KOUMANY	7.287	Crédit Lyonnais (Agence A) 4, Place du Théâtre Français	44.831
	158.467		

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
20, rue Lafayette
PARIS

Bénéficiaires	Montant	Banque	N° du Compte
Report	158.467		
M. LAJTI	10.000	Société Générale, 29, Bld St-Michel	G. 27.354
M. MASSOULIER	8.827	Crédit Lyonnais (Agence AO) 2, rue Lecourbe	46.234
M. LANG	9.932	Crédit Lyonnais (Agence AD) 141, avenue Mozart	D. 45.298
Melle MUSSO	6.078	B.N.C.I. Avenue des Champs-Elysées	75.45
M. GUIGNARD	13.441	Banque Parisienne de Crédit à Boulogne S/Seine	30.36 C.D
M. DESGRAUPS	7.204	Société Générale (Agence AD) 40, avenue des Ternes	16.562
M. MONSOUR	6.259	Crédit Lyonnais (Agence AF) 1, avenue Niel	50.443
M. VAN DER VLUGT	6.259	Crédit Lyonnais (Agence A) 4, Place du Théâtre Français	45.695
M. RIESNER	6.250	Comptoir National d'Escompte de Paris 1, avenue de Villiers	14.143
Mme ADBE	5.403	Crédit Lyonnais (Agence A) 4, Place du Théâtre Français	D. 45.606
	238.129		

Arrêté à la somme de DEUX CENT TRENTE HUIT MILLE CENT VINGT NEUF FRANCS

Paris, le 31 août 1945

Le Chef des Services administratifs : (P. Ristorcelli)

Le Secrétaire Général : (Jean Lorotte)

N° d'Ordre des Dépenses 61 — Proposition d'engagement N° 60

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Fonds de Réserve	295 685	-	295 685	Prêt aux services budgétaires	295 685 -

Chèque N° "

VU sans observations

Le 31 Août 1935.

Le Contrôleur,

PARIS, le 31 Août 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

N° d'Ordre des Dépenses 62 — Proposition d'engagement N° 61

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Chauffage et Eclairage				C.P.D.E. Fournitures de courant électrique	10 3HO. F

Chèque N° C. 147091.

VU sans observations

Le 31 Août 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 31 Août 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité

Société Anonyme au Capital de 400.000.000 de francs.

Siège Social: 23, rue de Vienne. Paris (8e) — Registre du Commerce: Seine N° 105.670

Compte courant chèques postaux: 596-44 Paris.

Mémoire de fournitures de courant électrique (1) et travaux exécutés pour le compte de:

1 - 217782 - 125
INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
4-6, Rue Montpensier

Certifié sincère et véritable.
Paris, le 30 JUIN 1945 19
Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité
Par délégation spéciale:

(1) Voir détail au verso.

Colonne de Section	N°s des Contrats (à rappeler lors du règlement) ou N°s des Compteurs	Consommation relevée (kW.h)			Consommation en décompte	Consommations (kW.h)			Tarifs appliqués (1)			Décompte des Fournitures						Pour mémoire Taxes Municipale et de transaction non passibles des droits d'enregistrement
		Index inscrits au carnet		Différence en kW.h.		1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou hors pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou hors pointe	2e Tranche ou Tarif III ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Montant du courant Taxes comprises (A)		Frais fixes et Divers: Frais fixes (Compteurs et Branchements)		Divers		Montant total des Fournitures	
		ancien	nouveau															
	Détail des fournitures et travaux du 2 Trimestre 19 45																	Ecl=A x par / Au=A x par /
1	217.782	59.061	61.312	2.251		2.251			4.55			10.242	-	32.	6			10.274	6

Arrêté le présent mémoire à la somme de: DIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE QUINZE FRANCS....

Montant Dû { 10.275 - }

(1) Tarifs résultant des variations de l'index économique électrique, de la taxe de transaction et, pour l'éclairage, de la taxe municipale de 20 % (Décret du 5 août 1939)

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité

Société Anonyme au Capital de 400.000.000 de francs.

Siège Social: 23, rue de Vienne. Paris (8e) _ Registre du Commerce: Seine N° 105.670

Compte courant chèques postaux: 396-44 Paris.

Mémoire de fournitures de courant électrique (1) et travaux exécutés pour le compte de :

1 - 231623 - 319
INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
4-6, Rue Montpensier

Certifié sincère et véritable.
Paris, le 30 JUIN 1945 19
Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité
Par délégation spéciale.

(1) Voir détail au verso.

Exploitation de Sedan	N°s des Contrats (à rappeler lors du règlement) ou N°s des Compteurs	Consommation relevée (k.W.h) Index inscrits au carnet ancien	nouveau	Différence en k.W.h.	Consommation en décompte	Consommations (k.W.h) 1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou Basse pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Tarifs appliqués (1) 1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou Basse pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Décompte des Fournitures Montant du courant Taxes comprises (A)	Frais fixes et Divers Frais fixes (Compteurs et Branchements)	Divers	Montant total des Fournitures	Pour mémoire Taxes Municipale et de transaction non passibles des droits d'enregistrement Ecl = A x par / Au = A x par /
	Détail des fournitures et travaux du 2 Trimestre 19 45.															
1	231.623	389	abs										16 1		16 1	

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité

Société Anonyme au Capital de 400.000.000 de francs.

Siège Social: 23, rue de Vienne. Paris (8e) – Registre du Commerce: Seine N° 105.670

Compte courant chèques postaux: 596-44 Paris.

Mémoire de fournitures de courant électrique (1) et travaux exécutés pour le compte de:

1 - 217782 - 125
INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
4-6, Rue Montpensier

Certifié sincère et véritable.
Paris, le 31 MARS 1945 19
Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité
Par délégation spéciale

(1) Voir détail au verso.

Utilisation de l'énergie	N° des Contrats (à rappeler lors du règlement) ou N° des Compteurs	Consommation relevée (kW.h)			Consommation en décomptes	Consommations (kW.h)			Tarifs appliqués (1)			Décompte des Fournitures						Pour mémoire Taxes Municipale et de transaction non passibles des droits d'enregistrement Ecl = A x par / Au = A x par /
		Index inscrits au carnet		Différences en kW.h.		1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou Bons points	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou bons points	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Montant du courant Taxes comprises (A)		Frais fixes et Divers			Montant total des Fournitures	
		ancien	nouveau											Frais fixes (Compteurs et Branchements)		Divers		

Détail des fournitures et travaux du Trimestre 19 45

1	217.782	59.051	FERME	-		-			-			-		32	6		32	6

	33	-

Arrêté le présent mémoire à la somme de: TRENTE TROIS FRANCS.... Montant Dû

(1) Tarifs résultant des variations de l'index économique électrique, de la taxe de transaction et, pour l'éclairage, de la taxe municipale de 20 %. (Décret du 5 août 1939)

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité

Société Anonyme au Capital de 400.000.000 de francs.

Siège Social: 23, rue de Vienne. Paris (8e) _ Registre du Commerce: Seine N° 105.670

Compte courant chèques postaux: 596-44 Paris.

Mémoire de fournitures de courant électrique (1) et travaux exécutés pour le compte de:

1 - 231623 - 319
INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
4-6, Rue Montpensier

Certifié sincère et véritable.
Paris, le 8 / MARS 1945 19
Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité
Par délégation spéciale:

(1) Voir détail au verso.

Colonne de Section	N.os des Contrats (à rappeler lors du règlement) ou N.os des Compteurs	Consommation relevée (k.W.h) — Index inscrits au carnet : ancien	Index inscrits au carnet : nouveau	Différence en k.W.h.	Consommation en décompte	Consommations (k.W.h) — 1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou hors-pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Tarifs appliqués (1) — 1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou hors-pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Décompte des Fournitures — Montant du courant Taxes comprises (A)		Frais fixes et Divers — Frais fixes (Compteurs et Branchements)		Divers		Montant total des Fournitures	
Détail des fournitures et travaux du 1er Trimestre 1945.																			
1	231.523	388	FERME									-	-	16	1			16	1

Arrêté le présent mémoire à la somme de: SEIZE FRANCS.....

Montant dû: 16 . -

(1) Tarifs résultant des variations de l'index économique électrique, de la taxe de transaction et, pour l'éclairage, de la taxe municipale de 20 % (Décret du 5 août 1939)

Pour mémoire
Taxes Municipale et de transaction non passibles des droits d'enregist.
Ecl = A x par /
Au = A x par /

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité

Société Anonyme au Capital de 400.000.000 de francs.

Siège Social: 23, rue de Vienne. Paris (8e) _ Registre du Commerce: Seine N° 105.670

Compte courant chèques postaux: 596-44 Paris.

Mémoire de fournitures de courant électrique (1) et travaux exécutés pour le compte de :

22

1 - 217782 - 125
INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
4-6, Rue Montpensier

PAYABLE [illegible] notre [illegible]
Débit de [illegible] cs N° 408
[illegible] GENERALE de [illegible]

PRIÈRE DE RAPPELER
LE NUMERO CI-CONTRE
SUR VOS AVIS DE CRÉDIT
OU SUR VOTRE RÉPONSE

Certifié sincère et véritable.
Paris, le 20 JUIN 1945 19
Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité
Par délégation spéciale

(1) Voir détail au verso.

Catégorie de Section	N°s des Contrats (à rappeler lors du règlement) ou N°s des Compteurs	Consommation relevée (k.W.h) Index inscrits au carnet ancien	Index inscrits au carnet nouveau	Différence en k.W.h.	Consommation en décompte	Consommations (k.W.h) 1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou Hors-pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Tarifs appliqués (1) 1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou Hors-pointe	2e Tranche ou Tarif III ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Décompte des Fournitures Montant du courant Taxes comprises (A)	Frais fixes et Divers Frais fixes (Compteurs et Branchements)	Divers	Montant total des Fournitures	Pour mémoir Taxes Municipales et de transaction non passibles des droits d'enregist. Ecl=A x par / Au=A x par /
	Détail des fournitures et travaux du 2 Trimestre 19 45															
1	217.782	59.061	61.312	2.251		2.251			4.55			10.242 -	32. 6		10.274 6	

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité

Société Anonyme au Capital de 400.000.000 de francs.

Siège Social: 23, rue de Vienne Paris (8e) _ Registre du Commerce: Seine N° 105.670

Compte courant chèques postaux: 596-44 Paris.

Mémoire de fournitures de courant électrique (1) et travaux exécutés pour le compte de :

225

1 - 231623 - 319
INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
4-6, Rue Montpensier

PAYABLE [illegible] notre Compte
Dépôt de [illegible] N° 408
PAIERIE GENERALE de la SEINE

PRIÈRE DE RAPPELER
LE NUMERO CI-CONTRE
SUR VOS AVIS DE CRÉDIT
OU SUR VOTRE RÉPONSE

Certifié sincère et véritable.
Paris, le 30 JUIN 1945 19
Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité
Par délégation spéciale.

(1) Voir détail au verso.

Catégorie de Section	N° des Contrats (à rappeler lors du règlement) ou N° des Compteurs	Consommation relevée (kW.h)			Consommation en décompte	Consommations (kW.h)			Tarifs appliqués (1)			Décompte des Fournitures						Pour mémoire Taxes Municipale et de transaction non passibles des droits d'enregistrement Ecl = A x par / Au = A x par /
		Index inscrits au carnet		Différence en kW.h.		1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou hors pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou hors pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Montant du souscrit Taxes comprises (A)		Frais fixes et Divers: Frais fixes (Compteurs et Branchements)		Divers		Montant total des Fournitures	
		ancien	nouveau																
		Détail des fournitures et travaux du 2 Trimestre 19 45.																	
1	231.623	388	abs											16	1			16	1

Arrêté le présent mémoire à la somme de: SEIZE FRANCS.....

Montant dû 16 -

(1) Tarifs résultant des variations de l'index économique électrique, de la taxe de transaction et, pour l'éclairage, de la taxe municipale de 20 % (Décret du 5 août 1939)

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité

Société Anonyme au Capital de 400.000.000 de francs.

Siège Social: 23, rue de Vienne. Paris (8e) _ Registre du Commerce: Seine N° 105.670

Compte courant chèques postaux: 596-44 Paris.

Mémoire de fournitures de courant électrique (1) et travaux exécutés pour le compte de:

225

1 - 231623 - 319
INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
4-6, Rue Montpensier

PAYABLE à notre Compte
Dépôt de Fonds N° 403
PAIERIE GÉNÉRALE de la SEINE

PRIÈRE DE RAPPELER
LE NUMERO CI CONTRE
SUR VOS AVIS DE CRÉDIT
OU SUR VOTRE RÉPONSE

Certifié sincère et véritable.
Paris, le 7 MARS 1945 19
Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité
Par délégation spéciale

(1) Voir détail au verso.

Catégorie de Section	N.os des Contrats (à rappeler lors du règlement) ou N.os des Compteurs	Consommation relevée (k.W.h) — Index inscrits au carnet : ancien	Index inscrits au carnet : nouveau	Différence en k.W.h.	Consommation en décompte	Consommations (k.W.h) : 1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou hors pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Tarifs appliqués (1) : 1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou hors pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Décompte des Fournitures — Montant du souscrit Taxes comprises (A)	Frais fixes et Divers — Frais fixes (Compteurs et Branchements)	Divers	Montant total des Fournitures
		Détail des fournitures et travaux du 1er Trimestre 1945.													
1	231.623	388	FERME									- -	16 1		16 1

Pour mémoire Taxes Municipale et de transaction non passibles des droits d'enregist.
Ecl = A x par /
Au = A x par /

Arrêté le présent mémoire à la somme de : SEIZE FRANCS.....

Montant Dû 16, -

(1) Tarifs résultant des variations de l'index économique électrique, de la taxe de transaction et, pour l'éclairage, de la taxe municipale de 20 % (Décret du 5 août 1939)

Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité

Société Anonyme au Capital de 400.000.000 de francs.

Siège Social: 23, rue de Vienne Paris (8e) — Registre du Commerce: Seine N° 105.670

Compte courant chèques postaux: 396-44 Paris.

Mémoire de fournitures de courant électrique (1) et travaux exécutés pour le compte de:

PAYABLE à notre Compte
Dépôt de Fonds N° 403
PAIERIE GÉNÉRALE de la SEINE

225

1 - 217782 - 125
INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
4-6, Rue Montpensier

PRIÈRE DE RAPPELER
LE NUMERO CI-CONTRE
SUR VOS AVIS DE CRÉDIT
OU SUR VOTRE RÉPONSE

Certifié sincère et véritable.
Paris, le 8 MARS 1945 19
Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité
Par délégation spéciale:

(1) Voir détail au verso.

Catégorie de Section	N°s des Contrats (à rappeler lors du règlement) ou N°s des Compteurs	Consommation relevée (k.W.h) Index inscrits au carnet : ancien	nouveau	Différence en k.W.h.	Consommation en décompte	Consommations (k.W.h) 1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou hors pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Tarifs appliqués (1) 1re Tranche ou Tarif I ou Nuit ou hors pointe	2e Tranche ou Tarif II ou Pointe	3e Tranche ou Jour	Décompte des Fournitures — Montant du courant Taxes comprises (A)	Frais fixes et Divers — Frais fixes (Compteurs et Branchements)	Divers	Montant total des Fournitures	Pour mémoire Taxes Municipale et de transaction non passibles des droits d'enregistrement Ecl=A x par /	Au=A x par /
	Détail des fournitures et travaux du 1 Trimestre 19 45																
1	217.782	59.061	FERME	-		-			-			-	32 6		32 6		
															33 -		

Arrêté le présent mémoire à la somme de: TRENTE TROIS FRANCS....

Montant Dû

(1) Tarifs résultant des variations de l'index économique électrique, de la taxe de transaction et, pour l'éclairage, de la taxe municipale de 20 % (Décret du 5 août 1939)

C.P.D.E

Fournitures de Courant électrique

—

1er Trimestre 1945

Lumière : 33.0 f
Force : 16. 49.

2e Trimestre 1945

Lumière : 10.275
Force : 16 10.291

10.340 fr

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 63 — Proposition d'engagement N° 62

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				Dépenses au compteur du mois d'août	33466—

Chèque N° C. 147092.

VU sans observations

Le 31 août 1945

Le Contrôleur,

PARIS, le 31 août 1945

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

"RADIO-MONDE"

Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

DEPENSES DU MOIS D'AOUT 1945

Date	Objet de la dépense	Montant	Chapitre I		Chapitre III				
			A	B	B	C	F	I	
			Traitements	Coll. Occas.	Frais de Représ.	Frais Depl.	Frais de bureau	a Voiture Enreg.	b Enreg. disques
3	Frais de Carbur.	228,-						228,-	
3	- - -	228,-						228,-	
7	- - -	3.815,-						3.815,-	
10	Coll.Occasionn.	1.500,-		1.500,-					
10	- -	5.000,-		5.000,-					
12	- -	2.250,-		2.250,-					
13	-- -	2.000,-		2.000,-					
14	- -	4.500,-		4.500,-					
14	- -	1.000,-		1.000,-					
20	- -	2.500,-		2.500,-					
23	- -	2.400,-		2.400,-					
23	Frais de Carbur.	4.465,-						4.465,-	
25	Coll.Occasionn.	1.100,-		1.100,-					
27	- -	300,-		300,-					
31	Frais de Représ.	2.180,-			2.180,-				
		33.466,-		22.550,-	2.180,-			8.736,-	

Paris, le 31 Août 1945.-

Le Chef du Service
des Emissions

Le Comptable

15

CHAPITRE III - B

FRAIS de REPRESENTATION

Emission du 3-11-17-24-31
Mme. Truchet-Boisême-
Pourboire Mathieu Frs. 1.250,-

1er Août - Contact avec Mr. Barbier
Off.U.N.R.R.A.Mr. RIESNER - 125,-

6 Août - Contact avec Mr. Werspoor-
Critique Hollandais - 55,-

11 Août - Enreg.Musée de la Parole
Melle. Hirt-Mr.Devignes-Mr.Joly
- 182,-

13 Août - Entretien avec Mr.Stan Golestan
Compt.Roumaine et Mme. Guresty en
vue d'une émission musicale 140,-

16 Août - Entretien Mr. Baudon- Chef
du Service Ecoute-Minist. Inform. 70,-

22 Août - Remises au Colonel Kowalsky
Off.excut. Sect.Educat. Destination
enreg. des E.U. 135,-

28 Août - Entretien entre Mr. Lescure
Direct. des Emissions Dramatiques et
Mr. René Guilly- Chef du Serv. Littéraire en vue d'une nouvelle Emission
223,-

Frs. 2.180,-

Frais de représentation effectués par Mr. GUIGNARD, pour le mois d'Août 1945.-

- Frs. 2;180,-

Paris, le 31 Août 1945

Et payé.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

14

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Madame AUBE, la somme de :

- Frs. 300,-
(Trois cents francs)

pour la traduction du texte de Mr. WILCKERSHAM - 3 Pages en Anglais - traduction française.-

Paris, le 27 Août 1945.-

Le Chef du Service
des Emissions

payé
le 27 août 45
Aubé

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

13

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur VAN DER VLUGT, la somme de :

Frs. 1.100,-

(Mille cent francs) (11 pages)

pour la traduction du texte anglais - Les dessins d'enfants par Hûbert READ. passé dans l'émission nº 15 du 17 Août 1945.-

Paris, le 25 Août 1945.-

Le Chef du Service des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

12

Chapitre III - F -b

FRAIS DE CARBURANT

1er	Août	1litre d'essence à Frs. 75	Frs. 75,-
7	-	5 - - à Frs. 80,-	Frs. 400,-
10	-	100 Kgs. de bois à Frs. 5,-	Frs. 500,-
15	-	600 - - - Frs. 5,-	Frs. 3.000,-
17	-	5 litres d'essence à Frs. 70	Frs. 350,-
17	-	10 Kgs. de Charbon de bois	Frs. 140,-

Frs. 4.465,-

(Quatre mille quatre cent soixante cinq frs.)

Paris, le 23 Août 1945

Le Chef Du Service
des Emissions

Pour acquit quatre mille quatre cent soixante cinq francs.
Paris ce 31 août 45

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

11

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Madame Simone FONTAINE, pour 3 Emissions, la somme de :

- Frs. 2.400,-

(Deux mille quatre cents frs .)

une émission du 29 Juin n° 8 Frs. 800,-
une émission du 6 Juillet n°9 Frs. 800,-
une émission du 10 Août n°15 Frs. 800,-

Frs. 2.400,-

Paris, le 23 Août 1945.

Le Chef du Service
des Emissions

S. Fontaine

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

10

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur DAMONTI - Secrétaire de Rédaction à " Radio-Monde", la somme de :

- Frs. 2.500,-

(Deux mille cinq cents francs)

pour rappel de traitement.

Paris, le 20 Août 1945

Le Chef du Service
des Emissions

Reçu
H. Damonti

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

9

Chapitre I-B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur GONZO Robert, la somme de :

- Frs . 1.000,-
(Mille francs)

pour le texte de :
Monsieur Paul VALERY - Poète

Texte diffusé dans l'émission du 27 Juillet - N° 12.-

Paris, le 14 Août 1945

Le Chef du Service
des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

22.531
2
24.531

8

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur Serge GUILLUC, la somme de :

- Frs. 4.500,-

(Quatre mille cinq cents francs)

pour les textes suivants :

Poète Hollandais Moderne :

I - Slauerhof	Frs. 1.000,-
II - Roland Horst	- 1.000,-
III - Marsman	- 1.000,-
La Hollande et le Monde hispanique	Frs. 750,-
Les Indes Néerlandaises	- 750,-
	Frs. 4.500,-

Paris, le 14 Août 1945

Le Chef du Service
des Emissions

P/o Le Secrét. du Chef.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

7

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Páyé à Madame BERASALUCE, pour deux textes, la somme de :

- Frs. 2.000,-
(Deux mille francs)

La Revue de Presse : émission du 22 Juin 1945 La Revue de Presse Mondiale - Les transferts de population et la Paix - Frs. 1.000,

La Revue de Presse - emission du 29 Juin 1945 La Revue de Presse Mondiale - Chine et Russie Frs. 1.000,

Paris, le 13 Août 1945

Le Chef du Service
des Emissions

Payé

Mme Berasaluce

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

6/

Chapitre 1/B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Madame MORAINE, pour recherche de documentation :

1°- Production et répartition du pétrole, caoutchouc, fer, houille dans le monde - Frs. 750,-

2°- Production et répartition du blé, du riz et du maïs dans le monde - - 750,-

3°- "L'hebras corpus" Historique - 750,-

soit : 3 piges à Frs. 750,-

- Frs. 2.250,-

(Deux mille deux cent cinquante francs)

Paris, le 12 août - 1945

Le Chef du Service
des Emissions

Payé. le 12/7/45

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

5

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur RIESNER - Délégué Américain, la somme de :

- Frs. 5.000,-

(Cinq mille francs)

pour les contacts suivants :

Mr. PORTER) N.B.C.
Mr. ARCHINARD) Directeurs du Bureau de Paris

Mr. Maurice BARBER - Officier de liaison U.N.N.R.A.

Colonel KOWALSKI - Officier exécutif des Services d'Education et information de l'Armée Américaine

Mr. Victor WICKERSHAM - Président du Committéé de la Chambre des Représentants du Congrès des Etats-Unis.

Le Chef du Service
des Emissions

Paris, le 10 Août 1945.-

Payé Lawrence Riesner

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

4

Chapitre I- B

COLLABORATEURS OCCASIONELS

Payé à Monsieur MAQUET, :

Un texte Picasso Max ERNST de Frs. 1.000,-

Un texte sur le Roman Américain de Frs.500,-

soit un total de :

- Frs. 1.500,-

(Mille cinq cents francs)

Paris, le 10 Août 1945.-

Le Chef du Service
des Emissions

Payé Maquet

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Chapitre III . I - a

3

FRAIS DE CARBURANT

2 Juillet	1 litre essence à	60		60,-
6 Juillet	5 -	-	75	375,-
7 Juillet	20 Kgs. de bois à		6	120,-
9 Juillet	40 -	-	6	240,-
11 -	25 -	-	6	150,-
13 -	20 -	-	5	100,-
14 -	20 -	-	6	120,-
17 -	25 -	-	6	150,-
20 -	500 -	-	5	2.500,-
	Total.....			3.815,-

frais de carburant pour le voiture d'enregistrement pour le mois de Juillet 1945.-

Paris, le 7 Aout 1945.-

Le Chef du Service
des Emissions

Pour acquit trois mille huit cent quinze francs.
Paris le huit août 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTOIR NATIONAL D'ACHAT
ET DE DISTRIBUTION DES CHARBONS DE BOIS
ET DES COMBUSTIBLES POUR GAZOGÈNES
C. N. A. D.
— 2, Avenue Hoche - **PARIS** (9e) —
Téléphone : EXPLOITATION : ÉLYsées 68-72 et 93-60

Paris, le **26 Juillet 1945**

2

M onsieur JOLLY
I2, rue Chateau Landon
PARIS (10e)

DOIT

N° de débit	Quantité	Désignation	Prix à la tonne	Produit	Taxe locale	Sommes
8768 I996	I00 Kgs	BOIS	2.250	225--	3.--	228--

Pour acquit deux cent vingt huit francs.
3 Août 1945

BON DE DEBLOCAGE IO.694
Marchandises enlevées chez : ROBERT ET PORTE le I5/6/I945

CN-DEx 110 (400-50×4) - 2-45 - C.P. 31.1117

COMPTOIR NATIONAL D'ACHAT
ET DE DISTRIBUTION DES CHARBONS DE BOIS
ET DES COMBUSTIBLES POUR GAZOGÈNES
C. N. A. D.
— 2, Avenue Hoche - **PARIS** (9e) —
Téléphone : EXPLOITATION : ÉLYsées 68-72 et 93-60

Paris, le **25 Juillet 1945**

1

Monsieur JOLLY
I2, rue de Chateau-Landon
PARIS (I0e)

DOIT

N° de débit	Quantité	Désignation	Prix à la tonne	Produit	Taxe locale	Sommes
8644 I993	I00 Kgs	BOIS	2.250	225.--	3.--	228.--

Pour acquit deux cent vingt-huit francs
3 août 1945

BONS DE DEBLOCAGE I0695

Marchandises enlevées chez : Messieurs ROBERT & PORTE le I5/6/I945

CN-DEx 110 (400-50×4) - 2-45 - C.P. 31.1117

N° d'Ordre des Dépenses 64 — Proposition d'engagement N° 65

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Traitements				Traitements et impôts du Mois de Septembre 1945. Versement à la Caisse des Retraites (3e trimestre 1945)	347 289 -
Caisse des Retraites					20 318
Radio Monde					64 267
Frais de Représentation					8000
					439 874
				Virement	280 618 -
				Chèque N°C.147095	87 149
				96	31 471
				97	40 636
					439 874

VU sans observations

Le 30 Septembre 1945.

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1945.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

N° 000083 Perception de [illegible] EXTRAIT DE QUITTANCIER P 1 E

délivré le 1 OCT 1945 à M Institut Intern. des Coop. Intellectuelles

pour un versement de fr. : trente et un mille quatre cent soixante quinze fr.

inscrit en recette le 1 OCT 1945 au registre P 14 sous le n° [illegible]

COMMUNES.	ARTICLES.	NATURE DES PRODUITS.	MONTANT.
		Impôt Cédulaire mois de Septembre	31 475
		TOTAL.....	31 475

en un chèque sur la Banque de B.C.F.

La somme ci-dessus a été versée au comptable soussigné par (indiquer le mode de versement) :

Le Percepteur,

AVIS IMPORTANT : Voir au verso.

AVIS IMPORTANT

Le présent extrait est soumis au timbre-quittance lorsqu'il s'agit de produits assujettis à cet impôt.

Il n'est libératoire que s'il a pour objet de constater un versement effectué suivant l'un des modes ci-après : chèque bancaire, mandat-contributions, mandat-poste, mandat-carte, mandat télégraphique, versement ou virement au compte courant postal du comptable.

Traitements du Mois de Septembre 1945

		Traitement Net	Indemnité	Total	Impôts	Net à payer	Arrondissement au franc	à payer Virement	à payer numéraire	Caisse de Retraites Part du fonctionnaire	Caisse de Retraites Part de l'Institut
M.M.	Lozotte	..	29 750.24	29 750.24	3881	25 869.24	25.869	25.869	..	..	..
	Ristorcelli	15 437.50	..	15 437.50	..	15 437.50	15.437	15.437	.	2 437.50	2 437.50
	Paquet	..	10 800.	10 800.	1288	9512.	9.512	9.512	..	..	.
	Guist'hau	8 550.	..	8 550.	..	8550.	8.550	.	8.550	555.	555.
	Rouzet	..	12 000.	12 000.	877	11 123.	11.123	11 123	..	..	..
M.M^mes	Liard	8 312.50	666.66	8 979.16	1088	7891.16	7.891	7891	..	1 312.50	1 312.50
	Malterre	7 600.	666.66	8 266.66	980	7286.66	7.287	7.287	..	1 200.	1 200.
	Pannier	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5.473	5.473	..	862.50	862.50
	Zifferer	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5.473	5.473	..	862.50	862.50
	Fournier	6 016.66	666.66	6 683.32	370	6 313.32	6.313	6 313	..	779.	779.
	Nello	3 325.	666.66	3 991.66	232	3 759.66	3.760	..	3.760	525.	525.
M.M^elles	Civelli de Bosch	4 037.50	1 750.	5 787.50	597	5 190.50	5.190	5 190	..	637.50	637.50
	Fabre	4 037.50	666.66	4 704.16	409	4 295.16	4.295	..	4.295	637.50	637.50
	Lossoz	2 264.16	488.84	2 753.	129	2624.	2.624	..	2.624	444.	444.
	Rosenstzaeck	3 087.50	666.66	3 754.16	296	3 458.16	3.458	..	3.458	487.50	487.50
M.M.	Labattut	3 372.50	1 050.	4 422.50	376	4 046.50	4.046	..	4.046	532.50	532.50
	Linaud	2 945.	2 108.33	5 053.33	346	4 707.33	4.707	..	4.707	465.	465.
	Van der Luppen	2 945.	800.	3 745.	294	3 451.	3.451	..	3 451	465.	465.
M^me	Labattut	2 945.	1 266.66	4 211.66	300	3 851.56	3.852	..	3.852	465.	465.
Office des Musées :											
M.M.	Foundoukidis	..	30 000.	30 000.	..	30 000.	30 000.	30 000	..	..	..
	Moisy	..	9 450.	9 450.	1093	8 357.	8 357.	8.357	..	..	..
	Belin de Ballu	10 687.50	666.66	11 354.16	1448	9 906.16	9.906	9.906	.	1687.50	1687.50
	Le Rey	10 687.50	800.	11 487.50	1468	10 019.50	10.019	10.019	..	1687.50	1687.50
M^me	Koumany	7 600.	666.66	8 266.66	980	7 286.66	7.287	7.287	..	1 200.	1 200.
Relations Universitaires :											
M.	Lajti	..	10 000.	10 000.	..	10 000.	10.000	10.000.	..	..	..
Information :											
M.M.	Massoulier	..	10 000.	10 000.	1173	8 827.	8 827.	8.827.	..	..	..
	Lang	9 500.	1 608.33	11 108.33	1176	9 932.33	9.932	9.932	..	1 500.	1 500.
	Guardiola	..	7 500.	7 500.	813	6 687.	6.687	..	6.687	..	..
M.M^elles	Pretzfelder	..	3 899.98	3 899.98	293	3 606.98	3.607	..	3.607	..	..
	Musso	6 175.	666.66	6 841.66	764	6 077.66	6.078	6.078	..	975.	975.
	Ehrlich	3 800.	666.66	4 466.66	404	4 062.66	4.063	..	4.063	600.	600.
	Yeme	..	4 500.	4 500.	381	4 119.	4.119	..	4.119	..	..
	Lapper	..	1 950.	1 950.	35	1 915.	1.915	..	1.915	..	..
H^te E Fuds Internationals :											
M.	Vranek	..	28 000.	28 000.	..	28 000.	28.000	13.000,	15.000	..	..
Cinéma :											
M.	Berne.	..	17 000.	17 000.	2181	14 819.	14.819	14.819	..	..	..
Total :		134 250.82	192 722.30	326 973.12	25044.	301 929.12	301.927	227.793	74.134	20318.	20318.

Traitements du Mois de Septembre 1945

		Traitement Net	Indemnité	Total	Impôts	Net à payer	Arrondissement au franc	à payer Virement	à payer numéraire	Caisse des Retraites Part du fonctionnaire	Caisse des Retraites Part de l'Institut
M.M.	Lozotte	..	29 750.24	29 750.24	3881	25 869.24	25.869	25.869	..	..	..
	Ristorcelli	15 437.50	..	15 437.50	..	15 437.50	15.437	15.437	.	2 437.50	2 437.50
	Paquet	..	10 800.	10 800.	1288	9 512.	9.512	9.512	..	..	.
	Guist'hau	8 550.	..	8 550.	..	8 550.	8.550	.	8.550	555.	555.
	Rouzet	..	12 000.	12 000.	877	11 123.	11.123	11 123	..	..	..
M.Mme	Liard	8 312.50	666.66	8 979.16	1088	7 891.16	7.891	7891	..	1 312.50	1 312.50
	Malterre	7 600.	666.66	8 266.66	980	7 286.66	7.287	7.287	..	1 200.	1 200.
	Pannier	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5.473	5.473	..	862.50	862.50
	Zifferer	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5.473	5.473	..	862.50	862.50
	Fournier	6 016.66	666.66	6 683.32	370	6 313.32	6.313	6.313	..	779.	779.
	Nello	3 325.	666.66	3 991.66	232	3 759.66	3.760	..	3.760	525.	525.
M.Mlle	Civelli de Bosch	4 037.50	1 750.	5 787.50	597	5 190.50	5.190	5 190	..	637.50	637.50
	Fabre	4 037.50	666.66	4 704.16	409	4 295.16	4.295	..	4.295	637.50	637.50
	Possoz	2 264.16	488.84	2 753.	129	2 624.	2.624	..	2.624	444.	444.
	Rosenstzaeck	3 087.50	666.66	3 754.16	296	3 458.16	3.458	..	3.458	487.50	487.50
M.M.	Labattut	3 372.50	1 050.	4 422.50	376	4 046.50	4.046	..	4.046	532.50	532.50
	Linaud	2 945.	2 108.33	5 053.33	346	4 707.33	4.707	..	4.707	465.	465.
	Van der Cuppen	2 945.	800.	3 745.	294	3 451.	3.451	..	3 451	465.	465.
Mme	Labattut	2 945.	1 266.66	4 211.66	300	3 851.56	3.852	..	3.852	465.	465.
Office des Musées :											
M.M.	Foundoukidis	..	30 000.	30 000.	..	30 000.	30 000.	30 000	..	..	..
	Maisy	..	9 450.	9 450.	1093	8 357.	8 357.	8.357	..	..	..
	Belin de Ballu	10 687.50	666.66	11 354.16	1448	9 906.16	9.906	9.906	.	1687.50	1687.50
	Le Roy	10 687.50	800.	11 487.50	1468	10 019.50	10.019	10.019	..	1687.50	1687.50

M.M. Labattut	3 372.50	1 050.	4 422.50	376	4 046.50	4.046	..	4.046	532.50	532.50	
Linaud	2 945.	2 108.33	5 053.33	346	4 707.33	4.707	..	4.707	465.	465.	
Van der Luppen	2 945.	800.	3 745.	294	3 451.	3.451	..	3 451	465.	465.	
Mme Labattut	2 945.	1 266.66	4 211.66	360	3 851.66	3.852	..	3.852	465.	465.	
Office des Musées :											
M.M. Founderakis	..	30 000.	30 000.	..	30 000.	30 000.	30 000	..	..	..	
Maisy	..	9 450.	9 450.	1093	8 357.	8 357.	8.357	..	..	..	
Belin de Ballu	10 687.50	666.66	11 354.16	1448	9 906.16	9.906	9.906	..	1687.50	1687.50	
Le Roy	10 687.50	800.	11 487.50	1468	10 019.50	10.019	10.019	..	1687.50	1687.50	
Mme Koumany	7 600.	666.66	8 266.66	980	7 286.66	7.287	7.287	..	1 200.	1 200.	
Relations Universitaires:											
M. Lajti	..	10 000.	10 000.	..	10 000.	10.000	10.000.	..	..	..	
Information:											
M.M. Massoulier	..	10 000.	10 000.	1173	8 827.	8 827.	8.827.	..	..	..	
Lang	9 500.	1 608.33	11 108.33	1176	9 932.33	9.932	9.932	..	1 500.	1 500.	
Guardiola	..	7 500.	7 500.	813	6 687.	6.687	..	6.687	..	..	
M. Mlle Pretzfelder	..	3 899.98	3 899.98	893	3 006.98	3.007	..	3.007	..	..	
Musso	6 175.	666.66	6 841.66	764	6 077.66	6.078	6.078	..	975.	975.	
Ehrlich	3 800.	666.66	4 466.66	404	4 062.66	4.063	..	4.063	600.	600.	
Yeme	..	4 500.	4 500.	381	4 119.	4.119	..	4.119	..	..	
Lapper	..	1 950.	1 950.	35	1 915.	1.915	..	1.915	..	..	
Hôte E Fuds Internationals:											
M. Vranek	..	28 000.	28 000.	..	28 000.	28.000	13.000,	15.000	..	..	
Cinéma:											
M. Berne.	..	17 000.	17 000.	2181	14 819.	14.819	14.819	..	..	..	
Total :	134 250.82	192 722.30	326 973.12	25044.	301 929.12	301.927	227.793	74.134	20318.	20318.	

Traitements du Mois de Septembre 1945 (suite)

	Traitement Net	Indemnité	Total	Impôts	Net à payer	Remboursement au franc	à Payer par Virement	à Payer en numéraire	Caisse des Retraites part des fonctionnaires	Caisse des Retraites part de l'Institut
Radio-monde :										
M. M. Guignard	..	15 000.	15 000.	1559	13 441.	13.441	13.441	..	..	..
Desgranges	..	8 000.	8 000.	796	7 204.	7.204	7.204	..	..	..
Mousour	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6.259	6.259	..	..	..
Van der Hagt	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6.259	6.259	.	..	..
Riesner	.	7 000.	7 000.	741	6 259.	6.259	6.259	..	..	..
M. Mme Aubé	..	6 000.	6 000.	597	5 403.	5.403	5.403	..	..	..
M. Mme Delpierre	..	5 500	5 500.	525	4 975.	4.975	..	4.975	..	..
Blanchet	..	5 500	5 500.	525	4 975.	4.975	.	4.975	..	..
M. Bertin	..	3 266.66	3 266.66	202	3 064.66	3.065	..	3.065	..	..
Total	..	64 266.66	64 266.66	6427	57 839.66	57.840	44.825	13.015	..	..
Frais de Représentation :										
M. Mayoux	..	8 000.	8 000.	..	8 000.	8.000	8.000	..	..	..
Récapitulation :										
1°. Personnel de l'Institut	134 250.82	192 722.30	326 973.12	25044	301 929.12	301.927	227.793	74.134	20.318.	20.318.
2°. Radio monde	..	64 266.66	64 266.66	6427	57 839.66	57.840	44.825	13.015	..	..
3°. Frais de Représentation	..	8 000.	8 000.	..	8 000.	8.000	8.000	..	..	..
Totaux :	134 250.82	264 988.96	399 239.78	31471	367 768.78	367.767	280.618	87.149	20.318	20.318

Détail des Dépenses :

I. Institut
Traitements Nets : 301 927
Impôts 25 044
Retenue C.R. 20 318 — 347 289

II. Radio-monde :
Traitements Nets : 57 840
Impôts 6 427
Retenue C.R. .. — 64 267

III. Frais de Représentation — 8 000

IV. Part de l'Institut dans le versement à la C.R. — 20 318

439 874

Versé à la Caisse des Retraites 40 636

Récapitulation :

1° Traitements :

Net à payer : 367.767
Retenue C.R. (3e Trimestre) 20.318

388.085

2° Impôts : 31.471

3° Contribution de l'Institut à la C.R. 20.318

439.874

Paris, le 30 Septembre 1945

Le Chef des Services Administratifs :

Le Secrétaire Général :

Traitements du Mois de Septembre 1945 (suite)

		Traitement Net	Indemnité	Total	Impôt	Net à payer	Arrondissement au franc	à Payer par Virement	à Payer en numéraire	Caisse de Retraites part de fonctionnaire	Caisse de Retraites part de l'Institut
Radio-monde :											
M. M.	Guignard	..	15 000.	15 000.	1559	13 441.	13.441	13.441	..	..	..
	Desgranges	..	8 000.	8 000.	796	7 204.	7.204	7.204	..	..	..
	Mousoun	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6.259	6.259	..	..	..
	Van der Mast	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6.259	6.259	..	..	..
	Riesner	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6.259	6.259	..	..	..
M. M.mes	Aubé	..	6 000.	6 000.	597	5 403.	5.403	5.403	..	..	..
M. M.lle	Delpierre	..	5 500	5 500.	525	4 975.	4.975	..	4.975	..	..
	Blanchet	..	5 500	5 500.	525	4 975.	4.975	..	4.975	..	..
M.	Bertin	..	3 266.66	3 266.66	202	3 064.66	3.065	..	3.065	..	..
	Total	..	64 266.66	64 266.66	6427	57 839.66	57.840	44.825	13.015	..	..
Frais de Représentation :											
M.	Mayoux	..	8 000.	8 000.	..	8 000.	8.000	8.000	..	..	..

Vers. à la Caisse de Retraites 40 636

Détail des Dépenses :

I. Institut
Traitements Nets : 301 927
Impôts 25 044
Retenue C.R. 20 318 — 347 289

II. Radio-monde :
Traitements Nets : 57 840
Impôts 6 427
Retenue C.R. .. — 64 267

III. Frais de Représentation — 8 000

IV. Part de l'Institut dans le versement à la C.R. — 20 318

439 874

Récapitulation :

1°. Personnel de l'Institut	134 250.82	192 722.30	326 973.12	25044	301 929.12	301.927	227.793	74.134	20.318.	20.318.
2°. Radio monde	..	64 266.66	64 266.66	6427	57 839.66	57.840	44.825	13.015	..	..
3°. Frais de Représentation	..	8 000.	8 000.	..	8 000.	8.000	8.000	..	..	..
Totaux :	134 250.82	264 988.96	399 239.78	31471	367 768.78	367.767	280.618	87.149	20.318	20.318

Récapitulation :

1°. Traitements :

Net à payer : 367.767
Retenue C.R. (3e Trimestre) 20.318

1°. Personnel de l'Institut	134 250.82	192 722.30	326 973.12	25044	301 929.12	301.927	227.793	74.134	20.318.	20.318.
2°. Radio monde	..	64 266.66	64266.66	6427	57 839.66	57.840	44.825	13.015	..	..
3°. Frais de Représentation	..	8 000.	8 000.	..	8 000.	8.000	8.000	..	..	..
Totaux :	134 250.82	264 988.96	399 239.78	31 471	367 768.78	367.767	280.618	87.149	20.318	20.318

Récapitulation :

1° Traitements :

Net à payer :	367.767	
Retenue C.R. (3e Trimestre)	20.318	
		388.085
2° Impôts :		31.471
3° Contribution de l'Institut à la C.R.		20.318
		439.874

Paris, le 30 septembre 1945

Le Chef des Services Administratifs :

Le Secrétaire Général :

CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES
POUR LA VIEILLESSE.

Fr. 27.316

1°. Fonctionnaire 7713
2°. Madame Collin 19 603
27 316

RÉCÉPISSÉ N° 748,069

Je soussigné, Caissier général de la Caisse des Dépôts et Consignations, reconnais avoir reçu de M. Ristorcelli
intermédiaire de
la somme de vingt-sept mille trois cent seize fr

pour les versements effectués ce jour à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse au nom de divers.

Paris, le

Visé au Contrôle à la même date et sous le même numéro.

Pour le Caissier général,

Les chèques sont acceptés sous toutes réserves, et dans la responsabilité de l'Administration émettrice étant engagée pour présentation tardive, lorsqu'ils parviennent à une date postérieure au lendemain du jour de leur création.

Série B, n° 70. (1943.) J. 20052-43.

N° (1) (1)

MODÈLE N° 7.

(Modèle n° 7, modifié, l'Instruction général du 1er août 1877.

Circulaire du 10 juin 1920.

Format 14 × 35.

PARIS.

CAISSE DES DÉPÔTS
ET
CONSIGNATIONS.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE.

DIVISION
DES VERSEMENTS COLLECTIFS.

NOMBRE DE { déposants (3) { nouveaux ..... / anciens ..... } ..... / versements { aliénés ..... / réservés ..... } .....

NOTA. — Porter sur des bordereaux distincts :
1° Les premiers versements nécessitant la délivrance d'un livret ;
2° Les versements avec jouissance immédiate ;
3° Les versements opérés dans les trois mois précédant l'échéance de la rente ;
4° Les versements subséquents avec jouissance différée.

BORDEREAU N° (2) .....

des versements effectués le 30 septembre *19* 45

par M. (4) RISTORCELLI, Paul
Chef des Services administratifs de l'Institut international de Coopération intellectuelle

agissant en qualité d'intermédiaire

(5) { *des déposants dénommés ci-après* / *de la Collectivité donatrice.*

(1) Place réservée à l'Administration.

(2) Numéro donné par la partie versante.

(3) En cas de versements par des déposants mariés, le mari doit être compté pour une unité et la femme également pour une unité.

(4) Indiquer les nom, prénoms, qualité, domicile de l'intermédiaire et la raison sociale de la Collectivité qu'il représente.

(5) Biffer la mention inutile.

DÉSIGNATION DES COMPTES. (A) Séries. 1	Numéros. 2	NOMS ET PRÉNOMS DES DÉPOSANTS. 3	DATE DE NAISSANCE. Trimestre. (B) 4	Année. 5	ÂGE D'ENTRÉE en jouissance. 6	CAPITAL ALIÉNÉ. 7	CAPITAL RÉSERVÉ. 8	NOMBRE de PIÈCES. 9	OBSERVATIONS. 10
75. A	30.324	VAN DER LUPPEN	3	1920	60		930		
75. A	31.512	FABRE	2	1901	60	1.275			
75. A	31.518	MIOSSEC femme LIARD	3	1891	60		2.625		
75. A	31.520	PINAUD	3	1904	60		930		
33. N	004.874	LABATTUT	2	1904	60		1.065		
		POSSOZ	2	1921	60	888			
		A reporter.....	.....	.....	.....	2.163	5.550		

AVIS. — Le remploi de lignes laissées en blanc pour la première page à 13 et pour la deuxième page à 19 (lettres d'additions et lignes de reports en totaux non comprises).

Série L, n° 105 *quater*. (193.) 28360-38.

OBSERVATIONS ESSENTIELLES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES BORDEREAUX.

(A) Depuis le 1er janvier 1894, les comptes sont ouverts dans une nouvelle série de numéros.

Les versements seront portés en commençant par les livrets de l'ancienne série et en continuant par ceux de la nouvelle. Ces derniers doivent être classés d'abord par premiers chiffres (numéro départemental), puis, dans chaque département, par séries professionnelles (marquées au moyen de lettres) et dans chaque série, par ordre numérique.

Il est *instamment recommandé* aux intermédiaires, pour éviter des erreurs d'imputations, de désigner les livrets de façon exacte et complète (numéro départemental, lettre de série, numéro d'ordre).

(B) Énoncer cette indication **très exactement** par le chiffre 1er, 2e, 3e, 4e, selon que le déposant est né dans le 1er trimestre (janvier à mars), 2e trimestre (avril à juin), le 3e trimestre (juillet à septembre), le 4e trimestre (octobre à décembre), en inscrire l'année de naissance dans la colonne qui suit immédiatement.

DÉSIGNATION DES COMPTES. (A)		NOMS ET PRÉNOMS DES DÉPOSANTS.	DATE DE NAISSANCE.		ÂGE D'ENTRÉE EN JOUISSANCE.	CAPITAL		NOMBRE de PIÈCES.	OBSERVATIONS.
Séries.	Numéros.		Trimestre. (B)	Année.		ALIÉNÉ.	RÉSERVÉ.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		Report.....	.....	.....	.....	2.163	5.550		
		TOTAUX.....	.....	.....	.....	2.163	5.550		
		ENSEMBLE.....				7.713			

Les chèques sont acceptés sous toutes réserves et sans que la responsabilité de l'Administration puisse être engagée pour présentation tardive à l'encaissement lorsqu'ils parviennent au Caissier Général à une date postérieure au lendemain du jour de leur création.

CERTIFIÉ EXACT :

A Paris, le 30 septembre 1945.

La Partie versante,

Les versements mentionnés au présent bordereau inscrits sur les livrets des titulaires à la date susindiquée ont été signés par le préposé de la Caisse des dépôts le ..... 19....

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS.

Fr. 32.923

RÉCÉPISSÉ N° 147,418

Je soussigné, Caissier général de la Caisse des Dépôts et Consignations, reconnais avoir reçu de M. Jean-Richard coopérateur intellectuel

la somme de trente-deux mille neuf cent vingt-trois

à titre de prime.

Les chèques ne sont acceptés sous toutes réserves, sans que la responsabilité de l'Administration puisse être engagée pour présentation tardive, lorsqu'elle a parvenu à une date postérieure au lendemain du jour de leur création.

Paris, le 29 SEPT 1945

Pour le Caissier général,

Visé au Contrôle à la même date et sous le même numéro.

REÇU EN UN CHÈQUE A L'ENCAISSEMENT

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS.

LIVRET DE CAPITAUX DIFFÉRÉS.

Instruction générale du 15 mai 1938.
ANNEXE N° 9-B.

DÉPARTEMENT
d

ARRONDISSEMENT
d

(2)

BORDEREAU DES VERSEMENTS (A)

effectués le 30 septembre 1945

par M. (1) RISTORCELLI, Paul
Chef des Services administratifs de l'Institut international de Coopération intellectuelle

au compte des dénommés ci-après (B) :

Nombre d'assurés :

Trimestre de naissance :

Échéance à l'âge de ____ ans (3).

Nature des versements :
1° deniers.....(4). { aliénés. / réservés.
2° donations.....(4). { aliénés. / réservés.

N°s d'ordre 1	Désignation des comptes. 2	Noms des assurés. 3	Montant des versements. 4	Capital éventuel produit par les versements ci-contre. 5	Récapitulation: des versements effectués depuis l'origine. 6	Récapitulation: des capitaux assurés depuis l'origine. 7
1	5.744L	BURGUN femme FOURNIER	1.558			
2						
3	6.6406	RISTORCELLI	4.875			
4	8.3083	CIVELLI DE BOSCH	1.275			
5	10.3039	GUIST'HAU	1.110			
6		BELIN de BALLU	3.375			
7		EHRLICH	1.200			
8		GAYTE femme KOUMANY	2.400			
9						
10		LANG	3.000			
1		LE ROY	3.375			
2		MUSSO	1.950			
3		NICOLSKY femme MALTERRE	2.400			
4						
5	7.7336	PINGET femme PANNIER	1.725			
6						
7		ROSENSTRAUCH	975			
8		SCAPIN femme NELLO	1.050			
9	1.7544	ROSNER femme ZIFFERER	1.725			
20						
		WAGNER femme LABATTUT	930			
		Total de la 1re page.....	32.923			

Série M, n° 309 *bis*.

(A) Ce bordereau ne doit comprendre que des assurés nés dans le même trimestre quelle que soit leur année de naissance. — Le classement se fera par années de naissance en commençant par les plus anciennes et dans chaque année par numéros de comptes.

(B) Les comptes faisant l'objet d'une demande d'ajournement doivent être portés sur un bordereau spécial. A ce bordereau seront annexés :
les livrets-polices correspondants portant inscription du dernier versement, qui seront renvoyés directement à la collectivité après annotation ;
les demandes d'ajournement établies par la collectivité.
L'échéance indiquée sur le bordereau est celle qui tient compte de l'ajournement.

(1) Nom, prénoms, qualité et domicile.
(2) Indication du comptable qui a reçu le montant des sommes inscrites au bordereau.
(3) Cette échéance doit être la même pour tous les comptes figurant sur le bordereau.
(4) Rayer la mention inutile.

N°s d'ordre 1	DÉSIGNATION des comptes. 2	NOMS DES ASSURÉS. 3	MONTANT des versements. 4	CAPITAL éventuel produit par les versements ci-contre. 5	RÉCAPITULATION	
					DES VERSEMENTS effectués depuis l'origine. 6	DES CAPITAUX ASSURÉS depuis l'origine. 7
21						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
30						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
40						
		Total				
		Report de la 1re page	32.923			
		Total	32.923			

A Paris, le 30 septembre 1945.

La partie versante :

Paul Bisonelli

Récépissé N° _____ de fr. _____

délivré par le (1) _____

A _____, le _____ 19 __.

Le préposé,

(1) Désignation du préposé.

Arrêté le total des capitaux éventuels à la somme de _____

Le Chef du 2e bureau de la 9e Division,

L T

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés
Liste B. F. N° 141

PARIS, le 2 OCTOBRE 1945
20, Rue La Fayette

Compte

Virement N° 26

N° 319 515

INSTITUT INTERNATIONAL DE
COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE DE MONTPENSIER PARIS 1°

Nous vous accusons réception de votre honorée

du 30/9/45

et vous informons que nous vous Débitons

Val. 29/9/45

de Francs : 5.473.-
(CINQ MILLE QUATRE CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS)

transférés au Crédit de

MADAME PANNIER
24, AVENUE LEDRU ROLLIN
PARIS 11°

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Frs :

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. D. Spéciale

R. C. Seine N° 36.383

L T

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés
Liste B. F. N° 141

PARIS, le 2 OCTOBRE 1945 2
20, Rue La Fayette

Compte

Virement N° 25

INSTITUT INTERNATIONAL DE
COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE DE MONTPENSIER PARIS 1°

N° 319515

Nous vous accusons réception de votre honorée

du 30/9/45

et vous informons que nous vous Débitons

Val. 29/9/45

de Francs : 11.123.-
(ONZE MILLE CENT VINGT TROIS FRANCS)
VIREMENT AU CREDIT DU COMPTE N° 4463 DE MONSIEUR
ROUZET , CHEZ NOTRE AGENCE ST GERMAIN

transférés au Crédit de SIEGE CENTRAL

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Frs :

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale,

R. C. Seine N° 36.383

L T

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés
Liste B. F. N° 141

PARIS, le 2 OCTOBRE 1945
20, Rue La Fayette

Compte

Virement N° 24

N° 319515

INSTITUT INTERNATIONAL DE
COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE DE MONTPENSIER PARI 1°

Nous vous accusons réception de votre honorée

du 30/9/45

et vous informons que nous vous Débitons

Val. 29/9/45

de Francs : 15.437.-
(QUINZE MILLE QUATRE CENT TRENTE SEPT FRANCS)

transférés au Crédit de

MONSIEUR BISTORCELLI
C/O MONSIEUR COLOMBANI
DIRECTEUR C.C.F LAFAYETTE

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale

Frs :

R. C. Seine N° 36.383

LISTE des Chèques émis par M. INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE 319515
VERSEMENTS

et payés le ..... aux Caisses du CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE.

20, Rue La Fayette — PARIS

NUMEROS DES CHEQUES	MONTANTS	TOTAUX	NUMEROS DES CHEQUES	MONTANTS	TOTAUX
BARCLAYS BANK	8.000,				
BQE INDOCHINE	25.869,			224.405,	
C.L.	9.512,		C.L.	6.259,	
C.I.C.	7.891,		Dº	6.259,	
Dº	7.287,		C.N.P.E.P.	6.259,	
BQE PAYS EUROPE CL.	5.473,		C.L.	5.403,	
C.L.	6.313,				
Dº	5.190,				
Dº	30.000				248.505,
C.C.P.	9.908,				
LLOYS NL.	10.019,				
C.L.	7.287,				
STE GLE	10.000,				
C.L.	8.827,				
Dº	9.932,				
Dº	14.819,				
STE GLE	8.357,				
B.N.C.I.	6.078,				
BARCLAYS BANK	13.000,				
BQE PNE CREDIT	13.441,				
STE GLE	7.204,				

Mod. 3019 — Imp. C. Jonnart - 6.40

LISTE des Chèques émis par M. .....

et payés le ..... aux Caisses du CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE.

20, Rue La Fayette — PARIS

NUMEROS DES CHEQUES	MONTANTS	TOTAUX	NUMEROS DES CHEQUES	MONTANTS	TOTAUX

N° d'Ordre des Dépenses 65 — Proposition d'engagement N° 63

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Versement à la Caisse de Retraites	19603 —		19603	Versement à la Caisse de Retraites effectué au profit de Madame Collin (versement personnel)	19603 —

Chèque N° C. 147 098

VU sans observations

Le 30 septembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Versement effectué au profit de

Madame Collin

1960

Voir quittance jointe à l'engagement
N° 65 - N° d'ordre des dépenses 64.
de 1945.

Versement effectué des derniers personnels
de Madame Collin.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

N° (1) (1) MODÈLE N° 7.

(Modèle n° 7, modifié, l'Instruction général du 1er août 1877.

Circulaire du 20 juin 1920.

Format 24 × 35.

PARIS.

CAISSE DES DÉPÔTS
ET
CONSIGNATIONS.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE.

DIVISION
DES VERSEMENTS COLLECTIFS.

NOMBRE DE { déposants (3) { nouveaux ..... / anciens ..... } ..... / versements { aliénés ..... / réservés ..... } .....

NOTA. — Porter sur des bordereaux distincts :
1° Les premiers versements nécessitant la délivrance d'un livret ;
2° Les versements avec jouissance immédiate ;
3° Les versements opérés dans les trois mois précédant l'échéance de la rente ;
4° Les versements subséquents avec jouissance différée.

BORDEREAU N° (2) .....

des versements effectués le 30 Septembre *1945*

par M. (4) RISTORCELLI, Paul, Chef des Services administratifs de l'Institut international de Coopération intellectuelle

agissant en qualité d'intermédiaire

(5) { *des déposants dénommés ci-après* / *de la Collectivité donatrice.*

(1) Place réservée à l'Administration.

(2) Numéro donné par la partie versante.

(3) En cas de versements par des déposants mariés, le mari doit être compté pour une unité et la femme également pour une unité.

(4) Indiquer les nom, prénoms, qualité, domicile de l'intermédiaire et la raison sociale de la Collectivité qu'il représente.

(5) Biffer la mention inutile.

DÉSIGNATION DES COMPTES. (A) Séries. 1	Numéros. 2	NOMS ET PRÉNOMS DES DÉPOSANTS. 3	DATE DE NAISSANCE. Trimestre. (B) 4	Année. 5	ÂGE D'ENTRÉE en jouissance. 6	CAPITAL ALIÉNÉ. 7	CAPITAL RÉSERVÉ. 8	NOMBRE de pièces. 9	OBSERVATIONS. 10
75 A	31.511	DAUDY femme COLLIN	4	1890	60	19.603			

DÉSIGNATION DES COMPTES. (a)		NOMS ET PRÉNOMS DES DÉPOSANTS.	DATE DE NAISSANCE.		ÂGE D'ENTRÉE en jouissance.	CAPITAL		NOMBRE de PIÈCES.	OBSERVATIONS.
Séries.	Numéros.		Trimestre. (b)	Année.		ALIÉNÉ.	RÉSERVÉ.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		Report.....	.....	.....	.....	19.603			
		Totaux.....	.....	.....	.....	19.603			
		Ensemble.....				19.603			

Les chèques sont acceptés sous toutes réserves et sans que la responsabilité de l'Administration puisse être engagée pour présentation tardive à l'encaissement lorsqu'ils parviennent au Caissier Général à une date postérieure au lendemain du jour de leur création.

CERTIFIÉ EXACT :

A Paris, le 30 Septembre 1945.

La Partie versante,

Les versements mentionnés au présent bordereau inscrits sur les livrets des titulaires à la date susindiquée ont été signés par le préposé de la Caisse des dépôts le ..... 19 .

N° d'Ordre des Dépenses 66 — Proposition d'engagement N° 66

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio Monde				M. Pascal 3500 M. Chow Ling 1000 4500 Emissions radiophoniques	4500 —

Chèque N° Virements

VU sans observations

Le 30 Septembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1935.

Le Directeur,

J. J. Mayoux

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Fr. 200.000.000 entièrement versés

Registre du Commerce de la Seine N° 36.383
Liste B. F. N° 141

20, RUE LA FAYETTE

COMPTE N°	
319515	INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPE- RATION INTELLECTUELLE - 2 RUE DE MONTPENSIER PARIS 1ER

NATURE DE L'OPERATION	MONTANTS	VALEURS
NOS VERSEMENTS 10 - CHEZ LE COMPTOIR NL. D'ESCOMPTE A PARIS - POUR ETRE PORTE AU CREDIT DU CTE DE MR. PASCAL	3500 --	2/10
20 - CHEZ LE CREDIT LYONNAIS A PARIS - POUR ETRE PORTE AU CREDIT DU COMPTE DE MR. CHOULING	1000 --	D°

Nous avons l'honneur de vous informer que nous DEBITONS votre compte selon détail ci-contre.

Vos dévoués,

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
SUCCURSALE LA FAYETTE
P. Pon Spéciale

PARIS, le - 3 OCT 1945

Mod. 3041

CHAPITRE I/B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payable à Monsieur Claude PASCAL, 7 Rue du Loing à Paris XIV° -

Musique fournie pour Générique [1] - la somme de :

Frs. 3.500,-

(trois mille cinq cents francs)

Cte. N° - 18.055 - Comptoir National d'Escompte Agence V - 90, Av. d'Orléans Paris XIV° -

Je dis :
Trois mille cinq cents francs

Le Chef des émissions,

[1] Générique d'une émission radiophonique.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Chapitre I /B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur CHOU LING, la somme de

- Frs. 1.000,-

(Mille francs)

pour les caractères de l'art chinois, le 21 Septembre dans l'émission n& 20

Compte Crédit Lyonnais Ag. de la Place Clichy
D. 52.945.-

P/O Le Chef du Service
des Emissions

Le Rédacteur en Chef

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Paris, le 30 septembre 1945

Messieurs,

Veuillez, par prélèvement sur notre compte N° 39.515, effectuer les payements suivants :

M. JOLY	30.000 frs	Crédit Commercial de France, Agence Est-Magenta	Compte N° D 3380
M. PASCAL	3.500 frs	Comptoir National d'Escompte, Agence V 30, av. d'Orléans	" N° 18.055
M. CHOU LING	1.000 frs	Crédit Lyonnais, Agence de la Place Clichy	" N° D.52.945
	34.500		

Arrêté à la somme de TRENTE QUATRE MILLE CINQ CENTS FRANCS

Paris, le 30 septembre 1945

Le Chef des Services administratifs : Le Secrétaire Général:

(P. Ristorcelli) (J. Lorotte)

Crédit Commercial de France
20, rue Lafayette, 20
PARIS

Paris, le 20 septembre 1965

Messieurs,

Veuillez,par prélèvement sur notre compte N° 32.615, effectuer les payements suivants :

M. JOLY	30.000 frs	Crédit Commercial de France, Agence Rambuteau	compte N° D 8380
M. PASCAL	3.800 frs	Comptoir National d'Escompte, Agence V 80, av. d'Orléans	" N° 18.055
M. CHOU LING	1.000 frs	Crédit Lyonnais, Agence de la Place Clichy	" N° D.52.945
	34.800		

Arrêté à la somme de TRENTE QUATRE MILLE CINQ CENTS FRANCS

Paris, le 20 septembre 1965

Le Chef des Services administratifs : Le Secrétaire Général:

(P. Matorosill) (J. Dorotte)

Crédit Commercial de France
20, rue Lafayette, 20
PARIS

N° d'Ordre des Dépenses 67

Proposition d'engagement N° 67

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				M. Joly : radio-reportages du mois de Septembre 1945. (Contrat joint à la proposition d'engagement N° 29, N° d'ordre des dépenses 30. de 1945)	30000 —

Chèque N° Virement.

VU sans observations

Le 30 Septembre 1945

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1945

Le Directeur,

J. J. Mayoux

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

L T

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés
Liste B. F. N° 141

PARIS, le 6 OCTOBRE 1945

20, Rue La Fayette

Compte N° 319515

Virement N° 190

INSTITUT INTERNATIONAL DE
COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE DE MONTPENSIER PARIS 1°

Nous vous accusons réception de votre honorée

du 30/9/45

et vous informons que nous vous Débitons

Val. 2/10/45

de Francs : 30.000.-

(TRENTE MILLE FRANCS)

VIREMENT AU CREDIT DU COMPTE N° D 3380 DE MONSIEUR JOLY CHEZ NOTRE AGENTA EST-MAGENTA

transférés au Crédit de SIEGE CENTRAL

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Frs :

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale

P. Roux

C. JONNART, IMP., LES LILAS - C. O. L. 30.0075 - 3-44

R. C. Seine N° 36.383

N° d'Ordre des Dépenses 68 — Proposition d'engagement N° 68

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Achat de timbres. Poste	20 000 —

Chèque N° C 147 099

VU sans observations

Le 30 Septembre 1935.

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Commande de Timbres

500	à 1 f =	500
1.500	à 2 =	3.000
500	à 3 =	1.500
1.250	à 4 =	5.000
500	à 5 f =	2.500
500	à 10 f =	5.000
100	à 25 f =	2.500
		= 20.000

Le 20 septembre 1945

H Fabre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 69 — Proposition d'engagement N° 64

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1934/35

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				Radio Grande Armée : location d'un poste de T S F ..... 1000 Société Pyrolac : disques.. 1 125 2 125 Chèque N° C 147093 1000. 94 1 125 2 125	2 125

VU sans observations

Le 30 Septembre 1934/35.

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1934/35

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

A détacher et retourner, **après l'avoir signé** au Service de la Comptabilité de l'Institut International de Coopération Intellectuelle 2, rue de Montpensier, Paris-1er

REÇU de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme

de Mille cent nonante cinq Francs en un chèque N° 147094

Sur le C.C.P 20 rue La Fayette Paris

pour Règlement facture du 31/8/45

Créteil, le 4 Octobre 1945

Sté des VERNIS PYROLAC

(Signature) p.o/ L'Un des Gérants :

SOCIÉTÉ DES VERNIS PYROLAC
-4 OCT 1945
51, Rue de l'Echat
CRETEIL (SEINE)

SOCIÉTÉ DES VERNIS PYROLAC

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 2.075.000 Fcs

51, RUE DE L'ÉCHAT, CRÉTEIL (SEINE)
TEL. ENTREPOT 34-35 +

PYROLAC

VERNIS CELLULOSIQUES
VERNIS A L'ALCOOL
COLLODIONS

CH. POST. PARIS 1872-14

Créteil, le 31 Août 1945

Doit INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION
INTELLECTUELLE
2, rue Montpensier
PARIS

N. R.
V. R.

H. Benguet, Imprimeur, Paris 400160 - 9-44

R. C. Seine 225.789 B

Notre livraison suivant bon n° 16.285
du 24 - 8 - 45

50	Disques noire zinc de 25 cms.	pièce	22, 50	1.125, --

Bon à payer

Louis Lenguard.

valeur sur relevé

P.C.A. N° 12.802
PRODUCTEUR

Taxe de 9 % perçue pour le Trésor

CONDITIONS GENERALES DE VENTE. — Nos marchandises sont prises et payables à Créteil, au comptant, net sans escompte.
Tout autre mode de livraison et de paiement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.
Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, même lorsqu'elles sont expédiées franco.
Toute marchandise reconnue défectueuse ou non conforme est échangée purement et simplement, sans que notre responsabilité puisse être engagée à quelque titre que ce soit. — Toute réclamation doit être faite dans un délai de 8 jours à dater de la réception.
Les emballages consignés sont repris aux prix facturés sous déduction de 10 %, s'ils nous sont retournés en bon état, franco domicile dans un délai de trois mois, date de facture et après vérification.
En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de la Seine est seul compétent.

MEMBRE AC COMMERCIAL

Société des Vernis Pyrolac

Société à Responsabilité limitée au Capital de 830.000 Fcs

CRÉTEIL, le Trente et un Aout 19 45

Au trente Septembre prochain

1.125, --

valeur en { notre ~~traite~~ change / votre chèque

MILLE CENT VINGT CINQ francs /////////

RELEVÉ

A INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

2, rue Montpensier

PARIS 1 er.

51, Rue de l'Echat, CRÉTEIL (Seine)

TÉL. ENTREPOT 34-35 ET 34-36

R. C. SEINE 225.769 B

CHÈQUES POSTAUX PARIS 1872-14

31	8	M/ Fact.	1	125	-		
		en v/règlement par chèque				1	125 --

Marque Déposée Comptabilité Simplifiée Moderne

Société des Verrais Pyrolac

Société à Responsabilité limitée au Capital de 850.000 Frs

51, Rue de l'Eclat, CRÉTEIL (Seine)

Tél. ENTREPOT 34-35 et 34-36

R. C. Seine 423.789 B

Chèques Postaux PARIS 1872.14

CRÉTEIL, le Trente avril Mille neuf cent dix-huit

Au trente Septembre prochain

valant en votre chèque

RELEVÉ

A L'INSTITUT LATIN DE CONSTRUCTION

ENTREPRISE GÉNÉRALE

2, rue Montparnasse

PARIS 1 er.

31	8									
		Ve Virgilienne par cheque						1	125	—

Studio d'Enregistrement
REPRODUCTION "TECHNIQUE INTÉGRALE"
VOIX – INSTRUMENTS – ORCHESTRE

RADIO GRANDE ARMÉE

PIANOS (VENTE & LOCATION)
13, AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE
PARIS (XVIe)
TÉLÉPH. KLÉBER 06-05
REG. DU COM. SEINE 384.999

août 1945

Institut International des intellectuels
Madame : 2 Rue Montpoisier

Prière d'avoir l'obligeance de m'envoyer un chèque de 1000 Frcs pour la location de votre poste du 24 Juillet au 24 Septembre 1945.

Avec nos remerciements
Croyez Madame
à nos sentiments
distingués

Bon à payer
Reçu la somme
4

Radio-Monde

3 octobre 45

Monsieur,

MILLE CENT VINGT CINQ

francs (1.125 frs) montant de votre facture du 31 août 1945

Monsieur

Société des Vernis PIROLAC
51, rue de l'Echat
CRETEIL

1er octobre 45

Monsieur

MILLE FRANCS (1.000 Frs)

location de poste de radio du 24 juillet 1945 au 24 septembre 1945

Monsieur

Radio Grande Armée
13, avenue de la Grande Armée
PARIS

Radio Grande Armée
15, avenue de la Grande Armée
PARIS

N° d'Ordre des Dépenses 70 — Proposition d'engagement N° 69

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Traitements non imputés	56 771	15 130	41 641	Madame Herzfeld-Metzger : indemnité de licenciement	500 —

Chèque N° C 147100

VU sans observations

Le 30 Septembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Ilse Mezger

Nice, le 3 novembre 1945.
20, rue Meyerbeer.

Monsieur Paul RISTORCELLI
Chef des Services administratifs
de l'Institut international de
Coopération intellectuelle
2, rue de Montpensier
PARIS (Ier)

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 3 octobre, je vous accuse réception de la somme de Fr. 500.- que vous m'avez adressée à titre d'indemnité de licenciement, ainsi que de l'attestation que vous avez bien voulu y joindre.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ilse Mezger

N° d'Ordre des Dépenses 71 — Proposition d'engagement N° 70

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Traitements				Dépenses au comptant	5598.30
Frais de bureau				(mois d'Août & Septembre)	8884.30
Bâtiments & Mobilier					15264.40
Voyages					6340
					36487

Chèque N° 189801

VU sans observations

Le 30 Septembre 1935.

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1935.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Dépenses effectuées pendant le 3.e Trimestre 1945
Août et Septembre

				Traitements	Frais de bureau	Matériel & mobiliers Chauffage Eclairage	Indemnités de Représentation	Frais de déplacement
Août	1	Frais de métro Juillet (m.r Vandeputte)	32		32			x
	..	achat de formulaires	20		20			
	4	Frais d'expédition	10 40		10 40			
	..	Gardiennage 3h à 30fr. (m.r Labattut)	90	90				
	6	Frais de nettoyage	720			720		
	10	Frais d'expédition	33 90		33 90			
	11	Gardiennage 3h à 30 f (m.r Labattut)	90	90				
	17	Frais d'expédition	18 40		18 40			
	18	Travaux classement bibliothèque	1750	1750				
	20	Achat 2 expl. "Homme & Technique"	220		220			
	~~27~~	~~Billet A.r. Paris Bâle (1.re Cl.)~~	~~1418~~					~~1418~~
	..	Télégrammes	19 20		19 20			
	31	Achat de Timbres	3250		3250			
Septembre	1	M.r Lenet: travaux Ronéo	230	230				
	..	M.r Ristorcelli: Frais de Voyage	620					620.
	..	M.me Lenet: nettoyage	1694 60			1694 60		
	..	M.r Clerfeuille - id.	2750			2750		
	..	M.me de Meur - id.	2661 80			2661 80		
	3	M.r Pinard (gardiennage)	150	150				
	4	Achat de Timbres	1500		1500			
	6	Journaux Allemands	30		30			
	..	M.r Langue: Déplacements	35					35
	..	.. Achat de fournitures	5		5			
	..	.. — id° —	13		13			
	..	.. Déplacements - Téléphone	44		44			
	7	Affranchissement supplt.	20 40		20 40			
	10	Traitement Dactylodroïste (Remplacement)	2913 30	2913 30				
	..	M.r Pinard: Communications téléph.	5		5			
	11	achat de Timbres	2250		2250			
	..	"L'Union" assurance Vol	264		264			
			21.440	5223 30	7735 30	7826 40		655

					Traitements	Frais de Bureau	Matériel, Chauffage et éclairage	Indemnité de Représentation	Frais de Déplacement
		Report :		21.440	5223 30	7735 30	7826 40		655
Septembre	15	Mr: Pinaud (gratification 9½ à 30ᵇ)	31	285	285				
	19	Achat de Lampes	32	1280			1280		
	20	Colis Postal	33	42 50		42 50			
	22	Produits nettoyage	34	667 00			667		
	"	Gratification (Mr: Labatut)	35	90	90				
	27	"Salaires Proportionnels" (2 Vol.)	36	100		100			
	28	Achat 1 exempl. J.O. du 12 sept:	37	4		4			
	.	Achat matériel entretien	38	90			90		
	"	Achat de Timbres	39	1000		1000			
	30	Mme Clarfeuille: ménage	40	1518 20			1518 20		
	"	Mme Le Meur : - do.	41	1451 80			1451 80		
	"	Mme Levet : - do.	42	2090			2090		
	"	Frais d'expédition mandats AS. & V.T:	43	4		x	4		
	"	Achat 1 lampe bureau rue Dᵉ	44	337			337		
	"	Frais de dédouanement Colis	45	2		2			
	"	Frais de déplacement (Mr: Berne)	46	6085					6085 00
				36.486 50	5598 30	8883 80	15.264 40		6740
		+		0 50		0 50			
		Arrondt au franc:		36487	5598 30	8.884 30	15.264 40		6740

46

D.A.I. 1933

NOM DE L'INTERESSE Berne LIEU DU VOYAGE Bâle

OBJET DU VOYAGE Congrès international du Tabac

1°) INDEMNITES DE SEJOUR

Durée de l'absence

Départ de Paris le 27/8 à 20 h ....m (
) ..... jours ..... heures ..... minutes
Arrivée à Paris le 30/8 à 11 h ...cm)

Période à indemniser 12 jours à 347.25 ..... 4.167,00
(30 francs suisses)

..... 1.740,00
.....
.....
.....
.....

Autres frais s'il y a lieu Location place 178,00

Le soussigné certifie que les montants demandés ont été dépensés aux cours du voyage dans les buts sus-indiqués TOTAL 6085,00

Paris le 20 septembre 1948

Signature de l'intéressé

Vu :
Bon à payer

Le Chef des Services administratifs :

Reçu la somme de 6.085 frs

46

D.A.I. 1933

NOM DE L'INTERESSE Berne LIEU DU VOYAGE Bâle

OBJET DU VOYAGE Congrès international du Film

1°) INDEMNITES DE SEJOUR

Durée de l'absence

Départ de Paris le 27/8 à 20 h ....m
Arrivée à Paris le 10/9 à 11 h ....m
..... jours ..... heures ..... minutes

Période à indemniser 12 jours à 347.25 (30 francs suisses à 11 h. 57) 4.167.00

2°) FRAIS DE VOYAGE REMBOURSABLES

t de Paris à Bale (Aller & Retour) 1.740.00

..... à ....

..... à ....

....

Autres frais s'il y a lieu location place 178.00

Le soussigné certifie que les montants demandés ont été dépensés aux cours du voyage dans les buts sus-indiqués TOTAL 6085.00

Paris le 30 septembre 1945

Signature de l'intéressé

Berg

Vu :
Bon à payer

Le Chef des Services administratifs :

Jean Rivoallon

Reçu la somme de 6.085 frs

Berg

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

45

Frais de déplacement 2 f

Paris, le 30 Sept 1945

T. S. F. - PHONO - PHOTO

VENTE - ÉCHANGE - RÉPARATIONS

44

M. BIRON

Distributeur Officiel
des Postes EVERNICE
PHILIPS -- LOEWE

93, RUE DE LA CONVENTION
PARIS-XV^{E}
R. C. Seine 702.850 Tél. VAUgirard 67-55

M Institut Coopération intellectuelle — Doit

le 28 7bre 1945

1 Lampe de bureau portative complète

Prix. taxe comprise — 337.50

(Compte pour le bureau du Directeur)

Passé à l'inventaire.

43

Frais d'expédition de Mandats :

pour Recueil « Bureaux sociaux — 2 f

Vieux Travailleur — 2 f

4 f

Paris, le 30 Septembre 1945

Pour

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Institut International de Coopération Intellectuelle

42

Heures de Ménage effectuées du 3 au 29 Septembre 1945

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 3 au 8 Septembre						
Mme Levet	23 ½	20	470	28 20	441 80	Levet
Semaine du 10 au 15 Septembre						
Mme Levet	19 ½	20	390	23 40	366 60	Levet
Sem. du 17 au 22 Sept.						
Mme Levet	23	20	460	27 60	432 40	Levet
Sem. du 24 au 29 Sept.						
Mme Levet	29	20	580	34 80	545 20	Levet
	95	20	1900	114	1786	

RÉCAPITULATION

Montant net payé			1786
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	114		228
b) Cotisation de l'Institut	114		76
c) Contribution V.T., 4 %			
Dépense totale			2090

Institut International de Coopération Intellectuelle

41

Heures de Ménage effectuées du 3 au 29 Septembre 1945

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 3 au 8 Septembre						
Mme Le Meur	23	20	460	27 60	432 40	Le Meur
Semaine du 10 au 15 Septembre						
Mme Le Meur	24	20	480	28 80	451 20	Le Meur
Semaine du 17 au 22 Sept.						
Mme Le Meur	19	20	380	22 80	357 20	Le Meur
	66	20	1320	79 20	1240 80	

RÉCAPITULATION

Montant net payé		1240	80
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	79	158	
b) Cotisation de l'Institut	79	53	
c) Cotisation V.T. 4%			
Dépense totale		1451	80

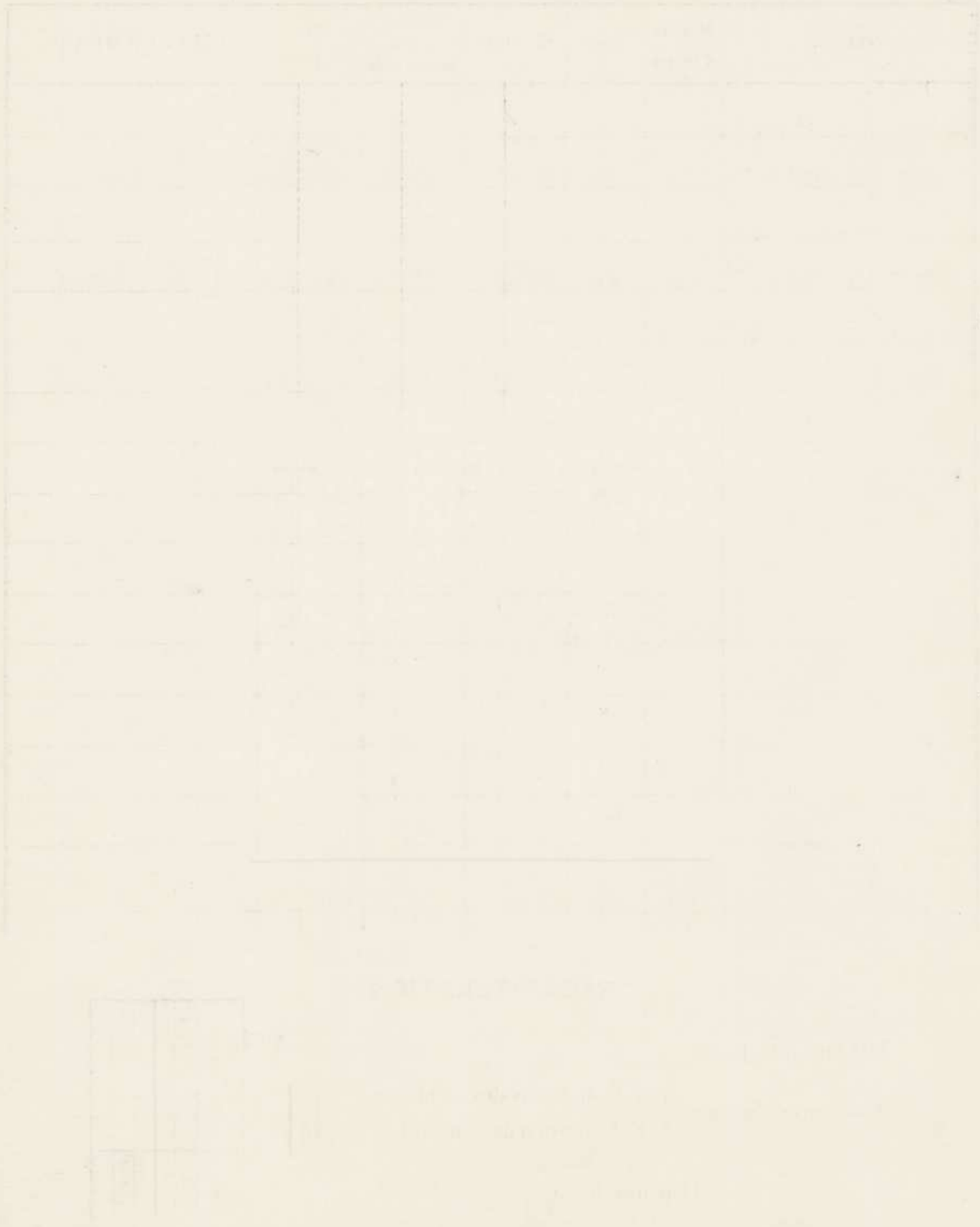

Institut International de Coopération Intellectuelle 40

Heures de Ménage effectuées du 3 au 29 Septembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 10 au 15 Sept^bre						
M^me Clerfeuille	24	20	480	28 80	451 20	M. Clerfeuille
Sem. du 17 au 22 Sept^bre						
M^e. Clerfeuille	23	20	460	26 40	413 60	M. Clerfeuille
Sem. du 24 au 29 Sept^bre						
M^me Clerfeuille	23	20	460	27 60	432 40	M. Clerfeuille
	69	20	1380	82 80	1297 20	

RÉCAPITULATION

Montant net payé		1297	20
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	83	166	
b) Cotisation de l'Institut	83	55	
c) Contribution V.T. (4%)			
Dépense totale		1518	20

Commande de timbres

39

50 timbres à 10 frs = 500 fr
25 .. à 20 .. = 500 ,
1.000 frs

Reçu la somme de
mille francs (1.000 frs)
pour achat de timbres

Paris, le 25 septembre
1945

L. Fabre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

38

Mlle Fabre.

89 0,616,277

90 fr

Monoprix

Achat Matériel entretien.

2 pelles à 45.

Paris, le 28 Septembre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INT

Reçu de l'Intendant
la somme de 4ᶠ pour
achat du journal officiel
du 12 sept. 45
pour le service de Mr Tournier

Le 18 septembre 1945

Renaud

37

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Société anonyme coopérative à capital variable
Direction Générale : 108, Boul. Saint-Germain, PARIS 6e
Tél. : DANTON 48-64
R. C. Seine 177.895 Reg. Prod. N° 3394 Seine C. A. C. O. L. 11.0015
Chèques Postaux : PARIS 392-33

PARIS, le 26. 9. 45 36

DOIT Institut de Coopération

2 Salaires proportionnel		50 -	100 -
			100 -

Reçu
H. Pauwels
27-9/45

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
26 SEP 1945
49, Boulevard St Michel 49 PARIS-Ve

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

35

Reçu de l'Institut la somme de

Quatre Vingt dix francs - 90 f.

pour trois leçons supplémentaires à 30 l.

service Gardiennage le 22 septembre 45

COULEURS ET VERNIS - PRODUITS CHIMIQUES

— SPÉCIALITÉS POUR MODES —

APPRETS POUR PAILLES, FEUTRES ET CRINS - GUTTA - COLLES

VERRES A VITRES
Pose en Ville
BROSSERIE - ÉPONGES
PINCEAUX - PLUMEAUX
PRODUITS d'ENTRETIEN
pour la Maison et l'Auto
PAPIERS PEINTS
PHOTO
ÉLECTRICITE
ÉCLAIRAGE
CHAUFFAGE
FOURNITURES
pour Administrations et Hôtels

A LA FONTAINE MOLIÈRE
Ancienne Maison MONDO Fondée en 1856

34

A. GUÉRIN Succr

22, rue Molière et 31, rue Richelieu
PARIS (Ier)

Tél. Richelieu 91-58 C. C. Postaux 1764-25

M Institut Coopératif Le Collectif Doit

R. C. Seine nº 586.490 PARIS, le 22 Sept 194[illegible] E.N. de Marquet

1 balai	150
1 balai	150
2 Sols Fy	450
1 brule sans	420
Cire	150
Net	500
	6 67.00

93

P

249956

DÉSIGNATION ET CONTENU DU COLIS : Livres

LIVRAISON (1) : à DOMICILE - ~~par EXPRÈS à la GARE~~ au BUREAU de

DESTINATAIRE (nom et adresse) : M Librairie Paradis 190 rue Paradis Marseille

93

1956 fr

SNCF NORD

29-9-45

PARIS ST LAZARE

DE 5 A 10 KG ◆ 18,1

RÉCÉPISSÉ POUR L'EXPÉDITEUR

13,60 + 28,90 = 42,50 H. Parisien

VOIR AVIS IMPORTANT AU VERSO

INSTITUT INTERNATIONAL

Envoi d'un colis postal

89

0,840,884

Vmes en cyclist 280

89

0,840,885

18 ampoules 35 630
20 fioles 15 300
930

MONOPRIX-OPÉRA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100.000 FRANCS

21, AVENUE DE L'OPÉRA, 21

PARIS

TÉLÉPHONE : OPÉRA 74-34

R. C. SEINE 267.545 B

C. G. O. C. 6790.825.000

COMPTE DE POINTS 572/15

LIVR. DES MARCHANDISES : 22, RUE D'ARGENTEUIL

PARIS. LE 19 Septembre 1945

M 32

GALERIES LAFAYETTE, IMP. LARCUEIL EN 78 5.000 C 1 P 54

28 Ampoules à Frs 35 pièce	980
20 Fiches à 15 Frs pièce	300
	1280

MONOPRIX
21, Av. de l'Opéra

M: Pinaud

31

Reçu

Reçu de l'I.I.C.I., la somme de : Deux cent quatre vingt cinq francs pour 9 h 1/2 de sandwmap. à 30 f
(Heures supplémentaires)

Paris, le 15 Septembre 1945

Pinaud

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

BRANCHE ACCIDENTS
& RISQUES DIVERS

Compte Chèques Postaux
172-10 Paris

L'UNION

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie, les Accidents et Risques divers
Société Anonyme au Capital de **100 Millions de Francs** (entièrement versé) fondée en 1828
ENTREPRISE PRIVÉE RÉGIE PAR LE DÉCRET-LOI DU 14 JUIN 1938

Siège Social : 9, Place Vendôme, PARIS

PARIS

Timbre Quittance payé
sur états au Trésor
(Autorisé du 16 Mars 1926)

30

R. C. Seine 30.359

Reçu la somme détaillée ci-dessous pour prime d'Assurance *(Impôts et frais compris)*

Mod. 2

Numéro de police (1)	Catégorie (2)	Mode de paiement (3)	ÉCHÉANCE ou PÉRIODE (4)	Prime et Frais (5)	Impôts (6)	Timbre Quittance (7)	Montant Total de la Quittance (8)	NOM et ADRESSE de l'ASSURÉ (9)
212503	VOL	A	17 6 45	245 00	15 00	2 00	262 00	MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE 2 RUE DE MONTPENSIER PARIS-1ER

Date de paiement
de la Quittance.....

NOTA - Les primes d'assurances sont payables d'avance, à l'exception de celles portant dans la colonne n° 3 les références T.E. (payables à Terme échu) ou C R E (primes complémentaires après revision).

VOIR au DOS explications des références.

Pour la Compagnie :
Le Directeur Général,

Illegible

P.S.

17 SEPT 1945

RÉFÉRENCES

(2) La nature de l'assurance est indiquée dans la colonne n° 2 par les références ci-après:

AGR.	- Agricole.
AUT.	- Automobile.
BAT.	- Battage
B.D.G.	- Bris des Glaces.
CAU.	- Caution.
CH.V.	- Chevaux et Voitures.
CLE.	- Commerciale.
C.P.	- Comptables Publics.
C.P.A.P.	- Comptables Publics. (Assistance Publique)
D.D.E.	- Dégâts des Eaux.
FOR.	- Forestière
G.I.A.	- Garantie illimitée auto.
G.I.C.	- Garantie illimitée chasse.
G.M.	- Gens de maison.
GRE	- Grêle.
INC.	- Incendie, Espèces et valeurs
IND.	- Individuelle.
I.AUT.	- Individuelle automobile.
INDU.	- Industrielle.
I.V.	- Incendie et Vol.
M.D.B.	- Mortalité du Bétail.
MTE.	- Mixte.
MOT.	- Motocyclette
R.C.	- Responsabilité Civile.
S.A.	- Sécurité Administrative.
T.P.M.	- Transports Publics Marchandises
T.P.V.	- Transport Publics Voyageurs.
T.R.A.	- Tous Risques Auto.
T.R.C.F.	- Tous Risques Chef de Famille.
T.R.V.	- Tous Risques Vol.
VEL.	- Bicyclette.
VIA.	- Complémentaire Vie.
VIN.	-
VOL.	- Vol.

(3) Le mode de paiement de la prime est indiqué dans la colonne n° 3 par les références ci-après:

A. Annuel	A.R. Annuel révisable
S. Semestriel	S.R. Semestriel révisable
T. Trimestriel	T.R. Trimestriel révisable
T.E. à terme échu	C.R.E. complémentaire après révision

(4) Date d'échéance de la prime payable d'avance: *Exemple 15.2.44*
Date de la période d'assurance courue ou revisée : *Ex. 15.2.43-14.2.44*

(5) Prime, et frais accessoires (suivant conditions générales).

(6) Taxes perçues suivant les lois en vigueur lors de l'émission de la quittance, et surprime instituée par la Loi du 24 Décembre 1943, pour l'assurance des risques de sabotage et de terrorisme

(7) Timbre-quittance perçu suivant les lois en vigueur lors du paiement de la quittance, sauf pour les quittances obligatoirement payables par chèque.

30

CAISSE
ouverte de 10 à 16 heures
Bureaux fermés le Samedi à 11 h.

N° 2

R. C. Seine N° 30.359
Compte chèques postaux 172.10 - Paris

Arrond^t 1
Tournée N° 31

L'UNION

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie, les Accidents et Risques Divers
Société Anonyme au Capital de 100 Millions de Francs (entièrement versé)
ENTREPRISE PRIVÉE RÉGIE PAR LE DÉCRET-LOI DU 14 JUIN 1938
FONDÉE EN 1828
9, Place Vendôme, Paris (1er)

Prière de mentionner dans la réponse :
1° Le numéro de la police.
2° La catégorie d'assurance.
3° La date d'échéance.

L'Administration de la Compagnie a l'honneur de rappeler à
M. [illegible]
que sa prime d'Assurances
Incendie / Vol / Accidents
suivant Police N° 219.503
s'élevant à la somme de Frs. 262 . . .
échue depuis le 17-6-45
a été présentée à son domicile sans résultat. Elle le prie de bien vouloir venir en payer le montant à la Caisse à partir de 15-8
ou de l'envoyer à M. le DIRECTEUR *de la Compagnie* L'UNION, *par chèque ou virement à notre compte de chèques-postaux N° 172-10 Paris.*
La quittance sera envoyée dès réception des fonds.

Rapporter le présent bulletin,
remis le 1-8

Signature.

I. Cs. N° 8.307 - 15617-1-14 - V. et B., Paris. - 80.000 ex.

INSTITUT INTERN

RÉCÉPISSÉ DU MANDAT N° 313

Montant du mandat	262
Droit de commission	2
Total	264

18 11-9

L'expéditeur peut indiquer ci-dessous le nom et l'adresse du destinataire.

M. L'Union

A

Commande de timbres 29

100 timbres à 10 fro = 1.000
50 " à 25 fro. 1.250
2.250

Reçu la somme de Deux mille deux cent cinquante francs pour achat de timbres.

Paris le 11 septembre 1945

M. Fabre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
11 SEP 1945
PARIS
2, RUE DE MONTPENSIER

28

Reçu la somme de
5 francs pour communication
téléphonique pour le service

Le 10 septembre 1945

Rivaud

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Madame Girard

27

Reçu

Reçu de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme de : Deux mille neuf cent treize francs trente centimes pour fonctions de Steuerdirektion pendant la période du 21 août au 8 septembre 1945.

$\frac{4600 \times 19}{30} = 2913 \text{ f. } 32$

Paris, le 10 septembre 1945

Reçu 2.913 f. 32

L. Girard

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Nº 1431.

AVIS D'ARRIVÉE

d'un MANDAT TÉLÉGRAPHIQUE.

d'un MANDAT-CARTE.
(ou mandat-lettre).

Payable au bureau d (1) .....
rue .....
Payable à domicile (1) .....
Origine du mandat .....
Nº d'émission .....
Date d'émission .....
Montant (2) .....
Date-limite du retrait (3) .....

Raisons qui motivent le payement au guichet et délai approximatif du payement en cas d'irrégularité nécessitant la consultation du bureau d'origine :

Payable au bureau d (1) .....
rue .....
Payable à domicile (1) .....
Origine du mandat .....
Date et heure de dépôt .....
Nº d'émission .....
Nom de l'expéditeur .....
Montant (2) .....
Date et heure probable de la 2e présentation à domicile .....
Adresse à consulter au bureau d .....
Date-limite du retrait (3) .....

d'une VALEUR A RECOUVRER. (1)
d'un OBJET CONTRE REMBOURSEMENT (1)

Montant (2) .....
Date et heure probable de la 2e et dernière présentation à domicile .....
A retirer ensuite au bureau d .....
rue ..... nº .....
Date-limite du retrait (3) .....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MANDATS TÉLÉGRAPHIQUES.

Si le destinataire désire que le mandat télégraphique dont la somme payable au bureau de poste lui soit payé à domicile (exceptionnellement dans les localités où le service des mandats télégraphiques à domicile n'est pas organisé), il doit en faire la demande sur le présent avis soit au facteur chargé de la distribution des télégrammes, soit au facteur de la poste.

Je désire que le mandat décrit ci-dessus me soit payé à domicile.

A ..... , Signature :

(1) Biffer la mention inutile. — (2) Les mandats, valeurs à recouvrer et objets contre remboursement, de plus de 5.000 francs, *sont exclusivement payables au guichet.* — (3) Le payement des mandats et le retrait des valeurs à recouvrer ou objets contre remboursement ne *peut être effectué le dimanche*, il peut l'être les jours fériés de semaine pendant les heures d'ouverture des guichets postaux. — (4) Le bénéficiaire a la faculté d'encaisser le mandat au bureau de poste avant la 2e présentation.

Se munir de pièces d'identité, du présent avis et du coupon du mandat-carte, le cas échéant.

lettre recommandée affranchie: 12+8.40 = 20.40

2 lettres recommandées
on a déposé le 6 septembre - affranchissement
n° 1405 pour le Danemark
marque 8,40
n° 1406 pour la République Tchèque
marque 12,-

Dépenses pendant les vacances

M. Lang, Information.

25

Téléphone régional 25-8	10 fr.
Envois journaux	16 fr.
déplacements	18 fr.
	44 fr.

le 6 septembre 1945.

reçu
s 44 fr.
Lang.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Service d'information

FRANC - TIREUR.

Le 24/7/45 24

2 ex. du 21/4/45 3,--

2 ex. du 12/5/45 3,--

2 ex. du 5/6/45 3,--

2 ex. du 23/7/45 4,--

Total 13,--

=====

~~12~~ nets

~~12~~,--

LE FRANC TIREUR
100, Rue
Tél.
Journal Quotidien

reçu 13 fr.
6-9-45
Lang.

Vu

8/8/45

PUBLICITÉ

	TOTAL	PETITES ANNONCES	PUBLICITE	IMPOTS	VENTES AU N°				

Dépenses

23

1 an Nouvelles Littéraires
du 2-[illegible]-45
Leur remplacer un exemplaire

5 fr.

le 7-8-45
reçu
5 fr.

Lang.

Service d'information.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Déplacements juillet 22

Lang, service d'information

6-7-45	British Council	7.-
9-7-45	Sofi	7.-
24-7-45	Amb. Britannique	7.-
26-7-45	British Council	7.-
30-7-45	Sofi	7.-
	Total	35 kr.

reçu 35 kr.
6-9-45
Lang.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

21

SERVICE D'INFORMATION

envoi de journaux allemands	II	frs
envoi " "	II	"
envoi " "	8	"
	30	"

avances faites par
Mlle. Ehrich.

6 Septembre 1945

Lang

Reçu 30 frs
Ehrich

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

20

Reçu la somme de
Mille cinq cents francs
(1.500 frs) pour achat
de timbres

Paris le 4 sept. 1945

L. Febvre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
- 4 SEP 1945
PARIS
2, RUE DE MONTPENSIER

30 Timbres à 50 f

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Mr Pinard.

19

Reçu

Reçu de l'I.I.C.I la
Somme de Cent cinquante
francs pour 5 heures
de sur travail (30 f) - (150 f)
(Heures supplémentaires)

Paris le 3 Septembre 45

Reçu 150 francs
Pinard

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Institut International de Coopération Intellectuelle

18

Heures de Ménage effectuées du 30 Juillet au 1er Septembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 30 au 31 Juillet						
Mme Levet	6	20	120	7 20	112 80	Levet
Semaine de Congé payé (6j)						
Mme Levet	24	20	480	28 80	451 20	Levet
Semaine du 20 au 25 Août						
Mme Levet	24	20	480	28 80	451 20	Levet
Semaine du 27 Août 1 Sept.						
Mme Levet	23	20	460	27 60	432 40	Levet
	77	20	1540	92 40	1447 60	

RÉCAPITULATION

Montant net payé			1447 60
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	92 50		185 00
b) Cotisation de l'Institut	92 50		62 00
c) Contribution V.T. 4%			
Dépense totale			1694 60

Institut International de Coopération Intellectuelle

17

Heures de Ménage effectuées du 30 Juillet au 1er septembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 30 juillet au 4 Août						
Mme Clerfeuille	24 ½	20	490	29 40	460 60	M. Clerfeuille
Semaine du 6 au 11 août						
Mme Clerfeuille	26 ½	20	530	31 80	498 20	M. Clerfeuille
Semaine du 13 au 18 Août						
Mme Clerfeuille	26	20	520	31 20	488 80	M. Clerfeuille
Semaine du 20 au 25 Août						
Mme Clerfeuille	24	20	480	28 80	451 20	M. Clerfeuille
Semaine du 27 Août au 1er Septembre (Congé payé)						
Mme Clerfeuille	24	20	480	28 80	451 20	M. Clerfeuille
	125	20	2500	150 00	2350 00	

RÉCAPITULATION

Montant net payé			2350
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	150		300
b) Cotisation de l'Institut	150		100
c) Contribution V.T. 4%			
Dépense totale			2750

Institut International de Coopération Intellectuelle

16

Heures de Ménage effectuées du 30 juillet au 1er septembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 30 juillet au 4 Août						
Mme Le Meur	25	20	500	30	470	Le Meur
Semaine du 6 au 11 Août						
Mme Le Meur	26 1/2	20	530	31 80	498 20	Le Meur
Semaine du 13 au 18 Août						
Mme Le Meur	22	20	440	26 40	413 60	Le Meur
Semaine du 20 au 25 Août						
Mme Le Meur (congé payé)	24	20	480	28 80	451 20	Le Meur
Semaine du 27 Août au 1er Sept.						
Mme Le Meur	23 1/2	20	470	28 20	441 80	Le Meur
	121	20	2420	145 20	2274 80	

RÉCAPITULATION

Montant net payé		2274	80
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	145	290	
b) Cotisation de l'Institut	145	97	
c) contribution V.T. 4%			
Dépense totale		2661	80

15

Reçu la somme de Six cent vingt francs.
pour frais de voyage Aller et Retour Chaumont.
Paris. (Télégramme joint).

Chaumont Paris, 2e cl.	305
Paris. Chaumont, 2e cl	315
	620

Paris, le 1er Septembre 1945

Jean Giraudoux

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

CR = Remettre contre reçu.
U = Urgent.
FS = Faire suivre.
JOUR = Ne remettre que le jour.
MP = Remettre en mains propres.
NUIT = Remettre même la nuit.
(si le bureau d'arrivée est ouvert)

Signification des principales indications de service taxées pouvant figurer en tête de l'adresse

OUVERT = Remettre ouvert.
PC = Accusé de réception.
R x = Réponse payée x francs.
TC = Télégramme collationné.
TÉLÉPHONE = A téléphoner à l'arrivée.
XPx = Exprès payé x francs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. **TÉLÉGRAMME.** POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Le port est gratuit dans l'agglomération du bureau d'arrivée.
Le facteur doit remettre un reçu à toute n'il est chargé de recueillir une rép.

RISTORCELLI 1 CITE FOCH A CHAUMONT HTEM

À DÉCHIRER.

Indications de service.

Timbre

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850.)

ORIGINE.	NUMERO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE.	MENTIONS DU SERVICE.

= 240 PARISANPLIATION 61649 18 1640

- = VOTRE PRESENCE NECESSAIRE POUR SIGNATURE

URGENCE VOUS DEMANDE PASSER INSTITUT -

LOROTTE

N° 701.
J. 20477-44.

14

Madame Levet

Payé la somme de "deux cent trente francs" pour travaux effectués à la Revue (du 27 août au 1er Sept.)
(11 lignes ½ à 20f.)

Paris le 1er Septembre 1945

Reçu 230 frs
Levet

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
1 SEP 1945
PARIS
2, RUE DE MONTPENSIER

Achat de Timbres

13

5 à 50 frs = 250
100 à 20 " = 2.000
100 à 10 " 1.000

3.250

Reçu la somme de Trois mille deux cent cinquante francs pour achat de timbres

Paris. le 31 août 1945

M Fabre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
31 AOU 1945
PARIS
2, RUE DE MONTPENSIER

12

Frais de Télégramme
à Mme Ristorcelli

19.t 20

Paris, le 27 avril 1945

Pour

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

11

Mission de Mr Berne de Chavannes
au Congrès International du Filet

Billet 1ère Classe Paris-Bâle
29 août. 20e
Prix du billet aller avec taxation 1048 f
(N: 43870)
- f - Retour 870
(N: 03678)
1918 f

Billets pris par Mr Pinard

Paris le 27 août

Paris

Déposé le 27/8/46
Voir décharge

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

10

achat de deux
exemplaires de
La revue de "Homme et
Technique" pour la
bibliothèque de Mr Lorotte
& 2 exemplaires à 110 fr.

Le 19 Aout 1945

220 f

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

9

Reçu de l'Institut international de Coopération intellectuelle la somme de mille sept cent cinquante francs (1750 francs, soit 35 heures à 50 francs), pour travaux de classement dans la bibliothèque.

Le 18 août 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Colis postal. Expédition : 18.40

8

N 390147

CACHET A DATE DE LA GARE OU DU BUREAU DE DÉPÔT

PARIS-STE ANNE

17 AOUT 45

DÉSIGNATION ET CONTENU DU COLIS : Livres

LIVRAISON (1) : ~~A DOMICILE par EXPRÈS de la GARE au BUREAU~~

DESTINATAIRE (Nom et adresse) : M Pierre Labâtier, 2 Avenue de la Gare, à RIOM (Puy de Dôme)

VALEUR DÉCLARÉE

INTÉRÊT A LA LIVRAISON

REMBOURSEMENT

COLISPOSTAL OLISPOSTALC LISPOSTALCO ISPOSTALCOL SPOSTALCOLI POSTALCOLIS

DE 3 A 5 KG 11,4*

RÉCÉPISSÉ POUR L'EXPÉDITEUR

OSTALCOLISPOSTALCOLISPOSTALCOLISPO

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

7

Reçu Quatre Vingt Dix fr. 90 fr.

pour trois heures supplémentaires

de Gardiennage service

de l'Huissier

le 11 Août 1945

6/

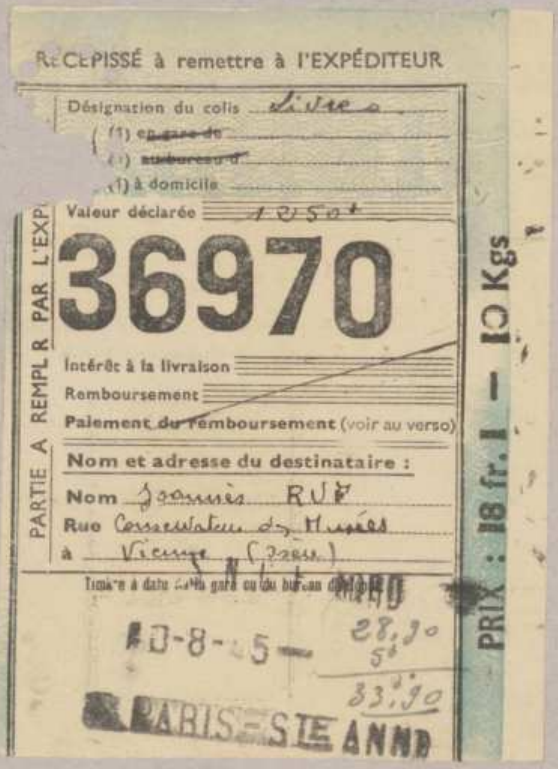
RÉCÉPISSÉ à remettre à l'EXPÉDITEUR

Désignation du colis Livre

(1) en gare de

(1) ~~au bureau d~~

(1) à domicile

Valeur déclarée 1250 f

36970

PARTIE A REMPLIR PAR L'EXPÉDITEUR

Intérêt à la livraison

Remboursement

Paiement du remboursement (voir au verso)

Nom et adresse du destinataire :

Nom Jeannin RUE

Rue Conservateur des Musées

à Vienne (Isère)

Timbre à date de la gare ou du bureau de dépôt

PARIS-STE ANNE

10-8-25

28,90

5f

33,90

PRIX : 18 fr. 1 — 10 Kgs

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Frais de colis postal

33,90

LA RENAISSANCE

Entreprise Générale de Nettoyage

Nettoyage de boutiques
Châssis -- Vérandahs
Marquises et tout verre

Entretien de Parquet
Bureau & Administration

Nettoyage par le vide
Tapis & Tentures

Ancienne Maison DECHELLOTTE-MOULIN

C. MOULIN, Succr

5, Passage Basfour - PARIS (2e)

Tél. : ~~Louvre 65-58~~

~~R. C. Seine n° 67.477~~

tél. ent. 20.79
R.C. 67.477

PARIS, le 21 Juillet 1945

5

Coopération Intellectuelle
2 rue Montpensier
Paris

Nettoyage de toutes les fenêtres
du 1er étage et glaces miroir,
Nettoyage des deux plafonds
vitrés. 1er étage - Rez-de-chaussée
Nettoyage des grandes baies
vitrées
au prix mensuel de L. 700
Taxe 18.75
Tombée 27
~~720.75~~

Sept cent ~~soixante dix~~ 8 vingt L. 75 cts

Nous

Reçu deux cent 8 vingt francs
Paris le 6 août 1945
Ch Moulin

août 1945
2 FRANCS

4

Reçu Quatre Vingt Dix francs

pour Gardiennage et service d'huissier

trois heures à 30 fr. = 90 fr.

le 4 Août 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

S. N. C. F. 160

R. C. Seine 276.448 B

RÉGION

FICHE de DÉCOMPTE DES FRAIS

Magasin de Stockage S.N.C.F.
RUE GARNIER
PARIS-XIIIe

d _____ grevant l'article N° 18 Poste Postal (1), G.V. (1),

P.V. (1), Express (1), du _____ de _____ d'envoi

de M _____ pour M _____

C. C. 36 (C. R. M.)

Droits d'entrée acquit Douane N° 10169	Déjeuner	
Droit de timbre	2	2
Droit de péage		
Taxe de 3 %		
Formalités en douane		
Droit de dédouanement	3	2
Imprimés		
Provision		
Surtaxe locale		
Frais de correspondances		
Factage ou camionnage	8	
Magasinage (jours)		
Frais de réexpédition		
Droits d'octroi, quittance N°		
Divers		
	7	4
	2	—
TOTAL	9	4

Timbre 1 »

10 f. 40

(*Timbre à date*)

(1) Biffer les mentions inutiles.

BON A LIVRER

O /W 10274. — A. Laroche 7-42.

2/

Coût de 10 formulaires.

"Déclaration - Autorisation d'Importation".

20 ₰.

le 1-8-1945

H. van Lupp

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

1

Reçu la somme de 32 ₹ pour diverses courses pendant le mois de Juillet

le 1-8-45

M. Vaz

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 72 — Proposition d'engagement N° 71

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Atelier mécanographique de l'Ouest : entretien des machines à écrire	1792 —

Chèque N° 199802

VU sans observations

Le 30 Septembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

A détacher et retourner, **après l'avoir signé** au Service de la Comptabilité de l'Institut International de Coopération Intellectuelle 2, rue de Montpensier, Paris-1er

REÇU de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme de mille sept cent quatre-vingt douze francs (1792 F)
en règlement de ma facture du 31 Juillet 1945
pour réparation et entretien de machines à écrire

Paris, le 22 Octobre 1945

(Signature)

Martin

5 octobre 4[illegible]

Monsieur,

MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT DOUZE FRANCS (1.792 frs) montant de votre facture du 31 juillet 1945.

Monsieur

Atelier Mécanographique de l'Ouest
156, Faubourg Poissonnière
PARIS

Monsieur,

MILLE SEPT CENT QUATRE
VINGT DOUZE FRANCS (1.792 frs) montant de votre facture du 31 juillet
1945.

Monsieur

Atelier Mécanographique de l'Ouest
156, Faubourg Poissonnière
PARIS

" Tout ce qui concerne la machine à écrire "

ATELIER MÉCANOGRAPHIQUE de L'OUEST

Ch. Postaux Paris 2203.23
R. M. Seine 28.748

Tél. : Trudaine 32-10

156, Faubourg Poissonnière
PARIS (10e)

Paris, le 31 Juillet 1945

Monsieur le Directeur
Institut International de
Coopération Intellectuel
2 Rue Montpensier PARIS

Doit: Entretien mensuel des machines à écrire

mois d'Avril ...I3 Machines	351,00
mois de Mai ...I5 Machines	405,00
mois de Juin ...I7 Machines	459,00
mois de Juillet.I6 Machines	432,00
Fourni: Me KOUMANY plongeur d'interligne	65,00
Melle FABRE I barre L	35,00
	I.747,00
taxes	45,00
	I.792,00

En votre réglement

N° d'Ordre des Dépenses 73 — Proposition d'engagement N° 72

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Bâtiments & Mobilier				L'Entretien électrique et téléphonique : abonnement à l'entretien des appareils	5 548 —

Chèque N° 189.803

VU sans observations

Le 30 Septembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

A détacher et retourner, **après l'avoir signé** au Service de la Comptabilité de l'Institut International de Coopération Intellectuelle 2, rue de Montpensier, Paris-1er

REÇU de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme
de cinq mille cinq cent quarante huit francs
en un chèque s/ le crédit Lyonnais de France
pour règlement de notre facture du 25 juillet.

Paris, le 8 octobre 1945

(Signature)
p.p. L'Entretien Électrique et Téléphonique
Le Directeur-Gérant :

L'Entretien Électrique et Téléphonique
S.A.R.L. au Capital de 100.000 frs.
Reg. Com. Seine 288.528 B
23, Rue Joubert, Paris-9e
Tél. Trinité 41-56

5 octobre

Monsieur,

CINQ MILLE CINQ CENT QUARANTE HUIT FRANCS (5.548), montant de votre facture du 25 juillet 1945

Monsieur

L'Entretien électrique et
téléphonique
23, rue Joubert
PARIS

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir nous faire connaître si vous avez reçu le mandat-poste de CINQ MILLE CINQ CENT QUARANTE HUIT FRANCS (5.548), montant de votre facture du 25 juillet 1945

Monsieur

L'Entreprise électrique et
téléphonique
25, rue Joubert
PARIS

EXÉCUTION ET ENTRETIEN D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE TOUS SYSTÈMES

TRANSMETTEURS D'ORDRES - DÉTECTION D'INCENDIE ET VOL - SIGNALISATION

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE AU CAPITAL
DE 100.000 FRANCS
R. C. SEI E 268528 B

L'ENTRETIEN ÉLECTRIQUE ET TÉLÉPHONIQUE
23, RUE JOUBERT, PARIS-9e

CHÈQ. POST. : PARIS 1912 27
TÉLÉPHONE
TRINITÉ 41-56
LIGNES GROUPÉES

E 36

LE 25 juillet H5

Institut International de
Coopération Intellectuelle
2, rue Montpensier, Paris

FACTURE

	MAJORATIONS	DÉBIT
Redevance pour ~~la location~~ l'entretien de votre installation téléphonique		
du 1er mai 1945 au 30 avril 1946		3.600.-
Application de l'article 4 de notre contrat		
Contrat du ..... frs ..... par an — Indice de base ..... Indice actuel ..... soit ..... % de hausse - Majoration ..... %		
Avenant du ..... frs ..... par an — Indice de base ..... Indice actuel ..... soit ..... % de hausse - Majoration ..... %		
Avenant du ..... frs ..... par an — Indice de base ..... Indice actuel ..... soit ..... % de hausse - Majoration ..... %		
Majoration autorisée par décret N° 1218H		
en date du 18.5.45 = 127 %		1.812.-
Majoration autorisée à la date de signature de l'accord 60 %		
hausse 67 %		5.412.-
Frais constitution dossier		
Taxe de transaction 1,01 %		54.60
Taxe Ville de Paris 1,50 %		81.20
		5.547,80
Timbres Contrats		
Timbre quittance		2.-
		5.549,80

EXÉCUTION ET ENTRETIEN D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE TOUS SYSTÈMES

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE AU CAPITAL
DE 100000 FRANCS
R.C. SEINE 268526 B

TÉLÉPHONE :
TRINITÉ 41-56
(LIGNES GROUPÉES)
CHÈQ. POST : PARIS 1912.27

23, RUE JOUBERT

PARIS, LE 11/9/45

COMPTABILITE / PM

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION
INTELLECTUELLE
2, rue Montpensier, 2

PARIS.-

Messieurs,

Procédant à la vérification de notre compte "CLIENTS" nous remarquons que vous êtes débiteurs sur nos livres de la somme de Francs : 5.650,80 correspondant à n/ facture suivante : E.36 du 25/7/45 .

Nous vous serions infiniment obligés de bien vouloir nous adresser votre chèque en couverture. Si vous avez un motif quelconque de désaccord, nous vous prions de nous le faire connaître par retour du courrier.

Toujours dévoués à vos ordres, recevez, Messieurs, nos salutations distinguées.

L'ENTRETIEN ÉLECTRIQUE et TÉLÉPHONIQUE
Le Directeur - Gérant

N° d'Ordre des Dépenses 74 — Proposition d'engagement N° 73

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Groupement national de distribution de journaux	17754 —

Chèque N° 19804

VU sans observations

Le 30 Septembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1935.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Monsieur,

DIX SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE QUATRE FRANCS (17.754 frs), montant de vos factures des 27 juillet et 27 août 1945.

Monsieur

Gourpement National de Distribution
de Journeux
111, rue Réaumur. PARIS

Gouvernement National de Distribution
de Journaux
111, rue Réaumur. PARIS

Groupement National
de Distribution de Journaux
et de Publications

111, Rue Réaumur, Paris (2e)

TÉLÉPHONE GUTENBERG 80-40

Mr Ristorcelly Chef du Sce de la Comptabilité pour

Relevé de compte de Institut International de Coopération Intellectuelle 2 rue Montpensier Paris

331

Période du 1er au 31. 7 1945

PARIS, le 27. 8. 1945

F. 93 5.000 6-45 M.

		DOIT		AVOIR	
		Francs	Cent.	Francs	Cent.
Note	Facture Quot. Matin	3022 40			
	" Soir	803 20	3825 60		
	" Pub. non Lex	4596 80			
	" Lex	168 -	4764 80		
	Retour Quot.		73 80		
	" Pub. Non Lex		184 80		
	Rectif. Quot.				53 40
	" Pub.				20 80
			8848 00		74 20
			79 20		
			8768 80		

Récapitulation

Mois de Juillet $768.80
Mois de Mai $985.20

1754

Vu et signé
Manuely

AVIS IMPORTANT

Veuillez noter qu'à partir du présent relevé vos règlements devront être effectués au C/C Postal du G.N.D.J.P.
4730-71 PARIS

Pour vos Règlements ou Réclamations
Prière de Rappeler
Ce Numéro 331

Groupement National
de distribution de Journaux
et de Publications
111, Rue Réaumur — PARIS - 2e

SERVICES SPECIAUX

Formule 300 T. 6-45-750 - Devrue.

N° 331

M Institut International de Coopération
à Intellectuelle 2 Rue de Montpensier

PUBLICATIONS TAXABLES	PRIX	MOIS Juillet 1945 — Totaux en Quantités	Totaux en Francs
Les Annonces	4 »		
Petites Annonces	4 »		
Album d'Enfants	5 »		
Coll. Roman du Cœur	5 »		
12 Mots croisés	8 »		
Album d'Enfants	10 »		
Echangiste Universel	10 »		
Vos Mots croisés	10 »		
Informateur Colonial	12 »	5	5
Voici Paris	12 »		60 -
Univers	15 »		
Avions Alliés	22 »		
Documentation inter	25 »		
Masques	30 »	5	5
Arts	35 »		150 -
Cahiers Politiques	35 »		
Perfection	40 »		
Prestige	50 »		
Regain	50 »		
Tailleurs Manteaux	50 »		
		Total général	210 -
		Remise 20 %	
		NET A PAYER	168 -

Groupement National
de distribution de Journaux
et de Publications
111, Rue Réaumur — PARIS-2e

SERVICES SPÉCIAUX

N° 331

M Institut International de Coopération Intellectuel

à 2 rue Montpensier

Formule 300 - 6-45 - 750 - P. Ch.

PUBLICATIONS NON TAXABLES	PRIX NETS	MOIS : Juillet 1945					Totaux en Quantités	Totaux en Francs
Assistance Française	2. »							
Avant Garde	2. »							
Famille de France	2. »							
Libération Paysanne	2. »	5	5	5	5		20	
Nouvelles Soviétiques	2. »		5	5	5	5	20	
Ouvrier Agricole	2. »							
Peuple (Le)	2. »		5				5	85
Résistance Ouvrière	2. »	5	5	5	5		20	
Terre (La)	2. »	5	5	5	5		20	170
Vie Ouvrière (La)	2. »							
Syndicalisme	2.50	5	5	5	5		20	40
Témoignage Chrétien	2.50	5	5	5	5		20	
								100
avant garde	3-	5	5	5	5		20	
Ailes Françaises	3. »							
Aviation Française	3. »							
Canard Enchaîné	3. »	5	5	5	5		20	
Creuset (Le)	3. »							
Ecole Laïque	3. »		5		5		10	
Indépendance	3. »							
Libertés	3. »			5	5	5	15	
Maquis (Le)	3. »							
Notre Parole	3. »							105
Petit Echo Mode	3. »							
Professions	3. »							915
Université Libre	3. »							
Yougoslavie	3. »							
Vie ouvrière	2-	5	5+5	5			20	
Italie Libre	3-		5	5	5	5	20	
Ailes (Les)	4. »							
Cols Bleus	4. »							
Forces Nouvelles	4. »							
France d'Abord	4. »							
Jeunesse	4. »	5	5	5	5		20	
L'Essor	4. »							
Marseillaise	4. »	5		5	5		15	
Martine	4. »							
Réveil des Jeunes	4. »	5					5	
Rustica	4. »							
Temps présent	4. »	5	5	5	5		20	
Tout pour le Jardin	4. »							
Trait-d'Union	4. »							95
Université Libre	4-	5					5	380
Liberté	4-	5	5	5	5		20	
Fraternité	4-		5		5		10	
							A reporter..	965

331

PUBLICATIONS NON TAXABLES	PRIX NETS	MOIS :					Totaux en Quantités	Totaux en Francs
Report								965 -
Action	5. »	5	5	5	5		20	
Bataille (La)	5. »	5	5	5	5		20	
Concorde	5. »							
Carrefour	5. »		5	5	5		15	
Commerce Forain (Le)	5. »							
Echos (Les)	5. »	5 7 5	5 7 5	5 7 5	5 7 5	5	45	
Enseignement	5. »			5			5	
Etoiles (Les)	5. »	3	3	4	4	4	18	
Femmes Françaises	5. »							
France au Combat	5. »	5	5	5	5		20	
France U. R. S.	5. »	5					5	
Fraternité	5. »							
Gavroche	5. »	5	5	5	5		20	
Italie Libre	5. »							
Journal Agricole	5. »							
Lettres Françaises	5. »	5	5	5	5		20	
Nouvelle Jeunesse	5. »							
Nouvelles Economiques	5. »							268
Nouvelles Littéraires	5. »	5	5	5	5		20	194
Notre Parole	5. »							
Semaine Radio	5. »	5	5	5	5		20	
Tchécoslovaquie Nouvelle	5. »							
Terre Retrouvée	5. »							
Volontés	5. »	5	5	5	5		20	
Banque d'abord	5 -	5	5	5	5		20	
Arts	6. »	4	4	4	4		16	
Echo de la Finance	6. »							
Marie France	6. »							
Réforme	6. »	5	5	5	5		20	
Spectateur	6. »							46
Vaillant	6. »							
Enseignement	6 -		1	5		5	10	276
Cordée	7. »							
Opéra	7. »							
Pêche Indépendante	7. »							
Radio 45	7. »							
Regards	7. »		5				5	37
Semaine Economique	7. »		3	3	3	3	12	
Tribune Economique	7. »	5	5	5	5		20	459
Marseillaise	5 -		5				5	10
Université Libre	5 -				5		5	50
Terre retrouvée	7. 50		5			5	10	10
							A reporter..	965 -

2965 -

PUBLICATIONS NON TAXABLES	PRIX NETS	MOIS :					Totaux en Quantités	Totaux en Francs
Report								2960 -
Filles de France.....	8. »							
Vie Française	8. »		3	3	3	3	12	12 /
								96 -
Technique Française	9. »							
Action Auto	10. »							
Air (L')	10. »							
Ambiance	10. »	5	5	5	5		20	
Femme (La)	10. »	5			5		10	
Entente	10. »							
Images du Monde	10. »							
Jeune Combattant	10. »							111 /
Marine Nationale	10. »							
Nature	10. »							
Noir et Blanc	10. »	5	5	5	5		20	1.110 -
Nuit et Jour	10. »	5	5		5+5		20	
Point de Vue	10. »	5	5	5	5		20	
Touriste et Travail	10. »	1					1	
Radio 45	10 -	5	5	5	5		20	
Air pour les Jeunes.....	12. »							
Bord de l'Eau.....	14. »							
Mode Chic	14. »							
Air	15. »							
Automobilia	15. »							
Almanachs Roses	15. »							
Cahiers de notre Jeunesse ...	15. »							6 /
Guerre et Classe Ouvrière	15. »	3		3			6	
Maman.....	15. »							90 -
Modes et Travaux	15. »							
Télégramme de Paris	15. »							
Voilà Paris	15. »							
Modèle Réduit d'Avions	16. »							
France Intérieure.....	20. »			5			5	
Primerose	20. »							
Revue Nautique.....	20. »							10 /
Textes Officiels	20. »							
Modes et Travaux	20 -		5				5	200 -
							A reporter.....	4461 -

331

PUBLICATIONS NON TAXABLES	PRIX NETS	MOIS :					Totaux en Quantités	Totaux en Francs
Report								4461 -
Modèle Réduit de Bateaux ...	22. »							
Economie.....	25. »							
France Libre	25. »							
Métiers d'Arts	25. »							
Monde Illustré	30. »	5	5		5	5	20	
Paru	30. »			5			5	25 -
								450 -
Renaissance	35. »							
Télévision Française	35. »							
Vie Intellectuelle	35. »							
Espace.....	40. »							1
Officiel Couture	40. »							
Revue de Paris	40. »					1	1	40 -
Esprit	45. »				5		5	
Revue Economique et Sociale.	45. »		3				3	11
Renaissance	45 -			3			3	135 -
Adam	50. »							
Sondage.....	50. »							
Femme Chic	60. »							
Hommes et Technique.....	60. »							
Silhouette	60. »							
Monde Latin.....	100. »							
Total général.....								5146 -
Remise %								
NET A PAYER....								4596 80

G. N. D. J. P
SERVICE SPÉCIAUX
111, Rue Réaumur - PARIS (2e)

M. Institut International de Coopération intellectuelle 2 Rue de Montpensier. MOIS Juillet

N° 321

Fle 518 — 1000-3-45

MATIN	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	TOTAUX
Aube	2																															
Aurore	2														1612																	
Combat	5																															
Figaro	5																															
France libre	5																															
Franc-Tireur	2																															
Front National	2																															
Humanité	5																									1612 a 2+						3225
Libération	5																										77 a 2+					154
Parisien libéré																									+	16 a 2+						32
Populaire	5																								+	86 a 3+						107
Résistance	2																								+	52 a 5+						260
Libéral	5																															
L'Ordre	5																															
Nouvelles du Matin	2																															
Dépêche de Paris	5																									Net 3022,4 c						
Matin	5																															
La Voix de Paris	2		3											77																		

(SUITE AU VERSO)

M..... N°.....

SOIR	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	TOTAUX
Ce Soir.....																																
Paris-Mondial.....	5												286																			
France-Soir.....																																
Libres.....	1																															
Libération-Soir.....																																
Paris-Presse.....																																
Patrie (La).....																																
Monde.....	5													130																		
La Croix.....	5																												12 à 3f			24
Ce soir 14 juillet 3f	3														3													286 à 3f				57 2
																												1300 à 3f				390
ÉTRANGERS																													Ces 3f			18
Daily Mail.....	2												16								36											1004
New-York Herald.....	2																54															
Soir Bruxelles.....																												Néant				803.20
Etendard Polonais.....																																
Jours · Dost				2			H							6																		

M Institut International de Coopération Intellectuelle N° 321

6 Rue Montpensier

SOIR	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	TOTAUX
Ce Soir Radio	3															14																

G. N. D. J. P
SERVICE SPÉCIAUX
111, Rue Réaumur - PARIS (2e)

M _____ *MOIS* _____ N°

Fle 518 — 1000-3-45

MATIN	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	TOTAUX

Groupement National de distribution
[redacted]rnaux et Publications
111, R[redacted] Réaumur - Paris (2e)

Spéciaux

CRÉDIT

SERVICE Publications

Paris, le Jeu 31 : 7 19 61

N°

M Institut Int. Cop. Int., Client Dépt 331 N° Comptable

DÉSIGNATION	DATE	MOTIF	MONTANT	OBSERVATIONS
	Lo Jeu 30.7	N 2620	4	
	5-	2611	16 80	
			20 80	1

Fe 250 Crédit - 4-45 - 200 ex x 3

Groupement National de distribution
de Journaux et Publications
11[redacted] Réaumur - Paris (2e)

Spécimen

CRÉDIT

N° 2620

SERVICE Réclamations

Paris, le 20 au 30/1 1945

M Client 331 Institut Hutter Dépt Cash Ent 6 Rue Montmartre N° Comptable

DÉSIGNATION	DATE	MOTIF	MONTANT	OBSERVATIONS
Les Etoiles	17/1	1 exa	4	4 -

Fle 2*0 Crédit - 4-45 - 200 ex x 3

Groupement National de distribution
des Journaux et Publications
111 [redacted] Réaumur - Paris (2e)

Spéciaux

CRÉDIT

SERVICE Réclamations

N° 2641

Paris, le 20 au 30/4 1945

M Chevet 331 à Institut Int. de Coop. Hte Cl. Rue Monsieur N° Comptable

DÉSIGNATION	DATE	MOTIF	MONTANT	OBSERVATIONS
Semaine Exmo	16/4	3 exa 5.60	16.80	
				16.80

Fle 240 Crédit - 448 - 200 ex 3

Groupement National de distribution de Journaux et Publications
111, Rue Réaumur - Paris (2e)

Specimen

CRÉDIT

SERVICE Quotidiens

N°

Paris, le 1er au 31.7.1941

M Syst. Intés de Coop. Intell. Déduit 3.31

N° Comptable

DÉSIGNATION	DATE	MOTIF	MONTANT	OBSERVATIONS
	20 au 30.7	N° 2616	8	
	— 〃 —	2615	1 60	
	— 〃 —	2537	12 80	
	21 au 31.7	3022	12	
	10 au 20.7	1167	12	
	21 au 31.7	3024	12	58,40

F. 250 Crédit - 4-45 - 200 ex.

Groupement National de distribution de [redacted]rnaux et Publications
111, [redacted] Réaumur - Paris (2e)

Spéciaux

CRÉDIT

N° 2616

SERVICE Relances

Paris, le 20 au 30/4/1945

M. Client 331 Just Jutier de Loof Hutell 2 R Montpensier

Dépôt N° Comptable

DÉSIGNATION	DATE	MOTIF	MONTANT	OBSERVATIONS
figaro	17/2	5 exa 1.60	8	

Fle 250 C44h - 4.45 - 200 c x 3

Groupement National de distribution
de Journaux et Publications
111, Rue Réaumur - Paris (2e)

Spécimen

CRÉDIT

N° 2615

SERVICE Réclamations

Paris, le 20 au 20/2/1945

M Client 331 Trust Inter. de Cons. Intell. 2 R Montmartre N° Comptable

DÉSIGNATION	DATE	MOTIF	MONTANT	OBSERVATIONS
Livre	7/2	1 vis 1.60	1.60	
				1.60

Fic 250 Crédit - 4-45 - 250 ex - 3

Groupement National de distribution
de Journaux et Publications
111, rue Réaumur - Paris (2e)

Apreuaux

CRÉDIT

N° 2537

SERVICE Reclamations

Paris, le 20 au 30/7/1945

M Client 331 Institut International de Coop. Intellectuel Dep. N° Comptable

DÉSIGNATION	DATE	MOTIF	MONTANT	OBSERVATIONS
Dépêche Paris	12/7	5 ens 1.60	8	
Combat	4	3 4 4	4 80	12.80
			12,80	

Fle 210 Crédit - 4-45 - 200 ex 3

Groupement National de distribution
de Journaux et Publications
111, Rue Réaumur -- Paris (2e)

Spécimen

CRÉDIT

N° 3022

SERVICE Réclamations

Paris, le 21 au 31/7 1945

M Institut Coopération Inutile des Gens Chiad 331 N° Comptable

Dépôt 2 rue Montpensier

DÉSIGNATION	DATE	MOTIF	MONTANT	OBSERVATIONS
Monde	19/7	5 ex à 2.40	12 -	

Fle 250 Crédit - 4-45 - 200 x 3

Groupement National de distribution
de Journaux et Publications
111 Rue Réaumur - Paris (2e)

Spéciaux

CRÉDIT

N° 1267

SERVICE Réclamations

Paris, le 10 au 29/7 1945

M Client 331 à Institut Int Coop Dépt

N° Comptable

DÉSIGNATION	DATE	MOTIF	MONTANT	OBSERVATIONS
Monde	29/6	5 exa 2 ex 0	12-	
				12-

Fle 250 Crédit - 4-45 - 200 ex X 3

Groupement National de distribution
de Journaux et Publications
111, Rue Réaumur - Paris (2e)

Spécimen

CRÉDIT

N° 302H

SERVICE Réclamations

Paris, le 21 au 31/7 1945

M Institut Pasteur Coopé Clipt 331 N° Comptable

2 rue Montpensier

DÉSIGNATION	DATE	MOTIF	MONTANT	OBSERVATIONS
Monde	11/7	3 ex à 2.40	7 20	
La Croix	"	2 - 1.60	3 20	
Libres	"	1 - 1.60	1 60	
			12 -	

Fe 250 Crédit - 4-45 - 200 ex x 3

GROUPEMENT NATIONAL
de DISTRIBUTION de JOURNAUX
et PUBLICATIONS

111, rue Réaumur - PARIS (2e)

Téléph. : GUTENBERG 80-40

PARIS, le 10 Septembre 45

INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
2, Rue de Montpensier
PARIS

COMPTABILITE DEPOSITAIRES

CR/RT

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous adresser, ci-joint établi en triple expédition dont une sur timbre, notre mémoire de Frs: 8.985.20 consécutif aux journaux et publications que nous vous avons livrés pendant le mois de Mai 1945

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire tenir crédit de la somme précitée à notre compte postal PARIS 4.730- 71, et avec nos remerciements anticipés,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

LE DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE:

N° 733 R. D.
(626-J. 23220-42.)
(Format du papier timbré : 0,25 × 0,1768.)

ÉTAT FRANÇAIS.

TIMBRE DE DIMENSION 8 FRANCS

EXERCICE .....

CHAP..... ART..... LIGNE .....

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RADIODIFFUSION NATIONALE

Rue de Grenelle, n° 107,
PARIS (VII°).

MÉMOIRE UNIQUE N°331

de { *Travaux* / *Fournitures* } (1) *fait pour le compte de l'Administration* Institut international

de la Radiodiffusion Nationale.

Montant net de la somme à payer :
8.985 fr. 20 c.

Bon de commande.. / Adjudication ..... / Marché ..... } (1) du .....

Approuvé le .....
(dans le cas d'une adjudication ou d'un marché)

MODE LIBÉRATOIRE choisi par l'entrepreneur

(1) BANQUE
de .....
rue .....
n° de compte : .....

CHÈQUES POSTAUX
bureau de Paris
n° de compte : 4730-71

Signature de l'entrepreneur,

Entrepreneur : M. GROUPEMENT NATIONAL DE
rue DISTRIBUTION DE JOURNAUX ET DE PUBLICAT. Inscrit au registre du
commerce de 111, rue Réaumur, 111 sous le n° .....

DATES des travaux et fournitures.	NUMÉROS d'inscription à l'inventaire	NUMÉROS des devis.	DÉTAIL DES TRAVAUX ET FOURNITURES.	QUANTITÉS.	PRIX de l'unité.	TOTAUX.
Mai			Notre facture Quotidiens		3.481,20	
			" " Publications		5.305,20	
			Rassort Quotidiens 168-4 709-4			
			1764-4 1002-4 1898-4 1891-4 1582-4			
			2058-4			126,—
			Rassorts Publications 430-4 1893-4			
			1791-4 1581-4 1022-4 1377-4 659-2			82,40
					8.994,80	
			NOTRE CRÉDIT QUOTIDIENS			9,60
			Lu et approuvé			
			A reporter.....			8.985,20

(1) Rayer la mention inutile.

DATES des travaux et fournitures.	NUMÉROS d'inscription à l'inventaire.	NUMÉROS des devis.	DÉTAIL DES TRAVAUX ET FOURNITURES	QUANTITÉS.	PRIX de l'unité.	TOTAUX.
			Report.....	.....	...	8.985,20
			TOTAL.....			
			A prélever 1 p. o/o sur..... pour les travaux effectués dans le département de la Seine au profit des asiles nationaux de Vincennes et du Vésinet. (Décret du 8 mars 1855.)....			
			RESTE À PAYER.....			8.985,20

PRÉSENTÉ à la somme de _____

par l'entrepreneur soussigné.

A _____, le _____ 19__.

L'Entrepreneur.

Signature.

VÉRIFIÉ et RÉGLÉ à la somme de _____

A _____, le _____ 19__.

L'Architecte

(Signature.

REVISÉ et ARRÊTÉ à la somme de _____

A _____, le _____ 19__.

Le Reviseur,

Signature.)

ACCEPTÉ le présent règlement à la somme de huit mille neuf cent quatre vingt cinq francs vingt centimes

A Bois, le 17.7 1945.

L'Entrepreneur,

Signature.)

Jabouley

Le _____ à la résidence de _____ certifie que

(qualité du chef de service signataire

les _____ détaillé__ dans le présent mémoire, ont été effectué__ conformément aux conventions et dans les délais voulus, qu'il les a reçu_____

et que les objets susceptibles d'être inscrits à l'inventaire l'ont été sous les numéros portés dans la colonne réservée à cet effet.

A _____, le _____ 19__.

L_____

(Signature.)

N° 733 R. D.
(626-J. 23220-42.)
(Format du papier timbré : 0,25 × 0,1768.)

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
RADIODIFFUSION NATIONALE

Rue de Grenelle, n° 107.
PARIS (VII^e).

ÉTAT FRANÇAIS.

EXERCICE .....

CHAP. ..... ART. ..... LIGNE .....

TIMBRE
DE DIMENSION.

MÉMOIRE UNIQUE N°33

de { Travaux / Fournitures } (1) *fait pour le compte de l'Administration de la Radiodiffusion Nationale.*

Montant net de la somme à payer
8.985,20 c.

Bon de commande.. / Adjudication ..... / Marché ..... } (1) du .....

Approuvé le .....
(dans le cas d'une adjudication ou d'un marché)

MODE LIBÉRATOIRE
choisi par l'entrepreneur
(1) BANQUE
de .....
rue .....
n° de compte : .....
CHÈQUES POSTAUX
bureau de Paris
n° de compte : 4730-71
Signature de l'entrepreneur.
Fabouner

Entrepreneur : M. GROUPEMENT NATIONAL DE
rue DISTRIBUTION DE JOURNAUX ET DE PUBLICATIONS Inscrit au registre du
commerce de 111, rue Réaumur, 111 sous le n° .....

DATES des travaux et fournitures.	NUMÉROS d'inscription à l'inventaire	NUMÉROS des devis.	DÉTAIL DES TRAVAUX ET FOURNITURES.	QUANTITÉS.	PRIX de l'unité.	TOTAUX.
Mai			Notre facture Quotidiens			3.481,20
			" " Publications			5.305,20
			Rassorts Quotidiens n° 168.4 - 709.4 -			
			1764.4 - 1002.4 - 1898.4 - 1891.4 -			
			1582.4 - 2058.4			126,-
			Rassorts Publications n° 4303.4 - 1893.4			
			1791.4 - 1581.4 - 1002.4 - 1377.4 -			
			659.2			82,40
			NOTRE CREDIT QUOTIDIENS		8.984,60	
			A reporter			8.985,20

(1) Rayer la mention inutile.

DATES des travaux et fournitures.	Numéros d'inscription à l'inventaire.	Numéros des devis.	DÉTAIL DES TRAVAUX ET FOURNITURES	Quantités.	Prix de l'unité.	TOTAUX.
			Report.....	.....	...	8.985,20

TOTAL.....

A prélever 1 p. o/o sur ..... pour les travaux effectués dans le département de la Seine au profit des asiles nationaux de Vincennes et du Vésinet (Décret du 8 mars 1855.)....

RESTE À PAYER..... 8.985,20

PRÉSENTÉ à la somme de _____

par l'entrepreneur soussigné.

A _____, le _____ 19__.

L'Entrepreneur.

Signature.

VÉRIFIÉ et RÉGLÉ à la somme de _____

A _____, le _____ 19__.

L'Architecte

(Signature.

REVISÉ et ARRÊTÉ à la somme de _____

A _____, le _____ 19__.

Le Reviseur,

Signature.)

ACCEPTÉ le présent règlement à la somme de huit mille neuf cent quatre vingt cinq francs vingt centimes

A Brif, le 27-2 1945

L'Entrepreneur,

Signature.)

Fabouer

Le _____ à la résidence de _____ certifie que

(qualité du chef de service signataire

les _____ détaillé__ dans le présent mémoire, ont été effectué__ conformément aux conventions et dans les délais voulus, qu'il les a reçu _____

et que les objets susceptibles d'être inscrits à l'inventaire l'ont été sous les numéros portés dans la colonne réservée à cet effet.

A _____, le _____ 19__.

L_____

(Signature.)

Groupement National
de distribution de Journaux
et de Publications
111, Rue Réaumur — PARIS-2e

SERVICES SPÉCIAUX

N° 331

M Institut International de Coopération Intellectuelle

à 2 Rue de Montpensier

Formule 300 - 4-45 - 750 - P. Ch.

PUBLICATIONS	PRIX	MOIS : Mai 1945 — Totaux en Quantités	Totaux en Francs
Assistance Française	2. »	5 5 5 5 — 20	
Avant Garde	2. »		
Indépendance	2. »	5 — — — — 5	
Jeune Patriote	2. »	5 — 5 5 — 15	130
Nouvelles Soviétiques	2. »		
Ouvrier Agricole	2. »	5 5 5 5 — 20	240
Peuple (Le)	2. »	5 5 5 5 5 25	
Résistance Ouvrière	2. »	5 5 5 5 5 25	
Terre (La)	2. »	5 5 5 5 — 20	
Vie Ouvrière (La)	2. »		
Total à 2 Frs			130
Syndicalisme	2.50	5 — 5 5 5 20	115
Témoignage Chrétien	2.50	5 5 5 5 5 25	
Total à 2 Fr. 50			45
Ailes Françaises	3. »	5 — — 5 — 10	
Aviation Française	3. »		
Canard Enchaîné	3. »	5 5 5 5 5 25	
Ceux du Maquis	3. »		
Creuset (Le)	3. »		
Ecole Laïque	3. »	— 5 — 5 — 10	110
Gavroche	3. »		
Italie Libre	3. »	— 5 5 5 — 15	330
Jeunesse	3. »		
Journal des Annonces	3. »		
Libération Paysanne	3. »	— 5 — 5 — 10	
Libertés	3. »	5 5 5 5 — 20	
Maquis (Le)	3. »		
Nouvelle Jeunesse	3. »		
Notre Parole	3. »		
Petit Echo Mode	3. »		
Professions	3. »	— 5 — — — 5	
Université Libre	3. »	5 — 5 — — 10	
Indépendance	3	— 5 — — — 5	
Total à 3 Frs			110
		A reporter	1035

PUBLICATIONS	PRIX	MOIS :						Totaux en Quantités	Totaux en Francs
Report.....									1021 50
Ailes (Les).....	4. »								
Cols Bleus.....	4. »	5	5	5				15	
France d'Abord.....	4. »	5	5	5	5	5		25	
Fraternité.....	4. »	5						5	140
L'Essor.....	4. »								
Marseillaise.....	4. »	5	5	5	5	5		25	100
Réveil des Jeunes.....	4. »	5		5				10	50
Rustica.....	4. »								
Temps présent.....	4. »	5	5	5	5	5		25	
Tout pour le Jardin.....	4. »	5		5				10	
Trait-d'Union.....	4. »								
Jeunesse	H	5	5	5	5	5		25	
Total à 4 Frs.....								140	
Action.....	5. »	5	5	5	5			20	
Album d'Enfants.....	5. »								
Bataille (La).....	5. »	5	5	5	5	5		25	
Concorde.....	5. »								
Coll. Romans Cœur.....	5. »								
Carrefour.....	5. »	5	5	5	5			20	
~~Commerce Forain (Le)~~ Les Etoiles	5. »				5	5		10	
Echos (Les).....	5. »	5+5	5+5	5+5	5+5	5		45	216
Enseignement.....	5. »	5		5				10	
Femmes Françaises.....	5. »								
France au Combat.....	5. »	5	5	5	5	5		25	150
France U. R. S.....	5. »	5						5	
Lettres Françaises.....	5. »	5	5	5	5			20	
Nouvelles Littéraires.....	5. »	5	5	5	5	5		25	
~~Paris-Cinéma~~ Parisoche	5. »	5	5	5	5	5		25	
Semaine Radio.....	5. »	5	5	5	5			20	
Tchécoslovaquie Nouvelle.....	5. »								
Terre Retrouvée.....	5. »	5			5			10	
Volontés.....	5. »	5	5	5	5	5		25	
Nouvelles Économiques.....	5. »								
Nelle Jeunesse	5	5	5	5	5			20	
Total à 5 Frs Italie Libre	5	5						5	
								300	
Arts.....	6. »		3	3	3			9	
~~Filles de France~~ Vaillant	6. »					5		1	39
Marie France.....	6. »								234
Réforme.....	6. »	5	5	5	5	5		25	
Routier (Le).....	6. »								
								39	
Fraternité	5			5				1	10
Total à 6 Frs.....									
Aviation française	5		5					1	50
								19	3076 50

A reporter..

PUBLICATIONS	PRIX	MOIS :					Totaux en Quantités	Totaux en Francs
Report.....								3076 50
Jeune Combattant.....	7. »							
Pêche Indépendante.....	7. »							
Radio 45.....	7. »	5	5	5	5	5	25	56
Regards.....	7. »			5		5	10	
Tribune Economique.....	7. »	5	5	5	5		20	35
Semaine économique ?				3		3	6	
Total à 7 Frs.....							56	
Air pour les Jeunes.....	7. 50							
Total à 7 fr. 50.....								
12 Mots Croisés.....	8. »							6
Vie Française	8			3	3		6	44
Total à 8 Frs.....								
Air (L').....	10. »							
Albums d'Enfant.....	10. »							
Ambiance.....	10. »	5	5	5	5	5	25	
Ciné Vie.....	10. »							
Femme (La).....	10. »			5		5	10	145
Echangiste Universel.....	10. »							
Images du Monde.....	10. »	5	5	5			15	150
Marine Nationale.....	10. »							145
Nature.....	10. »	5		5			10	
Noir et Blanc.....	10. »	5	5	5	5	5	25	
Nuit et Jour.....	10. »	5		5	5		15	
Point de Vue.....	10. »	5	5	5	5		20	
Touriste et Travail.....	10. »					5	5	
Jeune Combattant	10	5	5	5			15	
Radio 45			5				5	
Total à 10 Frs.....							145	
Informateur Colonial.....	12. »				5		5	10
Mode Chic.....	12. »							120
Modèle Réduit d'Avions.....	12. »							
Voici Paris.....	12. »							
Fin pour les jeunes	12		5				5	
Total à 12 Frs.....							10	
Primerose.....	13. »							5
Mode chic	1H					5	5	10
Total à 13 Frs.....							5	
								515

A reporter.. .....

331

PUBLICATIONS	PRIX	MOIS :	Totaux en Quantités	Totaux en Francs
Report.....				5756 50
Cahiers de notre Jeunesse....	15. »			
Modes et Travaux.....	15. »			
Revue Nautique.....	15. »			
Télégramme de Paris.....	15. »			
Univers.....	15. »			
Total à 15 Frs.....				
Modèle Réduit de Bateaux...	18. »			
Total à 18 Frs.....				
Avions Alliés.....	20. »			
France Intérieure.....	20. »			
Textes Officiels.....	20. »			
Total à 20 Frs.....				
Documentation Inter.....	25. »			
France Libre.....	25. »			
Métiers d'Arts.....	25. »			
Télévision Française.....	25. »			
Total à 25 Frs.....				
Masques.....	30. »			
Monde Illustré.....	30. »			
Paru.....	30. »			
Total à 30 Frs.....				
Arts.....	35. »			
Cahiers Politiques.....	35. »			
Renaissance.....	35. »			
Total à 35 Frs.....				
Officiel Couture.....	40. »			
Perfection.....	40. »			
Revue de Paris.....	40. »			
Total à 40 Frs..... Renaissance	45			
Esprit.....	45. »			
Total à 45 Frs.....				
Adam.....	50. »			
Prestige.....	50. »			
Regain.....	50. »			
Tailleurs et Manteaux.....	50. »			
Monde illustré	50			
Total à 50 Frs				
Femme Chic.....	60. »			
Silhouette.....	60. »			
Total à 60 Frs.....				
			Total général.....	6631,50
			Remise %	5305,20
			NET A PAYER....	

G. N. D. J. P
SERVICES SPÉCIAUX
111, Rue Réaumur - PARIS (2e

M Institut International de Coopération Intellectuelle — 2 Rue de Montpensier

MOIS Mai 1945

N° 331

Fle 518 900-4-45

MATIN	PRIX FORTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	TOTAUX QUANTITÉS	TOTAUX FRANCS
Aube		√																			2											100	
Aurore		√																			2											100	
Combat		√																														130	
Figaro		√																														130	✓
France libre		√																			2											100	
Franc-Tireur		√																			2											100	
Front National		√																			2											100	
Humanité		√																														130	✓
Libération		√																														130	
Parisien libéré																																	
Populaire		√																														130	
Résistance		√																			2											100	✓
~~Le Figaro~~ Croquis				5																												125	
L'Ordre		√																														130	
Nouvelles du Matin		√																			2											100	
Dépêche de Paris		√																														130	✓
La Nation					√																											120	
																																255	

A reporter....

M..... N°.....

SOIR	PRIX FORTS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	TOTAUX QUANTITÉS	TOTAUX FRANCS
																																		1855
Report.....																																		
Ce Soir.....		√																		H													15	
Paris-Mondial.....		√																		H					5								95	
France-Soir.....		√																		H													15	—
Libres.....		√																		1													80	
Libération-Soir.....		√																		H													15	
Paris-Presse.....		√																		H													15	
La Croix.....		√																															125	
																																	5461	3691 50
Patrie (La).....																																		
Daily Mail.....		2																															52	144 —
Soir Bruxelles.....																																		
Etendard Polonais.....																																		
Le Pays					√																									√				
																																	5	
New-York Herald.....		2																															52	546 —
Monde.....		√																											180				135	

TOTAL GÉNÉRAL..... 4321 50

Remise 25 %..... 1080 —

NET A PAYER... 3241 50

N° d'Ordre des Dépenses 75 — Proposition d'engagement N° 74

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Cie Radio. France: télégrammes	10 434 —

Chèque N° 189 805

VU sans observations

Le 30 Septembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Septembre 1935.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

A détacher et retourner, **après l'avoir signé** au Service de la Comptabilité de l'Institut International de Coopération Intellectuelle 2, rue de Montpensier, Paris-1er

REÇU de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme de 10.434 Frs.

pour les télégrammes du mois d'Août 1945

Paris, le 8 Octobre 1945

(Signature)

Un Directeur

5 octobre 45

Monsieur,

DIX MILLE QUATRE CENT TRENTE QUATRE FRANCS (10.434 frs), montant de votre facture du mois d'août 1945

Monsieur

Compagnie RADIO-FRANCE
166, rue Montmartre
PARIS

5 octobre 45

Monsieur,

DIX MILLE QUATRE CENT
TRENTE QUATRE FRANCS (10.434 Frs), montant de votre facture du
mois d'août 1945

Monsieur

Compagnie RADIO-FRANCE
109, rue Montmartre
PARIS

COMPAGNIE RADIO-FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 44.000.000 FRS.

SIÉGE SOCIAL : 79, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (VIIIe)

Envoyer toute la Correspondance :
BUREAUX ET SERVICES D'EXPLOITATION RADIO-ÉLECTRIQUE
166, Rue Montmartre - PARIS (2e)
(entre la Bourse et les Grands Boulevards)

Adresse Télégraphique :
FRADIORF PARIS

R. C. : PARIS 164.419

TÉLÉPH. { GUT. 93-40 (2 LIGNES)
GUT. 119 : INTER

Compte Chèques Postaux :
PARIS 363-35

COMPTE N°

Doit (INSTITUT COOPERATION INTELLECTUELLE

2, Rue Montpensier, 2

à PARIS (1e)

pour télégrammes remis pendant le mois de Aout 1935. **VALEUR EN VOTRE RÈGLEMENT**

DATES	DESTINATION	NATURE DES Télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE		OBSERVATIONS A. Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée. T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par le service télégraphique.
1	Mijarés A. Caracas	nlt	88	2.443,50		
	(R.P. or 55,30)					
3	Comm.Nat. Coop. Montevideo	.	110	2.730,60		
	(R.P. or 53,33)					
.	Kirpal Sunla	.	95	1.272,10		
	(R.P. or 27,41)					
22	Beachlin bale	elt	36	207,40		
	(R.P. or 5,31)					
27	Taha Hussein Le Caire	nlt	44	467,30		
	(R.P. or 10,58)					
.	Dewis Malcolm New York	.	38	376,30		
	(R.P. or 9,33)					
.	Acampo BuenosAires	.	42	929,10		
	(R.P. or 21,67)					
.	Ozorio Almeida Rio Janeiro	.	49	915,60		
	(R.P. or 19,33)					
.	Shatniell New York	.	45	418,10		
	(R.P. or 9,33)					
28	Dantas Lisbonne	elt	43	209,40		
	(R.P. or 4,81)					
.	Gleditsch Oslo	.	39	212,50		
	(R.P. or 5,19)					
.	Hrozny Prague	.	43	138,60		
	(R.P. or 3,18					
.	India Office Londres	.	37	114,00		
	(R.P. or 2,87				10.434,50	

PM

A Reporter . . .

DATES	DESTINATION	NATURE DES Télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE				OBSERVATIONS
	Report. . .							

N° d'Ordre des Dépenses 76 — Proposition d'engagement N° 75

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio Monde				1° Société des vins Lyrolax :	34 575
				disques 4 500	
				2° Honoraires de Comédiens 18 000	
				3° Traductions 6 575	
				4° Mise en ondes 5 500	
				34 575	
				Chèque N° 189806 à 817	

VU sans observations

Le 30 September 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 September 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

A détacher et retourner, **après l'avoir signé** au Service de la Comptabilité de l'Institut International de Coopération Intellectuelle 2, rue de Montpensier, Paris-1er

REÇU de l'Institut International de Coopération Intellectuelle la somme

de Quatre mille cinq cents Francs

en un chèque N° 189806 sur le Crédit Commercial de France 2 rue La Fayette Paris

pour règlement de notre facture du 14-9-45

Créteil, le 9 Octobre 1945

(Signature)

SOCIÉTÉ ... PYROLAC -9 OCT 1945 51, Rue de l'Ecole CRETEIL (SEINE)

Ste des Vernis PYROLAC p.o. L'Un des Gérants

5 octobre 45

Monsieur,

QUATRE MILLE CINQ CENT FRANCS (4.500 frs), montant de votre facture du 14 septembre 1945

Monsieur

Société des Vernis PIROLAC
51, rue de l'Echat
CRETEIL

3 octobre 45

Monsieur,

QUATRE MILLE CINQ CENT

FRANCS (4.500 frs), montant de votre facture du 14 septembre 1945

Monsieur

Société des Ventes FIDOLAO
31, rue de l'Ecluse
CRETEIL

SOCIÉTÉ DES VERNIS PYROLAC

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 2.075.000 Fcs

51, RUE DE L'ÉCHAT, CRÉTEIL (SEINE)

TÉL. ENTREPOT 34-35 +

VERNIS CELLULOSIQUES
VERNIS A L'ALCOOL
COLLODIONS

CH. POST. PARIS 1872-14

Créteil, le 14 Septembre 1945

Doit RADIO - MONDE
2, rue Montpensier
PARIS

N. R.

V. R. Commande 7 - 8 - 45

H. Becquet, Imprimeur, Paris - 40.0166 - 3-45

R. C. Seine 225.789 B

Notre livraison suivant bon n° 16.366 du 3 - 9 - 45

100	Disques noirs zinc de 25 cms.	22,50	2.250,--
	Facture du 3 septembre		225.
	total		4500

P.C.A. N° 12.802
PRODUCTEUR

Taxe de 1% perçue pour le Trésor

valeur sur relevé

Bon à vous
René Perpinard

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE. — Nos marchandises sont prises et payables à Créteil, au comptant, net sans escompte.
Tout autre mode de livraison et de paiement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.
Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, même lorsqu'elles sont expédiées franco.
Toute marchandise reconnue défectueuse ou non conforme est échangée purement et simplement, sans que notre responsabilité puisse être engagée à quelque titre que ce soit. — Toute réclamation doit être faite dans un délai de 8 jours à dater de la réception.
Les emballages consignés sont repris aux prix facturés sous déduction de 10 %, s'ils nous sont retournés en bon état, franco domicile dans un délai de trois mois, date de facture et après vérification.
En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de la Seine est seul compétent.

MEMBRE AC COMMERCIAL

SOCIÉTÉ DES VERNIS PYROLAC

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 2.075.000 Fcs

51, RUE DE L'ÉCHAT, CRÉTEIL (SEINE)

TÉL. ENTREPOT 34-35 +

PYROLAC

VERNIS CELLULOSIQUES
VERNIS A L'ALCOOL
COLLODIONS

CH. POST. PARIS 1872-14

Créteil, le 3 Septembre 1945

Doit

RADIO MONDE
2, rue Montpensier
PARIS

N. R.

V. R.

H. Becquet, Imprimeur, Paris - 40.0166 - 3-45

R. C. Seine 225.789 B

Notre livraison suivant bon n° 16.459

100	disques noirs zinc de 25 cms.		pièce	22, 50	2.250, --

P.C.A. N° 12.802
PRODUCTEUR

Taxe de 9 % perçue pour le Trésor

Bon à payer
René Peignard

valeur sur relevé

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE. — Nos marchandises sont prises et payables à Créteil, au comptant, net sans escompte.
Tout autre mode de livraison et de paiement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.
Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, même lorsqu'elles sont expédiées franco.
Toute marchandise reconnue défectueuse ou non conforme est échangée purement et simplement, sans que notre responsabilité puisse être engagée à quelque titre que ce soit. — Toute réclamation doit être faite dans un délai de 8 jours à dater de la réception.
Les emballages consignés sont repris aux prix facturés sous déduction de 10 %, s'ils nous sont retournés en bon état, franco domicile dans un délai de trois mois, date de facture et après vérification.
En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de la Seine est seul compétent.

MEMBRE AC COMMERCIAL

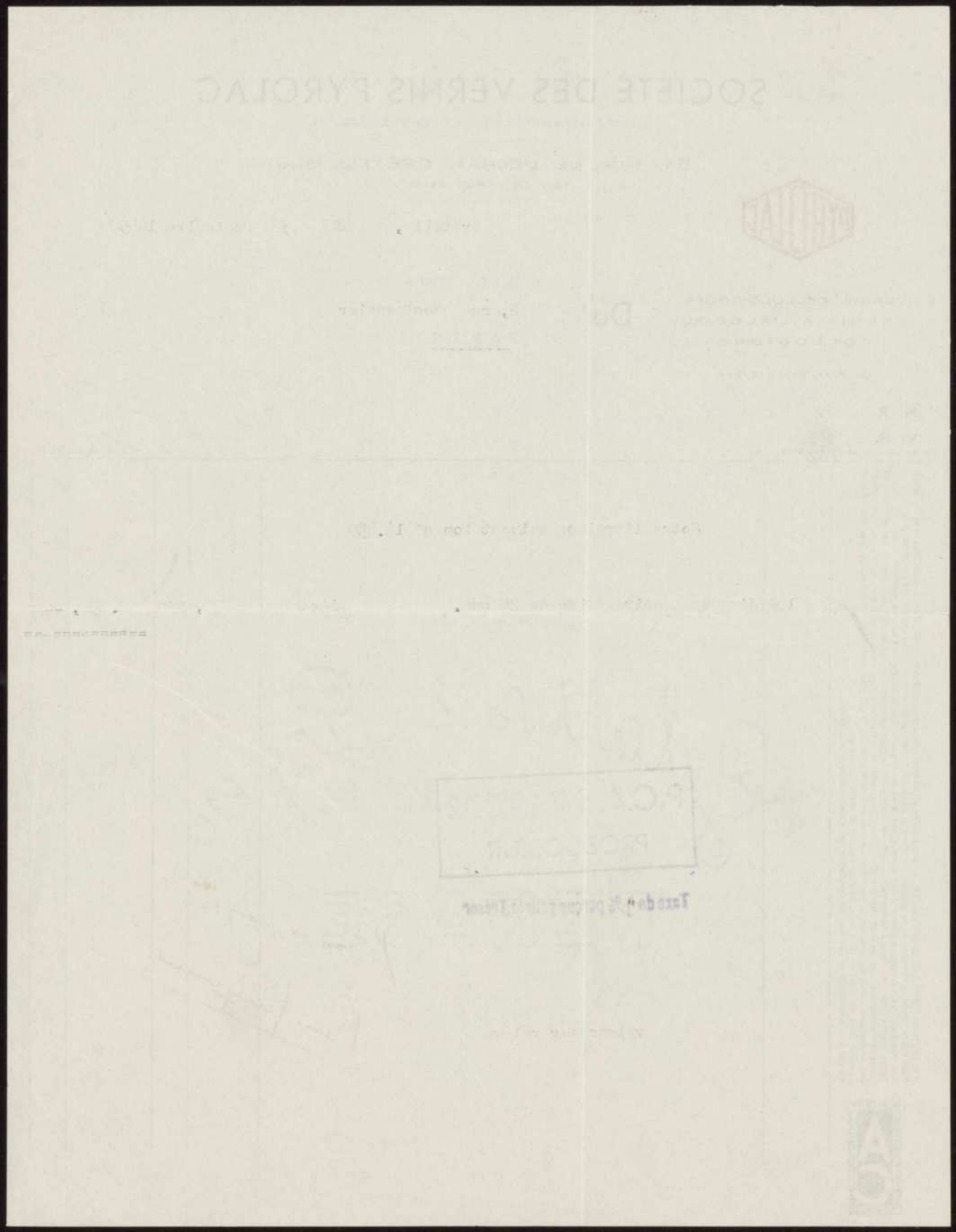

RG-SB

"RADIO-MONDE"

Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

Paris, le 1er Octobre 1945.-

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, les chèques couvrant les honoraires de vos Comédiens, concernant les émissions que nous diffusons par l'intermédiaire de votre service :

Mr. CALLADO -	Emission du 7/8-8-45 -	Frs.	600,-
"	Emission du 14/15-8-45 -	-	600,-
"	Emission di 21/22-8-45 -	-	600,-
"	Emission du 28/29-8-45 -	-	600,-
		Frs.	2.400,-

Mme. CALLADO -	Emission du 7/8-8-45 -	Frs.	600,-
"	Emission du 14/15-8-45-	-	600,-
"	Emission di 21/22-8-45-	-	600,-
"	Emission du 28/29-8-45-	-	600,-
		Frs.	2.400,-

Nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.-

Monsieur Roger BREUIL

Service des Emissions
Amérique Latine

18, Avenue des Champs-Elysées

PARIS

Le Chef du Service
des Emissions

Rémi Pungnaud

4800
+ 13200
total 18.000

"RADIO-MONDE"
Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

Paris, le 1er Octobre 1945.-

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints, les chèques couvrant les honoraires de vos comédiens, concernant les émissions que nous diffusons par l'intermédiaire de votre service :

Mr. PEINADO -	Emission du 7/8-8-45.	Frs.	600,-	
	Emission du 14/15-8-45.	-	600,-	
	Emission du 21/22-8-45	-	600,-	
	Emission du 28/29-8-45.	-	600,-	
			Frs.	2.400,-
Mr. ASTUA -	Emission du 7/8-8-45.	Frs.	600,-	
	Emission du 14/15-8-45.	-	600,-	
	Emission du 21/22-8-45.	-	600,-	
	Emission du 28/29-8-45.	-	600,-	
	Emission du 11/12-9-45.	-	600,-	
			Frs.	3.000,-
Mme. CARRELL-	Emission du 7/8-8-45;	Frs.	600,-	
	Emission du 14/15-8-45.	-	600,-	
	Emission du 21/22-8-45.	-	600,-	
	Emission du 28/29-8-45.	-	600,-	
	Emission du 11/12-9-45.	-	600,-	
			Frs.	3.000,-
Mme. BOULEY -	Emission du 14/15-8-45.	Frs.	600,-	
	Emission du 28/29-8-45.	-	600,-	
	Emission du 11/12-9-45.	-	600,-	
			Frs.	1.800,-

.....10 200

1.200

Mme. MORSI -	Emission du 7/8-8-45.	Frs.	600,-	
	Emission du 28/29-8-45.	-	600,-	
	Emission du 11/12-9-45.	-	600,-	
			Frs.	1.800,-
Mr. DUARTE -	Emission du 11/12-9-45.	Frs.	600,-	
			Frs.	600,-
Mme. LISBOA -	Emission du 11/12-9-45.	Frs.	600,-	
			Frs.	600,-

Nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées, -

13200

Le Chef des Emissions,

René Guignard.

René GUIGNARD

Monsieur Roger BRUIL
Service des Emissions AMERIQUE LATINE
118, Av. des Champs Elysées
P A R I S

RG-SB

"RADIO-MONDE"

Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

Paris, le 1er Octobre 1945.-

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, le chèque couvrant les honoraires de votre traducteur, concernant les émissions que nous diffusons par l'intermédiaire de votre service :

Mr. CALLADO -	Emission du 7/ 8-8-45	
"	5 pages -	Frs. 500,-
"	Emission du 14/15-8-45	
	8 pages 1/2 -	- 850,-
"	Emission du 21/22-8-45	
	6 pages 1/4 -	- 625,-
"	Emission du 28/29-8-45	
	5 pages -	- 500,-
		Frs. 2.475,-

Nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.-

+ 4 100

Le Chef du Service
des Emissions Total 6 575

René Puigmaud.

Monsieur Roger BREUIL

Service des Emissions
Amérique Latine

118, Avenue des Champs-Elysées
PARIS

"RADIO-MONDE"
Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

Paris, le 1er Octobre 1945.-

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joints, les chèques couvrant les honoraires de vos traducteurs, concernant les émissions que nous diffusons par l'intermédiaire de votre service :

Mr. QUIROGA PLA -	Emission du 7/8-8-45. - 5 pages	Frs.	500,-
"	Emission du 14/15-8-45. - 12 pages	Frs.	1.200,-
"	Emission du 21/22-8-45. - 7 pages et 1/2	Rrs.	750,-
"	Emission du 28/29-8-45. - 8 pages	Frs.	800,-
"	Emission du 11/12-9-45 - 3 pages 1/2	Frs.	250,-
		Frs.	3.500,-
Mr. DUARTE -	Emission du 11/12-9-45. - 6 pages	Frs.	600,-
		Frs.	600,-

4100

Nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées. -

le Chef des Emissions

René Guignard

René Guignard

Monsieur Roger BREUIL
Service des Emissions AMERIQUE LATINE
118, Avenue des Champs Elysées
P A R IS

RG-SB.

"RADIO-MONDE"

Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

Paris, le 1er Octobre 1945.-

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, le chèque couvrant les honoraires de Mademoiselle GEISVEILLER, concernant la mise en ondes de nos émissions que nous diffusons par l'intermédiaire de votre service :

Emission du :	19/20-6-45 -	Frs.	500,-
"	26/27-6-45 -	-	500,-
"	10/11-7-45 -	-	500,-
"	17/18-7-45 -	-	500,-
"	24/25-7-45 -	-	500,-
"	31-7-45 -	-	500,-
"	7/ 8-8-45 -	-	500,-
"	14/15-8-45 -	-	500,-
"	21/22-8-45 -	-	500,-
"	28/29-8-45 -	-	500,-
"	11/12-9-45 -	-	500,-
		Frs.	5.500,-

Nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.-

Le Chef du Service
des Emissions

Rémi Guiguard.

Monsieur Roger BREUIL

Service des Emissions
Amérique Latine

118, Avenue des Champs-Elysées
PARIS

N° d'Ordre des Dépenses 77 — Proposition d'engagement N° 76

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				M. Riesner : enregistrements	14 000 —

Chèque N° 189 818

VU sans observations

Le 9 Octobre 1935.

Le Contrôleur,

PARIS, le 9 Octobre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS -

Versé à Monsieur RIESNER - senior - Délégué Américain, la somme de :

- Frs. 14.000,-

(Quatorze mille francs)

pour les prises de contact, les textes et les enregistrements suivants :

restait a valoir du mois de Juillet : Frs.3.000,-
restait à valoir du mois d'Août - : - 3.000,-

travaux effectués au cours du mois de Septembre :

4 Emissions enregistrées à la Radio en langue française par Mr. Riesner -

Major BAILEY - Le danger du Typhus et les remèdes - texte fourni par le Major BAILEY

Capitaine PARKER - Officier Exécutif du Service Publication de l' Armée Américaine texte fourni par lui - l'Université Internationale -

Texte fourni par le Colonel KOWASKY - Officier, éxécutif du Général Thompson - Chef du Service Education Information de l'Armée Américaine -

Texte de Mr. Indig - Les écrivains Hongrois

Contact - texte et enregistrement du Professeur LEPINE - de l'Institut Pasteur à vous parle de la Poliomyélite -

Americain Forces Network -

Professeur NITII- de l'Institut Pasteur - texte et enregistrement - La Pénicilline -

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Report Frs.6.000,-

- le Docteur GARSAUX - texte fourni -
Frs. 8.000,-

Frs.14.000,-

==========

Paris, le 8 Octobre 1945

Le Chef du Service
des Emissions

René Puiguaud

Solde du compte de Mr. Riesner

Mr.Riesner ne fait plus partie du personnel à partir du 1er Octobre 1945.-

Reçu quatorze mille francs
en un chèque No. 189818
sur le C.C.P.

Paris le 11 Octobre 1945

Laurence Riesner
Senior

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 78 — Proposition d'engagement N° 77

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				Dépenses au comptant	12 262
				Chèque N° 189820	

VU sans observations

Le 16 octobre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 16 octobre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

"RADIO-MONDE"

Service de Radiodiffusion
de l'I.I.C.I.

DEPENSES DU MOIS DE SEPTEMBRE 1945

Date	Objet de la dépense	Montant	CHAPITRE I		CHAPITRE III				
			A	B	B	C	F	I	
			Traitements	Collab. Occas.	Frais de Représ.	Frais Dépl.	Frais de bureau	a Voiture Enreg.	b Enreg. Disques
4	Coll.Occasionn.	5.000,-		5.000,-					
11	Coll.Occasionn.	1.000,-		1.000,-					
12	Frais de bureau	100,-					100,-		
13	Coll.Occasionn.	900,-		900,-					
15	Coll.Occasionn.	3.000,-		3.000,-					
21	Frais de bureau	17,-					17,-		
28	Frais de bureau	5,-					5,-		
30	Frais de Représ.	2.240,-			2.240,-				
	TOTAUX :	12.262,-		9.900,-	2.240,-		122,-		

Paris, le 30 Septembre 1945.-

Le Chef du Service

Rémi Guiguand.

Le Comptable

1/

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur RIESNER - Délégué Américain, la somme de 1

- Frs. 5.000,-

pour les contacts suivants :

Monsieur RASLEY - Contact- Attaché d'Air Ambassade U.S.A..

Major BALEY - - Contact- (Amérique) Le danger du Typhus et les remèdes

O.W.I. - Conctact- (Bureau de renseignement) Un exposé sur le fonctionnement.-

American Force Network - Disque (Un débat entre un Français un Anglais et un Américain.-

Capitaine PARKER - Universités Int.- Rapport int.-

Paris, le 4 Septembre 1945

A valoir

payé

Le Chef du Service des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

1

PIECE N° 1

Le Chef du Service des Emissions soussigné, certifie que M. RIESNER a bien perçu CINQ MILLE FRANCS pour laquelle il a signé sans spécifier qu'il donnait quittance.

L Chef du Service des Emissions .

René Guiguard.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

2

CHAPITRE I-B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur Stan GOLESTAN, la somme de ;

- Frs. 1.000,-

(Mille Francs)

pour le Folklore Roumain, consacré aux oeuvres de Mr. GOLESTAN,
Musique Roumaine passée dans l'émission du 3 Août 1945 - n° 13

Mr. GOLESTAN

Le Chef du Service des Emissions

Rémi Guiguard

Stan Golestan

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

9/

PIECE N° 2

Le Chef du Service des Emissions, soussigné, certifie que M. Stan GOLESTAN a bien perçu MILLE FRANCS, somme pour laquelle il a signé sans spécifier qu'il donnait quittance.

Le Chef du Service des Emissions

René Puigmard

3/

CHAPITRE III - F

FRAIS DE BUREAU

Achat de 50 timbres poste de 2 Frs, pour la correspondance de "RADIO-MONDE"

Frs. 100,-
(Cent francs)

Paris, le 12 Septembre 1945

Le Chef du Service
des Emissions

René Puyguerand

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

4

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Madame AUBE - la somme de :

- Frs. 900,-

(Neuf cents francs)

pour le texte de Monsieur PARKER
traduction en Français - texte passé
dans l'émission du 7 Septembre 1945 N°18
4 pages à 100 Frs. Frs. 400,-

pour le texte de Monsieur PARKER
traduction en Français - texte passé
dans l'émission di 14 Septemnre n° 19
4 pages à 100 Frs. Frs. 400,-

pour la lettre de Monsieur KRAMER
traduction anglaise -
1 page à 100 Frs. Frs. 100,-

900,-

Payé
Paris

Paris, le 13 Septembre 1945

Le Chef du Service
des Emissions

Reçu la somme de
neuf cent francs (900 fr)
Paris le 13 Sept 45
Paris

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

5

PIECE N° 5

Le Chef du Service des Emissions, soussigné, certifie que M. Roger DEVIGNE a bien perçu TROIS MILLE FRANCS, somme pour laquelle il a signé sans spécifier qu'il donnait quittance.

Le Chef du Service des Emissions

René Guiguand.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur Roger DEVIGNE, la somme de :

- Frs. 3.000,-

(Trois mille francs)

pour - émission du 31 Août 1945 n° 17
La tour du Monde sonore - Chants populaires des Pays Scandinaves - Islande - Suède - Norvège - Ile Feroe - Danemark

Emission du 17 Août 1945 N° 15
Le Tour du monde sonore - Chants populaires Anglais et Gaéliques des Iles BRITANNIQUES

Emission du 14 Septembre 1945 N° 19
Le Tour du Monde sonore - Chants populaires de l'Espagne

Paris, le 15 Septembre 1945

Le Chef du Service
des Emissions

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

6/

CHAPITRE III-F

FRAIS DE BUREAU

Payé à Monsieur GUIGNARD, la somme de :

- Frs. 17,-
(Dix sept frs)

pour l'envoi d'un télégramme en Seine-et-Marne, le 20 Septembre 1945.-

Paris, le 21 Septembre 1945

Le Chef du Service
des Emissions

Reçu la somme de
Dix Sept francs.-
Paris le 21 Septembre 45
Rene Guignard.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

7

FRAIS GENERAUX

Payé à Monsieur PINAUD, la somme de :

- Frs. 5,-
(Cinq Francs)

pour une communication téléphonique à Monsieur JOLLY - le 26 Septembre 1945.-

Reçu cinq francs

Paris, le 28-9-45.-

Le Chef du Service
des Emissions

René Puiguaud.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

8/

CHAPITRE III - B

FRAIS de REPRESENTATION

Payé à Monsieur GUIGNARD, la somme de :

- Frs. 2.240,-

(Deux mille deux cent quarante frs)

pour les dépenses suivantes :

Emission du 7 Septembre 1945
(Opérateur) Frs. 250,-
Emission du 14 Septembre 1945
(Opérateur) Frs. 250,-
Emission du 21 Septembre 1945
(Opérateur) Frs. 250,-
Emission du 28 Septembre 1945
(Opérateur) Frs. 250,-

Déjeuner avec Monsieur PRADALIER -

Monsieur LESCURE - Directeur à la Radiodiffusion Française -
Monsieur GUIGNARD - Chef du Service des Emissions "RADIO-MONDE" Frs. 690,-

Contact avec Monsieur BAUDON -
(Apéritifs) Frs. 125,-

Contact avec Madame CASAL - Secrétaire du Vice-Consul au Portugal
Frs. 75,-

Monsieur DEVIGNES - Directeur de la Phonothèque Nationale
Dépenses éffectuées au cours des enregistrements pour les émissions suivantes :
Emission du 17 Août 1945 n° 15
Chants et musiques populaires Anglais et Gaèliques des Iles Britanniques

A reporter. 1.890,-

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

8/

Report. Frs. 1.890,-

Emission du 31 Août 1945 n& 17
Chants et musiques populaires des
Pays Scandinaves - Islande - Suède

Emission du 14 Sept.1945 n° 19
Chants et musiques populaires de
l'Espagne du Sud - La Copla Anda-
louse et Flamenca

Emission du 29 Sept. 1945 N° 21
Chants et musiques populaires
de l'Espagne du Nord

Frs. 350,-

Frs. 2.240,-

Frais de Représentation effectués par
Monsieur GUIGNARD, pour le mois de Septem-
bre 1945.-

Le Chef du Service
des Emissions

Payé à Rémi Guignard.

le 6.10.41.

Reçu la somme de .

Deux Mille Deux cents

Quarante francs —

Paris le 30-9-41

Rémi Guignard.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 79 — Proposition d'engagement N° 80

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de représentation				Ragueneau : réception donnée aux attachés culturels	233 75
				Chèque N° 18983.	

VU sans observations

Le 29 Octobre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 29 Octobre 1935.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

LIVRAISON DU _____ A _____ HEURE

RAGUENEAU

- 1608 -

Ignorer Ragueneau, c'est ignorer les délicieuses friandises de la vieille renommée

202, RUE St-HONORÉ au PALAIS-ROYAL

SALONS DE THÉ **Téléphone : CENTRAL 10-49**

M Institut International Doit

Paris, le 26 octobre 1943 Bautier - Paris

ma facture de ce jour		20190
du 24		
2 poulets à la gelée		1100
2 Champagne		600
2 Bordeaux rup. 120		240
1 Soleaux		400
fromage		75
2 pains		15
1 entremet		400
5 poires		200
7 serviettes		35
matériel		105
place à refaire		15
Matériel 24 assiettes		23345
16 verres + 19 coupes.		
couverts		
2 assiettes à pain		
2 seaux chauffe		
Voir acquit au verso 1 plat argent		
manque		

Reçu un chèque
de 189 80 de 23 8bre
pour le cabinet

LIVRAISON DU ____ A 17 HEURE

RAGUENEAU

- 1608 -

Ignorer Ragueneau, c'est ignorer les délicieuses friandises de la vieille renommée

202, RUE St-HONORÉ au PALAIS-ROYAL

SALONS DE THÉ — Téléphone : CENTRAL 10-49

M° Institut International Doit

Paris, le 26 octobre 1945 — Imp. Baurier - Paris

160	Gateaux secs.	12.	1920
250	Gateaux assortis		6250
	(éclairs tartes, mifeuils)		
160	Sandwichs mixtes		1920
25 30	Champagne		9000
	2 Maitre d'hotel		800
	nappe matériel		30
			20190

49 rue Cambronne

N° d'Ordre des Dépenses 80 — Proposition d'engagement N° 83

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				M. Joly : radio-reportages du mois d'octobre 1945. (Contrat joint à la proposition d'engagement n°: 29, N° d'ordre des Dépenses 30, le 1945)	30000 —

Chèque N° Virement

VU sans observations

Le 31 Octobre 1945

Le Contrôleur,

PARIS, le 31 Octobre 1945

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

L T

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés
Liste B. F. N° 141

PARIS, le 2 NOVEMBRE 1945
20, Rue La Fayette

2

Compte

Virement N° 17

N° 319515

INSTITUT INTERNATIONAL DE
COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE DE MONTPENSIER PARIS

Nous vous accusons réception de votre honorée

du 30/10/45

et vous informons que nous vous Débitons

Val. 2/11/45

de Francs : 30.000.-
(TRENTE MILLE FRANCS)
VIREMENT AU CREDIT DU COMPTE D 33.80 DE MONSIEUR
RAYMOND JOLY, CHEZ NOTRE AGENCE EST-MAGENTA

transférés
au Crédit de SIEGE CENTRAL

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale.

Frs :

C. JONNART, IMP., LES LILAS - C. O. L. 30.0075 - 3-44

R. C. Seine N° 36.383

Paris, le 30 octobre 1945

Messieurs,

Veuillez, par débit de notre compte N° 39.515, effectuer le paiement ci-dessous:

M. Raymond JOLY 30.000 Frs Compte D. 33.80

Crédit Commercial de France Est-Magenta

Arrêté à la somme de TRENTE MILLE FRANCS

Paris, le 30 octobre 1945

Le Chef des Services Administratifs .

Le Secrétaire Général

(P. Ristorcelli)

(J. Lorotte)

Crédit Commercial de France
20, rue Lafayette
PARIS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 81 — Proposition d'engagement N° 82

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Traitements				Traitements du mois de Octobre 1935	417 639
Radio Monde					61 000
Frais de représentation					20 000
					498 639
				Chèque N° 189 821	10.000
				Chèque N° 189 832	90 152
				Chèque N° 189 833	40 148
				Virements	358 339
					498 639

VU sans observations

Le 31 Octobre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 31 Octobre 1935

Le Directeur,

J. J. Mayor

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

AVIS IMPORTANT

EXTRAIT DE QUITTANCE P I E Y

N° 001589 Perception de [illegible]

délivré le 31.10.85 à M Institut International de Lobz.

pour un versement de fr Quarante mille cent Quarante huit

inscrit en recette le _____ au registre P [illegible] sous le n° 5757

COMMUNES.	ARTICLES.	NATURE DES PRODUITS.	MONTANT.
		Impôt Cedulaire mois de Octobre	40148
		TOTAL.....	40148

Le Percepteur,

[illegible] le soussigné par (indiquer

AVIS IMPORTANT

Le présent extrait est soumis au timbre-quittance lorsqu'il s'agit de produits assujettis à cet impôt.

Il n'est libératoire que s'il a pour objet de constater un versement effectué suivant l'un des modes ci-après : chèque bancaire, mandat-contributions, mandat-poste, mandat-carte, mandat télégraphique, versement ou virement au compte courant postal du comptable.

Traitements du Mois d'Octobre 1945.

	Traitement Net	Indemnité	Total	Impots	Net à payer	arrondissement au franc	à payer par Virement	à payer en numéraire
M.M. Mayoux	..	30 424.75	30 424.75	3 739	26 685.75	26 686.	26 686	..
Lorotte	..	29 750.24	29 750.24	3 881	25 869.24	25 869.	25 869	..
Ristorcelli	15 437.50	..	15 437.50	..	15 437.50	15 437.	15 437	..
Paquet	..	10 800.	10 800.	1 288	9 512.	9 512.	9 512	..
Guist'hau	1 900.	.	1 900.	360	1 540.	1 540.	..	1 540
Rouzet	..	12 000.	12 000.	877	11 123.	11 123.	11 123	..
M.Mme Liard	8 312.50	666.66	8 979.16	1 088	7 891.16	7 891.	7 891	.
Malterre	11 875.	666.66	12 541.66	1 628	10 913.66	10 914.	10 914	..
Paumier	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5 473.	5 473	..
Zifferer	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5 473.	5 473	..
Fournier	6 016.66	666.66	6 683.32	370	6 313.32	6 313.	6 313	..
Nello	3 325.	666.66	3 991.66	232	3 759.66	3 760.	..	3 760
M.Mlle Civelli de Bosch	4 037.50	1 750.	5 787.50	597	5 190.50	5 190.	5 190	..
Fabre	4 037.50	666.66	4 704.16	409	4 295.16	4 295.	..	4 295
Lossoz	3 087.50	666.66	3 754.16	273	3 481.16	3 481.	..	3 481
Rosenstrauch	3 087.50	666.66	3 754.16	296	3 458.16	3 458.	..	3 458
Mme Henrieux	..	3 966.64	3 966.64	159	3 807.64	3 808.	..	3 808
M. Geesteranus	..	13 999.99	13 999.99	..	13 999.99	14 000.	..	14 000
M.M. Labattut	3 372.50	1 050.	4 422.50	376	4 046.50	4 046.	..	4 046
Pinaud	2 945.	2 108.33	5 053.33	346	4 707.33	4 707.	..	4 707
Van der Luppen	2 945.	800.	3 745.	294	3 451.	3 451.	..	3 451
Bielle	..	2 933.33	2 933.33	154	2 779.33	2 779.	..	2 779
Mme Labattut	2 945	1 266.66	4 211.66	360	3 851.66	3 852.	..	3 852
Office des Musées								
M.M. Foundoukidis	..	30 000.	30 000.	..	30 000.	30 000.	30 000	..
Moisy	..	13 500.	13 500.	1 677	11 823.	11 823.	11 823	..
Belin de Ballu	10 687.50	666.66	11 354.16	1 448	9 906.16	9 906.	9 906	.
Le Roy	10 687.50	800.	11 487.50	1 468	10 019.50	10 019.	10 019	..
Mme Koumany	7 600.	666.66	8 266.66	980	7 286.66	7 287.	7 287	..
Relations Universitaires								
M.M. Lajti	..	20 000.	20 000.	..	20 000.	20 000.	20 000	.
Guiton	..	13 500.	13 500.	1 677	11 823.	11 823.	11 823	.
Mme Thomasseau	..	5 666.66	5 666.66	548	5 118.66	5 119.	5 119	..
Informations								
M.M. Massoulier	..	10 000.	10 000.	1 173	8 827.	8 827.	8 827	.
Lang	9 500.	1 608.33	11 108.33	1 176	9 932.33	9 932.	9 932	.
Guardiola	..	7 500.	7 500.	813	6 687.	6 687.	..	6 687
Mlle Pretzfelder	..	6 500.	6 500.	669	5 831.	5 831.	.	5 831
Musso	6 175.	666.66	6 841.66	764	6 077.66	6 078.	6 078	..
Ehrlich	3 800.	666.66	4 466.66	404	4 062.66	4 063.	..	4 063
	132 699.16	228 591.51	361 290.67	30 836	330 454,67	330 453	260 695	69 758

Traitements du Mois d'Octobre 1945.

	Traitement Net	Indemnité	Total	Impots	Net à payer	arrondissement au franc	à payer par Virement	à payer en numéraire
M.M. Mayoux	..	30 424.75	30 424.75	3 739	26 685.75	26 686.	26 686	..
Lorotte	..	29 750.24	29 750.24	3 881	25 869.24	25 869.	25 869	..
Ristorcelli	15 437.50	..	15 437.50	..	15 437.50	15 437.	15 437	..
Paquet	..	10 800.	10 800.	1 288	9 512.	9 512.	9 512	..
Guist'han	1 900.	.	1 900.	360	1 540.	1 540.	..	1 540
Rouzet	..	12 000.	12 000.	877	11 123.	11 123.	11 123	..
M.Mme Liard	8 312.50	666.66	8 979.16	1 088	7 891.16	7 891.	7 891	.
Malterre	11 875.	666.66	12 541.66	1 628	10 913.66	10 914.	10 914	..
Pannier	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5 473.	5 473	..
Zifferer	5 462.50	666.66	6 129.16	656	5 473.16	5 473.	5 473	..
Fournier	6 016.66	666.66	6 683.32	370	6 313.32	6 313.	6 313	.
Nello	3 325.	666.66	3 991.66	232	3 759.66	3 760.	..	3 760
M.Mlle Civelli de Borda	4 037.50	1 750.	5 787.50	597	5 190.50	5 190.	5 190	..
Fabre	4 037.50	666.66	4 704.16	409	4 295.16	4 295.	..	4 295
Lossoz	3 087.50	666.66	3 754.16	273	3 481.16	3 481.	..	3 481
Rosenstrauch	3 087.50	666.66	3 754.16	296	3 458.16	3 458.	..	3 458
Mme Henrieux	..	3 966.64	3 966.64	159	3 807.64	3 808.	..	3 808
M. Geesteranus	..	13 999.99	13 999.99	..	13 999.99	14 000.	..	14 000
M.M. Labattut	3 372.50	1 050.	4 422.50	376	4 046.50	4 046.	..	4 046
Pinaud	2 945.	2 108.33	5 053.33	346	4 707.33	4 707.	..	4 707
Van der Luppen	2 945.	800.	3 745.	294	3 451.	3 451.	..	3 451
Bielle	..	2 933.33	2 933.33	154	2 779.33	2 779.	..	2 779
Mme Labattut	2 945	1 266.66	4 211.66	360	3 851.66	3 852.	..	3 852

Office des Musées

Rosenstrauch	3 087.50	666.66	3 754.16	296	3 458.16	3 458.	..	3 458
Mme Herrieux	..	3 966.64	3 966.64	159	3 807.64	3 808.	..	3 808
M. Geesteranus	..	13 999.99	13 999.99	..	13 999.99	14 000.	..	14 000
M.M. Labattut	3 372.50	1 050.	4 422.50	376	4 046.50	4 046.	..	4 046
Pinaud	2 945.	2 108.33	5 053.33	346	4 707.33	4 707.	..	4 707
Van der Luppen	2 945.	800.	3 745.	294	3 451.	3 451.	..	3 451
Bielle	..	2 933.33	2 933.33	154	2 779.33	2 779.	..	2 779
Mme Labattut	2 945	1 266.66	4 211.66	360	3 851.66	3 852.	..	3 852
Office des Musées								
M.M. Foundoukidis	..	30 000.	30 000.	..	30 000.	30 000.	30 000	..
Moisy	..	13 500.	13 500.	1 677	11 823.	11 823.	11 823	..
Belin de Ballu	10 687.50	666.66	11 354.16	1 448	9 906.16	9 906.	9 906	.
Le Roy	10 687.50	800.	11 487.50	1 468	10 019.50	10 019.	10 019	..
Mme Koumany	7 600.	666.66	8 266.66	980	7 286.66	7 287.	7 287	..
Relations Universitaires								
M.M. Lajli	..	20 000.	20 000.	..	20 000.	20 000.	20 000	.
Guiton	..	13 500.	13 500.	1 677	11 823.	11 823.	11 823	.
Mme Thomasseau	..	5 666.66	5 666.66	548	5 118.66	5 119.	5 119	..
Informations								
M.M. Massoulier	..	10 000.	10 000.	1 173	8 827.	8 827.	8 827	.
Lamy	9 500.	1 608.33	11 108.33	1 176	9 932.33	9 932.	9 932	..
Guardiola	..	7 500.	7 500.	813	6 687.	6 687.	..	6 687
MMes Pretzfelder	..	6 500.	6 500.	669	5 831.	5 831.	.	5 831
Musso	6 175.	666.66	6 841.66	764	6 077.66	6 078.	6 078	..
Ehrlich	3 800.	666.66	4 466.66	404	4 062.66	4 063.	..	4 063
	132 699.16	228 591.51	361 290.67	30 836	330 454,67	330 453	260 695	69 758

	Traitement Net	Indemnité	Total	Impôts	Net à payer	Arrondissement au franc	à payer par Virement	à payer en numéraire
Report :	132 699.16	228 591.51	361 290.67	30 836	330 454.67	330 453	260 695	69 758
M.M^lle Yeme	..	5 500.	5 500.	525	4 975.	4 975.	..	4 975
Lapper	..	4 500.	4 500.	381	4 119.	4 119.	..	4 119
Minelli	..	1 350.	1 350.	..	1 350.	1 350.	..	1 350
H^ts Etudes Internationales								
M. Vranek	..	28 000.	28 000.	..	28 000.	28 000.	18 000.	10 000
Cinéma								
M. Berne	..	17 000.	17 000.	2 181	14 819.	14 819.	14 819.	..
Total :	132 699.16	284 941,51	417 640.67	33 923	383 717.67	383 716.	293 514	90 202
Radio Monde.								
M.M. Guignard	..	15 000.	15 000.	1 559	13 441.	13 441.	13 441	..
Desgraupes	..	8 000.	8 000.	796	7 204.	7 204	7 204	..
Monsour	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6 259	6 259	..
Van der Vlugt	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6 259	6 259	..
Bertin	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6 259	6 259	..
M^me Aubé	..	6 000.	6 000.	597	5 403.	5 403	5 403	..
M.M^lle Delpierre	..	5 500.	5 500.	525	4 975.	4 975	..	4 975
Blanchet	..	5 500.	5 500.	525	4 975.	4 975	..	4 975
Total :		61 000.	61 000.	6 225	54 775	54 775	44 825	9 950
Frais de Représentation								
M. Mayoux	..	20 000.	20 000.	..	20 000	20 000	20 000	..
Récapitulation								
1° Personnel de l'Institut	132 699.16	284 941.51	417 640.67	33 923	383 717.67	383 716.	293 514	90 202
2° Radio. Monde	..	61 000.	61 000.	6 225	54 775.	54 775.	44 825	9 950
3° Frais de représentation	..	20 000	20 000.	..	20 000	20 000	20 000	..
Totaux	132 699.16	365 941.51	498 640.67	40 148	458 492.67	458 491	358 339	100 152

Récapitulation :

1° Traitements Institut :

Net à payer : 383.716

Impôts : 33.923 417.639.

2° Radio. Monde :

Net à payer : 54 775

Impôts : 6 225

61 000

3° Frais de Représentation : 20 000

Total 498 639

Paris, le 31 octobre 1945

Le chef des Services Administratifs Le Secrétaire Général

	Traitement Net	Indemnité	Total	Impôt	Net à payer	Arrondissement au franc	à payer par Virement	à payer en numéraire
Report :	132 699.16	228 591.51	361 290.67	30 836	330 454.67	330 453	260 695	69 758
M.M^lle Yeme	..	5 500.	5 500.	525	4 975.	4 975.	..	4 975
Lapper	..	4 500.	4 500.	381	4 119.	4 119.	..	4 119
Minelli	..	1 350.	1 350.	..	1 350	1 350.	..	1 350
H^ls Etudes Internationales								
M. Vranck	..	28 000.	28 000.	..	28 000.	28 000.	18 000.	10 000
Cinéma								
M. Berre	..	17 000.	17 000.	2 181	14 819.	14 819.	14 819.	..
Total :	132 699.16	284 941,51	417 640.67	33 923	383 717.67	383 716.	293 514	90 202
Radio Monde.								
M.M. Guignard	..	15 000.	15 000.	1 559	13 441.	13 441.	13 441	..
Desgraupes	..	8 000.	8 000.	796	7 204.	7 204	7 204	..
Monsour	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6 259	6 259	..
Van der Vlugt	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6 259	6 259	..
Bertin	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6 259	6 259	..
M.^me Aubé	..	6 000.	6 000.	597	5 403.	5 403	5 403	..
M.M^lle Delpierre	..	5 500.	5 500.	525	4 975.	4 975	..	4 975
Blanchet	..	5 500.	5 500.	525	4 975.	4 975	..	4 975
Total :		61 000.	61 000.	6 225	54 775	54 775	44 825	9 950
Frais de Représentation								
M. Mayoux	..	20 000.	20 000.	..	20 000	20 000	20 000	..

Bertin	..	7 000.	7 000.	741	6 259.	6 259	6 259	"
M.me Aubé	..	6 000.	6 000.	597	5 403.	5 403	5 403	"
M.M.elle Delpierre	..	5 500.	5 500.	525	4 975.	4 975	..	4 975
Blanchet	..	5 500.	5 500.	525	4 975.	4 975	.	4 975
Total :		61 000.	61 000.	6 225	54 775	54 775	44 825	9 950
Frais de Représentation								
M. Mayoux	..	20 000.	20 000.	..	20 000	20 000	20 000	..
Récapitulation								
1° Personnel de l'Institut	132 699.16	284 941.51	417 640.67	33 923	383 717.67	383 716.	293 514	90 202
2e Radio-Monde	"	61 000.	61 000.	6 225	54 775.	54 775.	44 825	9 950
3e Frais de représentation	..	20 000	20 000.	..	20 000	20 000	20 000	.
Totaux	132 699.16	365 941.51	498 640.67	40 148	458 492.67	458 491	358 339	100 152

Récapitulation :

1°. Traitements Institut :

Net à payer : 383.716

Impôt : 33.923 417.639.

2e. Radio-Monde :

Net à payer : 54 775

Impôt : 6 225

61 000

3e. Frais de Représentation : 20 000

Total 498 639

Paris, le 31 octobre 1945

Le chef des Services Administratifs Le Secrétaire Général

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Fr. 200.000.000 entièrement versés

Registre du Commerce de la Seine N° 36.383
Liste B. F. N° 141

20, RUE LA FAYETTE

COMPTE N°		NATURE DE L'OPERATION	MONTANTS	VALEURS
319515	INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE - 2 RUE DE MONTPENSIER PARIS	NOTRE VERSEMENT CHEZ LA SOCIETE GENERALE A PARIS - POUR ETRE PORTE CHEZ SON AGENCE DE NEUILLY S/ SEINE - AU CREDIT DU CTE DE MR. BERTIN	6259 --	23/11

Nous avons l'honneur de vous informer que nous DEBITONS votre compte selon détail ci-contre.

Vos dévoués,

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
SUCCURSALE LA FAYETTE
P. Pon Spéciale

PARIS, le 24 NOV 1945

Mod. 3041 - C. JONNART, IMP., LES LILAS - C. O. L. 30.0075 - 2-44

24 NOV 1965

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Fr. 200.000.000 entièrement versés

Registre du Commerce de la Seine N° 36.383

Liste B. F. N° 141

20, RUE LA FAYETTE

Le Crédit Commercial de France décline toute responsabilité pour les chèques qui lui parviendraient trop tard pour être présentés dans les délais prévus par la loi.

COMPTE N°		NATURE DE LA REMISE	MONTANTS	VALEURS
319515	INSTITUT UNTERNATIONAL DE COOPE-RATION INTELLECTUELLE - 2 RUE DE MONTPENSIER PARIS 1ER	REMBOURSEMENT PAR LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE N/ VERSEMENT DU 31/10 EN FAVEUR DE M. BERTIN CHEZ SON AGENCE -T-	6259 --	24/11

Nous avons l'honneur de vous informer que nous CREDITONS s. b. f. votre compte selon détail ci-contre.

Vos dévoués,

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
SUCCURSALE LA FAYETTE
P. Pon Spéciale

PARIS, le 23 NOV 1945

Mod. 3040 C. J. c. o. L. 30.0075

L T

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
Société Anonyme
Capital Frs : 200.000.000 entièrement versés
Liste B. F. N° 141

PARIS, le 31 OCTOBRE 1945
20, Rue La Fayette

Compte

Virement N°

N° 319515

INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPERATION INTELLECTUELLE
2, RUE DE MONTPENSIER PARIS

Nous vous accusons réception de votre honorée

et vous informons que nous vous Débitons

du 30/10/45
Val. 30/10/45

de Francs : 358.339.-
(TROIS CENT CINQUANTE HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE NEUF FRANCS)

transférés
au Crédit de

VERSEMENTS ET VIREMENTS
A DIVERS

A votre DEBIT *également*
Frais de timbre y relatif.

Frs :

Vos dévoués,
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
P. P. Spéciale,

C. JONNART, IMP., LES LILAS - C. G. L. 30.0075 - 3-44

R. C. Seine N° 36.383

Paris, le 30 octobre 1945

Messieurs,

Veuillez, pour débit de notre compte N° 39.515, effectuer les virements ci-dessous énumérés :

Bénéficiaires	Montant	Banque	N° du Compte
M. MAYOUX	46.686	Barkleys Bank, Rue du 4-Septembre	39.225
M. LOROTTE	25.869	Banque de l'Indochine, 96 Boulevard Haussmann	D. 53.719
M. RISTORCELLI	15.437	Crédit Commercial de France 20, rue Lafayette	156.003
M. PAQUET	9.512	Crédit Lyonnais (Agence AZ) 63 bis, rue Damrémont	D. 44.891
M. ROUZET	11.123	Crédit Commercial de France; Agence de St-Germain, 2 Carrefour de l'Odéon	44.63
Mme LIARD	7.891	Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66 rue de la Chaussée d'Antin	6.023
Mme MALTERRE	10.914	Crésit Industriel et Commercial 64, rue de la Victoire	8.466
Mme PANNIER	5.473	Crédit Commercial de France, 20, rue Lafayette	152.477
Mme ZIFFERER	5.473	Banque des Pays de l'Europe Centrale 12, rue de Castiglione	21.919
Mme FOURNIER	6.313	Crédit Lyonnais -Agence d'Issy-les-Moulineaux	40.556
Melle CIVELLI de BOSCH	5.190	Crédit Lyonnais, 68 avenue Bosuqet	D. 41.016
M. FOUNDOUKIDIS	30.000	Crédit Lyonnais (Agence A), 4,Place du Théâtre Français	40.966
M. MOISY	11.823	Société Générale (Agence centrale) 29, Boulevard Haussmann	N° 12.055
M. BELIN DE BALLU	9.906	Chèques Postaux PARIS	36[illegible].362
M. LE ROY	10.019	Lloyds National of Provincial Bank Ltd 43, Boulevard des Capucines	5.609
Mme KOUMANY	7.287	Crédit Lyonnais (Agence A) 4, Place du Théâtre Français	44.831
	218.916		

Crédit Commercial de France
20, rue Lafayette
PARIS

Bénéficiaires	Montant	Banque	N° du Co
Report	218.916		
M. LAJTI	20.000	Société Générale, 29 Boulevard Saint-Michel	G. 27.354
M. GUITON	11.823	Crédit Lyonnais (Agence AP) 68, avenue Bosquet	50.556
Mme THOMAZEAU	5.119	Crédit Lyonnais (Agence R) Boulevard Haussmann	D. 49.204
M. MASSOULIER	8.827	Crédit Lyonnais (Agence AO) 2, rue Lecourbe	46.234
M. LANG	9.932	Crédit Lyonnais (Agence AD) 141, avenue Mozart	D. 45.298
Melle MUSSO	6.078	B.N.C.I. Avenue des Champs-Elysées	75.45
M. VRANEK	18.000	Barkleys Bank, 33 rue du 4-Septembre	35.774
M. BERNE	14.819	Crédit Lyonnais (Agence A) 4, Place du Théâtre Français	D. 43.657
M. GUIGNARD	13.441	Banque Parisienne de Crédit à Boulogne s/Seine	30.36 C.D.
M. DESGRAUPS	7.204	Société Générale (Agence AD) 40, avenue des Ternes	16.562
M. MONSOUR	6.259	Crédit Lyonnais (Agence AF) 1, avenue Niel	50.443
M. VAN DER VLUGT VLUGT	6.259	Crédit Lyonnais (Agence A) 4, Place du Théâtre Français	45.695
M. BERTIN	6.259	Comptoir National d'Escompte de Paris, 1, avenue de Villiers	14.143
Mme AUBE	5.403	Crédit Lyonnais (Agence A) 4, Place du Théâtre Français	D. 45.606
Total	358.339		

Arrêté à la somme de TROIS CENT CINQUANTE HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE NEUF FRANCS.

Paris, le 30 octobre 1945

Le Chef des Services Administratifs :

(P. Ristorcelli)

Le Secrétaire Général :

(J. Lorotte)

N° d'Ordre des Dépenses 82 — Proposition d'engagement N° 81

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				T.S.V.: taxes	59 93

Chèque N° 189831

VU sans observations

Le 30 Octobre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Octobre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

RÉCÉPISSÉ À DÉTACHER.

N° 25 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Reg. 1108.

A [illegible] 49 le 2 11 1964 Le Receveur,

Reçu de M. [illegible]

la somme de [illegible]

ART.	MOTIF DE LA PERCEPTION.	Détail du vers^t.	
	EXERCICE 19____..	fr.	c.
Rc 691/669		1064	
Rc 7664		1929	
	TOTAL.....	2993	

Pour la Finance quittance volontaire

(Voir avis au verso.)

AVIS.

En cas de payement par chèque bancaire ou par chèque de virement postal exemptant les payements du droit de timbre, compléter l'une des mentions suivantes :

a. Payé par un chèque n° _____, du _____.

b. Payé par chèque postal de virement n° _____, du _____, c/c postal n° _____.

NOTA. — 1° La délivrance par les comptables publics de quittances passibles de droit de timbre à la charge des particuliers est obligatoire (art. 56 de la loi du 25 juin 1920).

2° Pour les emprunts du Trésor ou des Postes, Télégraphes et Téléphones les titres ne pourront être délivrés qu'au souscripteur désigné sur le présent récépissé ou à ses ayants droit justifiant de leur qualité.

Reçu l___ titre___ faisant l'objet de la souscription dont la valeur nominale en rente s'élève à _____

A _____, le _____.

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
PARIS-15e.

Compte de Chèques postaux : N° 120-82 Paris
Téléphone : SÉGUR 84-07

Numéro d'appel : RIC.66 91 à 94

Montant du dépôt de garantie : 4600

INSTITUT INTERNATIONAL de COOPER. INTELLECTUELLE
2 Rue Montpensier
PARIS I 111

RELEVÉ DES REDEVANCES D'ABONNEMENT ET TAXES DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en venant verser.

Redevances d'abonnement

Période { 1 SEP 1945 — 31 OCT 1945

Paris, le 19 OCT 1945

AOUT SEP 1945

NUMÉRO du COMPTE. (1)	DÉBIT. SOMMES RESTANT DUES d'après le relevé précédent. (2)	DÉBIT. SOMMES DUES pour l'abonnement. (3)	DÉBIT. SOMMES DUES pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE. (6)	AVOIR à reporter. (7)
66 91		408 00	3356 00 300 00 svp		4064 00*	

L'Administration est autorisée à interrompre votre ligne si le versement de la somme due (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué **dans un délai de 7 jours** à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20110-43. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la Banque de France **doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à l'ordre de ce comptable.

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis en règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer **des sommes inférieures à 20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple { 10 Ja 21 56 30.
{ 10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56' 30" à 21 h. 58' 30".

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,
SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
PARIS-15e.

Compte de Chèques postaux : **N° 120-82 Paris**
Téléphone : **SÉGUR 84-07**

Numéro d'appel : Rich 7663

Montant du dépôt de garantie :

Institut International
Coopération Intellectuelle
2 rue Montpensier
P 2

RELEVÉ DES REDEVANCES D'ABONNEMENT ET TAXES DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en venant verser.

Redevances d'abonnement

Période { }

Paris, le 18/12/45

NUMÉRO du COMPTE. (1)	DÉBIT. SOMMES RESTANT DUES d'après le relevé précédent. (2)	DÉBIT. SOMMES DUES pour l'abonnement. (3)	DÉBIT. SOMMES DUES pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE. (6)	AVOIR à reporter. (7)
			192 9		192 9	

L'Administration est autorisée à interrompre votre ligne si le versement de la somme due (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué **dans un délai de 7 jours** à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20410-43. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la Banque de France **doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à l'ordre de ce comptable.

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis en règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer **des sommes inférieures à 20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple { 10 Ja 21 56 30.
{ 10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56' 30" à 21 h. 58' 30".

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,

SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

1392. - CT. 10-1

RICHELIEU

RELEVÉ DES COMMUNICATIONS ENREGISTRÉES

AU COMPTEUR. (1)

Numéro d'appel 7663

PÉRIODE DU 11 JUIL 1945 AU 12 SEP 1945

NOMBRE D'UNITÉS MARQUÉES AU COMPTEUR.	SOMME DUE PAR L'ABONNÉ.	OBSERVATIONS.
766	1915	

G. S.-C.

(1) Les communications établies par voie entièrement automatique entre un abonné du réseau de Paris et un abonné de la zone régionale sont enregistrées toutes les trois minutes au compteur du demandeur pour autant d'unités que la taxe régionale considérée contient de fois la taxe locale

Grade . . . . . .

Compagnie, Batterie
Escadron

Régiment (arme ou service)

Secteur Postal N°

(Il est recommandé d'écrire très lisiblement)

1392.- CT 101

RELEVÉ DES COMMUNICATIONS ENREGISTRÉES
AU COMPTEUR. (1)

Numéro d'appel : 6691

PÉRIODE DU ..... AU .....

NOMBRE D'UNITÉS MARQUÉES AU COMPTEUR.	SOMME DUE PAR L'ABONNÉ.	OBSERVATIONS.
1142	2855	

G. S. C.

(1) Les communications établies par voie entièrement automatique entre un abonné du réseau de Paris et un abonné de la zone régionale sont enregistrées toutes les trois minutes au compteur du demandeur pour autant d'unités que la taxe régionale considérée contient de fois la taxe locale

.....

.....

.....

.....

tement.....

Grade . . . .

Compagnie, Batterie
Escadron } .....

.....

Régiment (arme ou service) } .....

Secteur Postal N° .....

(Il est recommandé d'écrire très lisiblement)

Communications téléphoniques

Richelieu 66.91	4064
76.63	1929
total	5993

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

T. L. H. 86.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

P. T. T.

Compte n° Paris 7663

25 OCT. 1945

Paris, le _____ 19____.

BUREAU CENTRAL
DE LA
COMPTABILITÉ TÉLÉPHONIQUE
DE PARIS.
Boulevard de Vaugirard, n° 16.

N° du compte
de chèques postaux

Louvre-Richelieu

M Monsieur

Le relevé de votre compte téléphonique qui vous a été adressé le 16/10/45 faisait ressortir **un débet** de 1929 fr. ____ dont le versement vous était demandé dans un délai de *sept* jours.

Ce versement n'était pas encore effectué le _____.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien régulariser cette situation d'urgence.

Je dois vous signaler à cette occasion qu'au cas où le versement qui vous est réclamé ne serait pas effectué dans *un délai maximum de* **trois** *jours*, l'Administration se verrait à regret dans l'obligation de suspendre le service de votre ligne ainsi que le prescrivent les règlements en vigueur.

Ce versement peut être effectué dans n'importe quel bureau de poste sur présentation du présent avis.

Au cas où vous effectueriez votre versement par chèque bancaire, je vous informe que ce mode de payement n'est admis que pour les sommes égales ou supérieures à 20 francs et que ces chèques, émis à l'ordre du Chef du Bureau central de la Comptabilité téléphonique de Paris, boulevard de Vaugirard, n° 16 (Paris-15e), doivent être barrés et datés du jour de leur envoi à ce comptable.

Veuillez agréer, M Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef du Bureau central de la Comptabilité téléphonique.

Cet avis doit être présenté au guichet lors du payement.

646-J. 20692-41.

Note importante. — Lorsque l'abonnement a plus d'un an de date, le non-payement du trimestre entraîne, indépendamment de la mesure de suspension de la communication, la résiliation d'office de l'engagement, suivie de l'enlèvement du matériel.

Tout débet de communications subsistant au compte doit être soldé dans le délai maximum d'un mois à partir de la date de suspension de la ligne, pour éviter le recouvrement par les voies de droit aux frais du redevable.

Lorsque l'abonnement a moins d'un an, le non-payement du trimestre rend exigibles tous les autres trimestres à échoir jusqu'à l'expiration de la durée minimum de l'abonnement.

L'abonné doit, en conséquence, régulariser sa situation dans le délai maximum d'un mois, par le dépôt d'une demande de résiliation de son contrat d'abonnement suivie du versement, à son compte téléphonique, des redevances restant à courir jusqu'à la date d'expiration du contrat et, éventuellement, des autres taxes de communications non soldées.

M _____, rue _____ n° ____, à Paris.

PARIS 9e DE VAUGIRARD
17 45 25 10 45

8 Rue

Institut International
Coopération Intellectuelle
2 rue Montpensier
P 2

M. Ristorcelli

SVP

54 bis, Rue de Monceau

85289

N° d'Abonnement 7402-D	Prix : 150.-	Abonnement du MOIS :
INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE 2, RUE MONTPENSIER PARIS 1ER	Téléphone RIC.66-91	SEPTEMBRE

INDIQUEZ VOTRE N° D'ABONNEMENT A CHAQUE APPEL A S. V. P.

MORIAMÉ - PARIS

SVP

54 bis, Rue de Monceau

30836

N° d'Abonnement 7402-D	Prix : 150.-	Abonnement du MOIS :
INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE 2, RUE MONTPENSIER PARIS 1ER	Téléphone RIC.66-91	AOUT

INDIQUEZ VOTRE N° D'ABONNEMENT A CHAQUE APPEL A S. V. P.

MORIAMÉ - PARIS

N° d'Ordre des Dépenses 83 — Proposition d'engagement N° 84

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de représentation				M. Rouzier : déjeuner aux membres du Conseil d'Administration	134 79

Chèque N° 189 834

VU sans observations

Le 31 Octobre 1935.

Le Contrôleur,

PARIS, le 31 Octobre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Le 2 Septembre 1941.

Reçu de La Coopération
intellectuelle un chèque barré
de 12 H 79. —

Bouzier

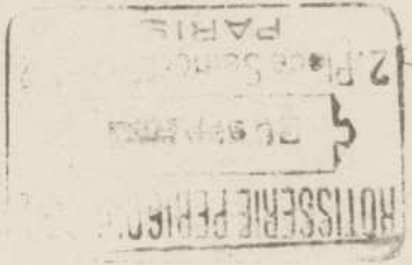

SALON

15 couverts à 850	=	12.750
chauffeur		229
Service		500
		13.479.-

Invitations pour le déjeuner du 25 Octobre 1945

Conseil d'Administration

Mademoiselle GLEDITSCH
Trianon Palace Hôtel
3, rue de Vaugirard
PARIS

Monsieur Julio DANTAS
Grand Hôtel
2, rue Scribe
PARIS

Monsieur PIAGET
Légation de Suisse
142, rue de Grenelle
PARIS

Monsieur de REYNOLD
Légation de Suisse
142, rue de Grenelle
PARIS

Monsieur Julien CAIN
Administrateur général de la
Bibliothèque nationale
83, rue de Monceau
PARIS

Monsieur SIAO YU
Délégué de la Chine
Hôtel du Pont Royal
7, rue Montalembert
PARIS

Monsieur de MONTENACH
Légation de Suisse
142, rue de Grenelle,
PARIS

Monsieur FRIOL Directeur du cabinet de M. Herriot

Monsieur Malcolm DAVIS

Monsieur CARNEIRO
Grand Hôtel
2, rue Scribe,
PARIS

~~Monsieur Ezechiel Martinez ESTRADA~~

Monsieur le Herriot Président

Monsieur J.J.MAYOUX - Directeur

Monsieur LOROTTE, Secrétaire général

Monsieur Charles HENRY
Secrétaire de M. Herriot à Lausanne pour le Cte d'Administration

Monsieur ANKER
Suppléant de M. Loster (Secrétaire général de la S.D.N.)

N° d'Ordre des Dépenses 84 — Proposition d'engagement N° 79

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				La Revue économique et sociale : abonnement	40 00

Chèque N° 189 824

VU sans observations

Le 27 Octobre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 27 Octobre 1935.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

LA REVUE
ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE

5, QUAI VOLTAIRE
PARIS - 7e
TÉL. LITTRÉ 85-40

Paris, le 10 Octobre 45

Institut International de
Coopération Intellectuelle
Service d'Information
2, rue de Montpensier
Paris - 1er

FACTURE

DOIT :

pour une souscription à :

une collection Algérienne
de 15 numéros

de la Revue Economique et Sociale

la somme de quatre mille frs 4.000,00

payable par chèque bancaire à :

La Revue Economique et Sociale
5 Quai Voltaire - Paris

Voir signature au verso

Reçu chèque n° 189827
sur le Crédit Commercial
de France
de 4.000 frs

le 10 Octobre 1945

Approuvé le II/IO/45

Le Chef de la Section d'Information

(J. MASSOULIER)

2-9bre

Annie de Boissoudy
2 Novembre 1945

LA REVUE ECONOMIQUE
ET SOCIALE
6, QUAI VOLTAIRE - PARIS-7e

N° d'Ordre des Dépenses 85 — Proposition d'engagement N° 85

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Personnel				Dépenses effectuées au comptant du 1er octobre au 3 Novembre 1935	2375
Frais de bureau					19365
Frais de gestion					888
Bâtiments & Mobilier					18071
					40699

Chèque N° 189836

VU sans observations

Le 3 Novembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 3 Novembre 1935.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Dépenses effectuées pendant le 4e Trimestre 1945
(du 1er Octobre au 3 Novembre)

1945				Traitements	Frais de Bureau	Matériel & mobilier Chauffage et Eclairage	Frais de déplacement
Octobre	2	Colis postaux	53 10		53 10		
	"	Location mutuelle transport papier	36		36		
	3	2 Abonnts 6 mois journal "Le Monde"	500		500		
	"	Abonnt "Time & Tide" & "Statist"	960		960		
	4	2 vol. "Pensée"	112		112		
	"	2 exempl. "Le Travail en Equipe Autonome"	70		70		
	"	16 exempl. "Arche"	720		720		
	"	Abonnements	240		240		
	8	Note de blanchissage	101 80			101 80	
	9	Télégrammes	38 50		38 50		
	"	Facture "Guyot Fourchault"	187 00			187	
	"	2 Abts 6 mois "Revue Politique"	402		402		
	"	Abt "Bulletin Off. Ed. Nationale"	302		302		
	"	Expédition Colis Postal	23 40		23 40		
	"	Courses métro.	16				16
	10	Facture "Transports Presse"	2021		2021		
	11	2 Abts un an à "Confluences"	902		902		
	"	2 Abts 1 an à "Etudes"	602		602		
	"	2 Abts 1 an à "l'Arche"	902		902		
	"	Nettoyage des locaux "Août"	717 50			717 50	
	"	— do — Septembre	717 50			717 50	
	12	Produits d'entretien	1179			1179	
	"	Facture "Studio-Dactyl"	305		305		
	15	Travaux de Menuiserie	3485			3485	
	16	Expédition d'un Colis Postal	52		52		
	17	achat Produits d'entretien	108			108	
	"	Abt 1 an "La Nef" par 2 exempl.	990		990		
	19	achat lampes Electriques	797 50			797 50	
	"	achat 2 exempl. "Age d'Or"	104		104		
	"	Radio France : Télégrammes	1139 90		1139 90		
			17.784 20		10474 90	7293 30	16

					Traitements	Frais de Bureau	Matériel mobilier Chauffage & Eclairage	Frais de Déplacement	Frais de Représentation
		Report :		17784 20		10474 90	7293 30	16	
Octobre	19	Radio France : Télégrammes	31	286		286			
	"	- d° - - d°.	32	531 70		531 70			
	"	Cable Company : Télégrammes	33	605 40		605 40			
	"	Journaux pour M. Massoulier	34	75		75			
	23	Frais de représentation M. Franck	35	804					804
	"	Achat de Chiffons	36	174 50			174 50		
	24	Achat d'un radiateur	37	1400			1400		
	"	Transport de 30 caisses	38	600		600			
	25	Frais de transport colis	39	66 40		66 40			
	"	—— d° ——	40	28 60		28 60			
	26	Travaux dactylographiés Pupilles	41	1000		1000			
	"	Achat de fleurs (réception du 26/10)	42	814		814			
	27	M. Brielle : 2 h. supplémentaires	43	60	60				
	29	M. Lubatkat : Gardiennage (11h à 3h)	44	330	330				
	30	Achat 6 cadenas, 1 chatterton	45	151			151		
	31	Papier timbré	46	10		10			
	"	M. Maurice : Heures supplémentaires	47	210	210				
	"	M. Maurice : Courses	48	12				12	
	"	Travaux de dessin	49	4000		4000			
	"	Mme Nelle : Heures supplémentaires (27h à 33h)	50	810		810			
	"	M. Leroy : Déplacements Sept.	51	28				28	
	"	S. Inspion : Achat de journaux	52	63		63			
	"	M. Leroy : Déplacement Octobre	53	28				28	
Novembre	3	Mme Lecat : Heures supplémentaires Téléphone	54	1775	1775				
	"	M. Clerfeuille : ménage 1 Oct. 3 Nov.	55	2649 50			2649 50		
	"	Mme Rougeaux : ménage 15 Oct. 3 Nov.	56	1719 75			1719 75		
	"	Mme Le Meur : ménage 1 au 15 Oct.	57	1060 20			1060 20		
	"	Mme Lecat : ménage du 1er au 27 Oct.	58	2302 40			2302 40		
	"	Mme Pinon : ménage du 17 Oct. à 3 Nov.	59	1320			1320		
		Total		40698 65			18070 65		
		Arrondt au franc..		0 35			0 35		
				40699 00	2375	19365	18071 00	84	804

Institut International de Coopération Intellectuelle

59

Heures de Ménage effectuées du 17 Octobre au 3 Novembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Sem. du 17 au 20 Oct						
Mme Pinon	12	25	300	18	282	L Pinon
Sem. du 22 au 27 Oct.						
Mme Pinon	21	25	525	31 50	493 50	L Pinon
Sem. du 29 Oct au 3 Nov.						
Mme Pinon	15	25	375	22 50	352 50	L Pinon
	48	25	1200	72 00	1128 00	

RÉCAPITULATION

Montant net payé		1128
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	72	144
b) Cotisation de l'Institut	72	48
c) Cont.on spéciale V.T. ,4%		
Dépense totale		1320

192

Institut International de Coopération Intellectuelle 58

Heures de Ménage effectuées du 1er Octobre au 3 Novembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 1er au 6 Octobre						
Mme Levet	22	20	440	26 40	413 60	Levet
Semaine du 8 au 13 Oct.						
Mme Levet	24	22	528	31 70	496 30	Levet
Sem. du 15 au 20 Oct.						
Mme Levet	24	25	600	36 00	564	Levet
Sem. du 22 au 27 Oct.						
Mme Levet	21	25	525	31 50	493 50	Levet
Sem. du 29 Oct au 3 Nov.						
Mme Levet	"	"	"	"	"	
	91		2093	125 60	1967 40	

RÉCAPITULATION

Montant net payé			1967 40
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	125 50	251	
b) Cotisation de l'Institut	125 50	84	
c) Cont. Spécial TT, 4%			
Dépense totale			2302 40

Institut International de Coopération Intellectuelle

57

Heures de Ménage effectuées du 1er Octobre au 3 Novembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 1er au 6 Octobre						
Mme Le Meur	24½	20	490	29 40	460 60	Le Meur
Semaine du 8 au 13 Oct.						
Mme Le Meur	21½	22	473	28 40	444 60	Le Meur
Cesse son travail le 14 Octobre.						
	46		963	57 80	905 20	

RÉCAPITULATION

Montant net payé		905 20
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	58	116
b) Cotisation de l'Institut	58	39
c) Court. Spéciale V.T., 4%		
Dépense totale		1060 20

155

Institut International de Coopération Intellectuelle

56

Heures de Ménage effectuées du 15 Octobre au 3 Novembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Sem. du 15 au 20 Oct						
Mme Rougeaux	24	25	600	36	564	J. Rougeaux
Sem. du 22 au 27 Oct.						
Mme Rougeaux	20	25	500	30	470	J. Rougeaux
Sem. du 29 Oct. au 3 Nov.						
Mme Rougeaux	18½	25	462 50	27 75	434 75	J. Rougeaux
	62½	25	1562 50	93 75	1468 75	

RÉCAPITULATION

Montant net payé			1468 75
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	94		188
b) Cotisation de l'Institut	94		63
c/ contribution spéciale 4%			
Dépense totale			1719 75

Institut International de Coopération Intellectuelle

Heures de Ménage effectuées du 1.er Octobre au 3 Novembre 1945

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 1er au 6 Octobre						
Mme Clerfeuille	22½	20	450	27	423	M. Clerfeuille
Semaine du 8 au 13 Oct.						
Mme Clerfeuille	22	22	484	29	455	M. Clerfeuille
Sem. du 15 au 20 Oct						
Mme Clerfeuille	22	25	550	33	517	M. Clerfeuille
Sem. du 22 au 27 Oct.						
Mme Clerfeuille	22	25	550	33	517	M. Clerfeuille
Sem. du 29 Oct. au 3 Nov.						
Mme Clerfeuille	15	25	375	22 50	352 50	M. Clerfeuille
	103½		2409	144 50	2264 50	

RÉCAPITULATION

Montant net payé		2264	50
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	144 50	289	00
b) Cotisation de l'Institut	144 50	96	
c) Cotisation V.T. 4%			
Dépense totale		2649	50

385

54

Madame LEVET

Reçu de l'Institut international de Coopération intellectuelle, la somme de MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUINZE FRANCS (1.775 frs) pour heures supplémentaires au téléphone du 24 septembre au 3 novembre 1945 (71 heures à 25Frs = 1.775 francs)

Paris, le 3 novembre 1945

Reçu la somme de mille sept cent soixante quinze francs

M. Levet

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Déplacements
Service d'Information
M. Lang
Octobre 45

53

6-10	allers et retours métro	Ed. Soft	7.-
10-10	dto	Serv. d. Inf. USA	7.-
16-10	dto	Amb. brit.	7.-
29-10	dto	Service de Presse Brit.	7.-

Total 28.-

Reçu le 31/10/45
vingt huit francs
Lang.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Achats Journaux

52

Sept. 1945.

M. Lang.

1 no	"USA"	10.–
1 "	Courrier de Paris	3.–

Octobre 1945

1	Ensor	8. fr.
1	Terre des Hommes	10 fr.
1	"Résistance"	2 fr.
2	"Courrier de Paris"	4 fr.
1	Spectateur	6.–
2	"USA"	20.–
		63. fr.

Reçu soixante trois francs

le 31/10/45

Lang.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Déplacements Septembre
M. Lang
Service d'Information.

51

6/9	aller et retour métro		
		Ed. Sefi	7.-
10/9	dto	Editions Sefi	7.-
18/9	dto	Service de Presse hollandais	7.-
28/9	dto	agence d'Information américaine	7.-

28.fr.

Reçu
Vingt huit francs
le 31/10/45.
Lang.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

50

Madame Mello

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Reçu la somme de
810 F pour 27
heures supplémentaires
Mois d'Octobre 1945.
(huit cent dix francs)

Paris. 31 Octobre 45.

Mme Mello

Madame NELLO

50

2 Octobre 1945 -	1 heure
3 Octobre	1 heure
4 Octobre	1 heure
5 Octobre	1 "
6 Octobre	3 "
8 "	1 "
9 "	1 "
11 "	1 "
12 "	1 "
15 "	1 "
16 "	1 "
17 "	1 "
19 "	1 "
20 "	3 heures 1/2
22 "	2 heures
23 "	2 heures
24 "	1 heure 1/2
25 "	1 heure
26 "	1/2 heure
27 "	1 heure 1/2

Total 27 heures

Vu bon à 30 francs =

810 f

49

NOTE pour Monsieur RISTORCELLI

Veuillez payer à Madame MALTERRE, la somme de Quatre Mille francs (4.000.-) pour les graphiques de structure de l'Institut.

Vu

Reçu la somme de quatre mille francs

Le 31 Octobre 1945

M. Malterre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

48

M^r Maurice

Courses en Metro - 12^f.

1/ 10 Octobre - allez et retour à l'Office des Changes, rue de la Tour des Dames 4^f

2/ 12 Octobre dito 4^f

3/ 15 Octobre dito 4^f

12^f

Reçu Douze francs

le 21 Octobre 1945

M. Saltzapf

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE
21 OCT 1945
PARIS
2, RUE DE MONTPENSIER

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Mlle Maurice

47

Heures supplémentaires

Mardi	23	Octobre.	1 h.
Mercredi	24	"	1
Lundi	29	"	3
Mardi	30	"	2
			7 heures

Reçu la somme de deux cents dix francs (pour 7h à 30c)

Paris le 31 Octobre 1945

M. van Leff

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
1 OCT 1945
PARIS
2, RUE DE MONTPENSIER

21 octobre 1945

46

Papier timbré 10 f

1 feuille pour mémoire

à la Bibliothèque Ste

Geneviève, Paris

H. Lammer

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
31 OCT 1945
PARIS
2, RUE DE MONTPENSIER

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

MONOPRIX-OPÉRA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100.000 FRANCS

21, AVENUE DE L'OPÉRA, 21

PARIS

PARIS. LE 30 Octobre 1945

45

89 0,753,467 258

EN 76 5.000 C 1 P 94

6 cadenas à 21 Fr. 126 Fr.

1 cadenas Chatelain 25

151

MONOPRIX

6, Av. de l'Opéra

MONOPRIX-OPÉRA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100.000 FRANCS
21, AVENUE DE L'OPÉRA, 21
PARIS

TÉLÉPHONE : OPÉRA 74-34
R. C. SEINE 267.548 B
C. G. O. C. 6790.825.000
COMPTE DE POINTS 572/15
ARCHANDISES : 22, RUE D'ARGENTEUIL

PARIS. LE 30 Octobre 1945

M 45

GALERIES LAFAYETTE, IMP. (ARCUEIL) EN 78 5.000 C 1 P 94

6 cadenas à 21 Fr. 126 Fr.
1 cadenas Chatelon 25

151

MONOPRIX
61 Av. de l'Opéra

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
29 OCT 1945
PARIS
2, RUE DE MONTPENSIER

Mr Labatut

44

Reçu de l'Institut trois cent
trente f. 330 f. pour 11 heures
supplémentaires, service
Gardiennage) le 29-10-45

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

48

Mr Bielle

Reçu de l'Institut soixante francs (60 frs)
pour deux heures supplémentaires pour-cours
diverses

27-10-45

Bernard Bielle

- *A la Rose* -

H. PAGET
FLEURS NATURELLES
COURONNES — CORBEILLES
Livraison et Expédition
— PARTOUT —

10, Rue de Richelieu, 10
— PARIS —

Registre du Commerce Seine 376.297
Téléphone : RICHELIEU 30-37

PARIS, le 26 - 10 - 1945 - 42

M Comptoir de Coopération intellectuelle

Doit

Fleurs		800
taxe 1,50.		12
timbre		2
		814

Pour acquit
Paris le 25 - 10 - 1945

MISS MIDDLETON OCTOBRE

41

Date	Heures
3	4
4	3
5	2
6	2
22	3
23	3
24	6
26	2
	25 heures

Travaux de dactylographie anglaise.

25 heures à 40[1] = 1000 francs

Reçu mille francs

Katharine Middleton

le 26 octobre 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

S. N. C. F.

R. C. Seine 276.448 B

RÉGION

FICHE de DÉCOMPTE DES FRAIS

BEAUTY-DOUANE P.L.M.
Agréé de la Douane
RUE GAUDIN
PARIS-XIIIe Arrt

d _____ grevant l'article N° 165/166 Postal (1) ~~C.V.~~,

P.V. (1), Express (1), du _____ de _____ d'envoi

de M _____ pour M Suite

C. C. 36 (C. R. M.)

Droits d'entrée acquit Douane N° Coll n° 11528	
Droit de timbre	3 3
Droit de péage	
Taxe de 3 °/oo	
Formalités en douane	40
Droit de dédouanement	6 44
Imprimés	
Provision	
Surtaxe locale	
Frais de correspondances	
Factage ou camionnage	12 8
Magasinage (___ jours)	
Frais de réexpédition Avis et dépôt	5 -
Droits d'octroi, quittance N°	
Divers	
(Timbre à date) TOTAL	27 5
	1 1
	28.6

(1) Biffer les mentions inutiles.

(1) 4000. — A. Laroche 8-42.

236/2

S. N. C. F.

R. C. Seine 276.448 B

RÉGION

FICHE de DÉCOMPTE DES FRAIS

BERCY-DOUANE P.L.M.
Timbre à la date
RUE GARIOT
ARRIVÉE

d_____ grevant l'article N° 313 Postal(1), G.V.(1),

P.V.(1), Express(1), du _____ de _____ d'envoi

de M _____ pour M Suite

C. C. 36 (C. R. M.)

Droits d'entrée acquit Douane N° Coll. 11598	51	-
Droit de timbre	2	2
Droit de péage		
Taxe de 3 °/oo	39	
Formalités en douane		
Droit de dédouanement	3	2
Imprimés		
Provision		
Surtaxe locale		
Frais de correspondances		
Factage ou camionnage	5	-
Magasinage (_____ jours)		
Frais de réexpédition Avis et dépôt	5	-
Droits d'octroi, quittance N°		
Divers		
TOTAL	66	4

(Timbre à date)

(1) Biffer les mentions inutiles.

C. 1937 4022 — A. Laroche 5-42.

66.40
28.6-

95.00

38

Mr Touzet
42 cours J. d'Arc
Neuilly

Transport de 30
caisses d'emballage
d'Asnières à Rue
(Montpensier)
Le 25 octobre 1945
pour la somme de
600 F -

Reçu ce jour six cents
francs

G. Touzet.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

37

Institut International
2. rue de Montpensier -

37

1 Radiateur et
équipement 1400 ℓ

Inventaire 24 Octobre 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE C

37

G. M. P.

Société d'Applications Radiophonique

148, Bd Saint-Germain

PARIS - VI^e^

MÉTRO : ODÉON

Téléphone : DANTON 97-33

R. C. Seine 263.04

INSTITUT INTERNATIONAL DE C

Fournitures Générales pour Hôtels et Administrations

PEINTURES
VERNIS
PAPIERS PEINTS
BROSSERIE

FOGECO

— Société à Responsabilité limitée au Capital de 150.000 francs —
R. C. Seine 272.911 B — C.G.O.C. 1.106.010.000

Siège Social : **62, Rue Beaubourg - PARIS 3e**
CHÈQUES POSTAUX PARIS 2157.04

BUREAUX et ENTREPOTS :
204 - 206, RUE DE CRIMÉE - PARIS 19e
Tél. NORD 02-64 — Métro : Crimée

Agent Général pour la France et l'Etranger des Produits
PALMADOR

36

MAG.2I06/23/I0/45/JC

M INSTITUT DE COOPERATION INTELECTUEL 2, rue Montpensier — Doit
PARIS 1er

PARIS, LE 23 I0/45 194

Emballage				
			Timbre...	
2	KGS CHIFFONS		85.-	170.-
		T.M.I.50%		2.56
		TIMBRE		2.-
				174.56

FOGFCO 23 OCT 1945 1 FRANC PARIS

STÉ FOGFCO 1 FRANC PARIS

MARCHANDISES PRISES PAR VOS SOINS LE 23/I0/45

En cas de contestation la seule juridiction ... et acceptée de part et d'autre est celle ... final de ...

Prière de vérifier la marchandise en présence du livreur. Aucune réclamation n'est admise après livraison.
Taxe perçue pour le Trésor

« LES MOUSQUETAIRE
141, avenue Malakoff - PARI
Tél. : PASsy 37-21

35

0 octobre 1945.

ORCELLI

2 cts 404
1 Suligny 300
704
Prover 100
Restaurant
804

27 Sep 1945

VRANEK la
ensée à l'oc-
. RYPKA
le 27 septem-

eur :

Rapport

-ation des circonstances
de service
Leur intention
de donner déjeuners, dîners etc - - -
Tout paiement de frais sera subordonné
à une autorisation préalable.

Reçu 804 Frs (huit cent et quatre Francs)
le 23 octobre

35

Le 10 octobre 1945.

NOTE POUR M. RISTORCELLI

Veuillez payer à M. VRANEK la somme de 804 Francs, dépensée à l'occasion de la visite de M. RYPKA (Dîner offert à M. RYPKA le 27 septembre 1945).

Le Directeur :

J. J. Mayoux

Pour l'avenir et en raison des circonstances je demande que les chefs de service m'informent à l'avance de leur intention de donner déjeuners, dîners etc... Tout paiement de frais sera subordonné à mon autorisation préalable.

Reçu 804 Fr (huit cent quatre francs) le 23 octobre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

19/10/45

34

SERVICE D'INFORMATION.

CHOIX	n° 8	I ex.	10 frs
CADRAN	n° 19	1 ex.	10 "
ECRAN FRANCAIS		I ex.	10 "
CINEVIE		I ex.	10 "
STUDIOS ET VEDETTES		1 ex.	35 "
		Total.....	75 "

Reçu la somme
de soixante quinze fr.
Pinay

Marouby

THE COMMERCIAL CABLE COMPANY

24, BOULEVARD DES CAPUCINES,
PARIS

Compte N° 7654

33

TÉLÉPHONE
RENSEIGNEMENTS
OPÉRA 93-14
(5 Lignes)

INSTITUT International de
COOPERATION Intellectuelle .
2, rue Montpensier
P A R I S (I °)

POUR TÉLÉGRAMMES
TRANSMIS PENDANT
LE MOIS DE:

SEPTEMBRE 1945

Compte Chèques Postaux :
PARIS 1718-85

RC HAVRE B214

Date		N° d'origine	Mots	Taxes	Sommes	Adresse
6		157	61	NLT	429 40	HENRI BONNET.WASHINGTON
		REPONSE PAYEE..			176 00	
				Total Fr.	605.40	S.E. ou O.

COMMERCIAL CABLE Co 15 OCT 1945 FRANCS

Reçu la somme
Paris le 19.10.45

COMPAGNIE RADIO-FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 44.000.000 FRS.

SIÈGE SOCIAL : 79, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (VIIIe)

R. C. PARIS 164.419

C. 43 B

10. OCT. 1945

Adresse Télégraphique :
FRADIORF-PARIS

Compte Chèques Post. :
PARIS 363-35

GUT. 93-40 (2 LIGNES)
GUT. 119 : INTER

32

COMPTE N°

Envoyer toute la Correspondance

BUREAUX ET SERVICES
D'EXPLOITATION RADIO-ÉLECTRIQUE
166, RUE MONTMARTRE, 166
PARIS 2e
(ENTRE LA BOURSE ET LES GRANDS BOULEVARDS)

OFFICE MUSEES

2, Rue Montpensier, 2

à PARIS 1 er

Pour télégrammes remis pendant le mois de Septembre *1945*

VALEUR EN VOTRE RÈGLEMENT

DATES	DESTINATION	NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE		OBSERVATIONS A Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par service télégraphique
26	Baud Bovy Geneve (RP 5,31 or)	elt	33	197,20		
"	Burchenal New-York (RP 9,33 or)	nlt	31	334,50		PC
	A Reporter. . .				531,70	

DATES	DESTINATION	NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE				OBSERVATIONS A. Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par service télégraphique
	Report. . .							
	A Reporter. . .							

C. 43 B

COMPAGNIE RADIO-FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 44.000.000 FRS.

SIÈGE SOCIAL : 79, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (VIIIe)

R. C. PARIS 164.419

Adresse Télégraphique : FRADIORF-PARIS

Compte Chèques Post. : PARIS 363-35

COMPTE N°

GUT. 93-40 (2 LIGNES)
GUT. 119 : INTER

Mr Rochereau

31

C^IE RADIO-FRANCE 19 OCT 1945 2 FRANCS PARIS

Envoyer toute la Corresp.
BUREAUX ET SER.
D'EXPLOITATION RADIO-ÉLECTRIQUE
166, RUE MONTMARTRE, 166
PARIS 2e
(ENTRE LA BOURSE ET LES GRANDS BOULEVARDS)

Monsieur ~~MAYOUX~~

2, Rue de Montpensier, 2

à PARIS (1e)

Pour télégrammes remis pendant le mois de Aout *1945*

VALEUR EN VOTRE RÈGLEMENT

DATES	DESTINATION	NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE		OBSERVATIONS. A Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée. T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par service télégraphique	
1.	Comm.Intern. Copenhague (R.P. or 4.56)	elt	71	286,00	286,00		PM
	A Reporter. . .						

DATES	DESTINATION	NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE				OBSERVATIONS A. Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée. T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par service télégraphique.
	Report. . .							
	A Reporter. . .							

16. OCT 1945 C. 43 B

COMPAGNIE RADIO-FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 44.000.000 FRS.

SIÈGE SOCIAL : 79, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (VIIIe)

R. C. PARIS 164.419

Adresse Télégraphique : FRADIORF-PARIS

Compte Chèques Post. : PARIS 363-35

TÉL { GUT. 93-40 (2 LIGNES) / GUT. 119 : INTER

COMPTE N° 30

3 FRANCS

Monsieur MAYOUX

Envoyer toute la Correspondance :

BUREAUX ET SERVICES D'EXPLOITATION RADIO-ÉLECTRIQUE
166, RUE MONTMARTRE, 166
PARIS 2e
(ENTRE LA BOURSE ET LES GRANDS BOULEVARDS)

2, Rue Montpensier, 2

à PARIS (1°)

Pour télégrammes remis pendant le mois de Septembre *19* 45 VALEUR EN VOTRE RÈGLEMENT

DATES	DESTINATION		NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE		OBSERVATIONS A. Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par service télégraphique
15	Groll	Cotes de sassenage Isere	ord	14	16,80		
18	Ocampo	Buenos Aires (rp or 21,66)	nlt	56	1123,10	1.139,90	DK

A Reporter. . .

DATES	DESTINATION	NATURE DES télégrammes	NOMBRE DE MOTS	TAXE				OBSERVATIONS A. Surtaxe pour télégrammes téléphonés à l'arrivée. T. Surtaxe afférente à la remise des télégrammes par service télégraphique
	Report. . .							
	A Reporter. . .							

ÉDITIONS BALZAC

3, RUE AUBER -- PARIS-IX[e]

29

Compte Chèq. Post. 54-08 Paris
R. C. Seine 98.810

DOIT
~~Avoir~~ : M INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE
2, Rue de Montpensier PARIS I[e]

PARIS, le II. IO. 45

Nombre d'exemplaires		PRIX FORT	PRIX NET	FR.	C.	FR.	C.
FERME							
2	AGE D'OR 60	I20.--					
	Remise I5%	I8					
			I02.--	I022--			
				10 4			

Timbre

Reçu
15/10/45.
H. Lamiral

PAYÉ ACQUIT
DES ÉDITIONS BALZAC

Taxe perçue pour le [illegible]

M. Ristorelli.

89

0,702,203

25 ampoules à 30, — 750,
1 chatterton 25 25
1 interrupteur 22,50

T 797,50

MONOPRIX-OPÉRA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100.000 FRANCS
21, AVENUE DE L'OPÉRA, 21
PARIS
TÉLÉPHONE : OPÉRA 74-34
R. C. SEINE 267.546 B
C. G. O. C. 6790.825.000
COMPTE DE POINTS 572/15
LIVR. DES MARCHANDISES : 22, RUE D'ARGENTEUIL

PARIS. LE

M

28

GALERIES LAFAYETTE, IMP. (ARCUEIL) EN 78 5.000 C.1 P.34

Paris Le I9 Octobre I945

25 Ampoules à 30 Frs	=	750Frs
I Chatterton 25.	=	25.
I Interrupteur	=	22.50
		797Frs50

ALBIN MICHEL, Éditeur, PARIS (14e)

22, Rue Huyghens — Téléphone : 3 lignes groupées sous le n° Danton 87-54

Compte Chèques Postaux : PARIS 96-10

Registre du Commerce : Seine 67-476 — Répertoire des Producteurs : n° 398 Seine C. A.

En cas de réclamation rappeler ce numéro

L 29423

DOIT M Service d'Information de

à Institut International de coopération intellectuelle

2, rue de Montpensier } Paris 1er

MODE D'ENVOI

Excédent remis 27

Paris, le 10/10 194 5

QUANTITÉS	LES OUVRAGES CI-APRÈS CONFIÉS EN DÉPOT	PRIX FORT à l'unité	PRIX NET à l'unité	TOTAUX
1	Abonnement an "La Nef" pour 2 exemplaires			990

TAXE PERÇUE POUR LE TRÉSOR

Toutes nos ventes sont faites conformément aux conditions prévues au n° net des 16 et 17 de la Décision N° 54 du C. O du Livre.

approuvé

COMPTE FERMÉ

ALBIN MICHEL EDITEUR 17 06 1942 2 FRANCS 22 RUE HUYGHENS PARIS

Pour Acquit
Le Caissier

RÉCLAMATIONS. Aucune réclamation n'est examinée si elle n'est accompagnée du numéro de la facture.
Il n'est pas admis de réclamation pour les retours non accompagnés de Bordereau.
Les marchandises ci-dessus facturées confiées en dépôt restent ma propriété exclusive jusqu'à la date de paiement intégral de ce dépôt
Le lieu de paiement est à Paris ; les traites et avis de traite ne font pas dérogation à la présente clause.
Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls de nos clients.

ÉDITIONS
ALBIN MICHEL
22, Rue Huyghens, 22
PARIS XIVe

TROIS LIGNES GROUPÉES SOUS
LE N° DANTON 87-54
CHÈQUES POSTAUX 9610

MG RC. SEINE 780.854/5
R.P. 398 SEINE C.A.
O.P.I.A.C.L. 730.75-11.0016

PARIS, II Octobre I945

97

INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
2, rue de Montpensier
PARIS (I°)

3497

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 25 écoulé, nous vous remettons ci-inclus, facture N°29423, concernant l'abonnement d'un an à notre Revue " LA NEF ", par deux exemplaires, établie au nom du Service d'Information de votre Institut.

Avec nos remerciements, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Pr. les Editions ALBIN MICHEL

Approuvé le I3/IO/45

Le Chef de la Section d'Information

(J. MASSOULIER)

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

26

COULEURS - BROSSERIE
A. MASSAT
Rue Traversière
PARIS-12e

16/10/45

6 boîtes brillant
Bubler n° 3 à 18.- 108.-

Produits d'entretien

162
4
648.

Expédition d'un Colis Postal à Londres
(Macmillan) 52 L

25

RÉCÉPISSÉ à remettre à l'EXPÉDITEUR

COLIS POSTAUX

Partie à remplir par l'Expéditeur.

NOM ET ADRESSE DU DESTINATAIRE :

Nom J. Hilbarkham Esq. 5

Rue 82 Victoria Street

à Londres S.W.1

Désignation du ou des colis :

Livres

dont le poids n'excède pas 5 kg. par colis.

Valeur déclarée

Remboursement 5

Mode de règlement du remboursement Voir au verso

Partie à compléter par le Caissier du Bureau d'origine

Numéro d'enregistrement

Etiquette à coller sur le récépissé

533

Timbre de la gare ou du bureau d'origine

S.N.C.F. NORD 5

16 -10- 45

PARIS-St-ANNE

Taxe perçue

Nota. - Aucune réclamation ne peut être examinée sans la production du présent récépissé.

52

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

AGENCEMENT DE MAGASINS

TRAVAIL A FAÇON

24

P. TOUZET

15, Rue Foubert -:- GENTILLY (Seine)

ATELIERS : 42 bis, Avenue Jeanne-d'Arc -:- ARCUEIL (Seine)

Téléphone : ALÉSIA 17-02 — Registre des Métiers N° 36.507 — R. C. Seine 595.249

M Ilci 2 rue Montjuvin Doit

Gentilly. le 11 octobre 19 4f

En juillet	
Fourniture et pose de 2 tablettes de	
66 x 30 Bois 36 / Temps 1f / 51 F pièce	1020 —
4 de 82 x 3f.	
Bois x 60 / Temps 1f / 7f pièce	300 F —
10 de 40 x 3f.	
Bois 30 / Temps 12 / 42 pièce	420 —
Transport →	200 —
Pose le 17 août y compris jeu à 3 portes	
au 2e étage 9h à 80	720 —
Réparation de 3 portes de bibliothèque	
Bois 100 F / Machine temps 300 / Main 140 →	540 —
Transport aller et retour	200 —
Total	3400
Taxe 2,5 %	85 —
	3485 F.

Reçu la somme de 3485
le 15 octobre 19 4f
R Touzet.

TOUS TRAVAUX
à la
MACHINE A ÉCRIRE
Spécialité de Synopsis
Dialogues, Scenarii, etc.
DESSINS

Reg. du Com. 699.756
C. O. I. A. C. L. 38.0291
Reg. Prod. 8920 Seine C. A. O.

V/ Commande

"STUDIO-DACTYL"

M. MARCELLOT
18, Rue Wurtz, PARIS (XIIIe)

23

TRAVAUX
au
Duplicateur et au **Multigraph**
en tous genres
et toutes langues
COURS DE FACULTES
PUBLICITE DIRECTE

FACTURE du 10 oct./45 **Tél. : GOBelins 43-20**

DOIT : ~~Monsieur Risterucelli~~ Institut International de Coopération Intellectuelle
2 rue de Montpensier
- Paris -

Le 1 oct.	4 h.		
2 -	3 h. 30		
	7 h. 30	à Ho 1 =	300 .-
		Taxe 1 % ..	3 .-
			303 .-

Heures de Sténographie pour taper

v/ règlement des travaux destinés ci-dessus
soit en espèces, Documents à présenter au
soit en un chèque barré au nom
de Madame Marcellot Comité d'Administration

Timbre 2

305 f

STUDIO STÉNO-DACTYL
M. MARCELLOT
18, Rue Wurtz, PARIS-13e
Tél. GOB. 43-20

1945

1 FRANC

1 FRANC

COULEURS ET VERNIS - PRODUITS CHIMIQUES

— SPÉCIALITÉS POUR MODES —

APPRETS POUR PAILLES, FEUTRES ET CRINS - GUTTA - COLLES

22

VERRES A VITRES
Pose en Ville
BROSSERIE - ÉPONGES
PINCEAUX - PLUMEAUX
PRODUITS d'ENTRETIEN
pour la Maison et l'Auto
PAPIERS PEINTS
PHOTO
ÉLECTRICITE
ÉCLAIRAGE
CHAUFFAGE
FOURNITURES
pour Administrations et Hôtels

A LA FONTAINE MOLIÈRE
Ancienne Maison MONDO, Fondée en 1856

A. GUÉRIN Succr

22, rue Molière et 31, rue Richelieu
PARIS (Ier)

Tél. Richelieu 91-58 C. C. Postaux 1764-25

M Synd. de Coopération Salle Didot

R. C. Seine nº 586.490 PARIS, le 12 Oct 1925

		Paille	650
1	Voile	Soie	320
		Cire	300
		Savon	50
		Vernis	90
		Soie	560
			1179.00

LA RENAISSANCE

Entreprise Générale de Nettoyage

Nettoyage de boutiques
Châssis -- Vérandahs
Marquises et tout verre

Entretien de Parquet
Bureau & Administration

Nettoyage par le vide
Tapis & Tentures

Ancienne Maison DECHELLOTTE-MOULIN

C. MOULIN, Succr

5, Passage Basfour - PARIS (2e)

Tél. : ~~Louvre 65-58~~

R. C. ~~Seine 55-60-087~~

PARIS, le 30 Septembre 1945

21

Coopération Intellectuelle
2 rue Montpensier
Paris

Mois Septembre 1945

1° Nettoyage de toutes les fenêtres du 1er étage et glaces miroirs.
2° Nettoyage des deux plafonds vitrés du 1er étage rez de chaussée, nettoyage des grandes baies vitrées
au prix mensuel de fr. 700
Taxe 250 % 175
7.17.5

Sept cent dix huit francs.

Reçu Sept cent dix sept francs cinq
Paris le 11 Oct 1945

LA RENAISSANCE

Entreprise Générale de Nettoyage

Nettoyage de boutiques
Châssis -- Vérandahs
Marquises et tout verre

Entretien de Parquet
Bureau & Administration

Nettoyage par le vide
Tapis & Tentures

Ancienne Maison DECHELLOTTE-MOULIN

C. MOULIN, Succr

5, Passage Basfour - PARIS (2e)

Tél. : Louvre 65-58

R.C. Seine n° 60.052

Enl. 3078
R. M. 67.477

PARIS, le 31 août 1945

20

Coopération Intellectuelle

2. Rue Vaugirard.

Paris

Mois d'août 1945

1° Nettoyage de toutes les fenêtres du 1er étage et glaces intérieurs.

2° Nettoyage des deux plafonds situés du 1er étage Rez de chaussée nettoyage des grandes baies situées

Au prix mensuel francs 700

Taxe 2.50 % 17.50

F 17.50

Sept cent dix Huit francs

Reçu Sept cent dix sept/50
Paris le 11 oct 1945

L'ARCHE

REVUE
MENSUELLE

18, rue de Verneuil
Paris-7e - Tél. Bac. 19-26

19

L'Administrateur

Paris, le Ier Octobre 1945

INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPERATION INTELLECTUELLE
2, rue de Montpensier
PARIS Ier

PV/ST

Messieurs;

Nous vous accusons réception de votre lettre du 22 Septembre écoulé et vous adressons deux exemplaires de chacun des Numéros de notre Revue parus à ce jour.

Pour le Service des numéros à paraître, nous ne saurions trop vous engager à contracter un abonnement d'un an pour deux exemplaires à compter du N° 9.

Il vous suffit de verser au compte-courant postal L'ARCHE-18 rue de Verneuil - Paris VII) N° 507.741 - PARIS, la somme de 900 francs (neuf cents francs) en indiquant le N° 9 comme point de départ de votre abonnement.

Veuillez croire, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Edmond CHARLOT.

Approuvé le 9/IO/45

Le Chef de la Section d'Information

(J. MASSOULIER)

ÉTUDES

COLLECTION "CONSTRUIRE"

RECHERCHES DE SCIENCE RELIGIEUSE

15, RUE MONSIEUR -- PARIS (VII[e])

R. C. SEINE N° 240.966

TÉLÉPHONE : SÉGUR 74-77

CH. POSTAUX : PARIS 155-55

18

FACTURE

PARIS, LE 8 octobre 1945 194

DOIT Office International
Service Documentation
Paris

1 Abt ETUDES oct 45 - sept. 1946 300.00 = 600.00

RÉCÉPISSÉ DU MANDAT N° 395

Montant du mandat 600

Droits de commission et taxe d'encaissement (factage) 2

602

Expéditeur pour indiquer ci-dessous son nom et l'adresse du destinataire.

Administrateur des Etudes.

Approuvé le 9/IO/45

Le Chef de la Section d'Information

(J. MASSOULIER)

CONFLUENCES

Revue mensuelle et éditions
DIRECTEUR : RENÉ TAVERNIER

Rédaction et Administration:
4, RUE CHAMBOVET - LYON (3e)

TÉLÉPHONE : VILLEURBANNE 72-17
C. C. P. : RENÉ TAVERNIER Lyon 1023-60
R. C. Lyon 127-807 — R. P. Lyon 5.100

17

LYON, le 2 Octobre 1945

Service d'Information
de l'Institut International
de Coopération intellectuelle
2, rue de Montpensier
PARIS
I°

FACTURE

2 abonnements d'un an à CONFLUENCES

à 450 francs.....900 FRS
=========

à servir à partir du n° 6

24 0/

RÉCÉPISSÉ DU MANDAT N° 395

Montant du mandat..... 900
Droit de commission et taxe d'expédition et factage. 2
902

Reçu Confluences

René Tavernier

Approuvé le 9/IO/45

Chef de la Section Information.

(J. MASSOULIER)

TRANSPORTS-PRESSE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

TÉLÉPH. CENTRAL 54-55 et la suite

ADR. TÉLÉG. PORTPRESSE
R.C. Seine 272.194.B

SIÈGE SOCIAL : 5, RUE D'ARGOUT - PARIS (2e)

C^te Chèques Postaux 2160-61 PARIS

16

PARIS. LE 21 Septembre 1945

Relevé de Compte de INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE
2, rue de Montpensier PARIS

MOIS DE AOUT 1945

	DOIT	AVOIR
Journaux suisses fournis en Août 1945, suivant détail ci-joint:		
Frs:.....	1.034. -	
Facture Mois de Juillet 1945	984	
	1.018. -	
Ristourne	5	
VALEUR EN VOTRE REGLEMENT	1.013 -	

Pour approuvé
Manoukhine

15

Courses en Métro.

3 Octobre -

6 courses allée et retour à l'office des Changes. 8 f.

4 Octobre

1 course allée et retour à l'office des changes. 4 f.

5 Octobre

1 course allée et retour à l'assemblée consultative 4 f

16 f

Reçu la somme de 16 f

le 9-10-45

M. van der Stuyft

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
PARIS
9 OCT 1945
2, RUE DE MONTPENSIER

14

Expédition d'un Colis Postal

N 797766

TIMBRE A DATE DE LA GARE OU DU BUREAU DE DÉPÔT

PARIS STE ANNE 7

-8 OCT 45-

S.N.C.F NORD

DÉSIGNATION ET CONTENU DU COLIS: 2 Rue Montpensier, PARIS

LIVRAISON (4): à DOMICILE - par EXPRÈS - en GARE ou BUREAU ✓

DESTINATAIRE (Nom et adresse): M Musée de Valence à Valence (Drôme)

VALEUR DÉCLARÉE

INTÉRÊT A LA LIVRAISON

REMBOURSEMENT

DE 0 A 5 KG 11,40 ★

RÉCÉPISSÉ POUR L'EXPÉDITEUR

Prix d'envoi 18,40
à domicile + 5,
23,40

VOIR AVIS IMPORTANT AU VERSO

Vingt-trois francs, 40

INSTITUT INTERNATIONAL

13

Abonnement au Bulletin
Officiel de l'Education Nationale

Année - 1945-1946

RÉCÉPISSÉ DU MANDAT N° 7

Montant du mandat 350
Droit de commission et taxe d'expédition 2
Total 352

Le mandataire peut indiquer ci-dessous le nom et l'adresse du destinataire.

M. Bulletin Officiel
Education Nationale

à Annie Année 45-46

Paris, le 8 Octobre 1945

Paris

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

12

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
10, RUE AUBER
TÉLÉPH. : OPÉRA 59-57

REGISTRE DU COMMERCE SEINE
N° 258.013
CHÈQUES POSTAUX 32.289

M Institut Interm. de Coopération Intellectuelle Doit
(Service d'Information)

Le 24 Septembre 1945

?	abonn^t 6 mois Revue Politique et Parlementaire (votre lettre du 22.9.45)	200	400 —
	timbre		2 —
	Arrêtée à la somme de quatre cents francs		402 —

H. J. Olive

REVUE POLITIQUE & PARLEMENTAIRE
10, RUE AUBER.

Approuvé
Mercure

Registre du commerce
de la Seine n° 55441

M. Ristorcelli

11

DOIT L'INSTITUT DE COOPERATION INTELLECTUELLE
2 Rue de Montpensier
PARIS
à Ets GUYOT FOURCHAULT 55 Rue d'Amsterdam PARIS
les fournitures dont détail suit:

Facture n° 2289 du 5 Septembre

Nettoyage et démonstration de votre appareil duplicateur Edison Dick n° 63.307 ....FRS. 185

(Fiche mécanicien n° 538 du 30 AOUT 1945)

Certifié sincère et véritable le présent mémoire s'élevant à la somme de CENT QUATRE VINGT CINQ FRS

Payable par virement au compte chèques-postaux n° 1080-85 à PARIS .

PARIS le 12 SEPTEMBRE 1945

Pour acquit
Paris, le 7 Oct 1945
Guyot-Fourchault

Guyot. Fourchault

10/45
2 FRANCS

185
+ timbre 2
187 +

THE COMMERCIAL CABLE COMPANY
MACKAY SYSTEM

R. C. HAVRE 4.021

26962

Paris, le 8.10 - 10 1945

REÇU de Institut International de Cooperation Intellectuelle 2 Rue Montpensier Paris

la Somme de Trente huit frs - 50/00

pour télégramme du 29.8.45 adressé à Interfilm Bale S.E ou 6

B. P. F. 38.50

CABLE CO. 24 BOURSE

DA 50c

CTCpa 6

THE COMMERCIAL CABLE COMPANY

24. BOULEVARD DES CAPUCINES.
PARIS

Compte N° 7654

TÉLÉPHONE
RENSEIGNEMENTS
OPÉRA 93-14
(5 Lignes)

Compte Chèques Postaux :
PARIS 1718-85

INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPERATION INTELLECTUELLE,
2, Rue Montpensier,
Paris (1er)

POUR TÉLÉGRAMMES
TRANSMIS PENDANT
LE MOIS DE:

AOUT 1945

10

RC HAVRE B2F4

Date		N° d'origine	Mots	Taxes	Sommes	Adresse
29		45	13		Fr: 38.50	INTERFILM BALE.SUISSE.
					S.E.ou O.	

NOTE DE BLANCHISSAGE

9

Paris, le 16 Septembre 1945

12 rouleaux essuie-mains 94,80

1 serviette éponge 3

= 97,80

Pourboire H

: 101,80

Reçu la somme de cent un francs 80 centimes

Paris le 8 octobre 1945

M. Fabre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Paris, le 14 Sept. 1945

8

FRONT NATIONAL AUTRICHIEN (F. N. A.)
ÖSTERREICHISCHE FREIHEITSFRONT
BUREAU PARIS

Facture
suivant lettre du 7/9

2 Abonnements de six mois	Bulletin	60.-
2 " " " "	Nouvelles d'Autriche	180.-
		240.- Frs

Payé le 4 octobre 1945

approuvé

F.N.A. 102, rue de l'Université, PARIS-7e

L'ARCHE
REVUE MENSUELLE

ADMINISTRATION
Editions E. CHARLOT
~~14, Rue Michelet~~
18 Rue de Verneuil
ALGER
(Seine)
~~C/C px 83.34~~
Tél. 323.60 R.C. 1101

Paris Alger, le 27 Septembre 1945

BORDEREAU D'ENVOI à N° 06104

7

M. Institut International de Coopération Intellectuelle (Service d'Information) 2 R. de Versailles Doit

16	archeo (2 ex du 31e 1 au 31e 8 inclus)	45	720

Veuillez nous faire votre règlement au
C/C Postal Edmond Charlot
21e 455408 - 18 Rue de Verneuil Paris (7e)

Pour acquit de la facture ci-dessus
2 Francs

L'ARCHE
REVUE MENSUELLE
Administration
18, rue de Verneuil, 18

Vu et approuvé

COMITÉ NATIONAL DE L'ORGANISATION FRANÇAISE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

CNOF

L'EXPÉRIENCE DE CHACUN AU SERVICE DE TOUS

6

57, RUE DE BABYLONE, PARIS VII[e]
TÉL. INV. 22-80 - C/C POSTAUX PARIS 865-52

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION
INTELLECTUELLE
Service d'Information
2, rue de Montpensier, 2
P A R I S
---------- Ier

Doit à la Caisse de l'Association :

2 ex.	"LE TRAVAIL EN EQUIPES AUTONOMES" de P. BEARD 35 frs l'un	70.—
	Remise IO %	7.—
		63.—
	Frais de Port	7.—
	Net	70.—

Reçu le 11 sept 1945

COMITÉ NATIONAL DE L'ORGANISATION FRANÇAISE
57, Rue de Babylone - PARIS-VII[e]
Tél. INV. 22-80 - C/C Post. Paris 865-52

PARIS, le 20 Septembre I945

approuvé
Mauroy

Valeur en votre versement
à notre C/C Postal ou en votre Chèque Bancaire

.....	—.
.....	—.
	—.
....	—.
.....	—.

ÉDITIONS
HIER ET AUJOURD'HUI

1, Rue Danton
PARIS - IV^e^
- Téléphone : ODÉon 77-95 -

Facture N° 2756

Paris, le 4.10.45

Doit M Institut International de Coopération Intellectuelle
2 Rue Montpensier

I. 5.648 - 5.000-9-45 DAMOU

2	Permis n° 3	56	112

ÉDITIONS
HIER ET AUJOURD'HUI

1, Rue Danton
PARIS - IV^e^
- Téléphone : ODÉon 77-95 -

Facture N° 4377

Paris, le 3 Août 1945.

Doit M^r^ [redacted] 8 rue de Montpensier.
Paris 1^er^

I. 5.648 - 5.000-9-45 GAMBU

2	Gensée n° 3	56,-		112 -

approuvé
[illegible]

Compte Chèques Postaux : Ducroux Joseph
Paris 4209-70

facture

Note pour Monsieur RISTORCELLI

D'accord avec Monsieur LOROTTE, nous avons passé une commande pour 2 revues, à la librairie BRENTANO'S, 37 Avenue de L'Opéra, D'après les conditions de la librairie, il faut payer d'avance le prix d'abonnement d'un an, soit 360frs pour TIME and TIDE, 600frs pour le STATIST. Il s'agit d'un prix provisoire basé sur le cours de 60 frs le dollar, prix qui va être révisé d'après les circonstances.

Lanz.

BRENTANO'S

BOOKSELLERS TO THE WORLD

Correspondents
BRENTANO'S INC.
New-York
Washington

BOOKSELLERS STATIONERS

S.A. Capital 700.000 Frs. Reg. Com. Seine N° 23.536

4

Telephone:
Opéra ~~0656~~

Telegrams:
Brentano's-III-Paris

CH. POSTAL ~~32677~~

37, AVENUE DE L'OPÉRA - PARIS (2e)

AMERICAN & ENGLISH MAGAZINES
SUBSCRIPTIONS TO ALL PERIODICALS

DATE 3 Oct 1945 ORDER No. 2,077

Institut International de
Cooperation Intellectuelle
2 Rue Montpensier Paris 1er

1 an	Time & Tide	360
1 -	Statist de Nov @ Oct 1946	600
		960

Reçu en Compte 960 =

SUBSCRIPTIONS DIRECT From U.S.A. First copy due in 4 to 6 weeks time

3 9

BRENTANO'S

BOOKSELLERS STATIONERS

37 AVENUE DE L'OPERA PARIS

AMERICAN & ENGLISH MAGAZINES
SUBSCRIPTIONS TO ALL PERIODICALS

DATE

ORDER No.

SUBSCRIPTIONS DIRECT From U.S.A. First copy due in 4 to 5 weeks time

LE
MONDE
FRANÇAIS

3

Reçu de l'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE la somme de CINQ CENTS FRANCS (500 francs) montant de deux abonnements de six mois à notre Revue "LE MONDE FRANCAIS".

Ces abonnements ont pris effet avec le Numéro de septembre 1945.

Paris, le Ier Octobre 1945

La Secrétaire:

41, RUE DE LA BIENFAISANCE · PARIS-8e · LAB. 77-20 · AD. TÉL. MONDEFRANC PARIS
R. C. SEINE 298.003

ALLENET & GABATIER
LOCATION
PARIS-10e

2

Location 36 francs

Location d'une voiture
pour transport papier
(Pinard)
2 Octobre 1945

INSTITUT INTERNATIONAL

Expédition de Colis

1

RÉCÉPISSÉ à remettre à l'EXPÉDITEUR

1

COLIS POSTAUX

Carte à remplir par l'Expéditeur.

NOM ET ADRESSE DU DESTINATAIRE :

Nom Royal Institute of British Architects 5

Rue Portland Place

à Londres W.

Désignation du ou des colis :

Livres

dont le poids n'excède pas 5 kg. par colis.

Valeur déclarée

Remboursement 5

Mode de règlement du remboursement Voir au verso

Partie à remplir par la Gare ou le Bureau d'origine.

Numéro d'enregistrement.

Voir au verso cadres supplémentaires.

Timbre de la gare ou du bureau d'origine

PARIS ST LAZARE 5

2 OCT 45

Taxe perçue 2.10.7

Nota. - Aucune réclamation ne peut être examinée sans la production du présent récépissé.

537

2 Octobre 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 86 — Proposition d'engagement N° 86

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Radio-Monde				Dépenses effectuées au comptant	23 792 —

Chèque N° 189 837

VU sans observations

Le 6 Novembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 6 Novembre 1935

Le Directeur,

J. J. Mayoux

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Radio-Monde

Dépenses du Mois d'Octobre 1945.

1945			Montant	Collaborateurs occasionnels	Frais de Représentation	Voiture	Frais de bureau
Octobre	9	Mr Ugarte: enregistrements 11 textes	1000	1000			
..	12	Mlle Hiet: émissions (Août Sept.)	3200	3200			
..	15	Mr Jolly: Carburant (15 Sept 15 Oct)	2087			2087	
..	16	Mlle Boer: 3 textes	2500	2500			
..	19	Télégrammes	169 50				169 50
..	23	Mlle Aubé: Traductions	900				900
..	27	M. Bertin: Frais de représentation	100		100		
..	31	Mr Riemer: Enregistrements	7500	7500			
..	..	M. Bargy: 3 textes	2700	2700			
..	..	M. Jolly: Carburant (16 au 31 Oct)	1110			1110	
5 Nov	5	Mr Guiguard: Frais de représentation	2525		2525		
			23791 50	16900	2625	3197	1069 50
		Arrondt au franc:	0 50				0 50
			23792	16900	2625	3197	1070

11

FRAIS DE REPRESENTATION -

Payé à Monsieur GUIGNARDn la somme de :

- Frs . 2.525,-

(Deux mille cinq cent trente cinq frs

pour les frais de représentation suivants :

Emissions des 5-12-19-26 Octobre 1945 Opérateurs - 4 émissions à 250 Frs.	1.000,-
Contact avec Monsieur DERVICHE (apéritifs)	105,-
Contact avec Madame Lyane BERGER - de la Radiodiffusion Française	160,-
Dejeuner - Monsieur PORTER de la N.B.C. et Mr. Guignard Chef du Service des Emissions	445,-
Contact pour les émissions Folkloriques avec Monsieur DEVIGNE - Directeur de la Phonothèque Nationale	145,-
Dejeuner - Avec Monsieur Jacques LASEIGNE de la Radiodiffusion Française	480,-
Contact avec Monsieur Lescure de la Radiodiffusion Française et Monsieur HERZOG - de la Radiodiffusion Française Service Littéraire	190,-
Frs?	2.525,-

Frais de Représentation effectués au cours du mois d'Octobre 1945.-

Le Chef du Service
des Emissions

Reçu
la somme Deux mille cinq cent Vingt cinq francs
Guignard
5 11 45

OFFICE INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

10

FRAIS DE CARBURANT - M. Jolly.

Frais de Carburant du 16 au 31 Octobre 1945

16 Octobre	10 litres	essence	à 8.40	84,-
19 -	20 -	-	"	167,-
19 -	2 litres	huile	à 31.50	63,-
20 -	20 -	essence	8.50	167,-
25 -	10 -	-		84,-
31 -	50 -	-		417,-
31 -	4 litres	huile	à 32	128,-
		Total		1.110,-

Le Chef du Service
des Emissions

Reçu 1.110 (mille cent dix francs)
Paris deux Novembre 1945.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Chapitre I-B

9

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur DARGY, la somme de :

- Frs. 2.700,-
(Deux mille sept cents frs)

pour les 3 textes suivants :

Retour à l'Unité du Monde Orthodoxe - texte fourni le 20 Octobre 1945.-

Monsieur Max Ernest - Texte surlla peinture texte fourni le 25 Octobre 1945.-

Un exte sur la Danse de R.A. Jodjana

Paris, le 30 Octobre 1945

Le Chef du Service
des Emissions

Remi Puigmal.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

payé à Monsieur Dargy.
la somme de Deux
mille sept cents francs.
Le 2 Novembre 1945.
J. Dargy

Chapitre I - B

8

COLLABORATEURS OCCASIONNELS -

Payé à Monsieur RIESNER Junior, la somme de

- Frs. 7.500,-

(Sept mille cinq cents frs)

pour les contacts et les enregistrements suivants :

4 Octobre - Léon JOUHAUX (Palais de Chaillot)
Conférence Syndicale Mondiale - Frs. 500,-

5 Octobre - Mr. de Cuellar (Littérature Péruvienn
Frs. 1.000,-

5 Octobre - Ministre du Pérou -S. Excellence
Mr. Arramburu - Frs. 1.000,-

9 Octobre - Grand Hotel
Mr. Toledano - (Amérique du Sud) Conf. Inter. du
Travail Synd. Ouvr. Frs. 500,-
Mr. Carrey (Amérique du Nord) Frs. 500,-

10 Octobre - Mr. CHU (Chine) Frs. 500,-
Mr. S.E. DANGE (Indes) Frs. $oo,-

11 Octobre -
Mr. BOOMLA (Indes) La vie Intelletuelle et travai
chez les femmes indous
(2 diques en anglais et français) Frs. 1.000,-

12 Octobre -
Colonel MIGUEL (Tunisie plaque tournante relatio
mondiale aérienne) Frs. 1.000,-

15 Octobre -
Mr. John MADDISON (Congrès scientifique)
(2 disques en français et anglais) Frs. 500,-

A reporter...Frs. 7.000,-

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

8

Report..... Frs. 7.000,-

24 24 Octobre -
Professeur BACKER - (Hollande)
2 disques français et hollandais

Frs. 500,-

L. Rieux Jr

Frs. 7.500,-

==========

Enregistrements effectués au cours du mois d'Octobre 1945.

Le Chef du Service
des Emissions

Reçu la somme de
Sept mille cinq cents francs
Paris le 31 octobre 1945
L. Rieux Jr.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

7

Chapitre III - B

FRAIS DE REPRESANTATION -

Payé à Monsieur BERTIN, la somme de :

- Frs. 100,-
(Cent francs)

pour les frais suivants :

Pourboire au Concierge du Palais de Chaillot le 4 Octobre 1945, pour utilisation de la loge - pour l'enregistrement de Mr. Léon JOUHAUX. Frs. 50,-
Pendant lá Conférence Syndicale Mondiale.

Interprete et traducteur Anglais et Russe au cours de la Conférence Syndicale Mondiale du Palais de Chaillot - du 25 sept. au 8 Oct. Frs. 50,-

Le Chef du Service
des Emissions

Reçu Paris

Payé le 26 octobre 1945
la somme de cent francs
Bertin

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

6/

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Madame AUBE, la somme de :

- Frs. 900,-

(Neuf cents francs)

pour une traduction de 5 pages
5 pages à 100 Frs. Frs. 500,-
texte remis en Anglais par le Major John Wendel BAILEY - traduit en français par Mme. Aubé
Texte passé dans l'émission du 21 Septembre N° 20

pour une traduction de 4 pages
4 pages à 100 Frs.
Texte de Mr. J.B. CAREY - texte Anglais traduit en Français.
Frs. 400,-

Frs. 900,-

Paris, le 23 Octobre 1945

Le Chef du Service
des Emissions

Reçu neuf cents francs
le 23 octobre 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

5

2 télégrammes expédiés par Radio monde, le 18 Octobre:

à Yorkshire 100.40
à Bâle 69.10

169.50

Paris, 19 Octobre

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

4

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Mademoiselle JO BOER, la somme de :

- Frs. 2.500,-

(Deux mille cinq cents frs)

pour les textes suivants :

John Rädecker, sculpteur hollandais
-Information- Frs. 500,-

La peinture Hollandaise contemporaine
Frs. 1.000,-

L'Influence espagnole sur la vie culturelle en Hollande d'avant guerre
Frs. 1.000,-

Frs. 2.500,-
==========

Paris, le 16 Octobre 1945

P/o Le Chef du Service des Emissions

Le Rédacteur en Chef

Pierre DESGRAUPES

Reçu deux mille cinq cent francs.
Paris le 16 octobre 1945.
Jo Boer.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

3

Chapitre III - Ia

VOITURE D'ENREGISTREMENT -

Note de Carburant du 15 Septembre au 15 Oct. 45

15	Septembre	2	litres	d'huile	à	250 ..	500,-
18	-	1	-	Essence	à	80 ..	80,-
21	-	1	-	-	à	75 ..	75,-
29	-	50	-	-	à	8,33	417,-
"	-	4	-	Huile	à	31 ..	124,-
"	-	3	-	-	à	130 ..	390,-
4	Octobre	20	litres	essence	à	8,33	167,-
8	-	20	-	-	à	8,33	167,-
12	-	20	-	-	à	8,33	167,-
							2.087,-

Payé à Monsieur JOLLY, la somme de :

- Frs. 2.087,-

(Deux mille quatre vingt sept frs.)

pour les frais de carburant ci-dessus.-

Le Chef du Service
des Emissions

Reçu deux mille quatre vingt sept francs - Paris quinze Octobre 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

2

Chapitre I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Mademoiselle HIRT, la somme de :

- Frs. 3.200,-
(Trois mille deux cents frs.)

pour les émissions folkloriques suivantes :

emission dul7 Août n° 15
Le tour du monde sonore chants et musiques populaires Anglais et Gaéliques des Iles Britanniques.

Emission du 31 Août N& 17
Chants et musiques -Islande Suède Norvège Ile Feroe - Danemark

Emission du 14 Septembre n& 19
Chants et musiques populaires de l'Espagne du Sud La Copla Andalouse et Flamenca

Emission du 28 Septembre n& 21
Chants et musiques populaires de lEspagne du ~~Sud~~ Nord Catalogne à Aragon Pays Basque Galicie - Leon - Vieille Castille

Paris, le 12 Octobre 1945

Reçu 3200 frs

Le Chef du Service des Emissions

Rémi Guigand.

Edmée Hirt

12 x 45

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

1

CHAPITRE I - B

COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Payé à Monsieur Fernando UGARTE, la somme de :

- Frs. 1.000,-
(Mille francs)

pour l'enregistrement de 11 textes, en langue espagnole, à destination de Montévidéo.-

Paris, le 6 Octobre 1945

Le Chef du Service
des Emissions

Reçu 1000 frs.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 87 — Proposition d'engagement N° 87

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Conférences inter.				Frais de réunion du Conseil d'Administration	76286.10

Frais bancaires 1.644.10

Chèque N°s 199825 16.480
819 5.821
828 7 245
835 4 281
829 30 000
838 10 815

76 286.10

VU sans observations

Le 6 Novembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 6 Novembre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

CONSEIL D'ADMINISTRATION

25-26 octobre 1945

Payements effectués par

1°- Débit du compte en banque

1 Frais d'envoi de 1.500 Pesos Argentins 1.644,1

2°- Chèques

2	M. TISSEAU	16.480)	
3	Hôtel Ritz (M. RIPKA)	5.821)	
4	Hôtel Claridge	7.245 (	
5	Hôtel Ritz (Mle GLEDITSCH)	4.281)	33.827

3°- Numéraire

6	MM. RIPKA	7.000)	
7	de REYNOLD	5.670 (	
8	CAIN	500)	
9	PIAGET	5.606 (	
10	Julio DANTAS	12.860)	
11	Mle GLEDITSCH	9.179 (	40.815

Total 76.286,1

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Frais d'envoi des 1500 pesos à M. Estrada 1

Première opération effectuée par la banque 18663.30

Frais de télégramme 1580.80

Remboursement de la Banque de France, l'opération de transfert ayant pas été admise par le Gt. argentin 20244.10

Défense nationale ------- 18600

1644.10

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Fr. 200.000.000 entièrement versés

Registre du Commerce de la Seine N° 36.383
Liste B. F. N° 141

20, RUE LA FAYETTE

COMPTE N°		NATURE DE L'OPERATION	MONTANTS	VALEURS
319515	INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE - 2 RUE DE MONTPENSIER PARIS 1ER	FRAIS DE TELEGRAMME EXPEDIE LE 10/10 A BANCO CENTRAL DE LA REPUBLICA ARGENTINA A BUENOS-AYRES -DEBIT PASSE PAR LA BANQUE DE FRANCE	1580 80	23/10

Nous avons l'honneur de vous informer que nous DEBITONS votre compte selon détail ci-contre.

Vos dévoués,

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
SUCCURSALE LA FAYETTE
P. Pon Spéciale

PARIS, le 24 OCT 1945

Mod. 3041 - C. JOINNART, IMP., LES LILAS - C. O. L. 30.0075 - 2-44

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Société Anonyme

Capital Fr. 200.000.000 entièrement versés

Registre du Commerce de la Seine N° 36.383
Liste B. F. N° 141

20, RUE LA FAYETTE

Le **Crédit Commercial de France** décline toute responsabilité pour les chèques qui lui parviendraient trop tard pour être présentés dans les délais prévus par la loi.

COMPTE N°		NATURE DE LA REMISE	MONTANTS		VALEURS
319515	INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE - 2 RUE DE MONTPENSIER PARIS 1ER	BONIFICATION DE LA BANQUE DE FRANCE A PARIS - REMBOURSEMENT D'UN VIREMENT DU 9/10 EN FAVEUR DE MR. EZECHIEL MARTINEZ ESTRADA A BUENOS AIRES	18600	--	25/10

Nous avons l'honneur de vous informer que nous CREDITONS s. b. f. votre compte selon détail ci-contre.

Vos dévoués,

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
SUCCURSALE LA FAYETTE
P. Pon Spéciale

PARIS, le 24 OCT 1945

Mod. 3040 C. L. C. 0 L. 30.0075

12

1 CH 2

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital Frs 200.000.000 entièrement versés

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : LAFRANCIAL-PARIS-22
TÉLÉPHONE : TAITBOUT 94-40 A 94-47
LIGNES INTERURBAINES | 278 328

No 36.383 au Registre de Commerce de la Seine

PARIS, *le* 9 Octobre 1945. 193
20, RUE LA FAYETTE (9e ARR.)

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE
Rue de Montpensier 2
Paris Ie

Compte N°3I95I5

Dossier2806/20347 Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de v/demande du 3/IO/I945.
et vous informons que nous DÉBITONS *votre compte selon détail ci-dessous :*

Mod. 3436 - C. JOUART, LES LILAS (SEINE) - 12-38

COURS	FRANCS	NATURE DE LA MONNAIE	MONTANTS	VALEUR	LIBELLÉ
I2.40	Frs. I8.600.-	PESOS ARG. I.500.-			Montant que nous avons versé à la Banque de France à Paris au crédit sous avis télégraphique du compte étranger en francs du Banco Central de la República Argentina à BuenosAires 275 San Martin en faveur de Mr Ezechiel Martinez Estrada, Président de la Sté des Gens de Lettres Argentins pour lui permettre de payer son voyage jusqu'à Paris.
	30.- Comm.de dossier				
	30.- Comm.sMOntant autorisé				
	3.30 Taxes				
	I8.663.30			9/IO	

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE
SUCCURSALE LA FAYETTE
P. Pon spéciale.

Autorisation de l'Office des Changes
suivant volant N° I98790.

2

SOCIETÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LEAGUE OF NATIONS

INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL COOPERATION

PARIS (1er), 2, RUE DE MONTPENSIER
(PALAIS-ROYAL)

Etat de frais de Mr Eissen
Commissaire aux Comptes
(Conseil d'administration d'octobre 1945

	f
Voyage de Bois-de-Cène à Paris (1re cl.)	740 "
Frais de séjour à Paris du 13 octobre au 27 octobre inclus. 15 jours à 1000 f	15.000 "
Voyage retour de Paris à Bois-de-Cène (1re cl.)	740 "
Total —	16.480 "

Paris le 27 octobre 1945

Eissen

Reçu la somme de seize mille quatre cent quatre vingts francs en un chèque n° 189828 du Crédit Commercial de France

Paris le 27 8bre 1945

Eissen

3

THE RITZ HOTEL Ld

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
RITZOTEL - PARIS - 81

TÉLÉPH. OPÉRA ~~0570~~ 28-30

Toutes les Communications doivent être adressées à la Direction

TRIB. DE Cce SEINE 78.184

15, Place Vendôme.

Paris, le 9 Octobre 1945

Monsieur RISTORCELLI
Institut International de Coopération Intellectuelle
2, rue Montpensier, Paris Ier.

Monsieur,

Comme suite à la conversation téléphonique que j'ai eu l'honneur d'échanger avec vous ce matin, je m'empresse de vous faire parvenir ci-inclus la note pour le séjour fait à l'Hôtel RITZ par Monsieur le Professeur RIPKA pour qui votre Administration avait réservé un appartement.

Cette note s'élève à la somme de :

Frcs: 5.821,--

et ne comporte que la chambre, quelques journaux et quelques communications téléphoniques.

Avec nos remerciements anticipés pour votre aimable remise, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Hôtel R I T Z
Le Directeur Gal. par délég.

C.A. AUZELLO

Payé par chèque N° 18989.

5821 f

Pièce jointe

HÔTEL RITZ

PARIS

3

Frcs 5.121.

Reçu de M Professeur Ryoko

la somme de cinq mille cent vingt et un francs

Le 11-10-945

N° 7998

Le Caissier

3

HOTEL RITZ

PARIS

R. C. SEINE N° 78.185

Monsieur le Professeur
Ripka

APPART 51.

	Octobre 1945	4		1	
Appartements & Domestiq.		580	-		
Domestiques (nourriture)					
Taxe Municipale		8	15		
Chauffage					
Thés, Cafés, Chocolats					
Petits Déjeuners					
Déjeuners					
Dîners					
Afternoon Teas					
Soupers					
Sandwiches, Biscuits, etc.					
Citronnades, Orangeades					
Vins					
Liqueurs					
Bières					
Eaux Minérales					
Garde-Bagages					
RESTAURANT & GRILL ROOM					
Petits Déjeuners					
Déjeuners					
Dîners					
Afternoon Teas					
NOTE ANTÉRIEURE					
Blanchissage					
Téléphone					
TOTAL DU JOUR		588	15		
Report de la veille		4996	-	5584	15
TOTAL		5584	15	5584	15
Paiements	MAJORATION 15%			88	85
à reporter (HOTEL)				5673	-
» (DÉBOURS)	d'Etat et Municipale			37	-
TIMBRES		Débours		111	
TOTAL GÉNÉRAL Frs.				5821	

J. Ripka

N° 1177

NOTE DE DÉBOURS

	4		5											
Journaux	8		8											
Timbres														
Surtaxe														
Télégrammes														
Cigares & Cigarettes														
Billets de Chemin de Fer														
Omnibus Arrivée														
Débours gare														
Bagages														
Voitures Automobiles														
Courses														
Pharmacie														
Théâtre														
Pourboires														
Factures diverses														
TOTAL	8		8											
Report de la Veille	95		103											
TOTAL	103		111											
Paiements														
A reporter														
N°														

3

HOTEL RITZ
PARIS
R. C. SEINE N° 78.186

Monsieur le Professeur Repka

APPART 51

Septembre 1945	27	28	29	30	1. oct	2	3
Appartements & Domestiq.	580	580	580	580	580	580	580 -
Domestiques (nourriture)	8 15	8 15	8 15	8 15	8 15	8 15	8 15
Taxe Municipale							
Chauffage							
Thés, Cafés, Chocolats							
Petits Déjeuners							
Déjeuners							
Dîners							
Afternoon Teas							
Soupers							
Sandwiches, Biscuits, etc.							
Citronnades, Orangeades							
Vins							
Liqueurs							
Bières							
Eaux Minérales							
Garde-Bagages							
RESTAURANT & GRILL ROOM							
Petits Déjeuners							
Déjeuners							
Dîners							
Afternoon Teas							
NOTE ANTÉRIEURE							
Blanchissage							
Téléphone							
TOTAL DU JOUR	588 15	588 15	588 15	588 15	588 15	588 15	588 15
Report de la veille		588 15	1176 30	1764 45	2352 60	2940 75	3528 90
TOTAL		1176 30	1764 45	2352 60	2940 75	3528 90	4117 05
Paiements						MAJORATION 15 %	617 95
à reporter (HOTEL)							4735 -
» (DÉBOURS)						Taxe d'Etat et Municipale	261 -
TIMBRES						Débours	~~75~~ -
TOTAL GÉNÉRAL Frs.							4996

N° 1523

NOTE DE SEMAINE

NOTE DE DÉBOURS

Septembre 1445	27	28	29	30	1er	2	3
Journaux		8	8	8 -		8	8
Timbres							
Surtaxe							
Télégrammes							
Cigares & Cigarettes							
Billets de Chemin de Fer							
Omnibus Arrivée							
Débours gare							
Bagages							
Voitures Automobiles							
Courses							
Pharmacie							
Théâtre							
Pourboires							
Factures diverses							
Téléphone						30	25
TOTAL	-	8	8	8	-	38	33
Report de la Veille		-	8	16	24	24	62
TOTAL	-	8	16	24	24	62	95
Paiements							
A reporter							
N°							

4

Téléphone : ÉLYSÉES 33-01

Télégramme : CLARIDGES-PARIS

HÔTEL CLARIDGE

74, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

PARIS

M. Institut International de Coopération Intellectuelle Appt N°

S.M. H. 128 (10-45)

Mois de Octobre 1945	24	25						
Appartement	1660	1640 .						
Arrangement								
Domestique - Servants								
Petit Déjeuner - Breakfast								
Lunch Appartement								
Lunch Restaurant								
Dîner Appartement								
Dîner Restaurant	15 chambres	5 chambres						
Sandwichs, Biscuits								
Glaces, Fruits								
Citronnade, Orangeade								
Café, Thé, Chocolat								
Cave Vins, Bières - Wines								
Cave Liqueurs								
Cave Eaux Minérales								
Cave Mineral Waters								
Hall								
Bar								
Chiens - Dogs								
Divers - Sundries			Pour Mr Vint					
Téléphone			Payé au chèque de 189.82 sur Crédit Lyonnais					
Débours (voir détail au verso)			Payé le 25-10-45					
Débours (P.T.T.)			22 Lavandes					
Total du Jour	1660	1640 .						
Report		1660						
Total Général		6300 .						
Paiement								
à Reporter								6300

Majoration 15%	945
Taxe de Luxe	
Débours	7245
Timbre	5.
Total	7245

N° 19464

LES NOTES DOIVENT ÊTRE RÉGLÉES LE JOUR DE LEUR PRÉSENTATION
ACCOUNTS ARE DUE THE DAY THEY ARE RENDERED

Détail des Débours

Bagages et garde de bagages Luggage & Storage of luggage												
Colis postaux - Parcels												
Timbres-poste - Stamps												
Télégrammes Wires and Cables												
Billets - Fares												
Courses - Errands												
Douane - Custom duties												
Billets Théâtre - Theater Seats												
Blanchissage - Laundry												
Pressing - Pressing												
Ceinturerie - Dry cleaning												
Téléphone - Telephone Calls												
Cigares et Cigarettes - Cigars												
Journaux - News Papers												
Livres - Books												
Salon de Coiffure - Hairdresser												
Divers - Sundries												
Fleurs - Flowers												
Pharmacie - Chemist												
Coffre-fort - Safe												
Taxis - Automobiles - Car hire												
Vitrine - Showroom												
Piscine - Swimming-pool												
Banque - Bank												
Total reporté au recto												

5

THE RITZ HOTEL Ld

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
RITZOTEL - PARIS - 81

TÉLÉPH. OPÉRA 05-70 28-30

Toutes les Communications doivent être adressées à la Direction

TRIB. DE Cie SEINE 78.184

15, Place Vendôme.

Paris, le 25 Octobre 1945

Monsieur PAQUET
Institut International
de Coopération Intellectuelle
2, rue de Montpensier - PARIS

Monsieur,

Conformément à vos instructions, nous avons l'honneur de vous adresser ci-inclus la note d'hôtel se montant à la somme de :

Frcs: 4.281,--

pour une chambre à un lit avec salle de bains qui avait été réservée au nom de Madame H. GLEDITCH du 18 au 23 Octobre.

Cette chambre ayant été mise à la disposition de cette cliente pendant six jours, nous n'avons pu évidemment la louer.

En vous priant de bien vouloir nous couvrir du montant de cette note, veuillez agréer, Monsieur, avec nos remerciements anticipés, l'expression de nos sentiments distingués.

PR. THE RITZ HOTEL LIMITED
Le Directeur Gal.par délég.

C.A. AUZELLO

Pièce jointe

5

15, PLACE VENDÔME

Paris, le 19

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
"RITZOTEL-PARIS-81"

TÉLÉPHONES
OPÉRA 28-30
(16 Lignes Groupées)

Madame H. Gledich

au compte Institut International de Coopération Intellectuelle.

Doit à l'Hôtel Ritz

TOUT CHÈQUE DOIT ÊTRE ÉTABLI À L'ORDRE DE L'HÔTEL RITZ

R. C. SEINE N° 207275-B

Appartement reservé du 18 au 23 Octobre inclus.		
soit 6 jours à 580 fr =	3480	-
Taxe d'état 1.5 % =	48	80
	3.528	80
MAJORATION 15 %	529	20
	4.058	-
Taxe d'État et Municipale	223	-
Total =	4.281	

5

HÔTEL RITZ
PARIS

Fcs 4.281

Reçu de Mme Gledich

la somme de quatre mille deux cent quatre vingt un francs

1 chèque

N° 3024 5-11-1945

Le Caissier

5

15, PLACE VENDÔME

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
"RITZOTEL-PARIS-81"

TÉLÉPHONES
OPÉRA 28-30
(16 Lignes Groupées)

Paris, le ..... 19 .....

Madame H. Oledich

au compte Institut International de Coopération Intellectuelle.

Doit à l'Hôtel Ritz

TOUT CHÈQUE DOIT ÊTRE ÉTABLI À L'ORDRE DE L'HÔTEL RITZ

R.C. SEINE N° 207275-B

Appartement reservé du 18 au 23 Octobre inclus.		
soit 6 jours à 580 fr=	3480	-
Taxe d'Etat 1.4 %=	48	80
	3.528	80
MAJORATION 15 %	529	20
	4.058	-
Taxe d'État et Municipale	223	-
Total =	4.281	

D.A.11.1938

SOCIETE DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Commission ....Conseil d'Administration.....

Nom de l'intéressé ....Ryska Jan.....

Date des jours de présence à la session ....27 septembre - 3 Octobre 1945

Nom de la ville d'où vient le membre de la commission ....Prague.....

Billet de ..... à ....

....

....

Montant demandé :		Cours	Montant
.....	Francs belges	.....	.....
.....	" français	.....	.....
.....	" suisses	.....	.....
.....	Lires	.....	.....
.....	Livres	.....	.....
.....	Marks	.....	.....
..7. jours..	Indemnité de séjour	..1.000..	.....7.000.....
.....	Indemnité de route	.....	.....
		Total :	.....7.000.....

Le soussigné certifie que les sommes demandées ont été dépensées par lui pendant son voyage pour les motifs indiqués ci-dessus.

Signature du demandeur :

J. Ryska

Reçu

7000 (sept mille) francs

le 2 Octobre 1945

Ryska

7

A.3.1932

SOCIETE DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Commission .....Conseil d'Administration.....

Nom de l'intéressé .M. le Professeur de REYNOLD.....

Date des jours de présence à la session ...25. et 26. mai 1945.....2.....

Nom de la ville d'où vient le membre de la commission .....Rolle, c^ton de Vaud.....

Billet de .....Rolle..... à ..Genève.....		.....5,55...
.....Genève - Paris (1 nuit. lit 2^e cl. Calais Paris)		....1.11.—...
.....(virgule : je suppose que le retour sera de même prix)		.....1.11.....
		227,50

Montant demandé :		Cours	Montant
.....	Francs belges	.....	.....
....3..22.....	" français	.....	.....
.....227,50...	" suisses	..11..56....	.....2.630.....
.....	Lires	.....	.....
.....	Livres	.....	.....
.....	Marks	.....	.....
.....2x....	Indemnité de séjour	..1000.....	.....2.000.....
.....	Indemnité de route	.....	.....1.040.....
(2 x 30 Fs = 90 x 11.56		Total :	.....5.670.....

Le soussigné certifie que les sommes demandées ont été dépensées par lui pendant son voyage pour les motifs indiqués ci-dessus.

Reçu la somme de 5 670.

Signature du demandeur :

J. de Reynold

Hôtel Bristol

J. de Reynold

26 oct. 45.

8

A.3.1932

SOCIETE DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Commission .....Conseil d'Administration.....

Nom de l'intéressé ..Monsieur Julien CAIN.....

Date des jours de présence à la session .....25 Août 1945.....

Nom de la ville d'où vient le membre de la commission .....Paris.....

Billet de ..... à ....

....

....

Montant demandé :	Cours	Montant
..... Francs belges	.....	.....
..... " français	.....	.....
..... " suisses	.....	.....
..... Lires	.....	.....
..... Livres	.....	.....
..... Marks	.....	.....
.....1... Indemnité de séjour	....500.....	.....500.....
..... Indemnité de route	.....	.....
	Total :	.....500.....

Le soussigné certifie que les sommes demandées ont été dépensées par lui pendant son voyage pour les motifs indiqués ci-dessus.

Signature du demandeur :

Reçu cinq cents francs

Julien

9

A.3.1932

SOCIETE DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Commission .....Conseil d'Administration.....

Nom de l'intéressé ...Monsieur PIAGET.....

Date des jours de présence à la session ...25. et 26. Octobre 1945.....

Nom de la ville d'où vient le membre de la commission ...Genève.....

Billet de ...Genève... à ...Paris..... 111

.....(simple : retour id.)..... 111

....

222

Montant demandé :		Cours	Montant
.....	Francs belges	.....	.....
.....	" français	.....	.....
222	" suisses	11.56	2566
.....	Lires	.....	.....
.....	Livres	.....	.....
.....	Marks	.....	.....
2	Indemnité de séjour	1000	2000
2	Indemnité de route à 30 x 11.56	520	1040
		Total :	5606

Le soussigné certifie que les sommes demandées ont été dépensées par lui pendant son voyage pour les motifs indiqués ci-dessus.

Signature du demandeur :

Jean Piaget

2

Reçu 5606 frcs.

Paris le 26 Oct. 1945

Jean Piaget

10

A.3.1933.

SOCIETE DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Commission .....Conseil d'Administration.....

Nom de l'intéressé ...Monsieur Julio DANTAS.....

Date des jours de présence à la session .25 et 26 Octobre 1945.....

Nom de la ville d'où vient le membre de la commission ..Lisbonne.....

Billet de Lisbonne. à ...Paris..... 4.630 francs

.....de Paris...à...Lisbonne..... 4.150 francs

..... ~~.....~~

8780

Montant demandé :		Cours	Montant
.....	Francs belges	.....	.....
.....	" français	.....	.....8.780.....
.....	" suisses	.....	.....
.....	Lires	.....	.....
.....	Livres	.....	.....
.....	Marks	.....	.....
.....2....	Indemnité de séjour	..1000.....	.....2000.....
.....2....	Indemnité de route	..1.0.0.....	.....2.0.0.....
(90 francs suisses x 2 = 180 x 11.56)		Total :	.....12.8.60.....

Le soussigné certifie que les sommes demandées ont été dépensées par lui pendant son voyage pour les motifs indiqués ci-dessus.

Signature du demandeur :

Julio Dantas.

Reçu.
Julio Dantas
Paris, 25 Octobre 1945.

11

A.3.1933.

SOCIETE DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Commission .....Conseil d'Administration.....

Nom de l'intéressé ...Mademoiselle Ellen GLEDITSCH.....

Date des jours de présence à la session ....25 octobre 1945. à 25 octobre.....

Nom de la ville d'où vient le membre de la commission ....Oslo, Norvège.....

Billet de ....Oslo..... à ....Paris..... ....579.22 Kr. N.

....Le voyage de retour est payé par une autre institution.....

.....

Montant demandé :		Cours	Montant
.....579.22.....	Couronnes norvégiennes Francs belges	....1.0.....	.....5.7.92.....
.....	" français	.....	.....
.....	" suisses	.....	.....
.....	Lires	.....	.....
.....	Livres	.....	.....
.....	Marks	.....	.....
.....2.....	Indemnité de séjour	..1.0.0.0.....	.....2.000.....
.....1.....	Indemnité de route (120 x 11.56)	.....	.....1.387.....
		Total :	.....9.179.....

Reçu fr. 9179.—

26/10.45. Ellen Gleditsch

Le soussigné certifie que les sommes demandées ont été dépensées par lui pendant son voyage pour les motifs indiqués ci-dessus.

Signature du demandeur :

Ellen Gleditsch

N° d'Ordre des Dépenses 88 — Proposition d'engagement N° 88

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				Mme Glière : articles de papeterie	185 42

Chèque N° 189840

VU sans observations

Le 9 Novembre 1935.

Le Contrôleur,

PARIS, le 9 Novembre 1935.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

PAPETERIE DU CENTRE

FOURNITURES DE BUREAUX
Timbres en Caoutchouc
et Cuivre

GRAVURE - TIMBRAGE
CARTES DE VISITE

Mme GLIÈRE

~~15, RUE MONTÉE~~
7, rue de Valois
PARIS-1er

R. C. Seine n° 230.414

Paris, le 28 octobre 193[illegible]

M Institut International de Coopération Intellectuelle

Août	1	carnet		16
	2	Indons encre duplicateur 1/2	150	300
	10	cartons machine	25	280
	1	Encre carbone		95
7/8	2	Encres carbone	95	190
"	5	Encres encre Waterman	70	350
	12	corrections	20	240
7/8.	1	correcteur		92 80
	6	Encres stencils	150	900
	1	ramette papier (soldé)		50
	2	Encres carbone machine	95	190
1/8	20	Blocs steno	18	360
	20	ports adhésive	20	400
	5	grattoirs	45	225
7/8	500	fiches quadrillées (N° d'ordre)	50	250
	1	porte billets (N° Jacquet)		325
	20	Blocs steno reglés	18	360
	1000	cartes adresse		500
				5105.80

à reporter.

PAPETERIE DU CENTRE

FOURNITURES DE BUREAUX
Timbres en Caoutchouc
et Cuivre

GRAVURE - TIMBRAGE
CARTES DE VISITE

Mme GLIÈRE
15, RUE MOLIÈRE
7, rue de Valois
PARIS-1er

R. C. Seine n° 230.414

Tél. Littré 26.71

Paris, le 193

M Institut International de Coopération Intellectuelle Doit

		report		5103 80
	5	paris velours	125	625
	10	rubans machine	38	380
	5000	enveloppes imprimées		1800
589	2	rubans machine	65	130
757	10	petits feutre	25	250
758	3	petits feutre roulis	125	375
753	20	feuilles buvard	4	80
785	2	fichiers chêne (M Lente) Inventaire	350	700
788	10	lots stencils	150	1500
	1	classeur a sonnette (abîmé) M Halm		55
759	2	doses craypons rouges et bleus	96	192
	1	lots quartet (M Lente)		50
	5	paquets buvard	30	150
	25	dossiers (M Massoulie)	10	250
	100	feuilles papier pelure	6	600
	5	lots attaches gem.	15	75
	1	paquet pelure jaune		50
				12351 80

a reporter

573

	Report		12.354,80
2	registres	200	400 —
1	registre		90 —
12	étiquettes gommées pour		800. —
15 k.	de papier rétro blanc	80 k.	1200 —
500	dossiers	à :	1500 —
10	lots stencils	150	1500 —
12	étiquettes gommées pour		700 —
			18.541,80 —

arrêté à la somme de : dix huit mille cinq cent quarante et un francs quatre vingt centimes.

Paris le 25 octobre 1945.

A. Lévy

Reçu la somme de dix huit mille cinq cent quarante deux francs en un chèque sur le Crédit Commercial de France. n° 189840.

Paris le 15 Novembre 1945

A. Lévy

N° d'Ordre des Dépenses 89 — Proposition d'engagement N° 89

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Entretien des Bâtiments et du Mobilier				Grands Magasins Sigrand : costume d'hiver	3400
				Chèque N° 139 841	

VU sans observations

Le 15 Novembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 15 Novembre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

N° d'Immatriculation au C.G.O. C. 4423.575
Comité particulier : EQUI
C. O. C. H. E. T.

Compte Chèques Postaux
PARIS 721.98

R. C. Seine 213.207 B

GRANDS MAGASINS

SIGRAND ET Cie

TOUS VÊTEMENTS

POUR HOMMES - JEUNES GENS - ENFANTS

Société en Commandite par actions au Capital de 40.000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL 118, Rue Réaumur - PARIS

TÉLÉPHONE :
GUT. 41-21 - 41-22

81, Bd Sébastopol

PARIS, le 12 Octobre 1945
81-83, Boulevard Sébastopol

TAXE PERÇUE POUR LE TRÉSOR

M Institut International de Coopération intellectuelle

R. R.

1	Costume veston	3400.

Reçu chèque N° 189441 de 3400f du 24 Nov. 1945
Sur le Crédit Commercial de France.

CE BORDEREAU NE PEUT TENIR LIEU D'ACQUIT

RETOURS DE MARCHANDISES. — Dans le cas où nos clients auraient à nous renvoyer des marchandises, nous les prions instamment.
1°. - De nous en aviser.
2°. - D'inscrire sur les paquets leur nom et leur adresse.

N° d'Ordre des Dépenses 90 — Proposition d'engagement N° 78

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Bâtiments et Mobilier				M. Bouzet : fourniture de caisses d'emballage	10 455 —

Chèque N° 189826

VU sans observations

Le 29 Octobre 1935.

Le Contrôleur,

PARIS, le 29 Octobre 1935.

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

AGENCEMENT DE MAGASINS

TRAVAIL A FAÇON

P. TOUZET

15, Rue Foubert -:- GENTILLY (Seine)

ATELIERS : 42 bis, Avenue Jeanne-d'Arc -:- ARCUEIL (Seine)

Téléphone : ALÉSIA 17-02 — Registre des Métiers N° 36.507 — R. C. Seine 595.249

M I I C I. 2 rue Montfaucon Paris Doit

GENTILLY, LE 29 octobre 19 49

Fourniture de 30 caisses
d'emballage de 86 x 54 x 26
au prix de 340 F pièce

pour l'envoi de livres aux
bibliothèques sinistrées.

soit 10200 F —
Taxe de 2,50 % 255 F —

Total. → 10.455 F —

P. Touzet

Payé par chèque n°.

Reçu 10.455 F (dix mille quatre cent cinquante cinq) par chèque n° 189826
tiré sur le C C F. Paris le 22/11/49.

P. Touzet

N° d'Ordre des Dépenses 91 — Proposition d'engagement N° 90

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Chauffage et Eclairage				Cie. Parisienne de chauffage urbain : 1°. Avance sur consommation 40.000 2°. Rachat des postes intérieurs 50 374 90 374	90374
				Chèque N° 18982	

VU sans observations

Le 30 Novembre 1935.

Le Contrôleur,

PARIS, le 30 Novembre 1935.

Le Directeur,

J. J. Mayoux

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 121 250 000 FRS

73, Boulevard Haussmann . PARIS . 8e

PARIS, le 30 NOV 1945

Poste N° 3000

Institut de Coopération Intellectuelle
2, Rue de Montpensier
Paris.

Messieurs

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30/11/1945 contenant un chèque de FRS 40.000 -
N° 189 842
sur Crédit Commercial de France
en réglement de l'avance sur consommation

Nous vous en remercions vivement et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Directeur
Le Chef de la Comptabilité

DIRECTION ET BUREAUX:
73, Bd HAUSSMANN

ADMINISTRATION
ET SIÈGE SOCIAL
75, Bd HAUSSMANN

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
CALURBA-123-PARIS

Téléph. ANJOU 37-00
6 LIGNES GROUPÉES

R.C. SEINE 234 144 B

COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 121 250 000 FRCS

73, Boulevard Haussmann . PARIS . 8e

PARIS, le 30 NOV 1945

Poste N° 300 D

Institut de Coopération Intellectuelle
2, Rue Montpensier
Paris.

Messieurs

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30/11/1945 contenant un chèque de FRS 50 374
N° 189.842
sur Crédit Commercial de France
en réglement de n/ fact 1237 R du 24/10/45 - Remboursement du poste intérieur

Nous vous en remercions vivement et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Directeur
Le Chef de la Comptabilité

DIRECTION ET BUREAUX
73, Bd HAUSSMANN

ADMINISTRATION
ET SIÈGE SOCIAL
75, Bd HAUSSMANN

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
CALURBA-123-PARIS

Teleph ANJOU 37-00
6 LIGNES GROUPÉES

R.C SEINE 234 144 B

COMPAGNIE PARISIENNE
DE CHAUFFAGE URBAIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 121.250.000 FRS
REGISTRE DU COMMERCE SEINE Nº 234.144 B
SIÈGE SOCIAL : 75, BOULEVARD HAUSSMANN — PARIS-8e

GS/MR

FACTURE DE RACCORDEMENT

Nº d'ordre 300D/I237 R.
Date 31 Juillet 1945

Nom de l'Abonné : INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

Adresse : 2 rue de Montpensier à PARIS

E. SEVE, GRAV. - IMP. PARIS

DÉSIGNATION	MONTANT TOTAL	Somme versée à la signature du Contrat	OBSERVATIONS
Redevance de Construction du branchement			
Redevance d'Installation du poste intérieur			
Montant des travaux	45.I46,-		
Majoration de I0% Pr. frais gén^{x}	4.5I4,-		
	49.660,-		
Incidence de la taxe sur les prestations de service &, travaux d'entreprise 3,0928 % sur 4.5I4,-	I39,60		
Incidence de la taxe locale sur les ventes au détail, prestations de service, trav. d'entr. I,5699% sur 4.5I4,-	70,90		
Timbre quittance (1)	49.870,50		
~~Incidence de la taxe s/ les trans.~~ I,0I %	503,70		
TOTAL	50.374,20		
soit	50.374 Frs.		

(1) sera perçu si le paiement n'est pas fait par chèque.

Mod. Nº 123A

N° d'Ordre des Dépenses 92 — Proposition d'engagement N° 91

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Traitements				Dépenses au comptant pour le mois de Novembre 1945.	4902.50
Déplacements					4
Frais de bureau					6936
Bâtiments et Mobilier					14871.50
					26714
				Chèque N° 18984	

VU sans observations

Le 5 Décembre 1945.

Le Contrôleur,

PARIS, le 5 Décembre 1945

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

Dépenses effectuées au compte pendant le 4.e Trimestre 1945
(mois de Novembre)

1945				Traitements	Frais de Bureau	Matériel & Mobilier Chauffage & Eclairage	Frais de Déplacement	Frais de Représentation
Novembre	5	Note blanchissage	51			51		
	6	achat produits d'entretien	613			613		
	..	achat fil électrique (3.m à 23.f)	70 50			70 50		
	7	Timbre : Versement à C.C.P.	1		1			
	..	Abts à "Cosmos" (2 abts de 6 mois)	1000		1000			
	..	Achat de journaux	60		60			
	9	Mlle Musso - Traduction document	1125	1125				
	10	Abt au "The Times"	160		160			
	13	Mlle Pretzfelder : Traductions	337 50	337 50				
	..	Mme Pannier : de Bure d'Or du Cinéma	150		150			
	..	Mme Labattut : heure supplre	30	30				
	14	Mlle Musso - Traduction documents	1125	1125				
	..	Mlle Musso : - 5e -	375	375				
	..	Mlle Musso : - 5e -	100	100				
	15	Mme Pannier : livraison de 4 Bulletins	10		10			
	..	Mme Levet : 4 h à 25.f au téléphone	100	100				
	17	Mme Brielle : 5 h supplres à 30.f	150	150				
	..	Mme Labattut : 1 lampe électrique	78			78		
	..	Travaux de nettoyage	719 50			719 50		
	21	Achat de produits d'entretien	796			796		
	..	Achat de plaques émail	67 80			67 80		
	..	Mlle Musso : trav. de traduction	750	750				
	22	Achat : 1 appliqué	125 50			125 50		
	..	Achat : Une radiateur électrique	1780 20			1780 20		
	23	Achat de journaux	40		40			
	26	Abonnements au téléphone	5511		5511			
	..	Mlle Pretzfelder : Traductions	150	150				
	..	Mme Labattut : 2 h. supplémentaires	60	60				
	27	Remise en état de 2 appliques	852			852		
	30	Travaux Dactylographiés	600	600				
		à Reporter	16988 00	4902 50	6932	5153 50		

				Traitements	Frais de Bureau	Matériel & mobilier Chauffage et Eclairage	Frais de déplacement
		Report :	16988	4902 50	6932	5153 50	
Décembre	1er	Pinard : Frais transport 2 aspirateurs 31	4				4
	"	Pinard : Achat J.O. pour O.I.M. 32	4		4		
	"	Mme Nawroska : Ménage 33	1250 25			1250 25	
	"	Mme Rougeaux : - d° - 34	2707 75			2707 75	
	"	Mme Pinon : - d° - 35	2075 25			2075 25	
	"	Mme Chefenille : - d° - 36	2475			2475	
	"	Mme Maitre : - d° - 37	1210			1210	
		Total	26714 25	4902 50	6936	14871 75	4
		Arrondissement au franc :	- 0 25			- 0 25	
		Total	26714 00	4902 50	6936	14871 50	4

Dépenses au Comptant

Mois

de

Novembre

1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Note de Blanchissage
du 20 octobre 1945

1

8 serviettes essuie-mains 4.00
561
1 serviette éponge 3.00
51.00

Reçu la somme de
cinquante et un francs
Paris, le 5 novembre
1945
M. Fabre

C1

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

COULEURS ET VERNIS - PRODUITS CHIMIQUES

— SPÉCIALITÉS POUR MODES —

APPRETS POUR PAILLES, FEUTRES ET CRINS - GUTTA - COLLES

VERRES A VITRES
Pose en Ville

BROSSERIE - ÉPONGES
PINCEAUX - PLUMEAUX

PRODUITS d'ENTRETIEN
pour la Maison et l'Auto

PAPIERS PEINTS

PHOTO

ÉLECTRICITE

ÉCLAIRAGE

CHAUFFAGE

FOURNITURES
pour Administrations et Hôtels

A LA FONTAINE MOLIÈRE
Ancienne Maison MONDO, Fondée en 1856

A. GUÉRIN Succr

22, rue Molière et 31, rue Richelieu
PARIS (Ier)

Tél. Richelieu 91-58 C. C. Postaux 1764-25

M Institut de Coopération Intellectuelle

R. C. Seine nº 586.490 PARIS, le 10 Oct. 1945

cire	40 00
soie	340. 00
sat.	12 00
2 lam mor	84 00
1 toile	8. 00
1 vonick	19
	613 00

3

89 0,805,347

Monoprix

Achat de 3 mètres de fil électrique pour équipement de lampes portatives.

(3 mètres à 23f.50 = 70f.50)

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
6 NOV 1945
PARIS
2 RUE DE MONTPENSIER

3

7 0.5

Monopriz

Achat de 3 mètres de fil électrique pour équipement de lampes portatives.

(3 mètres à 23.50 = 70.50)

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
6 NOV 1945
PARIS
2 RUE DE MONTPENSIER

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

4

Versement au Crédit
Commercial de France.

Timbre 1 fr

Paris, le 7 novembre 1948

Ruz

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

5

"COSMOS"

Revue Hebdomadaire de Critique
et d'Information

ADMINISTRATION : 20, RUE ROYALE - OPE. 48-06
RÉDACTION : 220, FAUB. ST-HONORÉ - CAR. 62-51

PARIS, LE 12 Octobre 1945

Administration à :

INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPERATION INTELLECTUELLE
2, rue de Montpensier
Paris

Information

DEUX abonnements à " C O S M O S "

SIX MOIS ou 26 Numéros.....500 x 2.....= 1.000.- Frs

Approuvé le 19.10.45

Le Chef de la Section d'Information

(J. MASSOULIER)

Valeur en votre règlement par chèque bancaire, départ des abonnements au n°2 paraissant le 19 Octobre.

Le 7 Novembre 1945

Bon pour Acquit

"COSMOS"

Le Directeur Administratif :

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

7.II.45

SERVICE D'INFORMATION.

CADRAN n° 20 - 2 ex.	I0 x 2	.....	20 frs
CADRAN n° I9 - I ex.	I0	.....	I0 frs
NEWSWEEK n° I9 - 2ex.	I5 x 2	.....	30 frs
TOTAL		.....	60 frs

Reçu soixante francs
Paris, le 7.11.45
Heine

Approuvé :
Manoukhine

10

8 novembre 1945.

7/

Mademoiselle MUSSO a effectué pour le compte de l'INSTITUT un travail de traduction d'anglais en français du document suivant :

Conférence des Ministres Alliés de l'Enseignement

comprenant 15 pages à 75 francs..... Frs. 1125.-

(Onze cent vingt-cinq francs)

(J. Massoulier)

Onze mille cent vingt-cinq francs

E. Musso

7.11.45

8 novembre 1915.

Mademoiselle [illegible] a effectué pour le compte de l'INSTITUT un travail de traduction d'anglais en français du document suivant :

Conférence des Ministres alliés de l'Aménagement

comprenant 12 pages à 75 francs..... Frs. 1125.-

(Mille cent vingt-cinq francs)

(G. Renaudier)

THE TIMES

8

TÉLÉPHONE:
OPÉRA 03-77
—:— 03-78
—:— 03-79

8, RUE HALÉVY
PARIS, IX:

Received from the International Institute of Intellectual Cooperation the sum of Frs.160 to cover a subscription to THE TIMES Educational Supplement for 12 months from 10th November 1945.

AGENCE CONTINENTALE
THE TIMES
10 NOV 1945
SOCIÉTÉ ANONYME
8, Rue Halévy, PARIS

8

THE TIMES

TÉLÉPHONE:
OPÉRA 03-77
—:— 03-78
—:— 03-79

8, RUE HALÉVY
PARIS, IX:

Au nom de M.
Lajti

7th Nov. 1945

International Institute of
Intellectual Cooperation,
2 Rue de Montpensier, PARIS, 2e.

Dear Sirs,

We have been asked by our London office to reply to your letter of the 23rd ult. regarding the Educational Supplement of The Times.

We do not make exchanges of papers but if you would care to take out a subscription to the Educational Supplement we shall be pleased to deal with it at this office. The rate per annum is Frs.160.00.

Your instructions in due course will oblige.

Yours faithfully,

Manager.

Bon pour un abonnement
Paris, 8 nov. 1945
Lajti

9

Mlle PRETZFELDER a effectué pour L'Institut International de Coopération Intellectuelle un travail de traduction d'allemand en français d'une lettre de la Commission Nationale Autrichienne de Coopération Intellectuelle et du procès-verbal de la première réunion de ladite Commission.

4 pages et demie à Frs. 75 la page Frs. 337.50

TROIS CENT TRENTE SEPT FRANCS CINQUANTE

Reçu trois cent trente sept francs cinquante. S. Pretzfelder le 13 nov. 45.

10

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

40, Rue des Martyrs, PARIS-IX^e^

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 50.000 FRANCS
C. Postaux : PARIS 4232-99 R. C. Seine 535.062

M Institut International

Doit

Paris, le 13 Novembre 1945

31.1490. Imp. de Montmartre, 4, Pl. J.-B.-Clément, Paris

1	ex. Guide d'Orientation Artistique français	150 -

3 FRANCS

Reçu.
H. Pannier

11

Madame L A B A T T U T

Le 8 novembre 1 heure supplémentaire au service du téléphone à 30 frs.

Paris, le 12 novembre 1945

Reçu la Somme de trente francs.

A. Labattut

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

12
/

Mademoiselle MUSSO a effectué pour l'INSTITUT un travail de traduction d'anglais en français du document suivant :

"EDUCATION at the UNITED NATIONS CONFERENCE
ON INTERNATIONAL ORGANIZATION)

comprenant 15 pages à 75 frs. Frs. 1125.-

(Onze cent vingt-cinq francs)

14 Novembre 1945

Reçu onze cent vingt cinq francs
le 14.11.45
B. Musso

13

Mademoiselle MUSSO a effectué pour l'INSTITUT un travail de traduction de français en anglais du document suivant pour la Conférence de Londres :

"ORGANISATION MONDIALE DE COOPERATION
INTELLECTUELLE"

comprenant 5 pages à 75 frs..... 375 frs.

(Trois cent soixante quinze francs)

14 Novembre 1945

Reçu trois cent soixante quinze francs
le 14.11.45
B. Musso

14

8 novembre, 1945.

Mademoiselle MUSSO a effectué pour le compte de l'INSTITUT un travail de traduction de français en anglais, du document suivant :

Motion présentée à la Conférence des Nations Unies pour la Coopération Intellectuelle par le Comité d'Entente..... 100 frs.

(Cent francs)

Reçu cent francs
le 14.11.45
F. Musso

8 novembre, 1945.

Mademoiselle MUSSO a effectué pour le compte de l'UNESCO un travail de traduction de français en anglais, du document suivant :

Motion présentée à la Conférence des Nations Unies pour la Coopération Intellectuelle par le Comité d'Experts..... 100 Frs.

(Cent Francs)

14.11.45

INSTITUT INTERNATIONAL 15

Livraison
H00 et. Bulletin

Reçu 10 f.

Masson

pour SEFI

16

Madame Levet

Reçu de l'Institut international de Coopération Intellectuelle, la somme de Cent francs pour heures supplémentaires au Téléphone les 1er & 2 Novembre 1945.

(4 heures à 25f = 100f)

Paris, le 15 Novembre 1945

Reçu cent francs

Mme Levet

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

J'ai reçu de l'Institut pour les heures supplémentaires suivantes:

17

Mercredi 7 novembre

0h30 de 12h à 12h30 course pour M. Hassnikel lettre à porter aux affaires étrangères

Mercredi 14 novembre

0h15 de 12h à 12h15
1h15 de 13h15 à 14h30
0h30 de 17h à 17h30

Jeudi 15 novembre

1h30 de 8h à 9h30
0h30 de 14h à 14h30

Vendredi 16 novembre

0h30 de 14h à 14h30

Phonéographie (document de l'OIM. urgent destiné à la conférence de Londres

Standard

5h00.

la somme de cent cinquante francs (cinq heures à 30 f)

reçus 150 f (cent cinquante francs)

Bielle

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

18

1 lampe Broche complète 78.f.-

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 60.000 FRS.
"TELECTROPHONE"
7, Rue du Pont Louis-Philippe
TEL. ARC. 17-90 PARIS-IVe R. C. SEINE 561.342 B

Imutaire

18 Novembre 1945

LA RENAISSANCE

Entreprise Générale de Nettoyage

Nettoyage de boutiques
Châssis -- Vérandahs
Marquises et tout verre

Entretien de Parquet
Bureau & Administration

Nettoyage par le vide
Tapis & Tentures

Ancienne Maison DECHELLOTTE-MOULIN

C. MOULIN, Succr

5, Passage Basfour - PARIS (2e)

Tél. : ~~Louvre 65-58~~

R. C. Seine n° 60.052

PARIS, le 29 octobre 1945

19

Coopération Intellectuelle
2 rue Montpensier
Paris

octobre 1945

1°. Nettoyage de toutes les glaces au 1er étage et glaces
miroir, nettoyage des deux plafonds vitrés 1er étage
1er Rez de chaussée. nettoyage des grandes baies vitrées
au fer mensuel ci F. 700.

Taxe 17.50

Timbre 2

~~719 50~~

Soixante dix neuf francs 50 cts

Reçu sept cent dix neuf francs 50 cts

Paris le 12 Novembre 1945

COULEURS ET VERNIS - PRODUITS CHIMIQUES

— SPÉCIALITÉS POUR MODES —

APPRETS POUR PAILLES, FEUTRES ET CRINS - GUTTA - COLLES

VERRES A VITRES
Pose en Ville
BROSSERIE - ÉPONGES
PINCEAUX - PLUMEAUX
PRODUITS d'ENTRETIEN
pour la Maison et l'Auto
PAPIERS PEINTS
PHOTO
ÉLECTRICITE
ÉCLAIRAGE
CHAUFFAGE
FOURNITURES
pour Administrations et Hôtels

A LA FONTAINE MOLIÈRE
Ancienne Maison MONDO, Fondée en 1856

A. GUÉRIN Succr

22, rue Molière et 31, rue Richelieu
PARIS (Ier)

Tél. Richelieu 91-58. C. C. Postaux 1764-25

M Institut Cosmetic Intelligence Dept

R. C. Seine nº 586.490 PARIS, le 12 Nov. 1945

4 acc	1.40	5.60
Le Placenta Vanilla (194)		7.40
		13.00

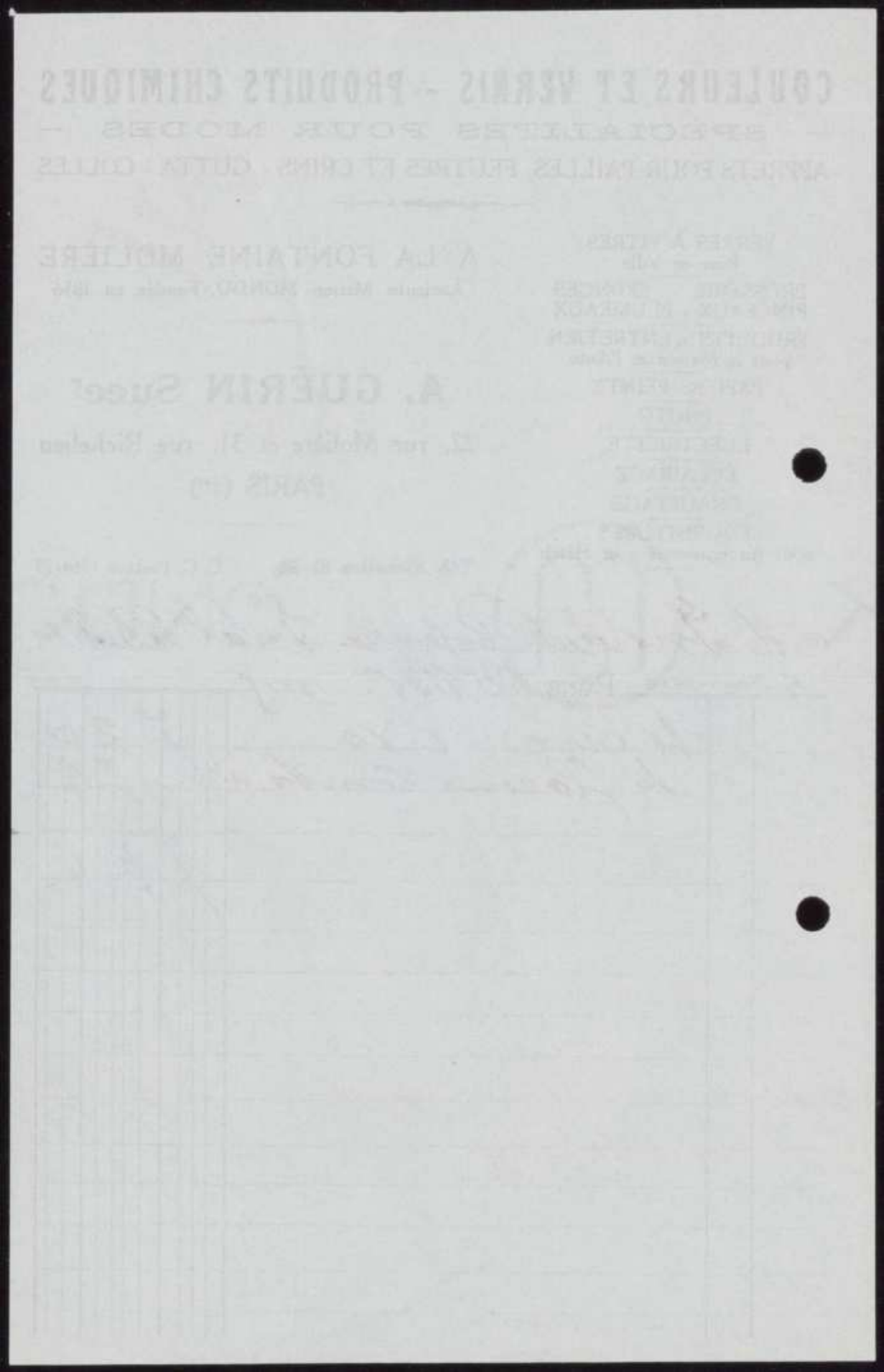

BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 29.961.000 FRANCS

TÉLÉPHONE
TURBIGO 68-30
ET LA SUITE

ANCT VVE RUEL & CIE
RUE DE RIVOLI - PARIS
SIÈGE SOCIAL : 55, RUE DE LA VERRERIE
R. C. SEINE N° 94.794

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
BAZARVIL-PARIS
R. P. 1942 SEINE 9363 C.A.E

21

COMPTE CHÈQUES POSTAUX
PARIS 684-26

Paris, le 21 - 11 1945

Doit M

PAP Dig. SENTIER, IMP. PARIS - C.G.L. N° 3134 — I. E. 70.859

21.86	3	plaques emal	22	66	67.80

En aucun cas la présente note ne tiendra lieu de facture et ne pourra servir de document libératoire.

22

Mademoiselle MUSSO a effectué pour le compte de l'INSTITUT un travail de traduction d'anglais en français du document suivant :

REPLENISHMENT OF DAMAGED LIBRARIES

comprenant 10 pages à 75 francs..... 750 francs

(Sept cent cinquante francs)

Le 21 Novembre 1945

Reçu sept cent cinquante francs

B. Musso
21. 11. 45

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

Tout plus élégant et meilleur marché que partout ailleurs

SOCIÉTÉ DU LOUVRE

Anonyme au Capital de ~~18.000.000~~

PARIS

Reg. du Com. Seine 27.162
Rép. Prod. 1182 Seine C.A.O.
Compte de points-textiles
n° 295-85

TÉLÉPHONE : 23 LIGNES
LOUVRE ~~59-30~~ A 59-33
— ~~67-70~~ A 67-74

Lignes restant ouvertes le Dimanche, jours fériés et le soir après fermeture

LOUVRE
~~59-44, 59-45, 59-46~~
67-70 à 67-72
Communications de Province et Etranger
INTER-LOUVRE 277

Vendu à M.

Payable comptant sans escompte

SEC 603 ter

Paris, le 22/11/ 1944

1 Applique 1 Lg. Ee

à reporter. .

Bulletin de Livraison pouvant tenir lieu d'acquit

Report . .

VENDEUR 134 N° 8512

SOCIÉTÉ ANONYME pour les APPLICATIONS de l'ÉLECTRICITÉ et des GAZ RARES

ETS CLAUDE-PAZ & SILVA

Capital 35.420.000 Francs - Siège Social : 8, Rue Cognacq-Jay - PARIS - 7e
Salle de Vente : 55, Rue Sainte-Anne - PARIS - 2e - Tel. : RIChelieu 77-80
Chèques Postaux : PARIS 5.917 R. C. Seine 245.173 B

M

Doit

Le 22-11-194[illegible]

1 Radiateur [illegible]
Corps 1054
Sans cond 1675.

POUR TAXE DE TRANSACTION

1700.20
80
1780.20

Inventaire

Pour acquit.
Établissements CLAUDE-PAZ & SILVA
Le Caissier.

TAXE PERÇUE POUR LE TRESOR

Les Magasins sont ouverts de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. sauf le samedi de 9 h. à 11 h. 30

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

23.II.45 25

SERVICE D'INFORMATION

CHOIX n° 9	2 ex.	IO frs	20 frs
CADRAN n° 20	2 ex.	IO frs	20 frs

Total....40 frs

Reçu 40 frs (quarante frs.) J. Manoukhine

23.II.45

J. Jèze

RÉCÉPISSÉ À DÉTACHER.

N° 145 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Reg. 1108.

PARIS 49e 25-11 49 Le Receveur,

Reçu de M. Institut Int. de coop. intellectuelle

la somme de Cinq mille cinq cent huit fr

Art. 86	NOTE DE LA PERCEPTION.	Détail du vers.	
	EXERCICE 1949 ..	fr.	c.
	Ric 6691 à 94	2371	
	Ric 7663	2082	
	Ric 6703	1055	
	TOTAL.....	5508	

Timbre-quittance voir au verso.

3 FRANCS

Voir avis au verso

6707 1055

5508

Timbre 3

5511 f

Reçu N° 145
PARIS- 49

Paris le 25 Novembre 1949

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

AVIS.

En cas de payement par chèque bancaire ou par chèque de virement postal exemptant les payements du droit de timbre, compléter l'une des mentions suivantes :

a. Payé par un chèque n° ..... du .....;

b. Payé par chèque postal de virement n° ..... du ..... c/c postal n° .....

Nota. — 1° La délivrance par les compagnies publics de quittances passibles de droit de timbre à la charge des particuliers est obligatoire (art. 56 de la loi du 15 juin 1920).

2° Pour les emprunts du Trésor ou des Postes. Téléphones et Téléphones les titres ne pourront être délivrés qu'au souscripteur désigné sur le présent reçu ou à ses ayants droit justifiant de leur qualité.

Reçu ... litre ... faisant l'objet de la souscription dont la valeur nominale en rente s'élève à .....

A ....., le .....

Redevances Téléphoniques

Rich 66.91 .. 2371

H63 .. 2082

6707 1055

5508

Timbre 3

5511 f

Reçu N° 145

PARIS-49

Paris, le 26 Novembre 19

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
PARIS-15e.

Compte de Chèques postaux : N° 120-82 Paris
Téléphone : SÉGUR 84-07

Numéro d'appel : RIC.66 91 à 94

Montant du dépôt de garantie : 4600

INSTITUT INTERNATIONAL de COOPER. INTELLECTUELLE
2 Rue Montpensier
PARIS I 111

26

RELEVÉ DES REDEVANCES D'ABONNEMENT ET TAXES DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en venant verser.

Redevances d'abonnement

Période 1er NOV 1945 au 1er Déc 1945

Paris, le 21 NOV 1945

NUMÉRO du COMPTE. (1)	DÉBIT. SOMMES RESTANT DUES d'après le relevé précédent. (2)	SOMMES DUES pour l'abonnement. (3)	SOMMES DUES pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE. (6)	AVOIR à reporter. (7)
66 91		204 00	150 00 svp 2017 00		2371 00*	

L'Administration est autorisée à interrompre votre ligne si le versement de la somme due (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué **dans un délai de 7 jours** à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20410-43. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la Banque de France **doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à l'ordre de ce comptable.

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis en règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer des sommes inférieures à **20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple { 10 Ja 21 56 30.
{ 10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56' 30" à 21 h. 58' 30".

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,

SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

26

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
PARIS-15e.

Compte de Chèques postaux : N° 120-82 Paris
Téléphone : SÉGUR 84-07

Numéro d'appel : RIC. 76 63

Montant du dépôt de garantie :

INSTITUT INTERNATIONAL
COOPERATION INTELLECTUELLE
2 Rue Monpensier
PARIS 2

RELEVÉ DES REDEVANCES D'ABONNEMENT ET TAXES DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en venant verser.

Redevances d'abonnement

Période }

Paris, le

NUMÉRO du COMPTE. (1)	DÉBIT. SOMMES RESTANT DUES d'après le relevé précédent. (2)	DÉBIT. SOMMES DUES pour l'abonnement. (3)	DÉBIT. SOMMES DUES pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE. (6)	AVOIR à reporter. (7)
76 63			2082 00		2082 00*	

L'Administration est autorisée à interrompre votre ligne si le versement de la somme due (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué **dans un délai de 7 jours** à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20410-43. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la Banque de France **doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à l'ordre de ce comptable.

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis en règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer des sommes inférieures à **20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple { 10 Ja 21 56 30.
{ 10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56' 30" à 21 h. 58' 30".

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,

SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
PARIS-15e.

Compte de Chèques postaux : N° 120-82 Paris
Téléphone : SÉGUR 84-07

Numéro d'appel :

Montant du dépôt de garantie :

RIC. 67 07
INSTITUT INTER COOP INDelle.

2 Rue Montpensier
PARIS

RELEVÉ
DES
REDEVANCES D'ABONNEMENT
ET TAXES
DES COMMUNICATIONS
TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en venant verser.

Redevances d'abonnement

Période { 16 NOV 1945 15 Déc 1945

Paris, le 21 NOV 1945

NUMÉRO du COMPTE. (1)	DÉBIT. SOMMES RESTANT DUES d'après le relevé précédent. (2)	DÉBIT. SOMMES DUES pour l'abonnement. (3)	DÉBIT. SOMMES DUES pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE. (6)	AVOIR à reporter. (7)
67 07			1055 00		1055 00	+ 1.000 F pour constitution de dépôt de garantie

L'Administration est autorisée à interrompre votre ligne si le versement de la somme due (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué **dans un délai de 7 jours** à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20410-43. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la Banque de France **doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à l'ordre de ce comptable.

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis en règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer **des sommes inférieures à 20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple { 10 Ja 21 56 30.
{ 10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56' 30" à 21 h. 58' 30".

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,

SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

27

Mlle PRETZFELDER a effectué pour l'Institut International de Coopération Intellectuelle un travail de traduction d'allemand en français d'un article de la "Neue Züricher Zeitung" du 21 novembre 45 sur "la Séance de la Commission préparatoire des Nations Unies".

2 pages à Frs.75.- la page Frs. 150.-

CENT CINQUANTE FRANCS.

le 23 novembre 1945

Reçu la somme de cent cinquante francs
S. Pretzfelder

Le 26 novembre 1945

28

Madame LABATTUT

Les 12 et 22 novembre 1 heure supplémentaire au Service du téléphone à 30 frs l'heure

2 heures à 30 frs -- 60 francs

Reçu la Somme de
soixante francs
le 26.11.45

A. Labattut

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

ALSTHOM

S. A. CAPITAL DE 250.000.000 DE FRS
SIÈGE SOCIAL : 38, AVENUE KLÉBER, PARIS (16e)
R. C. SEINE 285.930 B - REP. PRODUC. 8475 C. A. O.
CHÈQUES POSTAUX : PARIS 1287-16
TÉLÉPHONE : PASSY 00-90 A 01-90

YM- 27/II/45
RÉFÉRENCES A RAPPELER →
7.776

BORDEREAU FACTURE N°

(acompte ou solde) sur Cde No 7.776
de l'Atelier de Réparations de l'Agence de Paris PM
24, Rue des Petits-Hôtels, PARIS-X°

PARIS, le 27 NOVEMBRE 1945

INSTITUT DE COOPERATION INTELLECTUEL
2, rue Montpensier, 2
PARIS -(1er)-

DOIT pour marchandises
~~expédiées~~ ~~aux~~ remises le : 27/II/45
par _____ port _____
à _____
suivant votre Cde du 10/10/45 No Verbale

IG2 — 1118-4-44 — 5.000

EAA 232...

Quantités	DÉSIGNATION DU MATÉRIEL Marques, Poids, Dimensions des colis s'il y a lieu	Prix unitaire	Sommes	Montant net	Service
	Remise en état de :				
	2 Aspirateurs A. 228 - 115 Volts - sans accessoires -			850.--	5
				2.-	
				852.-	

Toutes taxes comprises.

PAIEMENT : AU COMPTANT.

Toute réclamation ne pourra être admise doit être faite dans les quinze jours qui suivent la réception de la marchandise, en rappelant le numéro de la présente facture. Passé ce délai, aucune marchandise ne sera reprise ni échangée.

NOTA.— Notre matériel est vendu livrable dans nos Ateliers ou Dépôts et payable à Paris. Même dans le cas de dérogation expresse à cette règle et sauf stipulation contraire, les Tribunaux de la Seine seront seuls compétents en cas de litige. Nos traites ou acceptations de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de retard de paiement aux époques fixées, les sommes dues porteront de plein droit intérêt sur la base du taux des avances de la Banque de France, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.

Le règlement de cette facture doit être adressé à notre Siège Social
COMPTABILITÉ B
38, Avenue Kléber - PARIS (16e)

ALSTHOM

SIÈGE SOCIAL - 38, AVENUE KLÉBER, PARIS (16e)

BORDEREAU FACTURE N°

(accompte ou solde) sur C

de l'Atelier de Réparations de l'Agence de Paris PM
24, Rue des Petits Hôtels, PARIS-X

PARTIE (1er)

DOIT pour marchandises

par port

suivant votre C du

Quantité	Désignation	Poids	Prix unitaire	Montant
	Pendule en bois de :			
	8 Appliques à 838 - 118 Volts -			
	sans accessoires -			
				880.--
				880.--

Toutes autres conditions

Le règlement de cette facture doit être effectué
à notre Siège Social
COMPTABILITÉ B
38, Avenue Kléber - PARIS (16e)

Conseil d'Administration du 25 octobre 1945

30

1. Dixième procès-verbal 300 f

2. Travaux de dactylographie
10 heures à 30 f = 300

total 600 francs.

Reçu le 30 Novembre 1945 pour
le compte de Mlle Delage, sténo-dactylo
six cents francs

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

31

Reçu la somme de 4 fr.
pour frais de transport Melle
pour aspirateur.

Paris le 4 décembre
1945.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

92

Reçu la somme de 4 fr.
pour achat 24 journal
officiel. pour le service de
M? Tolvonkoff

A Paris le 4 Decembre 1945

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Institut International de Coopération Intellectuelle

33

Heures de Ménage effectuées du 5 Novembre au 1er Décembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant		Retenues pour les Assurances Sociales		Net à payer		EMARGEMENTS
Semaine du 5 au 10 Nov.									
Mme Nawrocka	20	25	500		30		470		Nawrocka
Sem. du 12 au 17 Nov.									
Mme Nawrocka Jaulki	25 h ½	25	637	50	38	25	599	25	Nawrocka
Cesse son travail le 18 Nov.									
	45 ½	25	1137	50	68	25	1069	25	

RÉCAPITULATION

Montant net payé		1069	25
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	68	136	
b) Cotisation de l'Institut	68	45	
c) contribution VT, 4%	45		
Dépense totale		1250	25

181

Institut International de Coopération Intellectuelle

34

Heures de Ménage effectuées du 5 Novembre au 1: Decembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 5 au 10 Nov.						
Mme Rougeaux	24	25	600	36	564	J. Rougeaux
Sem. du 12 au 17 Nov.						
Mme Rougeaux	25 ½	25	637 50	38 25	599 25	J. Rougeaux
Sem. du 19 au 24 Nov						
Mme Rougeaux	24 ½	25	612 50	36 75	575 75	J. Rougeaux
Sem. du 26 Nov. au 1: Dec.						
Mme Rougeaux	24 ½	25	612 50	36 75	575 75	J. Rougeaux
	98 ½	25	2462 50	147 75	2314 75	

RÉCAPITULATION

Montant net payé			2314 75
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	147 50		295
Assurances Sociales b) Cotisation de l'Institut	147 50		98
c) contribution V.T. 4%	98		
Dépense totale			2707 75

393

Institut International de Coopération Intellectuelle

35

Heures de Ménage effectuées du 5 Novembre au 1: Décembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant		Retenues pour les Assurances Sociales		Net à payer		EMARGEMENTS
Semaine du 5 au 10 Nov.									
Mme Pinon.	18	25	450		27		423		L Pinon
Sem. du 12 au 17 Nov.									
Mme Pinon	18	25	450		27		423		L Pinon
Sem. du 19 au 24 Nov									
Mme Pinon	20	25	500		30		470		L. Pinon
Sem. du 26 Nov au 1: Déc.									
Mme Pinon	19½	25	487	50	29	25	458	25	L Pinon
	75½	25	1887	50	113	25	1774	25	

RÉCAPITULATION

Montant net payé		1774	25
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	113	226	
b) Cotisation de l'Institut	113	75	
c) contribution VT, 4%	75		
Dépense totale		2175	25

301

Institut International de Coopération Intellectuelle 96

Heures de Ménage effectuées du 5 Novembre au 1er Décembre 1945.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant		Retenues pour les Assurances Sociales		Net à payer		EMARGEMENTS
Semaine du 5 au 10 Nov.									
Mme Clerfeuille	22	25	550		33		517		M. Clerfeuille
Sem. du 12 au 17 Nov.									
Mme Clerfeuille	23	25	575		34	50	540	50	M. Clerfeuille
Sem. du 19 au 24 Nov.									
Mme Clerfeuille	22½	25	562	50	33	75	528	75	M. Clerfeuille
Sem. du 26 Nov. au 1 Déc.									
Mme Clerfeuille	22½	25	562	50	33	75	528	75	M. Clerfeuille
	90	25	2250	00	135	00	2115	00	

RÉCAPITULATION

Montant net payé			2115
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	135		270
b) Cotisation de l'Institut	135		90
c) contribution V.T 4%			
Dépense totale			2475

360

Institut International de Coopération Intellectuelle

37

Heures de Ménage effectuées du 19 Novembre au 1er Décembre 1934.

NOMS	Nombre d'heures	Taux	Montant	Retenues pour les Assurances Sociales	Net à payer	EMARGEMENTS
Semaine du 19 au 24 Nov.						engagée le 19 Novembre
Mme Maitre	20	25	500	30	470	D. Maître
Sem. du 26 Nov. 1er Dec.						
Mme Maître	24	25	600	36	564	D. Maître
	44	25	1100	66	1034	

RÉCAPITULATION

Montant net payé		1034	
Assurances Sociales a) Cotisations des employés	66	132	
b) Cotisation de l'Institut	66	44	
c/ Contribution VT, 4%	44		
Dépense totale		1210	

126

93

N° d'Ordre des Dépenses 93 — Proposition d'engagement N° 92

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1935

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Bâtiments et Mobilier				Société Fernand Lyonnaise : fourniture de charbon	9419 —

Chèque N° 189845

VU sans observations

Le 5 Décembre 1935

Le Contrôleur,

PARIS, le 5 Décembre 1935

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

OMNIUM des Combustibles
6 à 10, Rue Watt - PARIS (XIIIe)

FERNAND GENÈVE
S. A. au Capital de 16.500.000 de Francs
Siège Social :
188, Rue du Château-des-Rentiers, 188
PARIS - XIIIe
R. C. Seine 278.841 B Tél. GOBelins 49-62 / 82-40
Chèques Postaux : PARIS 649-01

PARIS, le 29 Mai 1945 № 2921

à M Institut International de Coopération Intellectuelle - 2 Rue Montpensier Paris Ier

FACTURE

Référence : Genève
Date de Livraison : 8/13/11/mai
Heure :
Payable : au comptant Mandat

QUANTITÉS	SORTE	PRIX à la tonne	MONTANT DE LA FACTURE
5000	Gaillettes 1/2 gras anthr.	175	877.0 —
16	Fagots	38.-	608 —
2	Constante de livraison	204.0	40 80
			9418 80
		net	9418 80
	dépannage N° 20339		

Système L. Toupet, Paris 12/27

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nos combustbiles sont vendus au comptant net, sans escompte, ni remise. Les livreurs sont responsables des quantités facturées, et du montant intégral des factures acquittées ; ils n'ont pas le droit de laisser les marchandises qui ne leur auraient pas été soldées.

CONTROLE DES LIVRAISONS

Nous prions nos clients de compter ou de faire compter soigneusement et contradictoirement les sacs au fur et à mesure du déchargement. Pour les livraisons en vrac ou en sacs (au moins une voiture) le livreur est muni d'un bulletin de pesage.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être adressées à nos bureaux :
188, Rue du Château-des-Rentiers, en ajoutant sur l'enveloppe le mot : « RÉCLAMATIONS ». Prière de bien vouloir indiquer la date de livraison.

SACS

Les livreurs se sont pas autorisés à laisser les sacs chez le client ; la situation actuelle ne permet aucune consignation.

Non timbrée, cette quittance ne peut servir d'acquit.

CH 1505 *

BENNES BASCULANTES
CARROSSERIE - BOIS ET TOLE
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
ATELIERS DE RÉPARATIONS
AFFRÊTEMENT - CHARBONS
CAMIONNAGES ET TRANSPORTS

R. C. SEINE 278-541 B

Téléphone | GOBELINS 82-40 et la suite

Chèques Postaux : PARIS 694-01

Adr. Télégr. : BENGENÈVE-PARIS 63

Répertoire des Producteurs 29765 Paris (13e)

Fernand Genève

Société Anonyme au Capital de 16.500.000 Francs

188, Rue du Château-des-Rentiers — PARIS (13e)

PARIS, le 18 Décembre 1945

M Institut International de
Coopération industrielle
2, rue Montpensier, 2
Paris 1er

RELEVÉ DE FACTURES

1945			
Mai	27	Notre facture 2921	9418 80
		Valeur en V/RÈGLEMENT à réception	

Système L. Toupet Paris - 3090

20 décembre 45

Monsieur,

NEUF MILLE QUATRE CENT DIX-NEUF FRANCS (9.419 Frs), montant de votre facture du 29 novembre 1945 (n°2.921).

Monsieur

Monsieur Fernand GENEVE
188, rue du Château des Rentiers
PARIS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE

N° d'Ordre des Dépenses 94 — Proposition d'engagement N° 94

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES

EXERCICE 1945

ARTICLE du BUDGET	CRÉDITS BUDGÉTAIRES et additionnels	MONTANT des DÉPENSES déjà engagées	CRÉDIT RESTANT DISPONIBLE	NATURE DE L'ENGAGEMENT de DÉPENSE PROPOSÉE	MONTANT de L'ENGAGEMENT
Frais de bureau				P.T.T. : taxes téléphoniques du mois de Novembre 1945	8 12

Chèque N° 189 847

VU sans observations

Le 26 Décembre 1945.

Le Contrôleur,

PARIS, le 26 Décembre 1945

Le Directeur,

VU et Vérifié

Le Commissaire aux Comptes,

RÉCÉPISSÉS A DÉTACHER.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Reg. 1108.

N° 331

Le Receveur,

Reçu de M. Parisiadi Coaf Jud

la somme de 9 124

Pour le Timbre quittance voir au verso

Art.	MOTIF DE LA PERCEPTION.	Détail du versement. fr.	c.
	Exercice 1945..		
	Arch 6707		
	" 7.663		
	6691/94	9124	
	TOTAL.....		

10 5 28-12 45 Timbre dateur

(Voir avis au verso.)

AVIS.

Aux termes de l'article 4 de la loi du 8 juillet 1865 les quittances de produits et revenus de toute nature, délivrées par les comptables des deniers publics, sont assujetties à un droit de timbre pour les sommes supérieures à 10 francs.

La délivrance de ces quittances est obligatoire et le prix du timbre lorsqu'il est exigible, s'ajoute de plein droit au montant de la somme due.

Sont exemptées du timbre les quittances afférentes aux redevances dont le règlement a été effectué, soit par chèque barré, soit par chèque postal de virement. Dans ces cas, le receveur justifie l'absence du timbre de quittance en complétant l'une des mentions ci-après :

a. Reçu en un chèque n° 199942 du 27/11 tiré sur 45

b. Payé par chèque de virement postal n° du

c/c n° débité le par le bureau de chèques de

Pour les emprunts du Trésor ou des Postes, Télégraphes et Téléphones, les titres ne pourront être délivrés qu'au souscripteur désigné sur le présent récépissé ou à ses ayants droit *justifiant* de leur qualité

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
PARIS-15e.

Compte de Chèques postaux : N° 120-82 Paris
Téléphone : SÉGUR 84-07

Numéro d'appel : RIC. 67 07

Montant du dépôt de garantie :

INSTITUT INTER COOP INDelle.
2 Rue Montpensier
PARIS

RELEVÉ DES REDEVANCES D'ABONNEMENT ET TAXES DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en venant verser.

Redevances d'abonnement

Période { Novembre 1945

Paris le 22 DEC 1945

NUMÉRO du COMPTE. (1)	DÉBIT. SOMMES RESTANT DUES d'après le relevé précédent. (2)	DÉBIT. SOMMES DUES pour l'abonnement. (3)	DÉBIT. SOMMES DUES pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE. (6)	AVOIR à reporter. (7)
67 07			1596 0		1596 0*	

L'Administration est autorisée à interrompre votre ligne si le versement de la somme due (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué dans un délai de 7 jours à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20410-43. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la Banque de France **doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à l'ordre de ce comptable.

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis au règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer des sommes inférieures à **20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple { 10 Ja 21 56 30.
{ 10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56′ 30″ à 21 h. 58′ 30″.

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,

SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
PARIS-15e.

Compte de Chèques postaux : N° 120-82 Paris
Téléphone : SÉGUR 84-07

Numéro d'appel :

Montant du dépôt de garantie :

RIC 76 63
INSTITUT INTERNATIONAL
COOPERATION INTELLECTUELLE
2 Rue Monpensier
PARIS 2

RELEVÉ
DES
REDEVANCES D'ABONNEMENT
ET TAXES
DES COMMUNICATIONS
TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en venant verser.

Redevances d'abonnement

Période { Novembre 1945

Paris, le 17 DEC 1945

NUMÉRO du COMPTE. (1)	DÉBIT. SOMMES RESTANT DUES d'après le relevé précédent. (2)	DÉBIT. SOMMES DUES pour l'abonnement. (3)	DÉBIT. SOMMES DUES pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE (6)	AVOIR à reporter. (7)
76 63			2310 00		2310 00*	

L'Administration est autorisée à interrompre votre ligne si le versement de la **somme due** (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué **dans un délai de 7 jours** à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20410-43. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la Banque de France **doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à l'ordre de ce comptable.

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis en règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer **des sommes inférieures à 20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple
10 Ja 21 56 30.
10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56' 30" à 21 h. 58' 30".

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,

SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

DIRECTION
DES SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DE PARIS.

Comptabilité Richelieu
16, boul. de Vaugirard,
PARIS-15e.

Compte de Chèques postaux : N° 120-82 Paris
Téléphone : SÉGUR 84-07

Numéro d'appel : RIC.66 91 à 94

Montant du dépôt de garantie : 4600

INSTITUT INTERNATIONAL de COOPER. INTELLECTUELLE
2 Rue Monlpensier
PARIS I 111

RELEVÉ DES REDEVANCES D'ABONNEMENT ET TAXES DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES.

Présenter le présent relevé en venant verser.

Redevances d'abonnement

Période }

Paris, le Novembre 1945

2 2 DEC 1945

NUMÉRO du compte. (1)	DÉBIT. Sommes restant dues d'après le relevé précédent. (2)	DÉBIT. Sommes dues pour l'abonnement. (3)	DÉBIT. Sommes dues pour taxes téléphoniques et télégraphiques. (4)	CRÉDIT. (5)	TOTAL de la SOMME DUE. (6)	AVOIR à reporter. (7)
60 91		204 0	150 svp 3864 0		4218 0*	

L'Administration est autorisée à interrompre votre ligne si le versement de la somme due (voir col. 6 ci-dessus) n'est pas effectué **dans un délai de 7 jours** à un bureau de poste de votre quartier.

J. 20410-43. [35430]

VOIR AU DOS : AVIS IMPORTANT.

AVIS IMPORTANT.

Tout règlement supérieur à 5.000 fr. doit être obligatoirement effectué par chèque barré, mandat de virement de banque ou par virement de c/c postal. (Loi du 22 octobre 1940.)

Les chèques barrés et les mandats de virements assignés sur la Banque de France **doivent être datés du jour où ils sont mis à la poste et adressés directement au Chef du Bureau Central de la Comptabilité Téléphonique de Paris** [16, boulevard de Vaugirard, Paris (15e)] et émis à l'ordre de ce comptable.

Les chèques et virements bancaires ne sont pas admis en règlement des redevances lorsque leur montant est destiné à payer **des sommes inférieures à 20 francs.**

L'abonné qui désire recevoir sa quittance par poste doit l'indiquer et ajouter à la somme due le coût de l'affranchissement de la lettre d'envoi.

Communications urbaines. — La taxe unitaire des communications urbaines obtenues à partir des postes d'abonnés est fixée à 1 fr. 20.

Communications interurbaines. — La taxe de chaque conversation est indiquée à l'encre rouge sur la fiche correspondante.

Indications de date, d'heure et de durée. — La date et les indications horaires de commencement et de fin sont imprimées en chiffres dans la partie supérieure gauche de la fiche.

Exemple { 10 Ja 21 56 30.
{ 10 Ja 21 58 30.

Dans l'exemple considéré la conversation a eu lieu le 10 janvier de 21 h. 56' 30" à 21 h. 58' 30".

Toutes réclamations concernant les sommes figurant sur le présent relevé doivent être adressées à M. le Chef du Bureau Central de la Comptabilité téléphonique,

SECTION RICHELIEU,
16, boul. de Vaugirard, PARIS-15e.

Toute **contestation** relative à une communication téléphonique ou à un télégramme téléphoné doit être obligatoirement accompagnée, pour qu'il puisse y être donné suite, de la fiche concernant la communication ou le télégramme contesté.

EXPLICATION DES SOMMES CONTENUES DANS LES COLONNES DU RELEVÉ.

Col. 2. — Somme dont le versement ne vous a pas été réclamé lors de l'envoi du compte précédent. (*Voir col. 6 de ce compte.*)
Col. 3. — Le détail de l'abonnement figure sur la copie de l'engagement ou le relevé d'installation remis à l'abonné.
Col. 4. — La somme indiquée dans cette colonne est égale au total des fiches de communications ci-annexées.
Col. 5. — Le crédit se compose de l'avoir à reporter du relevé précédent (*voir col. 7 de ce relevé*) et des dégrèvements, remboursements et bons de réponse payée.
Col. 6. — Excédent du total des colonnes 2, 3, 4, sur la colonne 5.
Col. 7. — Excédent de la colonne 5 sur le total des colonnes 2, 3, 4. Cette somme est reportée à votre crédit; elle figurera dans la colonne 5 de votre prochain relevé.

1392. - CT. 10-1

RELEVÉ DES COMMUNICATIONS ENREGISTRÉES
AU COMPTEUR. (1)

Numéro d'appel : Rich 6707

PÉRIODE DU 1 2 OCT 1945 AU 12 NOV 1945

NOMBRE D'UNITÉS MARQUÉES AU COMPTEUR.	SOMME DUE PAR L'ABONNÉ.	OBSERVATIONS.
558	1395	

G. S.-C.

(1) Les communications établies par voie entièrement automatique entre un abonné du réseau de Paris et un abonné de la zone régionale sont enregistrées toutes les trois minutes au compteur du demandeur pour autant d'unités que la taxe régionale considérée contient de fois la taxe locale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE POSTALE AUX ARMÉES

FRANCHISE MILITAIRE. **PRIORITÉ**

Cette Carte est vendue 5 Centimes dans tous les Bureaux de Poste

EXPÉDITEUR

.....

DESTINATAIRE

Nom . . . .

1392.- CT. 10-1

RELEVÉ DES COMMUNICATIONS ENREGISTRÉES
AU COMPTEUR. (1)

Numéro d'appel : Rich 6691

PÉRIODE DU 12 OCT 1945 AU 12 NOV 1945

NOMBRE D'UNITÉS MARQUÉES AU COMPTEUR.	SOMME DUE PAR L'ABONNÉ.	OBSERVATIONS.
817	2042 50	

G. S.-C.

(1) Les communications établies par voie entièrement automatique entre un abonné du réseau de Paris et un abonné de la zone régionale sont enregistrées toutes les trois minutes au compteur du demandeur pour autant d'unités que la taxe régionale considérée contient de fois la taxe locale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE POSTALE AUX ARMÉES

FRANCHISE MILITAIRE. **PRIORITÉ**

Cette Carte est vendue 5 Centimes dans tous les Bureaux de Poste

EXPÉDITEUR

.....

DESTINATAIRE

Nom . . . .

SVP

54 bis, Rue de Monceau

100216

N° d'Abonnement	Prix :	Abonnement du MOIS :
7402-D	150.-	NOVEMBRE

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
2, RUE MONTPENSIER
PARIS IER

Téléphone
RIC.66-91

INDIQUEZ VOTRE N° D'ABONNEMENT A CHAQUE APPEL A S. V. P

MORIAME - PARIS

1392. - CT. 10-1

RELEVÉ DES COMMUNICATIONS ENREGISTRÉES

AU COMPTEUR. (1)

Numéro d'appel : Riv. 44 53

PÉRIODE DU 1 2 OCT 1945 au 1 2 NOV 1945

NOMBRE D'UNITÉS MARQUÉES AU COMPTEUR.	SOMME DUE PAR L'ABONNÉ.	OBSERVATIONS.
924	2810 -	

G. S. C.

(1) Les communications établies par voie entièrement automatique entre un abonné du réseau de Paris et un abonné de la zone régionale sont enregistrées toutes les trois minutes au compteur du demandeur pour autant d'unités que la taxe régionale considérée contient de fois la taxe locale

.....

.....

.....

.....

tement.....

Grade . . . .

Compagnie, Batterie / Escadron) .....

Régiment (arme ou service)) .....

Secteur Postal N° .....

(Il est recommandé d'écrire très lisiblement)

Taxes téléphoniques du
mois de Novembre 1925

Richelieu 66-91	4 218
67-07	1 596
76-63	2 310
total	8 124

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE